هكذا من الأصل

Guide Arts et Spectacles

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 14025 – 4,50 F

JEUDI 1er MARS 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

THE UNIVERSITY OF JORDAN SERIALS DIVISION

74372
51

L'Afrique aussi ?

LE vent de liberté qui souffle depuis plusieurs mois déjà sur l'Europe de l'Est a-t-il atteint l'Afrique ? On pouvait se poser la question il y a peu, au lendemain de la spectaculaire libération de Nelson Mandela. On doit se la poser encore aujourd'hui devant les troubles qui agitent plusieurs pays de l'Ouest africain, présentés il y a peu comme des modèles de développement : la Côte-d'Ivoire, mais aussi le Gabon et le Sénégal.

A des nuances près, le scénario est comparable d'un pays à l'autre : la chute des cours des matières premières exportées - le cacao ici, l'arachide là, tel ou tel minerai ailleurs - prive le pays de l'essentiel de ses ressources, accroît son endettement, impose des politiques d'austérité qui ont des effets ravageurs sur le niveau de vie déjà dérisoire des populations. Le temps des manifestations de rue est alors venu, et le ton est donné soit par les étudiants, qui se savent condamnés par avance au chômage, soit par telle ou telle catégorie de fonctionnaires qui attendent souvent des mois un salaire faisant vivre parfois plusieurs dizaines de personnes.

L'ONDE de choc est encore aggravée par l'usure du pouvoir: à plus de 85 ans, M. Houphouët-Boigny ne songe toujours pas à assurer sa succession, tandis qu'après plus de vingt ans passés au pouvoir, le président Bongo parvient de plus en plus mal à surmonter une crise économique qui n'avait pas été prévue. La situation n'est pas meilleure au Sénégal, où pourtant le président Diouf est un nouveau venu : sa légitimité est contestée par l'opposition depuis les difficiles élections de 1988.

Ici comme là, les dirigeants ont bien conscience de l'ampleur de la crise; ils parlent d'organiser le dialogue social, comme M. Houphouët-Boigny, de réformer le parti unique et de remanier le gouvernement, comme M. Omar Bongo, mais tout cela paraît relever surtout de l'artifice tant la situation économique est explosive. Rien, en tout cas, ne permet de voir les signes annonciateurs d'un indispensable sursaut. Même pas à Paris, où le silence est de rigueur.

IL y a quelques semaines, M. Pelletier, le ministre de la coopération, avait appelé les dirigeants africains à ne pas rester insensibles au vent de la liberté qui souffle de l'Est. L'intention était certes louable : c'est vrai que la France a trop souvent fermé les yeux sur des pratiques que la morale réprouve. Cela dit, ce n'est pas demain que le multipartisme et la démocratie à l'occidentale pourront triompher dans des pays où tribalisme et clientélisme sont enracinés. Les présenter comme une panacée à ce stade relève du vœu pieux: si la démocratie est indispensable au développement, il est tout aussi vrai qu'elle ne peut pas perdurer sans développement. Là est le fond du problème tragique de l'Afrique, qui craint en plus d'être éclipsée chez ses protecteurs par cette Europe de l'Est. A part quelques bonnes paroles, Paris n'a pas su encore répondre à ces angoisses, se contentant de gérer au jour le jour l'héritage du gaullisme alors qu'il serait peut être temps de s'interroger en profondeur sur notre politique africaine.

Lire nos informations et l'article d'Eric FOTTORINO page 6

Après son élection en mars par le Congrès des députés

M. Mikhaïl Gorbatchev disposera de pouvoirs présidentiels renforcés

Les députés du Soviet suprême de l'URSS ont accepté, mardi 27 février, à une large majorité, une modification de la Constitution et la création d'un poste de président de l'Union. M. Gorbatchev devrait être confirmé dans ces fonctions par le Congrès des députés, qui a été convoqué pour le 12 mars. Ce n'est qu'au terme du mandat actuel, en 1994, que le président serait élu au suffrage universel.

Le nouveau président aura, notamment, le pouvoir de légiférer par décrets et de recourir au référendum. Il sera assisté de deux organes consultatifs, le conseil présidentiel et le conseil de la fédération, où siégeront les dirigeants des Républiques.

MOSCOU

de notre correspondant

Dans moins de deux semaines, l'URSS sera passée à un régime présidentiel inspiré à la fois des modèles français et américain. La réalité du pouvoir aura été ainsi, sur le plan constitutionnel, transférée de la direction du Parti communiste à un chef de l'Etat élu et doté de pouvoirs exécutifs forts.

Ce président sera naturellement M. Gorbatchev, qui n'aura en conséquence plus à négocier chacune de ses initiatives avec l'appareil d'un parti parallèlement privé de son monopole politique et confronté aux exigences de la concurrence électorale. De toutes les réformes promues par M. Gorbatchev, il s'agit là, et de loin, de la plus fondamentale, puisqu'elle vient tirer la conclusion institutionnelle d'un changement de fait.

La démocratie succède ainsi à la démocratisation, les institutions aux concessions d'un système totalitaire. Voulu par le chef de l'Etat et ses hommes, notamment par M. Iakovlev, en qui les conservateurs n'ont pas tort de voir le stratège de leur déroute, ce tournant consacre la victoire de l'équipe de la perestroïka. En obtenant, mardi 27 février, du Soviet suprême qu'il approuve le principe de ce passage au présidentialisme et convoque, pour les 12 et 13 mars, une session extraordinaire du Congrès des députés chargée d'adopter les nécessaires amendements constitutionnels, M. Gorbatchev s'offre en effet un bel anniversaire.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 5

Tensions au Nicaragua
Les sandinistes veulent conserver le contrôle de l'armée
page 3

Attentats en Espagne
Des colis piégés de l'ETA
page 4

La destruction du Boeing sud-coréen en 1983
Nouveaux éléments, nouvelles hypothèses
page 7

La tempête en Europe
Nombreuses victimes et dégâts très importants dans plusieurs pays
page 11

La France et ses otages
M. Chirac dément que la France ait pris, en 1988, des engagements financiers afin d'obtenir la libération des personnes détenues par le Hezbollah
Page 12

Dissonances à l'Opéra
Pas de réconciliation en vue entre Pierre Bergé et Daniel Barenboïm
page 13

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 26

La démocratie au péril de la dette

L'endettement des pays de l'Est a augmenté de plus de 15 % en 1989. Comme en Amérique latine, les prêts de l'Occident peuvent aider mais aussi menacer la libéralisation politique

Pays par pays, sous la pression populaire, la moitié d'un continent s'arrache à la dictature, retrouve le pluralisme et les élections libres. Europe de l'Est, fin des années 80 ? Non, Amérique du Sud, début des années 80. La liberté contagieuse frappait alors l'hémisphère occidental, renversant les juntes militaires : l'Equateur en 1979, le Pérou en 1980, la Bolivie en 1982, l'Argentine en 1983, l'Uruguay en 1984. Au Brésil, après une année de manifestations pour la démocratie, Tancredo Neves est élu, le 15 janvier 1985. Mort subitement, le vieux leader est remplacé par José Sarney. Depuis, tous ces pays, rejoints par plusieurs nations d'Amérique centrale ainsi que par le Paraguay et le Chili, ont connu des alternances démocratiques. La chute des régimes militaires latino-américains a été applaudie par les démocraties occidentales. Sans débordement d'enthousiasme, toutefois, sauf peut-être pour l'élection de Raul Alfonsin dans une Argentine ressentie comme plus «européenne». Le contraste est frappant avec le lyrisme qui a accueilli en 1989 l'effondrement successif des régimes communistes d'Europe de l'Est.

La dette nette des sept pays d'Europe de l'Est s'est gonflée de plus de quinze milliards de dollars en 1989 (90 milliards de francs). Il tombait sous le sens que Pologne, Hongrie, RDA, puis Tchécoslovaquie, Bulgarie et enfin Roumanie devaient être aidées pour éviter de trébucher sur les difficultés économiques. Aide alimentaire d'urgence, dons, prêts bonifiés, relations commerciales accrues, assistance technique..., toutes les formes d'aide ont été annoncées et commencent à se mettre en place, dans une surenchère parfois brouillonne.

SOPHIE GHERARDI

Lire la suite page 19

La préparation du congrès de Rennes

Les barons socialistes de la Gironde

En Gironde, les barons socialistes se préoccupent davantage du budget du conseil général que des préparatifs du congrès de Rennes. L'entretien de leur fief l'emporte, comme d'habitude, sur les débats d'idées.

Le premier secrétaire de la fédération n'est pourtant pas un notable comme les autres, puisqu'il s'agit de M. Gilbert Mitterrand, maire de Libourne, député. Signataire de la motion de M. Laurent Fabius, le fils du président de la République éprouve bien du mal à affirmer son autonomie politique.

Lire page 10 le reportage de PASCALE ROBERT-DIARD

LA RÉALITÉ COMME ART

Antoni Tàpies

daniel lelong éditeur

Photo Antoni Bernad

160 F

La CEE, une Communauté de droit

I. — *La Cour, locomotive de l'intégration*

Alors que les pays de l'Europe de l'Est tentent de s'ériger en Etats de droit, les douze pays de la CEE vivent, depuis près de quarante ans, mais bien souvent dans l'indifférence du grand public, l'expérience d'une communauté de droit.

LUXEMBOURG

de notre envoyée spéciale

Le décor est sinistre. Un plateau coupé en deux par une rocade. De part et d'autre, quelques constructions contemporaines d'architectures disparates agrémentées de drapeaux qui claquent au vent... Le plateau du Kirchberg, sur lequel sont plantées les institutions européennes installées à Luxembourg, ne saurait être un haut lieu du tourisme.

Le plus ancien de ses édifices date de 1973. La légende veut qu'il ait été conçu pour un Etat africain qui se serait révélé insolvable. De la rouille, il n'a pas que la couleur. Construit en pleine crise sidérurgique, conformément à un brevet national, il est fait de verre et d'acier... oxydé.

C'est là, dans le « palais oxydé », que travaille une institution aussi essentielle que discrète, la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE). Des couloirs froids et silencieux, des portes qui ne claquent jamais, une salle des pas perdus immense et déserte... C'est là, dans une ambiance quasi monacale, *« loin des activités frénétiques de certaines institutions »*, comme dit l'un des familiers du lieu, que jour après jour se construit le droit communautaire, qui régit les rapports entre citoyens, États et institutions européennes. Selon les termes des trois traités instituant les Communautés, la Cour a pour mission *« d'assurer le respect du droit dans l'interprétation et l'application des traités »*.

L'institution est évidemment plus ancienne que le toit qui l'abrite. Créée en 1952, elle a rendu ses premiers verdicts en 1954. Cette année-là, deux arrêts furent prononcés. En 1989, il y en eut deux cent quarante-trois, élaborés dans le secret de la salle des délibérés par treize messieurs qui, de l'avis général, n'ont pas que l'âge de respectable. Ils ont été nommés, pour un mandat de six ans renouvelable, par les douze gouvernements de la Communauté, *« d'un commun accord »*, de même que les six avocats généraux qui les assistent.

MARIE-PIERRE SUBTIL

Lire la suite page 8

M 014 - 3020 - 4,50 F

37901470L4500 03020

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,85 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (other), 2 $.

DÉBATS

La réunification allemande et ses conséquences

Le chancelier dérape sur la frontière

par Alfred Grosser

« *L'INTÉRÊT de l'Europe, comme celui de l'Allemagne, exige la reconnaissance inconditionnelle de la frontière occidentale de la Pologne* » : le Parti social-démocrate de Willy Brandt a renouvelé cette constatation de bon sens à son récent congrès de Berlin, le 20 décembre dernier. Hans-Dietrich Genscher et son Parti libéral, les Verts, le président de la République fédérale, se sont prononcés dans le même sens.

Le Parti chrétien-démocrate dit-il autre chose ? En RDA, son tract pour les élections du 18 mars proclame : « *Sécurité pour nos voisins – Pas de mise en question des frontières existantes.* » Au Bundestag, le 1er septembre 1989, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'agression contre la Pologne, le groupe CDU-CSU a présenté une résolution exprimant la volonté d'exécuter le traité de Varsovie « *dans sa lettre et dans son esprit* » *(nach Buchstaben und Geist)*. Or Helmut Kohl, président du parti et chef du gouvernement fédéral, cite lui-même sans cesse le passage-clé du texte signé le 7 décembre 1970, encore récemment dans une conférence faite à Paris : la République fédérale d'Allemagne et la Pologne y confirment « *l'inviolabilité de leurs frontières existantes pour le présent et l'avenir, et s'engagent réciproquement au respect sans restriction de leur intégrité territoriale. Elles déclarent n'avoir l'une envers l'autre aucune prétention territoriale et qu'elles n'en élèveront pas à l'avenir* ». Il se réfère aussi au traité avec l'URSS du 12 août 1970 disant la même chose de la même « *ligne Oder-Neisse, qui constitue la frontière occidentale de la Pologne* ». Alors pourquoi les refus répétés d'Helmut Kohl d'accepter lui aussi l'esprit des traités et de se prononcer clairement et définitivement sur la frontière ? La raison juridique donnée est à la fois solide et absurde. Solide : nombre de textes proclament, comme la convention signée à Paris, le 23 octobre 1954, entre la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la République fédérale, que « *la fixation définitive des frontières de l'Allemagne doit attendre ce règlement* [de paix] ».

Craintes nouvelles et anciennes

Un règlement que les Quatre – les Trois et l'URSS – vont négocier maintenant à partir de leurs « *droits et responsabilités exercés* ou détenus [par eux] *en ce qui concerne Berlin et l'Allemagne dans son ensemble* ». Et seule l'Allemagne réunifiée peut, selon la jurisprudence du Tribunal constitutionnel fédéral, donner l'ultime consentement au renoncement aux frontières de 1937 – celles du traité de Versailles plus la Sarre – qui avaient servi de référence aux vainqueurs. Cette Allemagne réunifiée « *dotée d'une constitution libérale et démocratique, telle que celle de la République fédérale et intégrée dans la Communauté européenne* », dont la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis avaient fait leur but dans le même texte décisif de 1954.

Ce juridisme était déjà absurde et redoutable avant la chute du mur, lorsque l'unification signifiait synthèse (totalement improbable) entre deux Etats à tous égards différents. En effet, si la République fédérale ne pouvait, ne peut prendre aucun engagement définitif, qu'en était-il, qu'en est-il de l'appartenance structurelle à la Communauté européenne, de l'intégration déjà accomplie, des insertions transnationales déjà établies ? Et aujourd'hui que l'unité n'implique plus une sorte de disparition de la République fédérale, aujourd'hui où il s'agit de plus en plus d'une sorte d'absorption de la RDA par la République fédérale, l'argument du consentement ultime à différer s'est encore dévalorisé davantage.

Plus que jamais aussi, son utilisation empêche les autres pays de pleinement prendre conscience de l'envergure du sacrifice consenti par Willy Brandt en 1970 au nom de son pays : il s'agit de plus d'un cinquième du territoire reconnu comme allemand par le traité de Versailles. De prendre conscience aussi que le sacrifice n'avait été possible que parce que tous les gouvernements de la République fédérale avaient œuvré à l'intégration des millions d'expulsés dont le départ forcé avait permis que ces terres deviennent pleinement polonaises. Ce que dit Helmut Kohl empêche aussi les autorités polonaises d'aujourd'hui de parler comme Vaclav Havel constatant que l'expulsion des Allemands des Sudètes avait constitué un acte immoral, l'injustice ne devant pas répondre à l'injustice, ni le crime au crime.

Pis : Helmut Kohl a fait renaître en Pologne une peur presque panique de l'unité allemande, avec une remontée en force de sentiments sinon disparus, du moins en voie de résorption. Et chez les partenaires occidentaux de la République fédérale, il donne aliment à des craintes nouvelles sincères et procure un argument à ceux qui cultivent de toute façon les craintes anciennes.

Alors pourquoi ? Ne pas perdre de voix, en regagner même sur la droite de sa droite lors des élections de décembre ? Entrer dans l'Histoire comme le chancelier de l'unité retrouvée, et, pour cela, utiliser tous les moyens pour conduire les autres à accélérer la cadence pour que tout soit joué avant le possible retour au pouvoir des sociaux-démocrates renforcés d'un succès en RDA ? Mais la dérobade dramatisée sur la frontière polonaise freine la marche plutôt qu'elle l'accélère, puisque les suspicions renaissantes risquent de créer une sorte de nouveau front commun des Quatre, devenus réticents pour abandonner les derniers morceaux de la souveraineté allemande prise conjointement en main en 1945.

Helmut Kohl court alors le risque, lui, d'apparaître aux historiens de l'avenir comme le chancelier qui, payant un prix politique énorme pour un point de droit au départ sans importance réelle, n'a pas su se comporter en homme d'Etat au moment décisif.

Batailles pour l'Europe

par Henri Froment-Meurice

QUE la construction européenne procède par sauts, l'expérience de quatre décennies nous l'a enseigné. Elle nous enseigne aussi que pour réussir le saut une forte mobilisation d'énergies est nécessaire, et que le pouvoir doit rassembler une coalition, fût-elle provisoire. Le dernier saut réussi fut l'Acte unique, négocié et signé par un gouvernement socialiste, ratifié sous un gouvernement de droite par une large majorité. M. Mitterrand *régnante*. Il faut dire que son apport institutionnel, pour significatif qu'il fût, n'allait guère au-delà de l'extension du vote à la majorité qualifiée.

Les prochaines batailles seront plus dures, les enjeux institutionnels pesant nettement plus lourd. L'une, programmée, sera provoquée par le traité sur l'union économique et monétaire (UEM). Ne nous leurrons pas : il n'y aura d'union que si chaque Etat accepte, d'une part, de transférer sa souveraineté sur sa monnaie à une institution européenne réellement indépendante et, d'autre part, de partager sa souveraineté en matière budgétaire avec ses partenaires. Jamais les Allemands n'accepteront de hasarder un système qui a assuré la force de leur monnaie si ce n'est pour l'échanger contre un autre qui leur donne les mêmes garanties.

Mais ces garanties qu'ils demandent sont tout autant dans notre intérêt que dans le leur. En outre, les assurer n'empêchera d'aucune manière d'instituer le contrôle « démocratique » que l'on est en droit de réclamer. Les dirigeants du système européen de banques centrales seront désignés pour une longue durée par des gouvernements démocratiques et rendront compte devant des instances démocratiques. Quant aux normes budgétaires, elles feront l'objet de décisions prises par le conseil des ministres de la Commission européenne (CE), tout comme bien d'autres depuis le traité de Rome. Autant dire que qui refusera ces garanties refusera l'union, et donc l'Europe.

L'autre bataille vient d'être programmée, à juste titre, par Jacques Delors, qui, dans son discours du 17 janvier à Strasbourg, a clairement dit ce qu'un responsable européen devait dire : l'UEM ne suffit pas pour permettre à la CE de jouer dans l'Europe et dans le monde le rôle qui doit être le sien, l'union politique est nécessaire et rapidement. Il faut en effet être clair : les trois instruments essentiels de la « souveraineté extérieure » des Etats, à savoir la monnaie, la politique étrangère, sous tous ses aspects diplomatiques ou commerciaux, la défense, doivent être gérés progressivement par des politiques communes. Pour la monnaie, l'UEM y pourvoira. Pour la politique étrangère, il faut passer sans tarder à l'action et, pour la défense, engager la réflexion.

L'affirmation du rôle extérieur de la CE passe par un renforcement de l'exécutif, et tel sera donc l'objectif du prochain débat. Jacques Delors offre l'alternative : Commission responsable ou réunion hebdomadaire d'un Conseil européen *bis* composé des adjoints directs des chefs de gouvernement. L'esprit communautaire souffle en direction de la Commission, mais l'on peut en débattre. Ce que l'on ne peut en tout cas plus faire, c'est de ne rien faire.

Des fantasmes récurrents

Voilà donc les deux batailles pour lesquelles le « parti européen » devra rassembler toutes les énergies disponibles dans les autres partis. Mais, comme rien n'avance dans la CE sans un profond accord franco-allemand, le parti européen devra s'engager dans la troisième bataille : celle dont la perte ne permettrait pas de gagner les autres, car son enjeu n'est autre que le maintien du capital de confiance accumulé au fil des ans entre Français et Allemands. Or ce capital est menacé, et par des Français, hélas ! Ceux qui depuis trois mois agitent le spectre de la « Grande Allemagne ». A croire que les Allemands de l'Est n'auraient pas le droit à la même liberté que les autres peuples de l'Est ou n'y auraient droit qu'à condition de ne pas rejoindre leurs frères de l'Ouest !

Le langage tenu à gauche par M. Chevènement, à droite par M. Pasqua, s'il n'était pas sévèrement contredit, ne pourrait qu'inciter les Allemands à penser que la France est de nouveau la proie de ses fantasmes récurrents de méfiance à leur égard, et qu'elle va s'en aller chercher des alliances de rechange. Le pire est que ce langage semble trahir comme une secrète satisfaction devant la possibilité que la « Grande Europe », celle de « l'Atlantique à l'Oural », ait enfin raison de la « Petite Europe frileuse des Douze » et de tous ses maudits projets d'intégration.

Trouvera-t-on à droite et à gauche assez d'hommes et de femmes lucides pour se rassembler dans le parti européen ? C'est l'espoir de cette année 1990.

► **Henri Froment-Meurice est ambassadeur de France.**

Liban

L'accord de Taëf, une occasion à saisir

par Boutros Dib

LE brusque et dramatique embrasement du « secteur chrétien » de Beyrouth a soulevé l'émotion et l'indignation. Toute une population s'est retrouvée terrée dans des abris de fortune, obligée de se contenter d'un quart de ration alimentaire, buvant l'eau au compte-gouttes, voyant les blessés s'éteindre faute de pouvoir être secourus.

Le recul nous manque pour juger. L'Histoire s'en chargera certainement un jour. Nous voudrions seulement nous arrêter un moment sur un acte qui a été présenté comme la cause fondamentale du conflit entre le général Aoun et la Forces libanaises : l'accord de Taëf.

Cet accord, intervenu sous les auspices du Comité tripartite (Algérie, Arabie saoudite, Maroc), constitué par la Ligue des Etats arabes aux fins de régler la « question du Liban », a été approuvé, en octobre 1989, dans la ville saoudienne de Taëf, par plus de 80 % des députés libanais. Il comprend un plan de retrait des forces étrangères et un projet de réforme des institutions libanaises. Des affirmations telles que « *le Liban est une patrie définitive* », qui figurent dans les accords, si elles ne constituent pas une innovation à proprement parler, sont particulièrement significatives dans la conjoncture présente.

Que reproche-t-on à l'accord de Taëf ?

Tout d'abord la diminution des pouvoirs du président de la République, au profit du chef du gouvernement et du président de la Chambre des députés. A titre d'exemple : la présence du président de la République, lequel demeure un maronite, n'est plus nécessaire pour la tenue d'un conseil des ministres où, du reste, il n'a plus voix délibérative, tandis que le chef du gouvernement – toujours sunnite – peut maintenant convoquer de sa propre autorité ledit conseil ; qu'il est, de plus, chargé de veiller à « *l'exécution de la politique générale.... de suivre les actes des institutions et administrations publiques, de coordonner.... de donner des directives générales, ...* », ce qui lui confère une grande emprise – qu'il n'avait pas – sur la marche des affaires de l'Etat. Or, en vertu d'un pacte arrêté en 1943, entre Libanais, et sous le signe de l'équilibre communautaire, la présidence de la République avait été dévolue aux chrétiens maronites, la présidence de la Chambre des députés aux musulmans chiites, et celle du gouvernement aux musulmans sunnites. Amputer la première pour ajouter aux deux autres, disent les adversaires de l'accord de Taëf, c'est détruire l'équilibre sur lequel reposait depuis un demi-siècle l'Etat libanais.

A quoi les artisans de l'accord répondent qu'il ne s'agit point de dépouiller la magistrature suprême, mais de formuler explicitement la coutume ayant force de loi selon laquelle les décisions importantes ont toujours été prises collégialement au sein du conseil des ministres, où chrétiens et mahométans sont à égalité.

C'est un fait que la collégialité était de pratique courante, car elle s'adapte mieux, comme système, à la « mosaïque » multiconfessionnelle libanaise. C'est pourquoi, bien avant Taëf, nous en avions préconisé l'institutionnalisation formelle, mais... au sommet de la hiérarchie, avec un collège présidentiel – un peu selon le modèle suisse – composé des représentants des grandes communautés, à égalité entre mahométans et chrétiens, se succédant, à tour de rôle, au fauteuil présidentiel et faisant tous constamment partie du gouvernement, sans détenir de portefeuille (genre ministre d'Etat à la française avec la réserve « sans portefeuille »).

« Toutes les familles religieuses »

Les avantages de cette formule sont multiples :

1) En associant les grandes communautés à la magistrature suprême sur un pied de réelle et complète égalité, on coupe court aux surenchères confessionnelles relatives au principe même de l'attribution de la présidence. Car on ne pourra jamais empêcher certaines catégories de clamer leur droit à la présidence et leur devoir, national ou religieux, de militer en vue d'y parvenir.

2) Une fois satisfaction générale obtenue au sommet, on n'aura plus à se préoccuper de la répartition confessionnelle des autres présidences. On réalise ainsi un pas considérable dans la voie de l'abolition du confessionnalisme politique.

3) La présence au gouvernement des membres du collège présidentiel est une précieuse garantie de continuité dans la politique générale de l'Etat.

Il a été aussi question à Taëf de la création d'un Sénat, que nous avions nous-mêmes préconisée, et l'on discutait déjà de la communauté spirituelle qui en prendrait la présidence. Ce Sénat serait créé le jour où le confessionnalisme aurait été aboli à la Chambre des députés : « *y seront représentées alors toutes les familles religieuses* ». Ce qui équivaut à supprimer le confessionnalisme politique d'une main pour le restaurer de l'autre ! La création d'un Sénat devrait être envisagée d'une manière moins hypothétique en vue d'assurer la complémentarité des deux Chambres.

Ainsi la Chambre des députés sera entièrement renouvelable tous les quatre ans, à la proportionnelle, et sur la base d'une circonscription élargie, le *mouhafazat* (préfecture). On en attend un brassage des divers groupes sociaux et une ouverture à des courants qui seront moins tentés de s'exprimer dans la rue.

Le Sénat sera élu pour six ans et renouvelable par tiers tous les deux ans, sur la base d'une circonscription restreinte, dessinée par des siècles d'histoire, le *caza* (sous-préfecture), à raison de deux sénateurs par *caza* quel qu'en soit le chiffre de population.

Le texte de Taëf constitue un instrument de travail destiné à permettre l'élaboration d'une loi. Il est donc toujours temps d'y apporter les modifications adéquates. Est-il nécessaire de rappeler l'unanimité arabe qui s'est exprimée à Taëf et le large appui international dont l'accord bénéficie ? Il serait malheureux de laisser échapper une telle occasion en érigeant, d'un côté ou de l'autre, le refus en système politique.

► **Boutros Dib a été notamment secrétaire général de la présidence de la République libanaise, recteur de l'Université et ambassadeur à Paris.**

AU COURRIER DU Monde

N'oublions pas les Chinois

A l'heure où nous nous réjouissons de la faillite du communisme « pur » en Europe de l'Est, et de la probable réunification allemande dans les prochaines années, je m'étonne du silence des pays occidentaux face à la « reprise en main », à la rééducation doctrinale de la population chinoise par le gouvernement de Pékin. En effet, après quelques petites remontrances, il n'y eut plus de réactions de la part de l'Europe ou des Etats-Unis (...)

Quand une minorité au pouvoir impose ses opinions et ses décisions à une majorité dont certains droits fondamentaux sont bafoués, nous avons le devoir moral de dénoncer les agissements de cette minorité. Des millions de Chinois nous ont montré au printemps dernier qu'ils ne voulaient plus de ce régime militaire fondé sur la peur qu'en ont les gens. N'avons-nous pas entendu les cris qui s'élevaient de la place Tiananmen : « Vive la démocratie, vive la liberté. »

Si les Chinois réclament la démocratie et la liberté, alors, nous qui en sommes pourvus, montrons-nous dignes de ces valeurs que nous avons adoptées il y a deux cents ans maintenant. Montrons-leur, à ces étudiants de Tiananmen de mai 1989, que nous ne les avons pas oubliés, que nous les soutenons dans leur lutte.

J.-L. LOMBARD
Saint-Etienne

La retraite des smicards

Je suis smicard à la retraite : cette retraite a été augmentée de 2,15 % comme promis par Monsieur le ministre des finances. L'inflation à été pour 1989 de 3,60 %, chiffre de l'INSEE.

Quelle surprise désagréable, notre pouvoir d'achat vient d'être diminué de 1,45 %. C'est à peine croyable : les plus démunis sacrifiés ! A mon avis, l'augmentation des retraites au pourcentage est une injustice. Elle appauvrit les petites retraites au profit des autres. Le calcul est simple à faire. Le mode de calcul au pourcentage est à supprimer, pour le remplacer par une prime unique mensuelle, du bas au haut de l'échelle des retraités.

La raison en est simple : quand le coût de la vie augmente, c'est exactement pareil pour tout le monde. A quand le réajustement du manque à gagner ?

GERAFD BOUCHERIT
Périgueux

TRAIT LIBRE

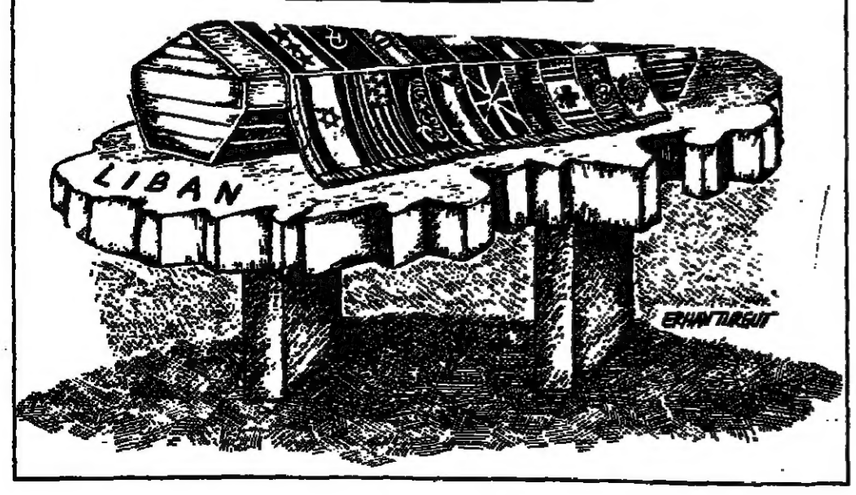

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Administrateur général : Bernard Wouts
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR
ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

THE UNIVERSITY OF JORDAN LIBRARY SERIALS NO. 74372 CLASS DATE 19 MAY 1990

NICARAGUA : malgré la victoire électorale de l'opposition

Les sandinistes veulent garder le contrôle de l'armée

Messages de soutien et réactions continuent d'affluer après la confirmation de l'élection de Mme Violeta Chamorro. Le président François Mitterrand a « formulé des vœux pour le succès » de la mission de la future présidente du Nicaragua et a adressé un message félicitant M. Daniel Ortega pour avoir engagé son pays « sur le chemin de la démocratie ». « Je tiens à rendre hommage à l'action personnelle que vous avez menée pendant dix ans, dans des conditions difficiles », écrit notamment le chef de l'Etat français. Les ministres des affaires étrangères de la CEE, en se réjouissant de la tenue d'élections « libres et équitables » ont « chaleureusement » félicité Mme Chamorro. Le secrétaire général du PCF, M. Georges Marchais, estime pour sa part, dans une lettre au président Ortega, que « l'annonce des résultats électoraux a été douloureusement ressentie par les communistes » et exprime « la solidarité active » de son parti avec le Front sandiniste de libération nationale, en dénonçant les « énormes pressions » exercées par les Etats-Unis.

A Cuba, l'organe officiel Granma écrit que la défaite du sandinisme constitue « un grand revers mais pas une faillite politique » pour une révolution qui entre dans une « nouvelle phase de sa lutte ». Pour le responsable du département Amérique latine au ministère soviétique des affaires étrangères, M. Iouri Pavlov, cette élection marque « une étape majeure sur la voie d'un règlement pacifique en Amérique centrale ».

L'URSS s'est aussi déclarée prête à poursuivre son aide économique, en envisageant même une coopération militaire en fonction « des négociations futures avec le nouveau gouvernement », a indiqué le porte-parole des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov.

MANAGUA

de notre correspondant en Amérique centrale

Moins de quarante-huit heures après sa défaite aux élections générales, le Front sandiniste de libération nationale (FSLN) a entamé mardi 27 février des négociations avec l'Union nationale d'opposition (UNO) pour mettre au point une « *transition pacifique et ordonnée* ». Devant plusieurs milliers de militants sandinistes, le président Daniel Ortega a expliqué que « *le changement de gouvernement ne remettait absolument pas en cause la survie de la révolution* ».

Comme le craignait l'opposition, les sandinistes confirment ainsi qu'ils sont disposés à « *remettre le gouvernement mais pas le pouvoir* ». Ils veulent en effet maintenir leur contrôle sur l'armée – la plus puissante d'Amérique centrale – et le ministère de l'intérieur, pour « *garantir l'irréversibilité des conquêtes fondamentales de la révolution, en particulier la nationalisation de la banque, du commerce extérieur et des ressources naturelles* ». Ils exigent également le maintien de la réforme agraire et des avantages sociaux, ainsi que « *l'inamovibilité des employés du secteur public* ».

« *C'est un véritable chantage politique pour intimider les dirigeants de l'UNO, et nous imposer un gouvernement de coalition* », affirme un représentant de l'opposition. Il semble pourtant que certains secteurs de l'UNO et non des moindres, estimant qu'il n'est « *pas possible de gouverner sans les sandinistes* », seraient disposés à céder partiellement aux exigences du FSLN, tout au moins sur la question de l'armée.

Minorité de blocage

Les plus proches collaborateurs de la nouvelle présidente de la République, Mme Violeta Chamorro, qui prendra ses fonctions le 25 avril, se sont déjà réunis à deux reprises avec l'actuel ministre de la défense, le général Humberto Ortega. L'ancien président américain, M. Jimmy Carter, ainsi que les dirigeants des missions d'observation électorale des Nations unies et de l'Organisation des Etats américains, assistent aux négociations.

Après les discours conciliants de la veille et sa visite impromptue chez Mme Chamorro, qu'il est allé féliciter de sa victoire, le président Ortega a adopté un ton plus dur. Tout indique qu'il l'a fait pour rassurer les militants du parti, désemparés par leur défaite électorale et tentés de recourir à la violence pour remettre en question la validité du scrutin.

Le risque d'incidents graves dans la rue et les mouvements d'insubordination signalés lundi dans certaines casernes ont convaincu M. Ortega qu'il devait s'adresser à ses partisans pour leur expliquer que la défaite du front sandiniste était en fait une « *victoire de la démocratie* ».

« *Sans le FSLN, le peuple nicaraguayen n'aurait jamais osé imaginer des élections libres justes et honnêtes comme celles que nous venons d'organiser* », a-t-il déclaré devant une foule surexcitée, qui ne cessait de l'interrompre par les consignes traditionnelles du mouvement sandiniste : « *Vive le pouvoir populaire* », « *La lutte continue* », et surtout « *Nous ne remettrons pas nos armes* ».

Un peu plus tôt, M. Ortega avait consulté à huis clos plusieurs centaines de cadres, civils et militaires, du FSLN, pour mettre au point la stratégie du parti. L'atmosphère était lourde au début de la réunion, mais, très vite, les participants ont retrouvé le sourire en apprenant que le FSLN disposait d'une minorité de blocage à l'Assemblée nationale.

Avec 38 députés sur 90 et 52 pour l'UNO (coalition de quatorze partis, des conservateurs jusqu'aux communistes), le FSLN peut en effet empêcher toute réforme constitutionnelle qui chercherait à remettre en question les « *conquêtes de la révolution* ».

BERTRAND DE LA GRANGE.

□ ERRATUM. – Dans *le Monde* du 28 février, une malencontreuse coquille s'est glissée dans la déclaration du président Ortega adressée à la jeunesse sandiniste. Il fallait lire : « *Nous devons désormais travailler dans l'opposition pour reconquérir le pouvoir aux élections de 1996* » et non 1986.

CHILI : le prochain départ du général Pinochet

Avec armes... et bagages

SANTIAGO-DU-CHILI

de notre correspondant

Quels modèles d'automobiles le futur président de la République aimerait-il voir *affectés au palais de la* Moneda ? Fidèle à la tradition d'austérité républicaine, M. Patricio Aylwin répondit à l'officier de police qui s'enquérait de ses goûts qu'il ne désirait pas renouveler le parc actuel. « *Vous devrez pourtant le faire* », lui fit savoir, quelque peu gêné, son interlocuteur. « *Le général Pinochet emporte avec lui toutes les voitures. Elles sont devenues, par décret, propriété de l'armée...* »

L'anecdote a vite fait le tour de Santiago. Elle n'est jamais qu'une plaisante caricature des conditions dans lesquelles l'actuel chef de l'Etat entend céder le pouvoir au président élu, le 11 mars prochain. Le général s'en va, avec armes et bagages, mais aussi véhicules, terrains, immeubles, opportunément transférés du domaine public aux forces armées.

Il en est ainsi de « la maison de la colline Lo Curro », pelais-bunker au luxe ostentatoire, construit au début des années 80 dans le quartier le plus huppé de la capitale pour servir de résidence au président de la République. Lorsque son coût approximatif de 15 millions de dollars fut connu des Chiliens, alors en proie à la plus grave crise sociale de leur histoire, le tollé fut tel que le général Pinochet jugea plus sage de ne pas occuper son Versailles retranché.

Or, « l'éléphant blanc » a enfin trouvé se destination : il est devenu, par décret, le siège du club social des officiers de l'armée de terre. Pourquoi n'en avoir pas laissé l'usage au président de la République, son destinataire originel ? « *Parce que le site est trop exposé à une éventuelle attaque terroriste* », affirme sans rire le ministre de la défense.

Autonomie financière des forces armées

Avant de passer la main, le général Pinochet aura donc considérablement agrandi le domaine militaire, au propre comme au figuré. M. Aylwin dénonça lors de la campagne électorale le maintien de « *la tutelle militaire sur les institutions* ».

Les forces armées jouiront, par ailleurs, d'une complète autonomie financière, un décret-loi les autorisant à effectuer toute opération commerciale ou financière à leur convenance, sans en référer à la direction du budget. Dans ce contexte, quel sera le rôle du futur ministre démocrate-chrétien de la défense ? Il ne saurait être, au dire du général Pinochet, qu'un « administrateur », sans que l'on sache au juste de quoi.

Pas question, en tout cas, pour le commandant en chef de l'armée de traiter la moindre affaire d'importance avec lui. Seul le président de la République sera un interlocuteur valable pour le « capitan-general » Pinochet qui restera à la tête de l'armée après la passation du pouvoir.

GILLES BAUDIN

Washington propose à Managua de l'aider à reconstruire son économie

Les Etats-Unis ont appelé, mardi 27 février, à un effort international d'aide au Nicaragua et se sont engagés à lever rapidement les sanctions et le blocus économiques ; ces mesures avaient été prises par l'administration Reagan, le 1er mai 1985, à l'encontre d'un pays qu'elle considérait comme un « *foyer de subversion* » dans la région.

« *Nous avons l'intention de lever les sanctions économiques bientôt, mais je ne peux vous donner de date précise* », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Fitzwater qui a indiqué à ce propos que les Etats-Unis cherchaient à « *coordonner leurs efforts avec l'assistance des autres pays et l'aide multilatérale* ».

M. Bush s'est déjà entretenu de cet aspect avec le président Mitterrand et le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, et il devait en parler à la fin de la semaine avec le premier ministre japonais, M. Toshiki Kaifu. Quant au montant de l'aide que pourrait apporter les Etats-Unis, aucun chiffre n'a été avancé et il est probable que l'administration Bush, qui doit déjà faire face à une forte demande en Europe de l'Est, attendra la prise de fonctions de Mme Chamorro, le 25 avril prochain, pour étudier ses priorités devant le Congrès.

M. Fitzwater devait également renouveler un appel au cessez-le-feu entre sandinistes et rebelles de la Contra, pour que puisse être envisagée la « *démobilisation* » de celle-ci. « *Nous ne sommes pas ici pour dicter des calendriers*, a-t-il ajouté, *nous tenons simplement à souligner que nous croyons qu'il n'y a plus de raisons pour un conflit armé* ». A cet égard, l'ambassadeur des Etats-Unis au Honduras, M. Christ Arcos, a été chargé de convaincre les contras basés dans ce pays de rester calmes en attendant le changement de gouvernement à Managua.

L'administration américaine semble en effet redouter que certains des rebelles ne profitent de la situation pour tenter de régler quelques comptes avec les sandinistes. Plusieurs responsables ont déjà affirmé qu'ils ne déposeraient pas les armes avant que leurs revendications soient satisfaites, entre autres la réduction des effectifs de l'armée nicaraguayenne et le démantèlement des services de sécurité sandinistes.

Le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, M. Bernard Aronson, devait également déclarer mardi soir que les rebelles auraient à présent à négocier avec Mme Chamorro « *le retour de la résistance à ses foyers dans la liberté et avec des droits politiques* ». – *(AFP, Reuter.)*

COLOMBIE

Assassinats politiques en série

Deux journalistes, un maire et quatre soldats ont été victimes d'assassinats politiques en Colombie depuis le dimanche 25 février. Silvia Margarita Duzan, journaliste colombienne qui travaillait pour la télévision britannique, a été tuée, lundi soir à Cimitarra, dans un restaurant où elle se trouvait avec trois dirigeants paysans. Elle était la sœur et l'épouse de chroniqueurs du journal *El Espectador*, connu pour ses campagnes contre le trafic de drogue. Un autre journaliste travaillant pour la radio figurait parmi six personnes massacrées, dimanche, pendant un mariage à Las Cordobas.

Le maire de la ville d'Apartado, bastion de l'Union patriotique (UP, gauche), Diana Cardona Saldarriaga, a été enlevée et tuée, lundi, non loin de Medellin où elle était venue rendre visite à ses parents. Enfin à El Carmen, à quelque 300 km à l'ouest de Bogota, un lieutenant, un caporal et deux soldats ont trouvé la mort, mardi, dans une embuscade de l'Armée de libération nationale (ELN, gauche), a annoncé le ministère de la défense.

Le représentant du gouvernement colombien, M. Carlos Lemos, a d'autre part rejeté lundi l'offre des « *extradables* » (les trafiquants de drogue susceptibles d'être extradés vers les Etats-Unis) d'éliminer en grande partie le trafic de cocaïne de la Colombie si le gouvernement les admettait dans une commission de dialogue. M. Lemos a simplement répondu qu'ils « *pouvaient se rendre* », mais que cela se ferait sans compromis. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Dans les territoires occupés

Les collèges sont autorisés à rouvrir mais les universités resteront fermées

Les autorités militaires israéliennes ont autorisé la réouverture des collèges d'enseignement supérieur (deux années d'étude) dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. En revanche, les universités resteront fermées. Sur les vingt-trois collèges qui fonctionnaient en Cisjordanie avant l'Intifada, seize pourront progressivement recommencer à dispenser un enseignement aux quelque cinq mille élèves qui les fréquentaient.

JERUSALEM

de notre correspondant

S'agit-il d'un geste de bonne volonté de la part des autorités israéliennes ? La décision, en effet, a pu être interprétée comme un acte politique destiné à créer un climat plus favorable alors que l'on reparle d'une rencontre entre délégations israélienne et palestinienne au Caire pour préparer les élections en Cisjordanie et à Gaza.

L'approche de cette échéance suscite également une intense activité politique. Les rumeurs les plus incontrôlables circulent au sujet des noms des personnalités qui pourraient faire partie de la délégation palestinienne. Le cabinet israélien finira-t-il par prendre une décision positive, ce qui permettra effectivement la mise sur pied d'une telle délégation?

Dans ce contexte, le « *geste de bonne volonté* » à l'égard des établissements d'enseignement supérieur en Cisjordanie paraît bien timide. « *Notre attente a été déçue*, déclare M. Gaby Bramki, le président de l'université de Bir Zeit (près de Ramallah).

Il existe sept universités en Cisjordanie qui sont fermées, quasiment depuis le début de l'Intifada, il y a plus de deux ans. Une partie des dix-huit mille étudiants peuvent cependant, depuis quelques mois, suivre des cours, non pas dans les campus, mais dans des appartements, avec la bénédiction discrète des autorités israéliennes. Cette situation, dénoncée récemment par le Parlement européen à Strasbourg, va donc encore se prolonger pendant au moins trois mois. Février a été un des mois les moins meurtriers dans les territoires occupés depuis le début de l'Intifada.

Le bilan, établi par l'organisation des droits de l'homme Betselem, est de dix Palestiniens tués par balles. A cela, il faut ajouter les nombreuses victimes de règlements de comptes interpalestiniens.

Cependant, ce « calme relatif » n'empêche pas l'irruption soudaine de violents incidents, comme ceux qui se sont déroulés lundi à Rafah, dans la bande de Gaza. Pour disperser les manifestants qui lançaient des pierres dans les ruelles des camps de réfugiés de Rafah, l'armée israélienne a dû envoyer de nombreux renforts et a recouru aux grands moyens, notamment aux hélicoptères qui ont déversé des gaz lacrymogènes. Le bilan des affrontements s'établit à des dizaines de blessés. Plus de quatre-vingt-dix, affirme-t-on de source palestinienne ; côté israélien, on parle de vingt-neuf blessés. – *(Intérim.)*

IRAN

Un rapport de l'ONU indulgent sur les droits de l'homme

Le représentant spécial sur l'Iran de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, M. Reynaldo Galindo Pohl, a remis, lundi 26 février, à Genève un rapport nuancé qui, rédigé après une visite de quelques jours en Iran, s'abstient de toute condamnation explicite des pratiques du régime de Téhéran dans le domaine des droits de l'homme.

A propos de l'affirmation selon laquelle des prisonniers politiques ont été exécutés sous le prétexte de trafic de drogue, M. Pohl considère qu' « *à la lumière de sa conviction et en toute honnêteté, et à moins que des preuves spécifiques ne lui soient soumises, cette affirmation fait intervenir des éléments de spéculation* ». Par conséquent, il « *l'exclut* ».

Le 8 mars 1989, la Commission des droits de l'homme avait sévèrement condamné l'Iran pour « *graves violations des droits de l'homme* », citant des « *exécutions sommaires* », une pratique de la torture et des « *traitements cruels, inhumains ou dégradants* ».

Le question des exécutions

M. Pohl souligne qu'il a, à maintes reprises soulevé la question des exécutions. Bien que les exécutions publiques aient cessé depuis cinq mois, écrit-il, « *de nombreuses personnes, probablement plusieurs centaines, attendent encore d'être exécutées* ». Il ajoute que des témoignages recueillis à la prison d'Evin en présence de fonctionnaires pénitentiaires ont à nouveau fait état de mauvais traitements et de tortures.

M. Pohl indique avoir souligné auprès des autorités iraniennes que « *des réponses détaillées à ces affirmations et à d'autres sont nécessaires en tant qu'élément du processus d'étude de la situation des droits de l'homme* ». Il fait état de la « *réceptivité* » des autorités face aux critiques formulées au sujet notamment des exécutions massives de trafiquants de drogue, réceptivité qui prouve selon lui que « *d'autres suggestions et critiques pourraient bien être prises en compte* ». (*AFP.*)

A TRAVERS LE MONDE

BULGARIE

Nouvelle manifestation contre le PC à Sofia

Quelque dix mille sympathisants de l'opposition ont poursuivi, mardi 27 février à Sofia, la série de « veillées » entamée au début de la semaine pour protester contre la politique du Parti communiste et *contre « la lenteur des réformes démocratiques »*. Le conseil municipal de Sofia, qui s'était opposé à la prolongation de ces manifestations quotidiennes, a finalement donné son autorisation.

Par ailleurs, la Bulgarie ne célébrera plus le 9 septembre, jour de l'établissement du pouvoir du Front de la patrie, dominé par les communistes, après l'entrée des troupes soviétiques, comme sa fête nationale, a annoncé l'agence bulgare BTA. Celle-ci sera désormais célébrée le 3 mars, jour de la libération de près de cinq siècles de domination ottomane, selon un décret du président du Conseil d'Etat, M. Petar Mladenov, qui déclare « *exprimer la volonté du peuple* ». – *(AFP.)*

INDE

Violences électorales dans le Nord : soixante morts

Au moins soixante personnes ont été tuées mardi dans l'Etat de Bihar, dans le nord de l'Inde, au cours des violences qui ont marqué les élections à l'Assemblée régionale, rapporte mercredi 28 février l'agence indienne UNI.

La plupart des victimes ont trouvé la mort dans des affrontements entre partisans de candidats rivaux, dans un Etat traditionnellement secoué par la violence politique. Trois personnes ont été tuées par des policiers qui ont ouvert le feu sur des gens qui tentaient de bourrer une urne. Environ cent cinquante autres ont été blessées dans les incidents. A Patna, capitale du Bihar, trente-sept personnes ont péri dans des heurts, des attentats à la bombe ou lors de l'intervention de la police. Plus de deux mille cinq cents arrestations ont eu lieu.

Les élections dans le Bihar et dans sept autres Etats indiens sont capitales pour la survie politique de l'ancien premier ministre Rajiv Gandhi. Son mouvement, le Parti du Congrès, détient la majorité dans ces huit Etats, mais, selon les sondages, il n'est pas impossible qu'il la perde à l'issue du scrutin. La consultation sera également un test pour le gouvernement du nouveau premier ministre, M. Vishwanath Pratap Singh, qui a succédé à Rajiv Gandhi à l'issue des élections de novembre dernier. – *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

La réunification des deux Allemagnes et la question des frontières

M. Genscher va s'entretenir avec M. Kohl de la procédure proposée par le gouvernement polonais

Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher a exprimé mardi 27 février à Bonn sa compréhension envers les propositions faites la semaine dernière par le premier ministre polonais, M. Mazowiecki, pour un règlement de la question de la frontière germano-polonaise.

M. Mazowiecki avait demandé qu'un traité soit élaboré par les deux Allemagnes et la Pologne après les élections en RDA, et paraphé par les trois gouvernements, la signature et la ratification définitives intervenant après l'unification des deux Allemagnes. Un porte-parole de la chancellerie de Bonn avait rejeté cette proposition.

M. Genscher l'a qualifiée mardi d' *« intéressante et à prendre au sérieux »*. Il a déclaré qu'elle était actuellement à l'étude dans son ministère et qu'il en parlerait prochainement avec le chancelier Kohl. Une autre possibilité, a ajouté M. Genscher, serait que les deux Parlements, après le 18 mars, fassent une déclaration commune dans laquelle ils affirmeraient n'avoir aucune revendication territoriale.

Cette idée, évoquée pour la première fois en décembre dernier par Mme Rita Süssmuth (CDU), la présidente du Bundestag a été approuvée mardi par la chancellerie. Le ministre d'État à la chancellerie, M. Rudolf Seiters, a ainsi déclaré : *« Si cela peut être utile d'assurer une nouvelle fois que le droit du peuple polonais à vivre dans des frontières sûres ne sera remis en question ni maintenant, ni à l'avenir par des revendications territoriales des Allemands, nous pouvons le faire après le 18 mars par des déclarations formulées dans les mêmes termes par les deux Parlements allemands. »*

M. Seiters, de même que certains dirigeants de la CSU, rappelant que le Bundestag avait déjà fait le 9 novembre une telle déclaration solennelle, ont reproché aux médias d'entretenir sur cette question des frontières un débat *« artificiel »*.

Dans l'esprit de M. Genscher, cette déclaration des deux Parlements devrait s'en tenir à la question du tracé de la frontière et ne pas aborder celle des réparations. Elle devrait comporter aussi la renonciation aux armes atomiques, chimiques et biologiques et l'affirmation du caractère purement défensif de tout dispositif militaire allemand.

Pour ce qui est d'un traité avec la Pologne, seules les discussions entre le gouvernement de Bonn, celui qui sortira des urnes en mars en RDA et celui de Varsovie pourront en définir le contenu, a précisé le ministre ouest-allemand, en rappelant que le traité il y a trente ans entre la RDA et la Pologne excluait que cette dernière demande des réparations.

M. Genscher a enfin souligné que la question des frontières n'était pas une question partisane mais *« de dimension nationale et européenne »*, et que cela impliquait de la part des Allemands une totale clarté quant à *« ce qui doit être réunifié et ce qui ne doit pas l'être »*.

M. Genscher s'est rendu mardi à La Haye où il s'est longuement entretenu avec son homologue néerlandais, M. Van den Broek. Les Pays-Bas avaient exprimé la semaine dernière leurs inquiétudes quant au processus de la réunification allemande et avaient demandé à être consultés sur tous les aspects extérieurs de ce processus. – *(AFP.)*

La conférence d'Ottawa

La première session des négociations « ciel ouvert » s'est achevée sur un constat de désaccord avec l'URSS

Un accord sur l'ouverture des espaces aériens entre l'Est et l'Ouest pourra-t-il vraiment être signé, comme prévu, en mai prochain à Budapest ? Les ministres des affaires étrangères des seize pays de l'OTAN et des sept pays du pacte de Varsovie avaient certes tous proclamé haut et fort leur volonté d'aboutir rapidement, lorsqu'ils avaient ouvert, les 12 et 13 février dernier à Ottawa, les négociations sur un régime de « ciel ouvert », permettant aux pays d'une alliance de survoler les territoires de l'autre à des fins de renseignement et de vérification des accords de désarmement.

MONTRÉAL

de notre correspondante

Les travaux menés au niveau des experts n'ont pas été à la mesure du bel enthousiasme apparu lors de l'ouverture de la conférence : le premier volet des discussions s'est clos, mardi 28 février, sur un *« constat de désaccord »*. Le principe de ce régime n'est pas remis en cause mais les modalités de sa mise en œuvre donnent lieu à de nombreuses et profondes divergences.

Côté occidental, Américains et Français notamment ont dénoncé le *« manque de sérieux »* de certaines propositions soviétiques, présentées quatre jours seulement avant la fin des pourparlers. L'Union soviétique a ainsi défendu l'idée que les vols d'observation devraient être effectués avec un appareil du pays survolé, qui pourrait aussi imposer une partie de l'équipage.

Cette suggestion est qualifiée d'*« insensée »* par la délégation française, qui tient, comme les autres pays de l'OTAN, à ce que tout pays d'une alliance puisse utiliser ses propres appareils pour survoler un pays de l'autre alliance, quitte à mettre, entre alliés, des ressources en commun si nécessaire.

Photographier à travers les nuages

L'URSS a par ailleurs tenté d'obtenir que certaines zones soient interdites de survol, en fonction de considérations liées à *« l'intérêt national »* de chaque pays, notion beaucoup trop vague et aléatoire aux yeux des Occidentaux. Ces derniers ne veulent envisager de restrictions que pour des raisons de sécurité, au-dessus des sites nucléaires par exemple.

Le concept *« ciel ouvert »* s'est encore un peu plus rétréci lorsque l'Union soviétique a proposé d'exclure, à bord des appareils en mission, tout matériel d'observation qui permettrait de photographier à travers les nuages ou de nuit, soit très précisément les conditions dans lesquelles les satellites-espions des grandes puissances sont inefficaces.

Sans minimiser ces litiges, le chef de la délégation soviétique, M. Viktor Karpov, a de son côté estimé que le différend le plus crucial portait sur l'utilisation des informations collectées. Son pays souhaite vivement un total partage des renseignements obtenus, alors que l'OTAN n'entrevoit qu'un échange au sein de chaque alliance, selon le bon vouloir de chacun de ses membres. *« Si un pays profite de l'ouverture des espaces aériens pour collecter des informations qu'il ne partage avec personne, où est le climat de confiance que ces négociations se proposaient justement d'établir ? »*, s'est demandé M. Karpov.

Sur ce dernier point au moins, le Canada et la France en particulier verraient d'un bon oeil une solution de compromis, qui permettrait à un pays d'obtenir au moins les données recueillies lors du survol de son territoire par un autre pays.

Tout le monde s'accorde à penser qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir à Budapest, où les experts se retrouveront le 23 avril prochain, avant d'entrevoir un accord, lequel ne pourra voir le jour que moyennant des négociations au niveau politique.

Le premier volet des négociations *« ciel ouvert »* aura au moins permis de constater que l'ère des discussions de bloc à bloc entre l'Est et l'Ouest est bel et bien en voie de s'achever : l'URSS a le plus souvent parlé pour son propre compte et des pays comme la Hongrie et la Tchécoslovaquie se sont à plusieurs reprises démarqués des positions de leur ancien « grand frère », en évitant toutefois d'étaler trop ouvertement leur nouvelle dissidence.

MARTINE JACOT

Le siège du Parlement européen

Strasbourg veut construire un nouvel hémicycle

STRASBOURG

de notre correspondant

Strasbourg s'organise pour conserver le Parlement européen. Inquiets, suite à la publication d'un rapport du secrétaire général de l'assemblée préconisant la location de l'Espace européen en construction à Bruxelles, les élus alsaciens font front commun pour contrecarrer ce projet.

Le maire de Strasbourg, Mme Catherine Trautmann (PS), a réuni la commission tripartite qui regroupe la ville, la région Alsace et le département du Bas-Rhin, ainsi que les parlementaires – nationaux et européens – alsaciens. Cette commission a décidé de tout faire pour impliquer le gouvernement et l'ensemble des élus français dans la « bataille du siège ».

Une délégation composée de Mme Trautmann, du président du conseil régional, M. Marcel Rudloff (UDF-CDS) et du président du conseil général du Bas-Rhin, M. Daniel Hoeffel (UDF) va demander à rencontrer MM. François Mitterrand et Michel Rocard. De leur côté, les parlementaires alsaciens vont proposer à l'Assemblée nationale et au Sénat de tenir simultanément des séances extraordinaires consacrées aux institutions européennes et à leurs lieux de travail.

« Le niveau de compétence est celui de l'Etat, qui doit mener la bataille diplomatique », juge Mme Trautmann. Mais Strasbourg ne baisse pas les bras : dans les huit jours, un projet immobilier devrait sortir des cartons municipaux. Il comprendrait un hémicycle de sept cents places environ, spécifiquement réservé aux députés européens, actuellement au nombre de cinq cent dix-huit. Pour l'instant, le Parlement, qui ne dispose que d'immeubles de bureaux à Strasbourg, loue l'hémicycle du Conseil de l'Europe une semaine par mois.

Strasbourg dispose d'un terrain non loin de l'actuel quartier européen et s'engage à y construire très vite – *« en deux ou trois ans »*. Aucun coût n'a été annoncé, mais les élus alsaciens attendent l'engagement de l'Etat avant de faire leurs additions.

Le rapport sur « le renforcement du rôle européen » demandé à M. Claude Villain par le premier ministre l'année dernière écartait l'hypothèse d'un nouvel hémicycle ; était-il dans l'erreur ? *« Il photographiait une situation à un moment donné,* explique Mme Trautmann, *il ne pouvait prévoir les évolutions politiques à venir. »*

Au-delà des murs du Parlement, Strasbourg va s'appuyer sur le rapport Villain pour évoquer tous les dossiers liés à son rôle international : la liaison TGV-Est, sur laquelle M. Philippe Essig, ancien président de la SNCF, doit rendre un rapport dans les jours qui viennent au ministre des transports ; les liaisons aériennes au déficit desquelles participent simultanément l'Etat et les collectivités locales.

« Nous sommes déterminés, affirme le maire de Strasbourg, *Bruxelles a joué à cache-cache en construisant un hémicyle sans le nommer, sans que le Parlement passe véritablement commande et sans en informer complètement les parlementaires : cette politique du fait accompli doit être contrée à tous les niveaux. »*

JACQUES FORTIER

CHINE

Convocation de l'ambassadeur de France et expulsion de deux Françaises

La Chine a convoqué mardi 27 février l'ambassadeur de France à Pékin, M. Charles Malo, sur un sujet non bilatéral, portant sur les accusations dans le domaine des droits de l'homme dont Pékin est actuellement la cible, notamment à Genève, indiquait mardi l'AFP, citant des sources informées à Paris (*nos dernières éditions du 28 février*).

Selon ces sources, le motif de la convocation n'a rien à voir avec le lancement prochain, à La Rochelle, par la Fédération pour la démocratie en Chine (FDC, mouvement issu du printemps de Pékin), d'un navire-radio destiné à émettre en direction du continent chinois depuis la mer de Chine.

La Chine a fait l'objet de vives critiques à Genève devant la commission des droits de l'homme de l'ONU, qui siège en ce moment. La délégation chinoise a tenté, la semaine dernière, d'empêcher l'opposant Wuer Kaixi de s'adresser à cette assemblée. On précise, de sources informées, que la Chine a fait connaître sa désapprobation à la France, tout comme elle l'a fait notamment pour les Etats-Unis, ou doit le faire pour d'autres pays. Cela n'a rien à voir, ajoute-t-on, avec les autres protestations chinoises portant sur des questions bilatérales.

D'autre part, les autorités chinoises ont ordonné l'expulsion de deux journalistes françaises (Danielle Loustallot et Fabienne Goldberg), interpellées en fin de semaine dernière alors qu'elles enquêtaient pour le magazine d'Antenne 2 « Résistances » dans la province du Xinjiang, où Pékin redoute la contagion des troubles ethniques d'Asie centrale soviétique.

Selon notre correspondant dans la capitale chinoise, la presse officielle a précisé que les deux Françaises avaient violé les règlements régissant le travail des journalistes en Chine.

□ **Rectificatif.** – Dans l'article publié dans *Le Monde* du 27 février et consacré à la visite du chancelier Kohl à Camp David, une déclaration de ce dernier a été attribuée par erreur au président Bush. Il fallait lire : *« M. Bush a donné satisfaction au chancelier en indiquant clairement qu'on en resterait au schéma 2 + 4, et non 2 + 5, qui permettrait une participation de la Pologne ». « Je suis conscient du fait que les Polonais portent un intérêt particulier à la question »*, a ajouté pour sa part M. Kohl (bien Kohl) (...) *« Je suis certain qu'au cours du processus nous trouverons le moyen d'adopter des solutions satisfaisantes pour tout le monde. »*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
DES LIVRES

Le renforcement des relations CEE-Etats-Unis

Le président George Bush propose des rencontres à haut niveau tous les six mois

Le président George Bush et le premier ministre d'Irlande, président en exercice de la CEE, M. Charles Haughey, en visite à Washington, ont proposé mardi 27 février un renforcement des relations entre les Etats-Unis et la CEE.

Des rencontres entre les ministres des affaires étrangères de la CEE et le secrétaire d'Etat américain, devraient ainsi être organisées deux fois par an, de même que tous les six mois une rencontre du président en exercice de la Communauté avec le président des Etats-Unis.

« Le premier ministre et moi-même avons eu une discussion productive, à un moment où la coopération transatlantique n'a jamais été aussi importante », a indiqué le président Bush. Les Etats-Unis, a-t-il souligné, *« entendent rester une puissance européenne »*.

Il a souhaité le renforcement de la CSCE (conférence sur la sécurité et la coopération en Europe), tout en insistant sur *« le rôle vital »* de la CEE dans la construction de la nouvelle Europe. *« Une Europe plus unie, capable de tenir la place qu'elle mérite dans les affaires mondiales, est un bienfait pour les Etats-Unis »*, a encore déclaré M. George Bush. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

Fin de la visite de M. Havel à Moscou

Un ancien dissident rencontre d'anciens dissidents...

Le président de la Tchécoslovaquie, M. Vaclav Havel, a rencontré mardi 27 février à Moscou un groupe d'anciens dissidents soviétiques. Il les a invités à venir à Prague, le 21 août prochain, pour « commémorer » l'écrasement du *« printemps de Prague »*.

M. Havel a invité *« à titre personnel »* Mme Larissa Bogoraz (veuve de l'écrivain Anatoli Martchenko, mort en 1986 après une grève de la faim) et M. Konstantin Babitski, deux des sept personnes, vivant encore en URSS, qui avaient manifesté sur la place Rouge, en août 1968, contre l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes du pacte de Varsovie. Tous avaient été arrêtés et condamnés à des peines d'exil intérieur.

Au cours d'une rencontre informelle à l'ambassade de Tchécoslovaquie à Moscou, à laquelle participait également Mme Elena Bonner, veuve d'Andrei Sakharov, M. Vaclav Havel a souhaité que ces personnalités répètent leur geste de 1968, le 21 août de cette année, sur la place Venceslas à Prague, *« afin que le peuple tchécoslovaque puisse leur témoigner sa reconnaissance »*. *« Aujourd'hui,* a-t-il déclaré, *les dissidents ont pris le pouvoir (...) Lorsque je voyage, je ne cherche pas à rencontrer que les présidents des pays, je veux aussi voir les dissidents »*.

M. Havel, chef de l'Etat depuis deux mois seulement, a confié à la presse à quel point il se sentait encore dissident : *« J'ai souvent le sentiment que quelqu'un va me crier* « Debout ! » *et que je vais me réveiller dans ma cellule. Je pense que je vais raconter mon rêve à mes codétenus et qu'ils vont me dire : Vaclav, tu es un mauvais dissident pour avoir des rêves pareils ! »* M. Havel est aussi allé déposer des fleurs sur la tombe d'Andrei Sakharov, décédé en décembre dernier.

Au cours de cette visite officielle de deux jours à Moscou, un accord a été signé sur le retrait des troupes soviétiques de Tchécoslovaquie, et Prague a obtenu que ne soit pas renouvelé le *« traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle »* qui liait traditionnellement l'URSS à chacun des pays dits satellites. La Tchécoslovaquie devient ainsi le premier pays du pacte de Varsovie à abandonner ce traité bilatéral, à vocation militaire, qui se superposait au traité multilatéral de défense que constitue le pacte de Varsovie. – *(AFP, UPI.)*

ESPAGNE : nouvel attentat de l'ETA

Un haut magistrat grièvement blessé par l'explosion d'un colis piégé

M. Fernando de Mateo, président de l'Audiencia nacional, la juridiction espagnole compétente en matière de terrorisme, a été grièvement blessé dans un attentat mardi 27 février. Personne ne doute, au ministère de l'intérieur à Madrid, que cet attentat a été commis par des séparatistes basques de l'ETA militaire qui, après une période de silence, a de nouveau frappé d'une manière sanglante.

MADRID

de notre correspondant

Il était environ 15 h 30. M. de Mateo, rentré à son domicile pour déjeuner, avait commencé à ouvrir le courrier que le portier de l'immeuble lui avait remis. C'est alors qu'un paquet, contenant apparemment un livre, explosa. M. de Mateo, qui disposait en permanence d'une surveillance policière, prenait toujours de grandes précautions dans ses déplacements mais, cette fois, il ne s'est pas méfié de ce colis piégé qui portait un sceau, sans doute falsifié, du ministère de la justice.

Transporté immédiatement à l'hôpital, il a été opéré à deux reprises. Bien que ses jours ne semblent pas en danger, les médecins jugent toutefois son état *« grave »*. Il a dû être amputé des deux mains et souffre de lésions à la tête et aux yeux, qui risquent de lui faire perdre totalement la vue. Ce n'est pas la première fois que l'Audiencia nacional, par où sont passés tous les membres de l'ETA traduits en justice, est la cible de l'organisation indépendantiste. Le 12 septembre dernier, un procureur de ce tribunal avait été assassiné devant son domicile.

Ce nouvel et grave attentat contre un responsable de premier plan de la magistrature, qui exerçait ses fonctions depuis novembre 1986, est intervenu au moment où se multipliaient des rumeurs concernant l'éventualité d'une trêve de l'ETA en échange d'une reprise, avec le gouvernement espagnol, des conversations d'Alger, qui avaient été abruptement interrompues en avril 1989.

Le ministre de l'intérieur, M. José Luis Corcuera, avait même déclaré voici quelques jours (*le Monde* daté 25-26 février) que la reprise du dialogue avec les indépendantistes n'était envisageable que si l'ETA renonçait à toute action armée pendant six mois.

Quelques heures avant l'explosion au domicile de M. de Mateo, plusieurs dirigeants de la coalition Herri Batasuna – le *« bras politique »* de l'ETA militaire – avaient affirmé à Madrid que l'heure semblait propice à une nouvelle trêve et à la reprise des discussions d'Alger. Mais, une fois de plus, l'organisation séparatiste s'est plue à démentir les prévisions des plus optimistes.

THIERRY MALINIAK

□ **Une autre bombe dans une poste de Madrid.** – Une employée a été grièvement blessée, mercredi matin 28 février, par l'explosion d'un colis piégé au quatrième étage de la poste centrale de Madrid, a-t-on appris de source policière. Un autre colis, adressé à un officier en retraite, avait explosé mardi soir à Valence sans faire de blessés. – *(AFP, Reuter.)*

FRANCIS RAPP
Les origines médiévales de l'Allemagne moderne
De Charles IV à Charles Quint (1346-1519)
A partir d'une Allemagne géographiquement et culturellement non unifiée, l'auteur étudie son évolution jusqu'à l'avènement de Charles Quint, quand elle est enfin prête à faire irruption sur la scène internationale, à imposer son originalité.

CHARLES HIGOUNET
Les Allemands en Europe centrale et orientale au Moyen Age
Cet ouvrage raconte une expérience historique qui laisse aujourd'hui bien des séquelles : l'affrontement des Germains et des Slaves, le contact de deux types de civilisations et "la poussée vers l'Est" du peuple allemand.
Aubier

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

M. Gorbatchev disposera de pouvoirs renforcés

Suite de la première page

Nommé secrétaire général du parti le 11 mars 1985, c'est le 12 mars 1990 qu'il aura clos la première étape de son entreprise de « reconstruction » nationale et fait — sans le dire — tourner, en cinq ans tout rond, la page du léninisme à son pays. Cette coquetterie de date dit assez la jubilation intérieure de cette équipe qui aura su prendre le château-fort depuis le donjon. Mais jamais pourtant M. Gorbatchev n'aura en réalité été aussi fragile.

Car dès lors que le problème du parti est virtuellement évacué, les vrais problèmes vont se poser avec une acuité toute nouvelle. Dès lors qu'il n'y a plus de grandes batailles à mener contre l'appareil, le futur président va être jugé sur son aptitude à formuler des propositions de sortie de la crise économique, à gérer la crise nationale et à tenir le gouvernail d'un pays qui n'a encore traversé que ses premiers crachins.

La bataille du Soviet suprême

Dans les pays baltes, en Asie centrale et sur le front social surtout, les grandes tempêtes sont encore à venir, et il faut à l'homme d'Etat qui va les affronter non seulement une forte trempe, mais aussi une base sociale et une popularité. Or, si M. Gorbatchev a amplement prouvé sa trempe, il n'a en revanche ni base sociale ni popularité.

On l'apprécie. On sait ce que le pays lui doit. Il n'est pas impopulaire, mais il n'est pas aimé non plus, car il est le dernier produit d'un système condamné, et on lui reproche, maintenant que le changement est acquis, les prudences et les demi-teintes qui l'ont permis.

L'histoire de cette instauration du présidentialisme est à cet égard révélatrice. Normalement, c'est devant le comité central du parti, une instance encore totalement dominée par les conservateurs et qui a, statutairement parlant, le pouvoir de le limoger, que M. Gorbatchev a rencontré les plus grandes difficultés. Convoqué le 5 février pour deux jours et prolongé de vingt-quatre heures, le dernier plénum a été le théâtre de débats violents avec des attaques contre le secrétaire général à la limite de l'insulte. Mais quand on est passé au vote, le comité central a abdiqué pour la simple raison qu'il n'a plus, politiquement parlant, assez de poids dans le pays pour limoger M. Gorbatchev.

L'appareil ayant rendu les armes, du moins celles qui s'utilisent publiquement, tout aurait dû se passer sans problème avec le Soviet suprême, avec ces députés qui doivent leur élection à M. Gorbatchev et qui reçoivent de lui le pouvoir enlevé au parti. Or une première fois, le 14 février dernier, le Soviet suprême a purement et simplement refusé de convoquer le congrès. S'il a finalement cédé, mardi, cela ne s'est fait qu'à l'issue d'une longue bataille qui n'est pas encore terminée.

Toute la journée, les membres du groupe interrégional, le courant dans lequel se retrouvent, autour de MM. Eltsine et Afanassiev, les députés les plus réformateurs, se sont en effet succédé à la tribune pour exprimer leur opposition à M. Gorbatchev. On n'a pour ainsi dire pas entendu les conservateurs. Les réformateurs, eux, ont expliqué que s'ils approuvaient, sur le fond, l'introduction d'un régime présidentiel *ils la désapprouvaient* dans la forme.

Trois arguments revenaient sans cesse. Il faut, ont-ils dit, d'abord redéfinir l'union avant de définir les pouvoirs de son président, car *« élire aujourd'hui un président de l'URSS ne veut rien dire, puisque c'est l'URSS elle-même qui est à définir »*. On ne peut pas, ont-ils fait valoir en deuxième lieu, mettre en place un exécutif fort avant d'avoir renforcé les pouvoirs du législatif. Et, en tout état de cause, troisième point, le futur président doit être l'élu du suffrage universel et non pas du Congrès des députés.

Les Baltes « non concernés »

Les députés baltes ont tranquillement déclaré, quant à eux, qu'ils ne se sentaient pas concernés par un débat sur les futures institutions soviétiques, puisque leurs Républiques ne se considèrent pas partie prenante de l'Union et que le mandat qu'ils ont reçu de leurs électeurs se limite à la négociation de l'indépendance. Là-dessus, ils sont allés prendre le thé avec M. Gorbatchev pendant une suspension de séance.

Tout s'est très bien passé, car les Baltes ont plutôt de la sympathie pour le secrétaire général, qui, lui-même, ne les déteste pas. Les députés estoniens, lituaniens et lettons ont expliqué qu'ils rejetaient en bloc le projet de loi sur les conditions de sécession des Républiques. Ils ne veulent en tout cas pas entendre parler d'un délai de cinq ans entre le référendum par lequel une République exprimerait sa volonté d'indépendance et la réalisation effective de cette volonté. Ils ont également dit que, si l'on s'engageait dans la voie des indemnités à payer à l'Etat central et aux autres Républiques, les Républiques sortantes allaient elles aussi demander des indemnités — pour les déportations politiques, les dommages causés à l'environnement, l'utilisation de leurs ressources naturelles, etc. On s'est quitté bons amis et d'accord sur le fait qu'il fallait négocier pour rester bons voisins. Mais la déclaration balte n'en a pas moins causé un choc.

Cela dit, d'une intervention à l'autre, M. Gorbatchev s'est trouvé accusé de vouloir imposer un régime autoritaire, un pouvoir personnel et même une dictature. Ce n'était jamais dit directement, mais on prétendait que sa démarche le conduisait là et que l'URSS avait trop souffert d'avoir toujours été soumise au pouvoir d'un seul pour vouloir en refaire, volontairement, l'expérience.

M. Iakovlev, l'homme de l'équipe Gorbatchev en lequel les Baltes et les députés réformateurs ont, de très loin, le plus confiance, a été appelé à la rescousse. Lui qui se montre peu d'ordinaire est monté à la tribune pour dire aussi explicitement que possible que le premier intérêt du régime présidentiel était de briser le parti, de permettre la démocratie et de pouvoir aussi la défendre contre toute tentative de coup d'Etat.

Sa voix avait beau être morne, l'exposé des enjeux, par un membre du bureau politique, sous les caméras de la télévision et dans un pays dont la Constitution — pour quinze jours encore, mais tout de même — garantit le *« rôle dirigeant du parti »*, avait quelque *chose de fascinant*. Il *ne dépend* que de vous que nous puissions donner l'estocade, disait M. Iakovlev aux députés réformateurs, lesquels vitupéraient M. Gorbatchev.

La colère du numéro un

A la fin, l'heure passant, le futur président a littéralement explosé de rage froide. La voix blanche et par moment étranglée, il s'en est directement pris au groupe interrégional. *Le débat d'aujourd'hui*, a-t-il d'abord dit, n'est pas une *« tragédie »*, mais le reflet de la *« réalité »*. En clair, c'est votre droit et votre pouvoir de vous opposer à mes propositions, mais c'est aussi mon droit de dire ce que j'en pense.

« Je donne mon appréciation », a-t-il lancé quand un murmure hostile a commencé de monter des bancs réformateurs. Le murmure ne s'est pas tu. *« Calmez-vous ! »*, a alors dit M. Gorbatchev. *« Calmez-vous ! »* a-t-il répété trois fois avant de dire dans un silence pesant que toutes les accusations lancées contre lui relevaient de la *« démagogie à bon marché »*, que ceux qui *« pleuraient il y a encore quelques mois pour l'instauration d'un régime présidentiel »* soutiennent maintenant qu'il conduira *« à la dictature, à la fin de la démocratie et de la perestroïka et à leur enterrement »*.

C'est tout le contraire, dit-il, à coup de petites phrases sèches. Mais, contrairement à M. Iakovlev, il ne fait aucune allusion à la marginalisation du parti. La tension est à ce moment là extrême. Si M. Gorbatchev mettait aux voix les projets d'amendements que les députés ont entre les mains, il pourrait perdre devant le Soviet suprême, pour la deuxième fois en quinze jours. Cinq années de perestroïka viendraient échouer... sur la démocratie.

Le suffrage universel en 1994

De tous les bancs, à la tribune de *presse, dans les couloirs*, on échange des regards lourds. M. Gorbatchev fait allusion à la possibilité de son effacement. Il a, dit-il, songé à ne pas se présenter... mais il a renoncé, enchaîne-t-il, à cette idée car c'eût été de la lâcheté. Ce qu'il fait là, c'est dompter la salle avant l'épreuve.

Puis, la tension passée, M. Gorbatchev se refait souriant. Il explique maintenant, patelin, presque paternel, que tout le monde, y compris le groupe interrégional, est pour le principe du passage au présidentialisme. N'est-ce pas ?

« Oui, oui ! », crient ses partisans les plus proches. Cela fait peu de oui, mais quand on passe au vote sur le principe, il y en a 347, contre 24 non et 43 abstentions. C'est gagné, et la convocation du Congrès pour les 12 et 13 (315 oui) est très vite acquise. Là-bas, devant les 2 200 membres de cette lourde assemblée qui ne s'est encore réunie que deux fois, M. Gorbatchev aura les coudées beaucoup plus franches.

Il a vraiment gagné, mais, comme à chacune de ses victoires depuis la rentrée de septembre, c'est à l'arraché. Hier, M. Gorbatchev avait en face de lui un appareil apathique et facile à manœuvrer. Aujourd'hui, il a des hommes qui découvrent la démocratie, prennent le pouvoir grâce à elle et savent surtout que leurs électeurs ne veulent plus d'atermoiements ni de prudence.

Ils veulent voir le changement, et l'on est donc d'autant plus populaire qu'on est radical. Furieux, floués dans le secret du vote, car beaucoup de leurs propres amis ont voté pour M. Gorbatchev, les députés du groupe interrégional expliquaient en sortant que ce qui venait de se passer n'avait rien à voir avec la réalité du pays.

Les conservateurs et le marais avaient voté pour M. Gorbatchev. Les radicaux, contre lui. Et ce divorce, dans lequel se joue une bataille pour un pouvoir qui est désormais à prendre, est lourd de conséquences pour l'avenir.

On va maintenant se battre en commissions sur l'exacte définition des pouvoirs présidentiels. Pour l'essentiel, M. Gorbatchev l'emportera. Il imposera, notamment, que l'élection du président au suffrage universel soit repoussée au prochain scrutin, en 1994, et qu'il soit cette fois-ci reconfirmé par le Congrès. Les premiers cinq ans s'achèvent mieux qu'il ne l'avait jamais espéré, mais, s'il a cassé l'appareil communiste, la démocratie pourrait bien lui donner, dès les prochaines semaines, beaucoup plus encore de fil à retordre.

BERNARD GUETTA

Le Monde
EN BANQUE DE DONNÉES
LE TEXTE INTÉGRAL DU MONDE INDEXÉ DEPUIS JANVIER 1987 EN LIGNE SUR VOTRE TERMINAL OU VOTRE MINITEL POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
EUROPÉENNE DE DONNÉES
Tél. : (1) 46-05-41-56

HONGRIE : la préparation des élections

Le chef du Forum démocratique juge les communistes « incapables de participer à une coalition gouvernementale »

Le scrutin du 25 mars, au cours duquel les Hongrois doivent élire leurs députés, librement pour la première fois depuis plus de quarante ans, s'annonce serré : les deux plus grandes formations d'opposition, le Forum démocratique (MDF) et l'Alliance des démocrates libres (SDS), se disputent la faveur des sondages. En visite à Paris, le président du MDF, M. Jozsef Antall, s'est déclaré convaincu que son mouvement mènerait une coalition gouvernementale après les élections.

Il y a au moins une chose sur laquelle le MDF et le SDS sont d'accord : le grand perdant des élections parlementaires libres du 25 mars devrait être le Parti socialiste (PSH), ex-parti communiste rebaptisé en octobre dernier et encore au pouvoir.

Les sondages les plus optimistes lui accordent 10 % des intentions de vote, et si, dans un entretien de plus d'une heure, le président du MDF, M. Jozsef Antall, arrive à prononcer une fois le nom du PSH, c'est parce qu'on lui a posé la question. *« Le PSH*, répond-il sèchement, *est incapable de participer à une coalition après les élections. »*

Le véritable rival du Forum démocratique, ce sont les démocrates libres du SDS, que l'un de deux sondages publiés mardi 27 février donnait gagnants avec 25 % des suffrages, le MDF emportant alors 20 %. L'autre sondage, diffusé par l'agence hongroise MTI, accorde en revanche 23,8 % des intentions de vote au MDF et 18,4 % au SDS.

Quoi qu'il en soit, a reconnu M. Antall dans un entretien accordé au *Monde*, *« nous sommes conscients que l'audience du SDS a beaucoup augmenté ces derniers temps »*. Pourquoi ? *« Ils ont des moyens considérables, une propagande bien orientée, mènent une campagne électorale de grande envergure. »* Le chef du MDF, qui avoue sans problème une *« aide technique »* du RPR et du Parti républicain américain, se refuse toutefois à spéculer sur l'origine des moyens de ses adversaires.

L'heure de la contre-attaque est donc venue. Mais les arguments de fond sont difficiles à employer, car les programmes de la plupart des partis d'opposition se ressemblent en bien des points. M. Antall, qui, reprenant les critères ouest-européens, situe le Forum démocratique hongrois *« quelque part entre Giscard et Chirac, ou entre la CDU et le parti libéral allemand »*, relève : *« C'est vrai qu'il y a peu de différences dans les principes de base des programmes. L'indépendance nationale, qui veut autre chose ? L'appartenance à l'Europe, l'Etat de droit, la démocratie parlementaire, l'économie de marché, qui est contre? »*

Etiquette de gauche

Pour différencier les deux grands mouvements dans l'esprit des électeurs, M. Antall tient à préserver l'étiquette de gauche pour ses rivaux du SDS. Car la notion de gauche, dans l'opinion publique hongroise, est souvent assimilée au communisme. Le président du MDF, mouvement surtout implanté en province alors que le SDS est plus fort à Budapest, n'hésite d'ailleurs pas à souligner le nombre d'anciens communistes - comme M. Kis, - *« voire d'anciens maoïstes »*, que regroupe le SDS.

« De toute ma vie, ajoute fièrement cet universitaire de cinquante-sept ans, *je n'ai jamais été membre du Parti communiste et je n'ai eu aucun rapport avec les communistes. »* Un argument visant à démentir ceux qui accusent le MDF, premier mouvement d'opposition organisé en Hongrie, d'avoir trop flirté avec les réformateurs de l'ancien PC et surtout avec leur chef de file, M. Imre Pozsgay, en chute libre depuis quelques mois.

Quant au caractère *« nationaliste »* du MDF, affirme M. Antall, c'est un faux procès *« que nous font nos adversaires pour nous discréditer »*. Malgré tout, M. Antall n'exclut pas une coalition gouvernementale avec le SDS, si le Parti des petits propriétaires et les Chrétiens-démocrates n'arrivent pas à compléter le score du MDF.

Après avoir rencontré le président Bush à Washington, le chef du MDF a été reçu, lundi et mardi, à Paris par MM. Chirac, Giscard d'Estaing, Fabius, Poher, Beregovoy et, à l'Elysée, Bianco. Mardi soir, il voyait le chancelier Kohl à Bonn.

SYLVIE KAUFFMANN

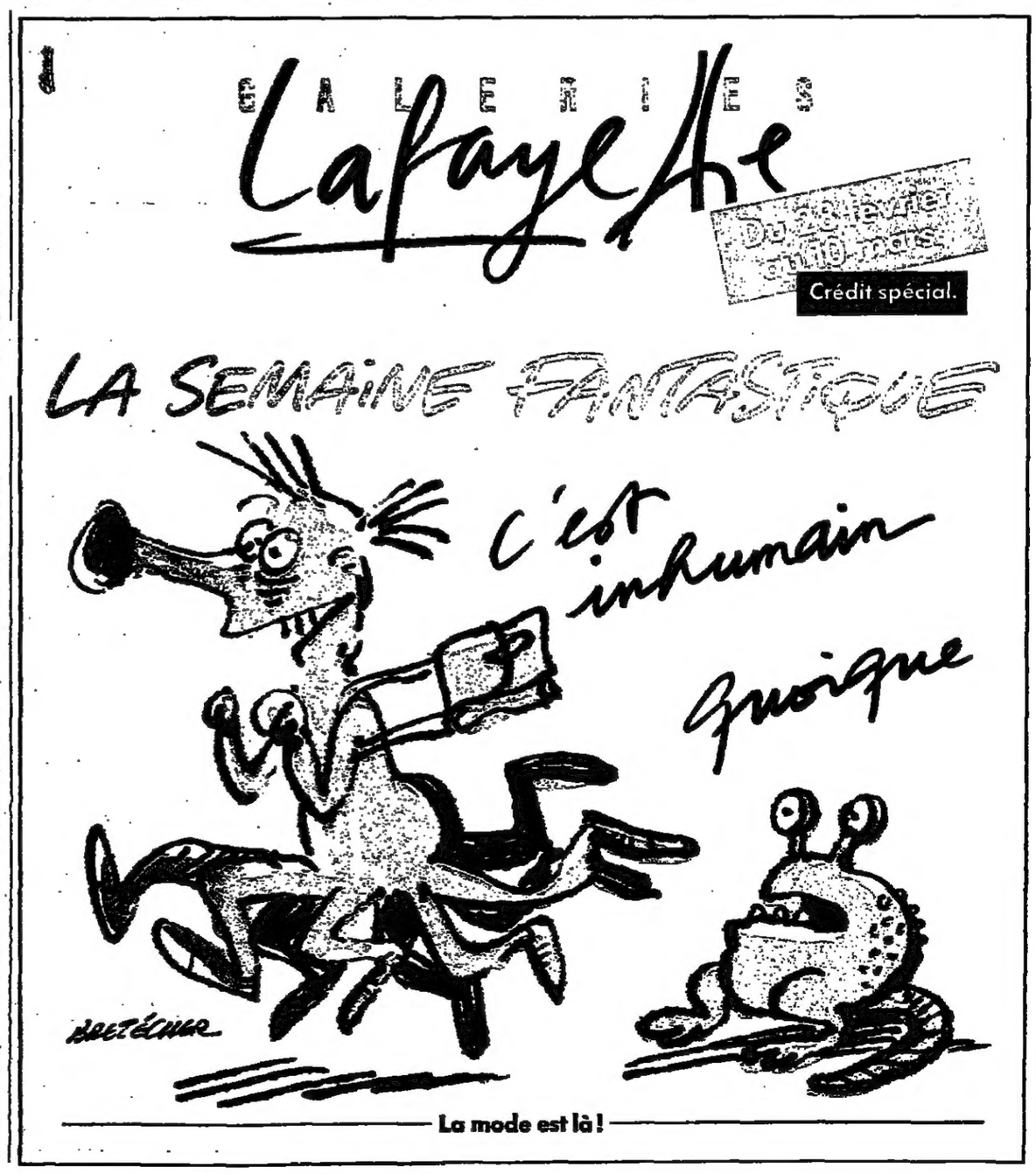

AFRIQUE

Les tensions sociales dans plusieurs Etats de l'Ouest africain

Le président du Gabon met en cause les « contraintes » imposées par le FMI

Le chef de l'État gabonais a mis en cause les mesures imposées par le FMI (Fonds monétaire international) pour expliquer les troubles dans son pays. *« Le vrai problème, réside dans la baisse du pouvoir d'achat. Cela est du aux contraintes que nous avons de la part du FMI »*, a précisé M. Bongo à Radio-France International. Selon le chef de l'État gabonais, pour éviter des inégalités sociales, il fallait reprendre *« les choses d'une manière équitable, convenable »*

Libreville a retrouvé à peu près son calme après l'agitation du début de la semaine. Les troupes déployées aux endroits stratégiques sont rentrées dans leurs casernes. Les rues avaient de nouveau leur aspect normal, mais le secteur économique est encore largement perturbé par les mouvements de grève. Une amorce de détente a été notée au sein du personnel enseignant à la suite d'une séance de travail avec le ministre de l'éducation nationale. La situation s'est également améliorée à l'office des postes et télécommunications, où de nombreuses lignes de téléphones et de télex ont été remises en service progressivement. L'électricité cependant est loin d'être entièrement rétablie. Cinq patients du centre hospitalier de la capitale sont décédés en raison du manque de courant. La Société générale d'entreposage des produits pétroliers (SGE) a recommencé à approvisionner certaines stations d'essence, mais les coupures d'électricité empêchaient parfois le fonctionnement des pompes, et de nombreuses files d'attente d'automobilistes subsistaient encore mardi.

Bien que le personnel de l'ASECNA (sécurité aérienne) n'ait pas repris le travail, un appareil de la compagnie aérienne belge SABENA, qui devait partir lundi soir, a été autorisé à décoller avec ses passagers mardi en fin de matinée. En revanche, la compagnie française UTA a supprimé ses vols à destination de Libreville.

Cette perturbation dans les transports aériens, tant internationaux que nationaux, a été invoquée pour justifier le report de la réunion du comité central du Parti démocratique gabonais (PDG, parti unique) et de l'Assemblée nationale, prévue mardi après-midi pour examiner une réforme de la Constitution, les délégués de l'intérieur du pays étaient dans l'impossibilité de rejoindre la capitale. La réforme de la Constitution avait été annoncée la semaine dernière par le président Omar Bongo dans un message à la nation, où il avait également indiqué la prochaine dissolution du PDG, qui doit être remplacé par un nouveau parti, le Rassemblement social-démocrate gabonais.

● En Côte d'Ivoire

A Abidjan, la grève continue dans les universités malgré les appels lancés par les autorités pour la reprise des cours boycottés maintenant depuis une semaine. Les étudiants réclament le départ du président Félix Houphouët-Boigny. Le gouvernement a prévu d'imposer des mesures drastiques sur le plan économique qui risquent d'accroître le mécontentement. Le projet des autorités prévoit une baisse du salaire des fonctionnaires de 15 % à 40 % et une contribution de solidarité de 10 %, qui sera prélevée sur ceux du secteur privé. En échange, l'état va baisser le prix de l'électricité de 20 % pour les particuliers et celui de l'eau de 10 %. Le patronat et les syndicats ont immédiatement manifesté des réserves sur certaines mesures, demandé des adoucissements et proposé un étalement de leur application.

● Au Sénégal

Une journée d'action des partis d'opposition sénégalais regroupés au sein d'un front commun doit être organisée mercredi pour le départ du président Abdou Diouf. Ces huit partis ont demandé, lors d'une conférence de presse, la mise en place d'un gouvernement de transition chargé de *« l'organisation immédiate d'élections générales libres et démocratiques »*. Le Parti démocrate sénégalais (PSD) a décidé, à partir du 28 février, d'organiser *« des manifestations permanentes pacifiques »* dans toutes les préfectures sous la forme de sit-in et de défilés. La journée d'action de ce mercredi correspond au deuxième anniversaire des élections remportées par le président Diouf et le Parti socialiste dont les résultats sont contestés par l'opposition.

● Au Bénin

La conférence nationale chargée d'élaborer une nouvelle Constitution a décidé, mardi 27 février, de suspendre la Loi fondamentale en vigueur depuis 1977 et la mise en place de nouvelles institutions pour une période de transition de onze mois. M. Nicéphore Soglo, ancien administrateur de la Banque mondiale, s'est vu confier le soin de diriger le premier gouvernement de la transition. Cette candidature doit encore être acceptée par le chef de l'État, le général Mathieu Kérékou, qui conserve ses fonctions jusqu'à l'adoption de la nouvelle Constitution.

La conférence nationale a confié à une commission de quinze membres le soin d'en rédiger le projet. Le pouvoir législatif sera en principe assuré par un Haut Conseil de la République, qui aura également pour charge de contrôler l'exécutif. Il est composé de treize membres. La période de transition prendra fin le 27 janvier 1991, date prévue pour les élections générales.

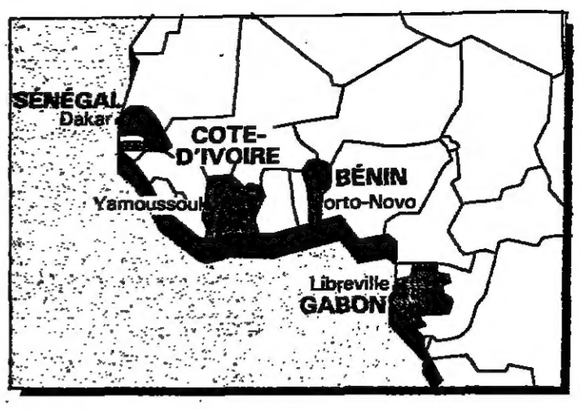

La zone la plus endettée du monde

Dix ans après la mise en place des premiers programmes d'ajustement structurel, fondés sur toujours plus de rigueur et de privations individuelles, l'Afrique subsaharienne est travaillée de l'intérieur par une crise sociale et économique explosive.

« No future ». Ainsi pourrait-on exprimer le malaise qui depuis plusieurs semaines fait descendre les étudiants dans les rues des capitales de l'Afrique de l'Ouest. Du Sénégal à la Côte-d'Ivoire, au Gabon, en Sierra Leone ou au Bénin, c'est partout la crainte d'une société bloquée, mise en coupe réglée par les grands gendarmes de l'austérité, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

Une génération après la décolonisation, les États qui se croyaient indépendants mesurent les limites de leur souveraineté. Les productions agricoles stagnent, l'activité industrielle recule, les flux d'exportation maigrissent, diminuant d'autant les entrées de devises nécessaires au financement des investissements.

Avec une dette de 134 milliards de dollars (764 milliards de francs), l'Afrique noire est, au regard de son produit intérieur brut, la zone la plus endettée du monde. Avec 450 millions d'habitants, elle dégage chaque année en moyenne une *« richesse intérieure »* de quelque 150 milliards de dollars, à peine autant que la Belgique avec ses dix millions d'habitants.

Malgré plus d'une centaine de rééchelonnements effectués au cours des dernières années, la facture s'alourdit pour un continent toujours en proie à la poussée démographique (équivalente au taux de croissance économique, de l'ordre de 3 %), à l'urbanisation anarchique où les bidonvilles, en s'étalant, font éclater en pleine lumière violence et misère.

En Côte-d'Ivoire, au Gabon, au Sénégal, c'est partout la faillite d'un certain modèle bâti sur une rente agricole ou minière qui a longtemps profité aux Etats et à leurs serviteurs, sans irriguer en profondeur le tissu économique. C'est aussi l'échec d'un remède extérieur au parfum libéral, qui faisait des licenciements de fonctionnaires, des privatisations d'entreprises publiques, de la vertu budgétaire, de l'encouragement aux exportations de matières premières et de la réduction des services sociaux (santé, éducation) une ligne de conduite sévère mais salutaire devant mener au développement.

Des résultats décevants

Après plusieurs années de ce régime, les résultats sont décevants et inquiétants. Dans son rapport sur l'Afrique subsaharienne de novembre 1989, la Banque mondiale reconnaît que la dette de cette région a été multipliée par 19 depuis 1970 et que seule l'injection nouvelle de 22 milliards de dollars par an d'aide publique entre 1990 et l'an 2000 (soit environ le double du soutien actuel) permettra un décollage. Mais à quel prix pour les populations, si les financements extérieurs, au lieu d'être liés à des exigences de démocratie, de transparence et de lutte contre la corruption, se traduisent encore par une dégradation des conditions de vie individuelle.

En Côte-d'Ivoire, les étudiants ne veulent plus des *« sacrifices »* auxquels les invitaient encore en début de semaine le président Félix Houphouët-Boigny. Au Gabon, ils en ont assez de voir se prolonger le *« ramadan financier »* décrété par le FMI avec l'assentiment de M. Omar Bongo, dès décembre 1986. Au Sénégal, on ne plaisante plus sur l'air de *« la crise, c'est la sécheresse des banques »*. On se demande comment un pays autant aidé par la communauté internationale depuis son accession à l'indépendance peut ne laisser d'autres perspectives sérieuses à ses diplômés que le chômage, la marginalisation ou l'exil.

Avec une dette de 14 milliards de francs, la Côte-d'Ivoire n'a pas beaucoup de marge de manœuvre. Le président a confirmé qu'il annoncerait en fin de semaine de nouvelles mesures économiques drastiques, en particulier une baisse des salaires des fonctionnaires de 15 % à 40 % selon les grades. Une mesure qui viendrait quelque mois après la réduction de moitié du prix garanti aux planteurs de cacao, une matière première en plein marasme, aux débouchés désormais précaires, et dont Abidjan est le premier producteur mondial.

Pour réduire son déficit budgétaire, comme le lui demandent les prêteurs occidentaux, l'Etat doit abaisser son train de vie, alléger sa masse salariale. La vitrine du développement ivoirien, vers laquelle se tournaient jadis avec envie les regards voisins, vole bruyamment en éclat. Comme a éclaté le modèle pétrolier gabonais, où l'économie arachidière sénégalaise.

La montée du chômage, la pénétration croissante de l'islam perçue comme lieu de contestation, les manifestations d'étudiants et le développement, ça et là, de nouvelles plantations de pavot témoignent à des degrés divers de l'instabilité sociale provoquée par la crise économique du continent noir.

Au moment où les changements à l'Est se décident dans la rue, certains en Afrique caressent le même rêve. L'économie, sous les tropiques plus qu'ailleurs, a besoin de confiance pour se développer. Les entrepreneurs étrangers au chevet de cette zone guettent des codes d'investissements moins rigides, des fiscalités plus accomodantes. Le malaise qui s'exprime en Afrique s'adresse aussi à ces acteurs privés.

ÉRIC FOTTORINO

La visite du président Babangida

Selon Paris, la dette du Nigéria n'est pas assimilable à celle des pays les plus pauvres

Le général Ibrahim Babangida, président du Nigéria, n'a pas dit, lors d'une conférence de presse, mardi 27 février, s'il avait obtenu satisfaction de la part des autorités françaises en ce qui concerne le rééchelonnement de la dette extérieure estimée à plus de 30 milliards de dollars. La première visite officielle en France du chef de l'Etat le plus peuplé d'Afrique avait pour motif principal la recherche de conditions de remboursement plus favorable, voire une réduction auprès du Club de Paris en juin prochain. *« Le gouvernement français a fait preuve d'une compréhension exceptionnelle de la situation qui est la nôtre »*, a assuré ce général de quarante-huit ans au pouvoir depuis quatre ans et demi.

La France n'a semble-t-il pas accédé au désir du Nigéria de bénéficier du traitement préférentiel réservé aux plus pauvres des nations endettées mais elle serait prête à faire un geste et à faciliter le rééchelonnement suivant des conditions qui doivent être affinées

Le général Babangida a annoncé la signature de deux accords, l'un sur la double taxation et l'autre sur la promotion et la protection réciproque de l'investissement. Il espère que les entreprises françaises pourront de ce fait s'intéresser un peu plus à son pays assurant que le SAP (programme d'ajustement structurel) avait permis d'assainir une économie bien mal en point.

L'homme fort du Nigéria estime que son pays est sur la bonne voie et que le retour à un gouvernement civil et démocratique promis d'ici à la fin de 1992 se fait *« par étapes »*. *« Une nouvelle Constitution a été mise en place et deux partis politiques ont vu le jour »*, a indiqué le chef de l'Etat. Le programme national de transition va suivre son bonhomme de chemin jusqu'à ce que la démocratie soit réinstaurée. *« Nous sommes quatre ans en avance par rapport à ce qui se passe dans les pays de l'Est »*, a affirmé sans ambages le général Babangida.

Ce dernier a réservé quelques commentaires sur l'évolution de la situation en Afrique du Sud qualifiant la libération de Nelson Mandela de *« pas dans la bonne direction »*. *« Mais il y a encore beaucoup à faire »*, a-t-il fait remarquer. *L'Afrique du Sud doit se préparer à accueillir les rapides changements que connaît le monde et, aujourd'hui, le moment est venu .»*

ZAMBIE : M. Nelson Mandela en visite à Lusaka

Le héros tant attendu

LUSAKA
de notre envoyé spécial

On aurait pu croire, mardi après-midi 27 février sur le tarmac de l'aéroport de Lusaka, que M. Kenneth Kaunda, le président zambien, prenant ses désirs pour la réalité, accueillait le nouveau chef de l'Etat sud-africain en la personne de Nelson Mandela. *« Nous vous aimons*, a-t-il dit à sa descente d'avion. *On est fier de vous recevoir ici au nom du reste de l'humanité. Nous vous considérons comme le leader du Congrès national africain (ANC) et le leader de l'Afrique du Sud. »* Le 27 février avait été décrété jour férié pour accueillir dignement ce *« grand fils de l'Afrique »*, dont la dernière sortie hors de son pays remonte à janvier 1962, huit mois avant son arrestation. Il s'était alors rendu clandestinement en mission d'information dans plusieurs capitales africaines et européennes. Aujourd'hui, M. Nelson Mandela voyage en homme libre avec en main un passeport tout fraîchement délivré.

Huit mille à dix mille personnes ont fait mouvement vers l'aéroport, parmi lesquelles un bon millier d'exilés, membres de l'ANC, qui a installé à Lusaka son quartier général. Au pied de la passerelle, M. Kaunda conduit une délégation de quelques-uns de ses pairs venus d'Angola, du Botswana, du Mozambique, d'Ouganda, de Tanzanie et du Zimbabwe. Se sont joints à ces voisins africains le premier ministre de Malaisie, M. Mahathmi Mohamed, en sa qualité de président en exercice des chefs de gouvernement du Commonwealth, le ministre canadien des affaires étrangères, M. Joe Clark, mais surtout M. Yasser Arafat, au titre de « combattant de la liberté ».

Le « camarade Nelson » découvre ainsi un lot de têtes nouvelles dont il a seulement ouï-dire en prison. Embrassades et effusions n'en finissent pas. M. Yasser Arafat, de loin le plus démonstratif, lui serre la tête dans ses mains et lui donne des tapes dans le dos. Plus loin dans la file, les vieux compagnons de route avec lesquels les retrouvailles ne manquent également pas d'émotion. Le chef historique de l'ANC tombe ainsi dans les bras de Joe Slovo, le secrétaire général – blanc – du Parti communiste sud-africain.

Protocole allégé : tapis rouge, podium et groupes folkloriques bien sûr, mais ni fanfare ni gardes d'honneur. Le drapeau de l'ANC flotte au sommet d'un mât au milieu de beaucoup d'autres. Sur fond de tam-tam un jeune pionnier noue autour du cou du « camarade Nelson » un foulard aux couleurs du mouvement nationaliste.

Hommage à M. Arafat

Les présentations faites, M. Nelson Mandela improvise un discours de circonstance. Il qualifie M. Kaunda d'*« homme remarquable »*, même s'il n'est pas d'accord sur son appel à une suspension de la lutte armée. Il le lave de tout soupçon pour avoir rencontré dans le passé trois chefs d'Etat sud-africains successifs, car il avait alors en vue *« la recherche d'une solution pacifique »*.

L'hommage rendu à M. Yasser Arafat est en revanche plus inattendu : *« Il combat une forme unique de colonialisme*, affirme-t-il. *Nous lui souhaitons du succès. »*

Le vieux lutteur en appelle une fois encore aux *« masses »*, car, explique-t-il, se référant à un dicton, *« ce ne sont pas les rois et les généraux qui font l'histoire mais le peuple »*. Il reconnaît qu'en Afrique du Sud *« on est sur le point de sortir de l'impasse »*. Rayonnante et élégante à souhait, capeline bleue et robe à fleurs, Winnie, son épouse, prononce le mot de la fin : *« Aucune femme n'est plus heureuse que moi d'être ici au milieu de l'ANC. »*

M. Kenneth Kaunda agite, comme d'habitude, un mouchoir blanc qui lui sert à écraser une larme quand l'émotion est à son comble, tandis que le « camarade Nelson » tend le poing en avant. C'en est fini. Pas de cortège de limousines : tous les dignitaires étrangers, l'hôte et son invité d'honneur en tête, montent très démocratiquement comme de simples voyageurs à bord d'un autobus pour gagner Lusaka et découvrir, chemin faisant, une Afrique chaleureuse mais un peu pantelante...

M. Frederik De Klerk, le président sud-africain, n'avait-il pas été un peu vite en besogne en tentant, sur la lancée de ses réformes, de forcer la sympathie de ses pairs africains ? Le sommet de Goma au Zaïre auquel il devait participer samedi dernier, entouré d'une poignée de chefs d'Etat du continent noir, a été annulé. Ne fallait-il pas en effet respecter un certain ordre de priorités, en clair, fêter le prisonnier avant le geôlier ? C'est maintenant chose faite et bien faite.

JACQUES DE BARRIN

PARIS-LONDRES

Authentique breakfast anglais servi à bord. Aujourd'hui on n'est jamais trop exigeant avec sa ligne.

Tout homme d'affaires exigeant le soit : sur chaque vol matinal AIR EUROPE pour Londres en Classe Affaires, il a droit à l'authentique breakfast anglais.

Et ce n'est pas tout :

• 2.140 F seulement l'aller-retour en Classe Affaires, 7 vols A/R chaque jour.

• Dès l'aéroport : salon privé, enregistrement 10 minutes avant le départ sans bagages, au satellite 3.

• A bord : cabine "Business Class" séparée, fauteuils espacés, cuisine raffinée, serviettes chaudes, bar gratuit.

• Après le vol : liaison directe Gatwick - Victoria Station tous les quarts d'heure, en 30 minutes. So what... ne dites plus : "Si j'avais su !"

Consultez votre agence de voyages ou AIR EUROPE : (1) 49 27 91 00

air europe

La Business Class de ceux qui savent.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

ASIE

Six ans après, le mystère du vol KE-007

De nouveaux éléments conduisent certains enquêteurs à se demander si le Boeing-747 sud-coréen détruit le 1er septembre 1983, a vraiment été abattu par la chasse soviétique

Le 1er septembre 1983 vers 3 heures du matin, un Boeing-747 de la Korean Airlines (KAL) s'abîmait en mer à proximité du Japon, avec 269 personnes à bord. Il n'y eut aucun survivant. Les Etats-Unis, la Corée du Sud et le Japon accusèrent immédiatement la chasse soviétique d'avoir délibérément abattu l'avion qui s'était aventuré par erreur au-dessus du Kamtchatka et de l'île de Sakhaline, tandis qu'il reliait Anchorage (Alaska) à Tokyo. L'URSS, dont les explications et les démentis demeuraient confus, fut presque unanimement condamnée, et la tension Est-Ouest remonta brusquement. Six ans plus tard, de nouveaux éléments soulèvent de multiples questions sur ce qui se serait vraiment passé cette nuit-là au-dessus de la mer du Japon.

Et si l'avion avait en fait été la victime d'un épouvantable cafouillage dans une zone où Soviétiques et Américains étaient sur le pied de guerre, à un moment où la tension entre les deux était trop forte pour permettre à la raison de prévaloir ? S'il avait en fait disparu à 600 kilomètres au sud de l'endroit annoncé par Washington et n'avait donc pas été victime de missiles tirés par un Su-15 soviétique ? C'est en tout cas la thèse d'un ancien marin et aviateur français, M. Michel Brun, qui, en collaboration avec la fondation américaine Fund for Constitutional Government et l'ancien diplomate John Keppel, tente depuis cinq ans de percer le mystère du vol KE-007 ; ce dernier, aujourd'hui à la retraite, nous raconte qu'en 1960 il conseilla à l'administration Eisenhower de prétendre que l'U-2 abattu au-dessus de l'URSS n'était qu'un avion météorologique.

Intrigué par les contradictions de l'enquête, les silences et les multiples incohérences des parties intéressées – Soviétiques compris, – M. Brun, qui parle japonais et avait commencé à écrire un roman-fiction sur le drame, se prit au jeu au point de jouer les Rouletabille. Passant au peigne fin les documents publiés, comparant ou reconstituant les plans de vol, les horaires et la vitesse des avions, fouillant les archives de la Diète japonaise, enquêtant sur les lieux de la catastrophe, recueillant les confidences de témoins nippons, il a découvert de nouveaux éléments et même plusieurs pièces provenant du 747, mais aussi de plusieurs autres appareils, militaires ceux-là.

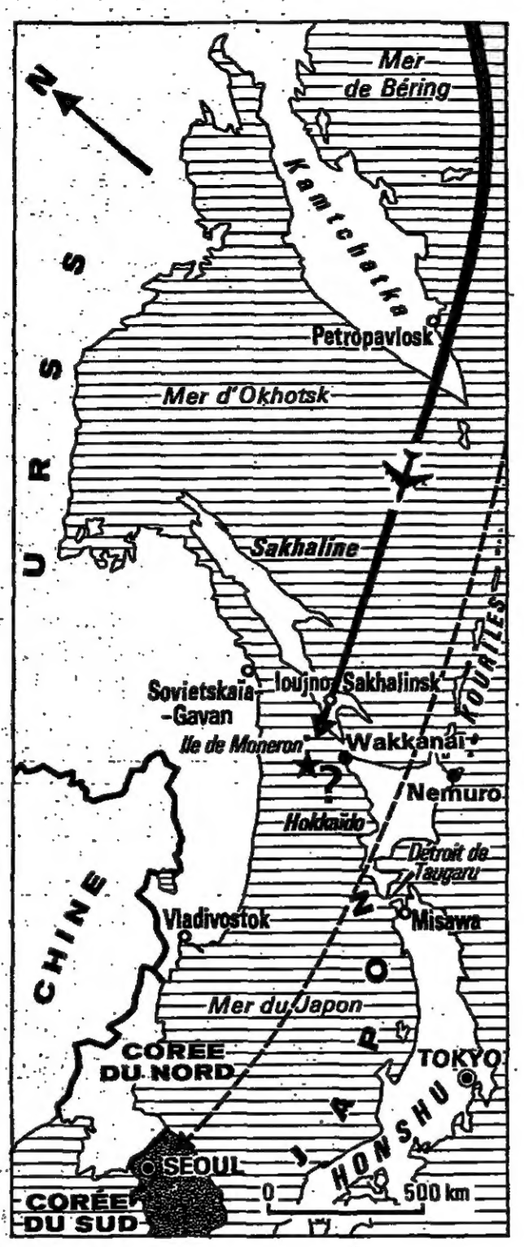

Plusieurs appareils détruits ?

L'histoire semblerait rocambolesque si M. Brun ne s'était entouré de nombreuses garanties, parvenant à attirer l'attention d'experts américains ou d'élus comme les sénateurs Kennedy et Nunn, qui ont envoyé le 4 janvier des demandes d'éclaircissement au secrétaire d'Etat, M. Baker. Il apparaît en outre, à travers son enquête, que certains officiels japonais, tout en soutenant officiellement la thèse américaine, paraissent pour le moins douter de sa consistance. Comment expliquer autrement les confidences qu'il a reçues ou les débris et documents qui lui ont été montrés sous le sceau du secret quand on sait le peu de confiance des Japonais à l'égard des *Gaijin* (Occidentaux) ?

Reprenons l'affaire dès le début. Après avoir quitté Anchorage, le 747 s'écarta rapidement de sa route pour survoler la zone interdite du Kamtchatka, puis l'île de Sakhaline, tout en affirmant aux contrôleurs aériens qu'il suivait la route normale, pourtant fort éloignée. Erreur de navigation ? *Impossible, répond M. Brun*, selon lequel l'équipage n'aurait pas pu ne pas apercevoir les lumières des villes survolées alors qu'il aurait dû se trouver au-dessus de la mer.

L'appareil se livrait-il à des activités d'espionnage comme l'a affirmé Moscou ? Difficile à dire en l'absence de preuves. Mais M. Brun, en écoutant les communications radio soviétiques dans le secteur – rendues publiques par les Etats-Unis et le Japon, – a découvert que, pendant que le 747 poursuivait son vol hors plan, plusieurs combats aériens avaient eu lieu dans la zone et qu'au moins trois appareils, sans doute américains, avaient été abattus. Des avions-espions américains, RC-135 (707 équipé de matériel électronique), SR-71 et EF-111A Raven (chargés de contre-mesures électroniques) survolaient l'espace aérien soviétique, deux navires – un d'écoute et l'autre lance-missiles, le *Badger* et l'*Elliott* – se trouvaient au large de Vladivostok, tandis qu'un satellite-espion survolait la région.

Volontairement ou non, le vol 007 – au nom prédestiné – était accompagné d'avions chargés de tester les capacités défensives et les radars soviétiques dans un des secteurs les plus armés de la planète. Il se trouvait, nous a déclaré M. Keppel, au sein d'« *une mission de provocation massive, au but politique ou d'espionnage* », à moins qu'il n'ait été utilisé, se demande M. Brun, comme leurre chargé d'activer les radars soviétiques.

Le RC-135 aurait volé à proximité du 747 lorsque ce dernier traversa Sakhaline. D'après la version américaine, c'est alors qu'il quittait l'île pour reprendre le chemin de Narita, l'aéroport de Tokyo, que le 747 aurait été abattu sans sommations à 3 h 26, à proximité de l'île de Moneron. C'est là que M. Brun apporte une version totalement inédite. Selon lui, l'avion a poursuivi son vol pendant environ trois quarts d'heure vers le sud, avant de s'écraser en mer, au sud du détroit de Tsugaru, qui sépare les îles japonaises de Honshu et de Hokkaido.

A l'appui de sa thèse, il apporte les éléments suivants : la bande d'écoute des communications de l'appareil – transmise à la Diète au bout de vingt-deux mois avec des coupes – contient deux communications entre le KE-007 et les avions coréens KE-015 et 050, respectivement dix-sept et quarante-quatre minutes APRÈS l'heure supposée du drame. En outre, il fait remarquer que les premiers débris du 747 ont été retrouvés huit à neuf jours seulement après sa chute, le long de la côte de Hokkaido et au nord de Honshu.

Un imbroglio aérien

Or, selon les cartes marines japonaises, les courants dans ce secteur sont orientés sud-Nord, ce qui rendrait impossible la dérive des débris de Sakhaline vers le sud, comme l'a confirmé à M. Brun le vice-amiral japonais Konomu, qui, pour cette raison, ne croit pas que l'avion coréen ait pu s'écraser près de Sakhaline. Et comme aucun autre 747 ne s'est abîmé dans ce secteur, les débris retrouvés seraient bien ceux du vol 007. Selon les gardes-côtes nippons, des chalutiers sud-coréens ont ratissé la zone au lendemain du drame.

Quels seraient alors les débris recueillis autour de l'île de Moneron, tant par les Américains que par les Soviétiques et les Japonais ? Ils proviennent, selon M. Keppel et les gardes-côtes nippons, d'appareils « *non soviétiques* ». Certaines pièces retrouvées par M. Brun au cours d'une quête étroitement surveillée par la police, sur des plages japonaises comme chez les gardes-côtes, appartiennent clairement à des avions militaires américains, comme l'indiquent la composition de certaines (en titane), les inscriptions d'autres en anglais. Il y aurait donc en plusieurs cibles abattues, et non une seule.

Pourtant, les Soviétiques avaient bien reconnu avoir abattu un avion, que des pêcheurs nippons ont vu s'écraser en mer au lieu et à l'heure dite. Ce serait pour M. Brun un RC-135. Que serait-il donc arrivé au Boeing sud-coréen ? Si M. Keppel demeure dans l'expectative, M. Brun avance une théorie, qu'il espère pouvoir étayer avec l'analyse d'un débris qui lui semble provenir d'un missile retrouvé avec d'autres restes provenant du Boeing.

Il pense que, dans la confusion qui suivit l'imbroglio militaire au-dessus de Sakhaline, les radars américains qui repérèrent le vol 007 – qui se trouvait hors du couloir normal et arrivait de l'espace aérien soviétique – l'auraient pris par erreur pour un appareil hostile. Craignant une agression soviétique dans cette période d'extrême tension et de combats aériens, quelqu'un aurait pris l'initiative – peut-être un navire – d'abattre le Boeing. Une erreur d'évaluation du type de celle qui coûta la vie aux passagers de l'Airbus iranien détruit par le navire américain *Vincennes* au-dessus du Golfe. Tout aurait été fait ensuite pour « couvrir » l'accident.

Bien des questions restent posées, la moindre d'entre elles n'étant pas celle des circonstances exactes de la destruction de l'avion coréen : ne pourrait-il pas avoir été victime à retardement d'avaries causées par un chasseur soviétique ? Que penser de la réaction de Moscou, qui, tout en démentant avoir abattu le Boeing, n'a jamais fourni de version complète des événements. On peut en outre se demander si ce drame, qui aurait pu devenir un *casus belli*, n'a pas révélé le manque criant de fiabilité des systèmes radar, tant américains que soviétiques, dans une zone pourtant si stratégique, aucun des deux n'ayant apparemment été capable d'identifier et de suivre avec précision un appareil civil qui se trouve être le plus gros avion existant. Ce qui n'est guère rassurant.

PATRICE DE BEER

REVENUS 1989
CALCULEZ VOS IMPOTS
avec
Le Monde
CREDIT AGRICOLE D'ILE-DE-FRANCE
sur minitel
36.17 code IMP

Imaginez un monde
où des postes auxquels vous n'aviez encore
jamais pensé, vous sont proposés.

Cadres, découvrez un monde d'offres d'emplois sur 36 15 LM. En quelques minutes, 36 15 LM vous permet de consulter un mois d'annonces parues dans le Monde. 36 15 LM personnalise vos demandes en sélectionnant et en conservant dans une « boîte aux lettres » confidentielle, toutes les offres d'emplois correspondant à votre C.V.
Avec 36 15 LM, vous êtes assurés d'être informés de tous les postes importants pour votre carrière.
36 15 LM
Le service télématique expert de l'emploi des cadres

PARIS-LONDRES
7 vols aller/retour
par jour.
Aujourd'hui,
les navettes
ne sont plus réservées
aux cosmonautes.
Tarif "Classe Affaires" : A/R 2140 F seulement
Consultez votre agence de voyages ou Air Europe : (1) 49 27 91 00.
air europe
La Business Class de ceux qui savent.

EUROPE 93

La CEE une Communauté de droit

Suite de la première page

Chaque pays de la Communauté dispose d'un représentant parmi les juges, le treizième poste étant habituellement attribué – à la discrétion des gouvernements – à l'un des « grands » pays.

Les membres de la Cour – c'est-à-dire les juges et les avocats généraux – ont pour particularité de venir de tous les horizons. Traditionnellement, les deux membres français sont issus de la Cour de cassation – il s'agit actuellement du juge Fernand Grévisse – et du Conseil d'Etat – l'avocat général est M. Darmon, dont l'un des « prédécesseurs » a d'ailleurs été le seul membre féminin que la Cour ait jamais connu, Mme Simone Rozès. Universitaires, avocats, hauts fonctionnaires dans leur chancellerie, (c'est le cas du président, le Danois Ole Due)... les membres de la Cour sont d'origines diverses, mais ils ont tous un point commun : une spécialisation très poussée en droit communautaire, ce qui va généralement de pair avec des convictions pro-européennes.

Une compétence unanimement saluée

« J'ai une grande admiration pour la Cour », « ce sont des gens formidables », « ils font du bon boulot, on pourrait utilement s'en inspirer » ... A l'extérieur, les commentaires sont très rarement empreints de réserves. Qualité la plus fréquemment saluée : l'indépendance, dont la meilleure garante est la peur du ridicule – sauf à s'en couvrir vis-à-vis de ses confrères, un juge ne peut prendre parti pour le gouvernement qui l'a nommé. Sans compter que l'isolement contribue à la création d'une ambiance tout à fait particulière : lorsqu'ils évoquent leurs souvenirs, les anciens membres de la Cour commencent toujours par un vibrant hommage à la qualité des relations humaines, à l'esprit de tolérance et de famille qui règne au sein de ce microcosme, les dîners entre collègues ponctuant les longues soirées luxembourgeoises. Revers de la médaille (ou atout, les avis divergent) : dans ce monde qu'une avocate qualifie de *« lunaire »*, juges et avocats généraux sont loin des réalités économiques. Or, étant les interprètes de traités dont le fondement est avant tout l'intégration économique de douze pays, ils ont, pour l'essentiel – mais pas pour la totalité... – à traiter d'affaires de concurrence, de fiscalité, de libre circulation des marchandises. Des affaires de plus en plus complexes, mettant parfois en jeu des sommes colossales, et dans lesquelles sont de plus en plus souvent impliqués des cabinets internationaux d'avocats. Qu'elle soit ou non véridique, chacun ici estime plausible l'anecdote selon laquelle une société aurait eu besoin d'un camion pour acheminer jusqu'à Luxembourg les documents nécessaires à sa défense ! Et où, si ce n'est dans le « palais oxydé », un juriste aurait-il pu penser devoir un jour trouver une définition comme celle-ci : *« La caractéristique du produit fini appelé fermeture à glissière consiste à permettre l'ouverture ou la fermeture de deux rubans flexibles portant des agrafes se faisant front en ordre décalé par le moyen du jeu d'un curseur »* (arrêt Yoshida du 31 janvier 1979)?

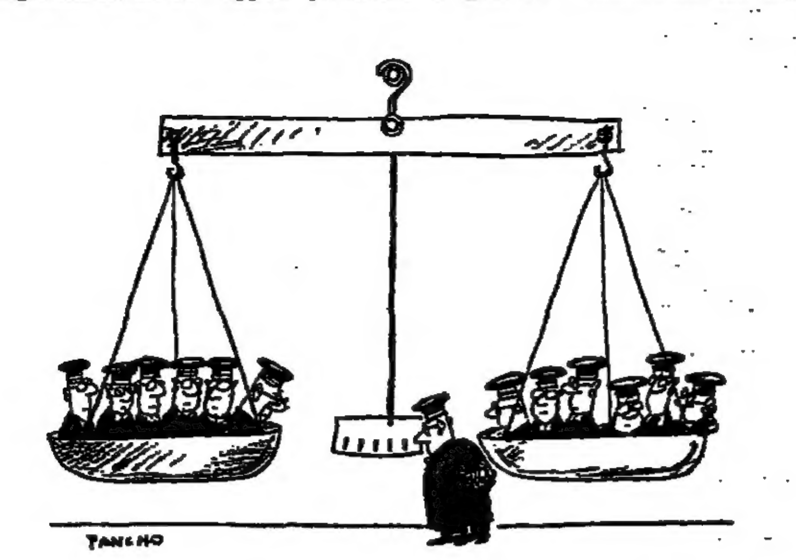

Les interprètes, perchés dans les cabines qui entourent la salle d'audience, n'ont pas la tâche facile. Bien que le français soit la langue utilisée à la Cour, chaque affaire a sa propre langue de procédure, choisie par le requérant parmi les neuf langues officielles de la Communauté. Et le travail des interprètes est d'autant plus compliqué que les audiences ne sont pas réglées comme du papier à musique : conformément à la tradition britannique, les juges et les avocats généraux interrompent fréquemment les parties en leur posant des questions.

Un cocktail de procédures

Cette modalité est révélatrice de la particularité de la CJCE, synthèse de différents modèles de juridiction. A la base du cocktail, la culture juridique française (témoins, l'usage du français et le fait que seule l'opinion majoritaire, au sein du collège des juges, soit rendue publique). En bonne proportion, une dose de procédures germaniques. Une plus petite de traditions italiennes. Un zeste de « common law » ... La Cour de justice des Communautés européennes est un modèle unique de juridiction, en perpétuelle évolution.

S'il est un soupçon qui a longtemps pesé sur cette Cour, c'est celui de s'être érigée en *« gouvernement des juges »*. Il est vrai que la CJCE, instance juridique suprême, a su, à ses débuts, profiter de son large pouvoir. Il est également vrai que la Cour joue un rôle moteur dans la Communauté, dans la mesure où sa jurisprudence, qui est source de droit, va dans le sens de l'intégration communautaire. D'ailleurs, les intérêts de la Cour et ceux de la Commission européenne se recoupent. Le service juridique de la Commission est considéré à Luxembourg comme la meilleure source d'information. *« Il existe une complicité obligée entre la Commission et la Cour puisqu'elles ont toutes les deux les mêmes objectifs, et il est sûr que la Commission a un pouvoir d'influence sur la Cour*, explique un fonctionnaire de la Commission, *mais la cour statue en toute indépendance, il n'y a pas de voie directe entre les deux institutions ».*

Le postulat selon lequel la Cour est encline à se prononcer sans cesse en faveur de « plus d'Europe » semble être de plus en plus discutable. *« Au début de la jurisprudence, la Cour était assez orientée vers le fédéralisme. Maintenant c'est beaucoup moins net parce qu'elle s'est technicisée »*, estime le juge Grévisse. Un avis largement partagé.

MARIE-PIERRE SUBTIL

Prochain article
L'éclosion d'un nouvel ordre juridique

Le tribunal de première instance

LUXEMBOURG

de notre envoyée spéciale

« Les pays les plus heureux sont ceux où l'herbe pousse devant le Palais de justice », dit un proverbe chinois . En fait d'herbe, c'est une annexe qui a poussé devant la porte de la Cour de Luxembourg. En septembre dernier, un tribunal a été adjoint à la Cour de justice. Tribunal de première instance (TPI), il a une double mission : mettre un terme à l'encombrement de la CJCE, et introduire un double degré de juridiction au sein des Communautés.

Un double degré de juridiction

En 1970, il fallait six à neuf mois à la Cour pour juger une affaire ; le nombre d'affaires pendantes était alors de 122. Vingt ans plus tard, il y en avait plus de 450. Et la procédure dure maintenant de dix-huit à vingt-deux mois . Elargissement de la Communauté, développement du droit communautaire et du droit en général... L'engorgement du prétoire a pris des proportions telles que le Conseil (les douze gouvernements de la CEE) s'est résolu à créer le tribunal que la Cour réclamait depuis 1974.

Prévu dans l'Acte unique, qui a modifié les traités, le TPI a rendu le 30 janvier dernier son premier arrêt, concernant un contentieux entre un fonctionnaire et le Parlement européen. Des 153 affaires pendantes que la Cour a confiées au tribunal, 60 % relèvent de litiges entre les Communautés et les fonctionnaires européens, 30 % ont trait à des contentieux en matière de concurrence, et 10 % concernent le secteur de la sidérurgie. Ces trois domaines sont les seuls dans lesquels le TPI a compétence, la Commission européenne s'étant farouchement opposée à lui voir attribuer les affaires d'anti-dumping (cette limitation de compétences doit être révisée par le Conseil au terme de deux années d'exercice).

Ce tribunal formé de douze membres (un par Etat, nommé, comme pour la Cour, *« d'un commun accord »* par les gouvernements) qui, selon les cas, exercent les fonctions de juge ou d'avocat général, introduit un système de double juridiction : des pourvois pourront être formés contre ses décisions devant la Cour.

« On espère que le tribunal de première instance va changer les choses en matière de concurrence, dit un avocat, *car la Cour ne rentre pas suffisamment dans les détails et en plus, elle n'est pas disposée, en général, à aller contre les décisions de la Commission ».* Les tout nouveaux membres du tribunal ont l'intention d'introduire de nouvelles pratiques : enquêtes sur le terrain, études complexes sur chaque affaire, association plus étroite avec les parties concernées... *« Nous ne serons pas des juges lointains »*, promet le membre français du TPI, M. Jacques Biancarelli.

M.-P. S.

Les différentes formes de recours

Le recours en manquement. – Si la Commission européenne estime qu'un Etat membre ne s'est pas conformé à une obligation, elle le met en demeure de se plier à la légalité. Lorsque l'Etat ne réagit pas, elle lui adresse un avis motivé. Si celui-ci reste sans effet, elle peut saisir la Cour. Les Etats peuvent également le faire, mais en pratique ils préfèrent régler les conflits au sein du Conseil ou directement avec la Commission.

Le recours en annulation. – Les actes communautaires obligatoires, c'est-à-dire les règlements, les directives, et les décisions individuelles prises par le Conseil et la Commission, peuvent faire l'objet de recours en annulation. Une personne physique a la possibilité d'introduire un tel recours, à condition que la décision la concerne directement et individuellement.

Le recours en carence. – Il est possible de sanctionner le silence ou l'inaction du Conseil ou de la Commission dans le cas où ceux-ci,en violation des traités, s'abstiennent de statuer, en déposant un recours en carence. Cette procédure a rarement conduit à un succès : la très grande majorité des recours déposés par des personnes physiques et morales a été déclarée irrecevable, les autres ont été rejetés ; deux seulement ont été reconnus fondés.

Le recours en responsabilité. – La responsabilité de la Communauté peut être engagée du fait des dommages causés par ses institutions ou ses agents. Dans ce domaine, la politique agricole commune a donné lieu à un contentieux très important.

Le recours des fonctionnaires. – La Cour statue sur les litiges entre les institutions de la Communauté et leurs agents.

Le renvoi préjudiciel. – Les ressortissants des Etats membres de la CEE peuvent faire valoir leurs droits issus des normes communautaires devant les tribunaux nationaux. Ces tribunaux coopèrent avec la Cour de justice, par le biais du renvoi préjudiciel, en lui demandant soit d'interpréter le contenu et la portée des traités et des actes communautaires, soit de donner son avis quant à la validité des actes pris par les institutions.

La compétence d'avis. – Les trois traités instituant les Communautés confèrent à la Cour une compétence d'avis, qui entraîne des conséquences juridiques précises.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant.*

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

ABONNEMENTS
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____________ Prénom : ____________

Adresse : ____________

____________ Code postal : ____________

Localité : ____________ Pays : ____________

011 MQ101

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Publicité

Le Mans est à 55 minutes de Paris ; Angers, à une heure et demi ; Nantes, à deux heures ; Rennes aussi ; Brest, à quatre heures et quart ; Quimper, à quatre heures vingt ! D'ici peu, Tours sera à une heure de Paris, Bordeaux à moins de trois heures. Avec le TGV Atlantique, une merveille de technologie, étudiée pour que la vie à bord soit un rêve tout confort... Un train qui devrait se nommer succès, tant il va faciliter vos déplacements, en toute sécurité. Décidé en septembre 1981, mis en travaux en mai 1984, présenté au Président de la République au printemps dernier, le TGV Atlantique se lance aujourd'hui [illegible] de la réussite, à 300 km [illegible] Atlantique est [illegible] avance sur [illegible] 482,4 km [illegible] l'hist[illegible] [illegible] sent en toute tranquillité à sa vitesse de croisière de 300 km/h. Le TGV Atlantique a conquis l'ouest et va conquérir tous les cœurs car il répond à vos désirs en s'adaptant à vos besoins. Découvrez dès aujourd'hui tous les charmes du voyage dans ce train extraordinaire, demandez [illegible] votre gare le guide des croisières [illegible] km/h. On a pensé à tout et [illegible] Avec des horaires [illegible] tendu, à la de[illegible] en déplace[illegible] déplace[illegible] son [illegible] met à votre disposition, la souplesse d'utilisation qu'il vous en propose, et la qualité d'organisation qu'il vous assure sur place. En pratique, vous voyagez dans le TGV Atlantique avec votre billet et votre Resa 300. Un TGV où vous pourriez bien trouver le temps trop court ! Treize gares s'enorgueillissent aujourd'hui d'accueillir le TGV Atlantique dans le triangle Paris-Le Croisic-Brest. On en comptera trente et une fin 1990 avec l'inauguration de la deuxième branche du TGV Atlantique, sur l'axe Paris-Bordeaux ; trente six en 1993, dans l'Ouest et le Sud-Ouest de la France, jusqu'à Toulouse et Hendaye. Car ces lignes sont en train de tisser un fantastique réseau de trains à très grande vitesse à travers la France du XXIe siècle.

PARIS-NANTES
11 CROISIERES
PAR JOUR.

Aujourd'hui le TGV Atlantique offre Nantes aux parisiens et Paris aux nantais au rythme de 11 Croisières par jour. Le TGV Atlantique vous souhaite d'agreables Croisieres a 300 km/h entre Paris, Nantes et sa Région.

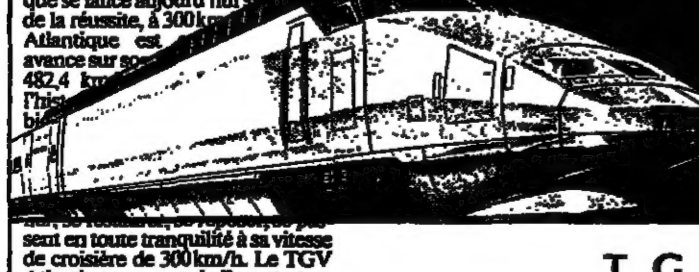

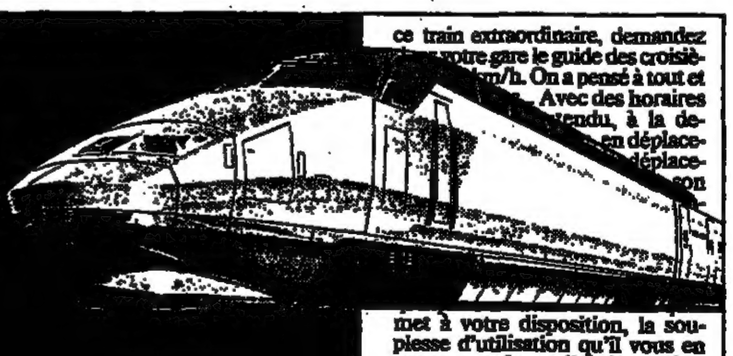

SNCF C'EST POSSIBLE!

TGV ATLANTIQUE
LA CROISIERE A 300 KM/H

UNIVAS

هكذا من الأصل

POLITIQUE

La préparation du congrès du Parti socialiste

M. Jean Poperen introduit une dissonance dans le grand air des retrouvailles...

Certains des auteurs des motions issues du courant mitterrandiste cherchent à conclure un pacte d'unité, après le congrès de Rennes. Seul M. Poperen dit « non », estimant qu'il appartient aux militants de choisir.

Après la scène de ménage, une partie au moins des mitterrandistes semble prendre ses dispositions pour interpréter un autre classique du répertoire politique : les variations sur le thème « embrassons-nous Folleville ». M. Lionel Jospin avait donné le ton, dimanche 25 février, sur TF1, en acceptant le *« pacte d'unité »* proposé par son rival, M. Laurent Fabius, à condition que la conclusion d'un tel pacte soit assortie d'un *« engagement de solidarité »*. Mardi, c'est M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, qui a repris pour son public l'un de ses rôles préférés, celui de grand réconciliateur, en jugeant *« indispensable que les mitterrandistes se retrouvent le plus vite possible dès que les militants auront voté »*.

M. Mermaz passera-t-il à la postérité comme le compositeur génial d'une nouvelle tétralogie ? En tout cas, le député de l'Isère a également lancé : *« Il est important que les quatre motions issues du courant mitterrandiste* [il s'agit des motions Mauroy-Mermaz-Jospin, Fabius, Poperen et Dray-Mélenchon] *se retrouvent sur une base politique, sur un programme de deux ans dont les mots-clés seraient unité, fraternité, efficacité et solidarité. »* Pour M. Mermaz, *« il reviendra à la motion arrivée en tête de prendre les initiatives dès que toutes les fédérations auront fini de voter. Plus vite on pourra se parler, mieux ça vaudra »*. Décidément cabotin, M. Mermaz a ajouté, mardi soir, à Aurillac : *« Comme les vieux animaux des steppes, nous avons des cicatrices. Cela n'empêche pas de vivre vieux. »*

« Opérations tactiques »

M. Pierre Bérégovoy, autre vieil « éléphant » et ministre fabiusien de l'économie et des finances, a joué, mardi sur la Cinq, sur le même registre que M. Mermaz en s'affirmant confiant dans le rassemblement des mitterrandistes et, au-delà, dans l'unité des socialistes. *« A la fin des fins, on se rassemblera »*, a soutenu M. Bérégovoy, qui, résolument méprisant pour l'écume des choses et avec un art consommé de la synthèse, s'est dit *« solidaire de Michel Rocard, premier ministre, et signataire de la motion Fabius »*.

Si le PS et la France tout entière sont, pour le moment, plongés dans une attente angoissée sur les avenirs respectifs de MM. Fabius et Jospin, le troisième frère ennemi de la famille mitterrandiste a déjà sèchement fait savoir qu'il n'était pas preneur du *« pacte d'unité »*. En effet, M. Jean Poperen, qui, lundi sur France-Inter, avait qualifié de *« combat de coqs »* le débat entre les deux frères ennemis et appelé les militants à *« renvoyer dos à dos tous ceux qui se chamaillent »* au profit d'un *« choix d'orientations politiques »* (par exemple les siennes), a vraiment consommé le divorce, mardi, sur RTL. *« Par rapport aux enjeux du congrès, qui touchent au fond même de notre politique, (...) que signifient ces misérables opérations tactiques? »*, a demandé le ministre chargé des relations avec le Parlement.

Pour lui, *« la question est de savoir si une majorité se trouvera pour choisir une stratégie du mouvement social, une stratégie enfin offensive »*. *« Il est temps d'apporter la réponse*, a ajouté M. Poperen qui se refuse à choisir *« par avance »* une alliance. *« Ce sont les militants qui choisiront »*, a-t-il conclu.

Ils ont déjà, de fait, commencé à choisir. La direction rocardienne de la fédération du Gers a annoncé que le courant du premier ministre conserve la majorité fédérale en obtenant le score confortable de 63,8 % des voix, en progression de 11 % par rapport au congrès de Toulouse (où seuls les rocardiens se comptaient face à tous les autres réunis). Les autres résultats sont les suivants : Mauroy, 21,27 % ; Fabius, 10,75 % ; Chevènement, 1,55 %, Poperen 1,43 %, Lienemann, 0,72 %, Mélenchon, 0,24 %.

« Les affaires de l'Etat à l'arrêt »

Dans l'importante fédération des Bouches-du-Rhône, M. Henri d'Attilio, qui est à la tête de la plus importante section socialiste du département, a annoncé qu'il quitte avec armes, bagages, et, sans doute, militants, le courant de M. Chevènement pour rejoindre celui de M. Fabius.

Peu sensible à la portée d'un tel bouleversement, M. Hervé de Charette, ancien ministre UDF-PR, s'est déclaré, mardi, à Clermont-Ferrand, *« choqué que les affaires de l'Etat soient à l'arrêt parce que le congrès de Rennes arrive »*.

A l'inverse, M. Pierre Mauroy, témoignant de son habituel optimisme, ou bien profitant du fait qu'il s'exprimait devant la presse anglo-américaine, peut-être moins au fait de la réalité des choses..., n'a pas craint d'affirmer que *« le congrès de Rennes sera un très grand congrès sur le plan idéologique »*, un congrès au cours duquel les socialistes français *« changeront leur carte d'identité »*. Pour le moment, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, reste muet...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

M. Rocard en déplacement dans l'Aude

Semi-clandestinité

M. Michel Rocard s'est rendu, mardi 27 février, à Limoux, dans l'Aude, où il a passé quelques heures. Cette visite *avait été signalée à la presse* à la dernière minute, lundi soir. Depuis quelque temps, les déplacements qu'effectue en province le premier ministre ne sont plus annoncés à l'avance, quitte à ce qu'un grand « trou » apparaisse sur son agenda. Ainsi, le 15 février dernier, jour de la visite officielle de M. Rocard en Bretagne, pour présenter des mesures sur la sécurité en mer, nulle activité ne figurait dans le programme du premier ministre distribué à la presse, entre un rendez-vous à 10 heures et le suivant à... 19 heures.

Certes, les conseillers en communication de Matignon peuvent juger qu'un certain effet de surprise n'est pas médiatiquement dommageable pour M. Rocard. Mais le choix de cette semi-clandestinité vise aussi à prendre de court les *« porteurs de pancartes »* - selon une expression fréquemment employée par M. Rocard - qui saisissent l'occasion des visites ministérielles pour manifester dans la rue. C'est notamment le cas de la CGT, qui ne manque pas une occasion de témoigner de son hostilité à la politique du gouvernement.

Lors de précédents déplacements, M. Rocard a été souvent confronté aux *« porteurs de pancartes »*, qui ont parfois contraint le cortège officiel à modifier son progamme. Le premier ministre déteste ces rencontres. Il ne cache pas, face aux manifestants, son agacement, voire son exaspération.

Dans le cas de l'Aude, la discrétion de Matignon a aussi une autre explication. Le programme officiel prévoyait en tout et pour tout un dépôt de gerbe au monument aux morts, les honneurs militaires rendus par la légion étrangère de Castelnaudary et un bref déjeuner avec le maire socialiste, M. Jean-Paul Dupré. Sur place, M. Rocard s'est borné à saluer *« tous les terroirs ruraux de France »* en affirmant que le gouvernement travaille à un renforcement des *« conditions de vie économique des populations habitant dans les zones rurales »*.

Défense des zones rurales

Evidemment, cela fait mince, en dépit de l'intérêt soutenu que porte le premier ministre aux problèmes des zones rurales. En fait, mardi soir, la fédération de l'Aude votait sur les motions en présence au congrès de Rennes. Ce vote était loin de laisser indifférent M. Rocard, compte tenu du nombre de mandats que représente cette fédération, l'une des dix plus grosses de France. Seulement, officiellement, M. Rocard ne fait pas campagne pour le congrès. Son seul et unique déplacement militant annoncé en tant que tel était une réunion publique à Arras, le 9 janvier. Pour le reste, M. Rocard s'appuie, dans la perspective de Rennes, sur la valorisation de son action gouvernementale. Qui comprend, bien entendu, la défense des zones rurales...

J.-L. A.

Après le ralliement d'un notable de Socialisme et République

Les Fabiusiens des Bouches-du-Rhône se disent « quasi certains » de remporter la majorité absolue

MARSEILLE

de notre correspondant régional

A cinq jours du congrès départemental du PS des Bouches-du-Rhône, les amis de M. Laurent Fabius ont enregistré, mardi 27 février, un renfort de poids en la personne du député et maire de Châteauneuf-les-Martigues, M. Henri d'Attilio, qui avait primitivement signé la motion présentée par M. Jean-Pierre Chevènement. Cet ancien mitterrandiste, militant socialiste depuis 1945, qui contrôle, à lui seul, plus d'un millier de cartes (plus de 8 % de la fédération et 0,6 % du PS au plan national) avait rejoint, avec plusieurs élus defferristes, le courant Socialisme et République, en mars 1987. Il a justifié sa décision, non par des raisons politiques mais par un *« manque de considération »* dont il aurait été l'objet de la part des responsables nationaux de son ancien courant. *« Sans être en profond désaccord avec la motion Chevènement*, a-t-il précisé, *mes amis et moi nous sentons plus à l'aise dans la motion Fabius »*. M. d'Attilio avait longuement rencontré M. Fabius, le lundi 26 février, à l'hôtel de Lassay après l'avoir ostensiblement reçu, dans sa commune, le jeudi 22 février (*le Monde* du 24 Février). A son retour, il a réuni une assemblée générale de sa section qui s'est prononcée, à l'unanimité, en faveur du président de l'Assemblée nationale.

Le ralliement aux Fabiusiens du maire de Châteauneuf-les-Martigues a été accueilli avec *« surprise et déception »* par les responsables départementaux de Socialisme et République dont *s'était déjà séparé, il y a quelques* semaines, le député de la troisième circonscription, M. Philippe Sanmarco. Il a été salué, en revanche, avec une vive satisfaction par les amis du président de l'Assemblée nationale. *« Nous sommes quasi certains, désormais*, a commenté M. François Bernardini, chef de file du courant Fabius dans les Bouches-du-Rhône, *de remporter la majorité absolue au prochain congrès départemental. »* Avant l'arrivée de M. d'Attilio, les Fabiusiens espéraient, il est vrai, que leur motion recueillerait plus de 40 % des mandats. Compte tenu de l'effet d'annonce du ralliement du maire de Châteauneuf-les-Martigues et de la déperdition, au plan départemental, des voix qui se porteront sur les motions obtenant moins de 5 % des mandats, leur avantage pourrait, selon eux, devenir décisif. *« Il est clair, en tout cas*, a ajouté M. Bernardini, *que nous sommes devenus le véritable pôle de rassemblement de la famille socialiste dans le département. »*

Tâche d'huile ?

Au plan national, la décision de M. d'Attilio conforte la position de M. Fabius dans le duel serré qui l'oppose à M. Lionel Jospin. Dans les Bouches-du-Rhône, elle pourrait être, en effet, de nature à influencer l'attitude d'autres élus de Socialisme et République dont le courant se trouve amputé de plus de 50 % des mandats. M. Jean Bonat, vice-président du conseil général, a ainsi réservé sa position jusqu'au vote de sa section - forte de plus de trois cent cinquante militants - le mercredi 28 février. *« Nous étions favorables à une alliance avec le courant Fabius*, a-t-il reconnu, pour la première fois, *mais nous ne sommes plus placés en position d'arbitre et nous devons réexaminer la situation. »* Le choix de M. Bonat est subordonné, semble-t-il, à celui de M. Marius Masse, dont il est le député suppléant et qui paraît, lui, vouloir rester fidèle à M. Chevènement.

GUY PORTE

Le maire du deuxième secteur de Marseille radié des listes électorales

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Dans un jugement rendu récemment, le tribunal d'instance de Marseille, présidé par M. Jean-Marie Dubouloz, a décidé la radiation des listes électorales de M. Jean-Jacques Léonetti, ancien député (ex-PS) et maire du deuxième secteur municipal de Marseille. Ce jugement fait suite à un recours déposé le 25 janvier par M. Bernard Manovelli, conseiller général (div. droite) des Bouches-du-Rhône et adversaire de M. Léonetti aux élections municipales de mars 1989 après l'avoir dépossédé de son siège, dans le quatrième canton de Marseille, en octobre 1988.

M. Léonetti était primitivement propriétaire d'un appartement, 3, rue François-Massabo dans le deuxième arrondissement de Marseille, où il était toujours officiellement domicilié, avec douze membres de sa famille... lors des élections municipales de mars 1989. Or, après avoir vendu cet appartement en juin 1987, il habitait en réalité rue Neuve-Sainte-Catherine dans le septième arrondissement sans avoir effectué son changement d'adresse. Le tribunal a également radié des listes électorales la fille de M. Léonetti, mais ne s'est pas prononcé sur la validité de l'inscription des autres membres de la famille du maire du deuxième secteur qui ne se sont pas présentés à l'audience. M. Léonetti a déposé un pourvoi, non suspensif, devant la Cour de cassation. Le jugement du tribunal d'instance n'est pas susceptible d'influencer le résultat des élections municipales dans la mesure où M. Léonetti, régulièrement inscrit au rôle des impôts, était bien éligible. *Mais M. Manovelli a* demandé, par lettre, au maire de Marseille, M. Robert Vigouroux, ainsi qu'au préfet des Bouches-du-Rhône, de suspendre de ses fonctions le maire du deuxième secteur en soutenant que celui-ci, en sa qualité d'officier d'état civil, doit être obligatoirement inscrit sur les listes électorales. Il a indiqué que s'il n'obtenait pas satisfaction - la décision du maire de Marseille n'étant soumise à aucun délai de rigueur – il saisirait le tribunal administratif. La réinscription de M. Léonetti sur les listes électorales – qui sont clôturées le 31 décembre de chaque année – ne pourrait prendre effet, en tout état de cause, qu'à partir du 1er mars 1991.

A ce contentieux s'ajoute une autre instance engagée par M. Léonetti pour contester l'élection, comme conseiller général, de M. Manovelli, qui l'avait devancé de 68 voix au deuxième tour de scrutin. Après le rejet de sa requête par le tribunal administratif, en décembre 1988, il a porté l'affaire devant le Conseil d'Etat, qui devrait statuer prochainement.

G. P.

Dans le Var

« La fédération aux abonnés absents... »

M. Gérard Lindeperg, secrétaire national du PS et coordinateur du mouvement de M. Michel Rocard, a participé, mardi 27 février, à Hyères (Var), à une réunion publique qui a marqué la fin de la campagne pour le congrès de Rennes dans ce département. Le vote des militants varois est fixé au jeudi 1er mars.

TOULON

de notre envoyé spécial

La fédération socialiste varoise, ancien bastion mauroyiste, ne se porte pas très bien, c'est le moins que l'on puisse dire. Depuis la perte du conseil général, en mars 1985, tout va de mal en pis. Aux revers électoraux succèdent les coups de théâtre. Le dernier en date est la demande du premier secrétaire départemental, M. Barthélémy Mariani, aux secrétaires de section *« de voter et de faire voter »* contre le quitus fédéral lors du vote sur les motions. Au cours de la réunion animée, mardi soir, par le coordinateur du mouvement rocardien, M. Lindeperg, les responsables locaux ont d'ailleurs ironisé sur cette étrange attitude, ce *« paradoxe piquant »*, qui voudrait que pour montrer son accord avec M. Mariani, il faudrait voter contre son bilan.

Dans cet embrouillamini, les rocardiens ont pourtant leur part de responsabilités. Le 2 juillet 1987, lors de l'élection de M. Mariani, soutenu par les mitterrandiens et les proches de M. Jean Poperen, ils avaient refusé de participer au secrétariat fédéral, suivis en cela par les militants du courant Socialisme et République. Depuis, l'éclatement du courant majoritaire (74,5 % au congrès de Toulouse en 1985) n'a pas arrangé les choses. Le secrétariat est passé avec armes et bagages au courant fabiusien. La motion déposée par le président de l'Assemblée nationale devrait d'ailleurs rassembler, selon certains pointages, près de 32 % des suffrages varois, contre 21 % au texte de MM. Pierre Mauroy, Louis Mermaz et Lionel Jospin. Les textes de M. Poperen et de M. Rocard recueilleraient quant à eux 16 % des voix. Isolé, M. Mariani brûle ses vaisseaux. Dans sa lettre, il dénonce pêle-mêle *« les refus de participer »*, *« les campagnes de dénigrement et les attaques personnelles »* qui ont causé un *« préjudice considérable au parti »*.

Si les rocardiens s'étonnent *« naturellement »* de la brusque inflation du nombre de cartes (passé en quelques mois de 2 640 à 3 271), le malaise dépasse largement ces simples querelles qui fleurissent, ici ou là, à la veille d'un congrès. La perte de la mairie du Luc, le 11 février dernier, l'atteste.

Au cours de la discussion avec M. Lindeperg, le débat a porté sur le discours que les socialistes devaient tenir, pour toutes les questions touchant à l'immigration, face au Front national, et M. Lindeperg a reconnu que sur ce sujet *« le balancier était allé trop loin entre certaines réactions xénophobes, à la limite racistes, au sein même du parti et les grands hymnes sur les différences qui aboutissent à la politique des ghettos »*. La fédération varoise a besoin d'un remède de cheval. Un militant a conclu sans ambages : *« On peut difficilement tomber plus bas. La fédération est aux abonnés absents. Soit le parti, sur le plan national, s'intéresse au Var, soit il décide qu'il s'agit d'une région perdue »*.

G. PA.

Dans l'Isère

Un élu du Front national condamné pour diffamation envers M. Mermaz

Un élu du Front national, M. Henri Desprez, actuellement conseiller municipal de Vienne, a été condamné, mardi 27 février, par le tribunal correctionnel, pour diffamation publique envers M. Louis Mermaz, député de l'Isère, maire de Vienne, à 5 000 francs d'amende et à un franc symbolique de dommages et intérêts. Le tribunal a suivi la réquisition du procureur de la République.

M. Mermaz avait déposé plainte en diffamation le 13 mai 1989, à la suite d'un article paru pendant la période précédant les élections municipales, dans un bulletin soutenu par le Front national, et dont le responsable est M. Deprez. Cet article mettait en cause les pratiques démocratiques du maire de la ville, l'interpellant directement, parlant de *« dictature socialiste »*, d'escouades d'agents municipaux armés de bâtons, faisant un rapprochement avec les nazis et la Gestapo...

En Polynésie

M. Vernaudon veut censurer le gouvernement territorial de M. Léontieff

PAPEETE

de notre correspondant

M. Emile Vernaudon, député non inscrit de la Polynésie française, évincé récemment du gouvernement territorial que préside l'autre député non inscrit local, M. Alexandre Léontieff, espère pouvoir renverser celui-ci au cours des prochains jours. Dans un entretien paru le 24 février dans *la Dépêche de Tahiti*, il a annoncé le dépôt d'une motion de censure réunissant *« des élus de tendances très diverses »* en étant d'ores et déjà assuré, semble-t-il, du ralliement de quatre conseillers territoriaux dont le retrait de la majorité territoriale mettrait M. Léontieff en difficulté.

M. Vernaudon, qui a également reçu le soutien moral de deux élus indépendantistes, MM. Oscar Temaru et James Salmon, a également déclaré, dans cette interview : *« Toutes les catégories de la population sont lasses d'Alexandre Léontieff et elles aspirent au changement. Les forces vives, employeurs, syndicats, associations, ne veulent plus de ce président qui a réussi à paralyser le territoire et qui, tel Néron contemplant l'incendie de Rome, se gargarise de paroles alors que le peuple de Polynésie attend des actes concrets. L'entreprise Polynésie a besoin de toute urgence d'un vrai patron (...) qui la sauve de la faillite dans laquelle elle s'enfonce chaque jour davantage. »* Selon M. Vernaudon, que M. Léontieff accuse aujourd'hui de « rouler » pour le compte de M. Gaston Flosse, l'ancien secrétaire d'Etat RPR, qui contrôlait naguère l'ensemble du territoire, *« il faut en finir avec Alexandre Léontieff avant qu'il ne soit trop tard et que le pays explose »*. Le maire de Mahina préconise la formation d'un nouveau gouvernement *« de très large union. »*

M. Y.

POLITIQUE

La préparation du congrès du Parti socialiste

Gironde : les barons et leurs fiefs

« Ici, il y a trop de têtes, assises sur trop de tas d'or. Alors, la fédération, ça ne pèse pas lourd »

Après avoir publié, dans ses éditions datées du mardi 27 février, une interview du premier secrétaire du Parti socialiste, M. Pierre Mauroy, *le Monde* a commencé un « voyage » à l'intérieur des fédérations du PS au moment où les militants de cette formation votent sur les textes qui leur sont soumis dans la perspective du congrès qui se réunira du 15 au 18 mars à Rennes. La Gironde prend aujourd'hui le relais de l'Hérault et du Rhône.

BORDEAUX

de notre envoyée spéciale

Aujourd'hui, le très bourgeois *« Monsieur Prudhomme »* de Verlaine pourrait être un élu socialiste girondin. *« Il est grave : il est maire et père de famille »* et il est aussi devenu, entre-temps, président de conseil général et/ou député, sénateur, vice-président de la communauté urbaine, conseiller régional. Il est ensuite, presque accessoirement, membre du Parti socialiste. Il a d'abord à gérer sa ville, à voter son budget, à étudier le dossier du métro, à présider ses commissions ; ensuite à préparer le congrès de Rennes. Enfin, il ne voit pas du tout pourquoi on vient lui parler de la fédération socialiste de Gironde. Il vous le dit avec une désarmante courtoisie, entre deux rendez-vous sérieux, dans son grand bureau propret de conseiller général, de conseiller communautaire, ou de maire.

Après tout, qu'aurait-elle de si particulier, cette fédération ? Depuis deux ans, elle a gagné toutes les élections, et la Gironde est même le seul département à avoir basculé de droite à gauche aux dernières cantonales. Une vraie force tranquille. Aux yeux de l'équipe dirigeante, cela devrait suffire à la juger. Quoi encore ? Son premier secrétaire fédéral s'appelle Gilbert Mitterrand, « fils de ». Certes, mais depuis qu'il a été élu maire de Libourne, en mars 1989, il s'est mis de lui-même en réserve de la fédération et laisse à d'autres le soin de la gérer. On murmure, d'ailleurs, qu'il ne serait pas candidat après Rennes. Quant aux vieilles querelles de personnes qui ont secoué le PS girondin, on vous affirme qu'il y a été mis bon ordre et que tout cela, c'est du passé. Et, ajoute-t-on, *« ici, on sait oublier le passé quand c'est nécessaire »*.

« Vassaux du duc d'Aquitaine »

On chuchote que la fédération n'existe pas, n'a aucun pouvoir ? *« Le PS ici, c'est huit députés sur onze, trois sénateurs sur cinq, une vingtaine de conseillers généraux »*, réplique fièrement M. Serge Lamaison, fabiusien, premier secrétaire en fonction sinon en titre, maire, conseiller général et vice-président de la communauté urbaine. L'arithmétique ne vaut-elle pas loi ? Certes, concède-t-il, *« nous avons fait beaucoup pour les élections et sans doute pas assez pour le parti, pour l'accueil et la formation des militants, c'est ce qu'il faudra renforcer »*, mais il ajoute, en guise d'explication : *« Vous savez, en Gironde, on n'aime pas trop les appareils. »*

M. Lamaison appelle cela *« l'esprit radical »* girondin, synonyme, affirme-t-il, de *« tolérance »* et *« d'humanisme »*. D'autres, curieusement, traduisent par *« notables »*, *« fiefs électoraux »*, *« petits barons »*. M. Noël Mamère, élu maire de Bègles en mars 1989 en dépit de l'hostilité déclarée du PS, estime que l'état du parti, en Gironde, *« est le résultat direct du système Chaban, duc d'Aquitaine »*. *« Il a permis*, dit-il, *à la périphérie de Bordeaux, l'existence de toute une série de vassaux, liés entre eux par une solidarité de notables plus forte que la solidarité partisane. A chacun son territoire. »*

« Ici, il y a trop de têtes, assises sur trop de tas d'or, résume une militante poperéniste. *Alors, vous savez, la fédération, ça ne pèse pas très lourd à côté de l'entretien de son fief. »* La fédération souffrirait-elle d'un trop-plein d'élus ? *« Il n'y a de pouvoir et de considération que lorsqu'on détient des mandats importants »*, constate Mme Joëlle Dusseau, secrétaire fédérale rocardienne. Et comme ils sont nombreux à se prévaloir de tels mandats, *« il ne peut y avoir aucun leader dans la fédération, tous les grands élus s'auto-neutralisent »*, ajoute-t-elle. Sans pouvoirs, sans existence réelle – *« sur les dix-sept secrétaires fédéraux, cinq seulement sont actifs, et les réunions sont rarissimes »*, observe Mme Dusseau, – la fédération est, aussi, sans argent.

Un « progrès », puisque, en 1987, elle était largement endettée. Tous les élus reconnaissent au moins à l'actuelle équipe dirigeante le mérite d'avoir apuré les comptes. Et celui d'avoir rappelé quelques règles essentielles du financement des partis politiques, notamment, pour les parlementaires, l'obligation de reverser une part de leurs indemnités à la fédération. Mais, remarque M. François-Xavier Bordeaux, ancien membre du cabinet de M. Pierre Bérégovoy, tête de liste socialiste contre M. Chaban-Delmas lors des dernières élections municipales, *« tous les élus ont leur propre système de financement, ils n'ont pas besoin du PS pour cela et ne lui demandent rien »*. Même écho chez M. Henri Houdebert, responsable du courant poperéniste, *« la fédération n'intéresse personne car elle ne sert à rien, elle est en léthargie profonde, le parti ne fonctionne, en fait, qu'à travers son maillage d'élus »*.

Le sénateur Philippe Madrelle, fabiusien, président du conseil général, membre de l'actuelle équipe dirigeante, ne comprend pas ces détracteurs aux états d'âme de gosses de riches. Irrité, il s'exclame : *« Mais oui ! la fédération marche. On a tout gagné. Que faudrait-il donc de plus? »* Bonne question. Ils sont, pourtant, quelques-uns à demander plus. Des réunions, des débats, la définition d'une ligne politique, une vie fédérale, en quelque sorte... Les mauroyistes, minoritaires au sein de la fédération depuis 1987, ont même rédigé à cet effet une « charte fédérale », qu'ils entendent bien soumettre au prochain congrès.

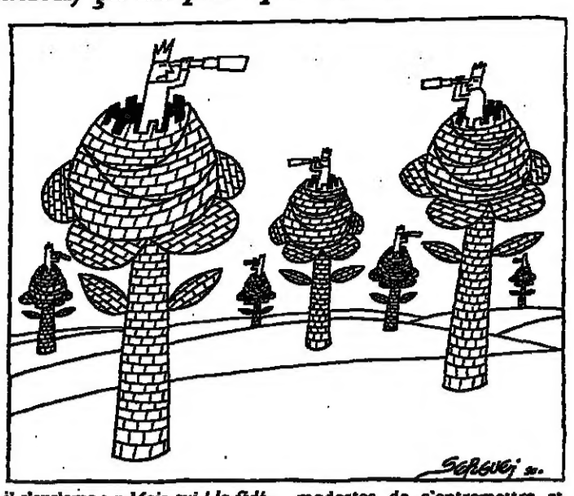

Le rôle des « grands élus »

On y lit que la fédération ne pourra *« se contenter indéfiniment d'un fonctionnement aussi précaire, en étant totalement démunie de moyens nécessaires à sa propre expression »*. *« Privée de pouvoir économique*, écrivent les auteurs de la charte, *on comprend sa faiblesse politique. »* On y lit encore que les militants ne doivent pas être réduits *« au rôle de faire-valoir de tel ou tel leader local »* ou considérés *« comme un réservoir de colleurs d'affiches et de convives de banquets républicains »*, et qu'il conviendrait de mettre un frein au *« clientélisme poussé à outrance »*. Enfin, s'interrogent les auteurs, *« comment admettre que l'instance politique fédérale reste muette sur des options aussi fondamentales que le projet de Technopole ou la mise en oeuvre du RMI ? »* Aujourd'hui, observe M. Michel Sainte-Marie, député, maire de Mérignac, *« les gros dossiers se règlent entre deux portes au conseil général ou à la communauté urbaine »*.

C'est dans les mêmes couloirs moquettés et délicieusement silencieux que se règle, dit-on, la préparation du congrès de Rennes. On évoque l'école à ravaler, le gymnase à agrandir, ou la piscine en projet. Les « grands élus » promettent aux plus modestes de s'entremettre et d'examiner les possibilités de subventions du conseil général ou de la région. Puis, on parle de tout et de rien, de la météo et du congrès de Rennes. Et les « grands élus », conseillers en subvention deviennent conseillers en signature de motions... *« Cela a tout de même de quoi annihiler les réflexes politiques de certains maires ! »*, explique M. Claude Barande, mauroyiste, vice-président du conseil général et maire de Villenave-d'Ornon. Et l'ancien premier secrétaire fédéral, qui accepte visiblement très mal la domination des fabiusiens sur la fédération de la Gironde depuis 1987, n'hésite pas à dénoncer par avance *« le score tronqué, en terme de réalité politique »* que les proches du président de l'Assemblée nationale obtiendront.

Car dans chaque camp, on fait ses comptes. On mesure la surface de la circonscription d'un député, augmentée du taux de notoriété de l'élu, on multiplie par le nombre de conseillers généraux réputés « proches », on divise par la somme des mairies « amies », on retranche quelques irréductibles et on obtient... le pourcentage approximatif de sa motion avant le *« grand congrès idéologique »*.

Mais comme tous ces élus se retrouvent finalement dans les différentes instances politiques locales, *« la bataille de pré-congrès est très feutrée »*, concède avec bonhomie M. Pierre Brana, membre - rocardien - du secrétariat national du PS, député et maire. Pourquoi prendre le risque de se fâcher sur des débats politiques, alors que la gestion des collectivités locales offre tant d'excellentes raisons de s'entendre... En terre radicale, ajoute M. Brana, *« le principe de réalité finit toujours par l'emporter »*. Même si entre les élus socialistes, comme l'explique amèrement M. Barande, *« il n'y a bien souvent de commun qu'une carte de la même couleur »*. Autrement dit, presque rien, ou si peu...

P. R.-D.

Gilbert Mitterrand ou la difficulté d'être le fils de Dieu

LIBOURNE

de notre envoyée spéciale

C'est un cas d'école presque trop parfait, une illustration rêvée pour manuel de psychanalyse collection Arlequin : le père est socialiste, président de la République ; le fils est socialiste, député, maire de Libourne, premier secrétaire de la fédération de la Gironde du Parti socialiste. Ajoutez à cela une ressemblance de traits troublante, forcément – le nez long et fin, le sourire dévoilant impudiquement les dents – et un mimétisme rare – le regard pointu et le débit de voix saccadé. L'histoire de Gilbert Mitterrand, à l'image de celle de tous les « fils de » qui un jour décident de mettre leurs petits pieds dans les grands souliers de leur père, pourrait tenir en deux chapitres inséparables l'un de l'autre : la présomption d'hérédité et la revendication d'identité. D'autant que le fils de Dieu a signé, pour le congrès du Parti socialiste, la motion élaborée par le « fils spirituel » du même Dieu, Laurent Fabius.

La présomption d'hérédité est aux « fils de » ce que le « délit de faciès » est aux étrangers. Une sorte de culpabilité que rappelle sans cesse le regard des autres et contre laquelle toute affirmation d'innocence est vaine. Une diffamation permanente, que ne condamne aucun code pénal. Un jour, dans un congrès du Parti socialiste, quelqu'un s'enquiert de l'heure auprès de Gilbert Mitterrand. *« Je n'ai pas de montre »*, s'excuse ce dernier. *« C'est sans doute par atavisme »*, plaisante son interlocuteur. *« Ah ! Non, pas ça, je vous en prie ! »*, rétorque sèchement le fils du président. Pas facile d'avoir un seul nom pour deux vies. Lorsqu'on ne se voit même pas reconnaître le simple droit d'avoir une montre en panne, alors, celui de faire de la politique...

Premier secrétaire au prix d'une dérogation

Quand Gilbert Mitterrand est né, en 1949, son père était ministre. Quand l'étudiant en droit des années 70, membre de l'UNEF, participait à ses premières campagnes électorales, son père était premier secrétaire du PS. Quand le militant socialiste s'est présenté victorieusement aux élections législatives de juin 1981, son père était depuis un mois président de la République. Pour les 288 autres députés socialistes et apparentés élus en même temps que lui, on a parlé de « vague rose » et d' « état de grâce ». Pour lui, on a conclu « état civil ».

En 1987, après que le congrès de Lille a entériné la fusion des courants A et B (Jospin-Mauroy), la fédération socialiste de la Gironde est en pleine ébullition. Aux rivalités politiques s'ajoutent d'insurmontables conflits de personnes. On en appelle alors au symbole, le « nom » Mitterrand. *« Beaucoup de gens ont pensé que, si j'incarnais cette démarche d'union, cela pouvait fonctionner. Et à un an de l'élection présidentielle, je devais accepter. »* Non seulement Gilbert Mitterrand a « accepté », mais il s'est montré acharné à la victoire, multipliant alliances et contre-alliances spectaculaires. *« Un joli coup, qui porte une griffe connue »*, s'empressent de raconter aujourd'hui les vaincus d'hier, en préférant toutefois laisser anonyme leur perfide sagacité.

Elu premier secrétaire de la fédération – au prix d'une dérogation aux statuts du PS qui ne permettent pas le cumul d'un mandat national et de cette fonction, – Gilbert Mitterrand contribue véritablement à calmer les ombrageux notables qui s'entre-déchiraient jusqu'alors. Les finances sont assainies et le parti gagne successivement toutes les élections en Gironde. Un bilan largement positif que chacun admet. Dès mars 1989, pourtant, Gilbert Mitterrand a pris ses distances avec la gestion au quotidien de la fédération. Elu maire de Libourne, il annonce aux militants qu'il entend se consacrer essentiellement à sa ville. Premier secrétaire en titre, il laisse à son équipe conduite par M. Serge Lamaison le soin d'assumer la fonction dirigeante.

Aujourd'hui, Gilbert Mitterrand annonce clairement qu'il n'est pas candidat à sa propre succession. *« Ma mission est accomplie. La fédération a suivi quand il le fallait la démarche nationale de fusion des courants A-B et les élections sont passées. »* Et il ajoute, visiblement sincère : *« Je ne suis pas très motivé par ce type de fonction. Je ne suis pas né pour être un apparatchik. Vous allez dire que c'est bateau*, soupire-t-il, *mais j'ai eu le souci de défendre mes idées et d'être utile. En plus, maintenant, j'ai une ville à gérer. »*

Une ville à gérer, autrement dit un prénom à défendre. Une identité à revendiquer et à prouver, enfin. Sa victoire à Libourne, Gilbert Mitterrand en est fier. Elle est la sienne. Celle d'un militant qui a *« labouré le terrain »*. Il s'était déjà présenté en 1977, modestement et en vain, *« à la vingt-troisième place d'une liste qui en comptait vingt-sept*, rappelle-t-il, *car ça, tout le monde l'a oublié »*. Ancien fief de Robert Boulin, Libourne ne s'était pas donné à la gauche depuis la Libération. *« Oui j'ai un nom*, dit-il, *mais je l'ai mis en exercice dans des endroits où c'était difficile. Regardez mon parcours ! J'aurais pu aller ailleurs, dans la Nièvre par exemple, au lieu de m'investir en Gironde. Mais je ne veux pas coller à l'image de l'homme politique programmé. Ce que j'ai, je suis allé la gagner. »*

Signe divin ?

Gilbert Mitterrand parlerait encore volontiers, et longuement, de sa ville, de son projet de rocade, de la rue piétonne, de l'éclairage public, de la réouverture du pont, du transfert de la bibliothèque, de la mission locale pour l'emploi. Mais, congrès de Rennes oblige, la conversation revient sur la fédération et le PS. Cette fois, pas de synthèse entre les courants mitterrandistes. Et lui, le fils du président qui est encore premier secrétaire fédéral, comme les autres il a dû faire un choix. Il l'a retardé le plus possible puis il a signé la motion Fabius. Certains – et les proches du président de l'Assemblée nationale ne furent pas les derniers – y ont vu un signe de... Dieu.

Gilbert Mitterrand s'indigne : *« C'est scandaleux de dire que, si j'ai signé Fabius, c'est pour faire plaisir à mon père. Il fallait choisir. En tant que premier secrétaire, j'ai conduit une équipe qui a gagné. Et cette équipe est fabiusienne. Il fallait lui garder sa cohésion. Je pars d'en bas, de ma fédération, et je vais vers le haut, la motion. Je n'agis pas sur ordre. »* Comme d'autres premiers secrétaires de fédération, il a tout de même adressé, le 19 février, aux militants de la Gironde une lettre dans laquelle il explique son choix en faveur de la motion Fabius. *« C'est la seule qui garantit un axe majoritaire autour des amis de François Mitterrand »*, écrit-il. Le passage est souligné en caractères gras, comme sa signature.

Sisyphe condamné à toujours rouler son rocher, cette « présomption d'hérédité » qui pèse sur lui, il martèle avec un mélange de lassitude et de volonté de convaincre : *« C'est un choix qui me concerne moi, Gilbert, Gilbert ! Là-dessus, je suis à vif. Je n'ai pas la carapace pour résister et je ne souhaite pas l'avoir. »* Il faut, paraît-il, imaginer Sisyphe heureux.

PASCALE ROBERT-DIARD

DÉFENSE

Premier vol du Rafale avec un réacteur français

Equipé d'un réacteur français M-88 à gauche du fuselage et d'un réacteur américain F-404 à droite, l'avion Rafale-A de démonstration a effectué, mardi 27 février, depuis sa base à Istres (Bouches-du-Rhône), un premier vol, qui a duré cinquante-cinq minutes. Cet avion, qui sert à mettre au point la version définitive du Rafale-D (D pour discret ou « furtif »), vient de subir un long chantier de transformations au groupe Dassault.

A la place de deux réacteurs F-404 de General Electric qui propulsent l'avion de démonstration, l'avion de combat, dans sa version opérationnelle destinée à l'armée de l'air et à la marine, sera équipé de deux réacteurs M-88 de la SNECMA.

Dans sa configuration actuelle d'essais, où le M-88 sera testé en couple avec le F-404 provisoirement maintenu pour des raisons de sécurité des vols, le Rafale-A a atteint l'altitude de 40 000 pieds (environ 12 000 mètres) et la vitesse de Mach 1,4 (de l'ordre de 1 500 kilomètres à l'heure). Après quelques autres vols pour constater la compatibilité des divers systèmes de bord, le Rafale-A sera remis à des pilotes de la SNECMA pour conduire des essais en vol du M-88, qui a une poussée de 7,5 tonnes (avec post-combustion ou rechauffe supplémentaire).

□ **La société Northrop va payer une amende de 17 millions de dollars.** – La société américaine Northrop, accusée d'avoir falsifié des tests de pièces détachées pour des missiles de croisière et des avions de chasse, a plaidé coupable, mardi 27 février, devant un tribunal de Los Angeles (Californie) et accepté de payer une amende de 17 millions de dollars en échange de l'arrêt des poursuites engagées par le gouvernement. La société et cinq de ses employés avaient été inculpés en avril 1989 lorsqu'avaient éclaté au grand jour toute une série de scandales et d'abus de confiance commis par des fournisseurs du Pentagone. – *(AFP.)*

M. Chevènement est optimiste sur le programme européen d'hélicoptère militaire NH-90

Au cours d'une visite des écoles de la marine nationale à Saint-Mandrier (Var), le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, s'est déclaré, mardi 27 février, *« raisonnablement optimiste »* sur la participation de l'Allemagne fédérale au programme d'hélicoptère NH-90 de transport militaire, qu'il a qualifié de *« plus grand programme européen de la fin du siècle »*.

Le NH-90 est un hélicoptère de 9 tonnes, à la conception duquel participent déjà les Français (à hauteur de 35 % de son financement), les Italiens (35 %) et les Néerlandais (5 %). En principe, les Allemands de l'Ouest devaient y investir les 25 % restants. Mais les révisions budgétaires en cours outre-Rhin donnent à croire que l'engagement de Bonn serait réduit à 21 %, laissant aux trois autres partenaires le soin de prendre les autres 4 % à leur charge. Une décision du gouvernement ouest-allemand en ce sens est attendue pour les semaines prochaines.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Des dizaines de morts, des dégâts considérables

Le mauvais temps persiste sur l'Europe

Dix personnes ont été tuées et une autre est portée disparue en raison de la tempête qui sévit depuis le 26 février en France et qui devait continuer mercredi 28 sur la moitié nord et jeudi 1er mars sur la Méditerranée.

Mardi matin, un homme de quarante-cinq ans a été tué par la chute d'un arbre près de La Ferté-Alais (Essonne). L'après-midi, dans le Gard, un cyclomotoriste a été projeté contre un arbre et près de Béziers, un chauffeur routier a perdu le contrôle de son camion, qui s'est couché sur le bord de la route. A Metz, un piéton est mort fauché par une voiture, alors qu'il se trouvait au milieu de la chaussée, probablement renversé par une rafale de vent.

Les vents violents ont aussi fait cinq blessés mardi à Moutiers (Savoie), un maçon de trente-cinq ans a été grièvement blessé par la chute d'une grue. A Limoges, un arbre s'est abattu sur une voiture, blessant son conducteur, et à Cherbourg, deux ouvriers sont tombés du toit sur lequel ils travaillaient. A Reims, une personne a été atteinte par les débris d'une toiture arrachée. A Théoule-sur-Mer (Alpes-Maritimes), une femme, poussée par le vent, est tombée d'un balcon et s'est blessée. A Menton (Alpes-Maritimes), un jeune homme est tombé d'un échafaudage et souffre de traumatismes divers. En tout, on estime que la tempête a déjà blessé une quarantaine de personnes.

Dans toutes les régions, les dégâts sont importants. A cela s'ajoutent des incendies de garrigues et de forêts en Corse *(voir ci-dessous)*, dans les Pyrénées-Orientales et dans les Alpes-Maritimes.

Le 27 février, c'est l'ouest du pays qui a le plus souffert à cause de l'onde de tempête *(voir encadré)*. Etretat (Seine-Maritime), déjà sévèrement touchée le 26, a de nouveau subi les assauts des flots et les rues du front de mer ont été inondées. A Ver-sur-Mer (Calvados), une trentaine de pavillons ont été inondés après la rupture de 30 mètres de digue. A Agon-Coutainville (Manche), plusieurs maisons du bord de mer ont vu s'envoler leurs toitures ou leurs volets. La route entre Etaples et Montreuil-sur-Mer a été coupée. Dans la Somme, les inondations ont repris mardi sur une quinzaine de kilomètres de littoral entre Mers-les-Bains et Saint-Valéry-sur-Somme.

Au large du Cotentin, un cargo-paquebot égyptien, l'*Abu Egila*, a perdu, le 25 février, au cours d'une tempête, 8 tonnes de produits chimiques, qui ne seraient pas toxiques, selon l'armateur. Le navire *Béarn*, en difficulté au large de la Bretagne, n'avait toujours pas pu être remorqué mardi 27 février à 18 heures, tandis que quarante-trois conteneurs remplis de téléviseurs perdus lundi 26 février par un cargo taïwanais dérivaient toujours au large de l'île d'Ouessant. Un autre cargo, le *Daniel*, pris en remorque mardi après-midi était, lui, attendu le 28 février à Brest. Le cargo norvégien *Anneliese* (800 tonnes), qui avait menacé deux plate-formes pétrolières de la mer du Nord, lorsqu'il était à la dérive dans la nuit du 26 au 27, s'est échoué le 27 dans l'après-midi sur une des plages de l'île néerlandaise de Texel. L'équipage se composant de six hommes avait été recueilli par un hélicoptère de la marine néerlandaise. D'autre part, un remorqueur a réussi à passer un câble au caboteur polonais le *Bytom*, en difficulté depuis le 26 février en mer du Nord au nord de l'île néerlandaise de Terschelling. Le caboteur, dont huit des vingt membres d'équipage ont été évacués par la marine néerlandaise, est remorqué vers le port de Emden ou celui de Hambourg en RFA.

Dans le Pas-de-Calais, le trafic des ferries avait repris le 27 au matin, accusant quelques retards, mais celui des aéroglisseurs était toujours suspendu.

Dans le reste de l'Europe, la tempête a déjà tué plus d'une quarantaine de personnes : dix-huit en Grande-Bretagne, quinze en Allemagne fédérale, cinq en Belgique, trois en Allemagne de l'Est, une aux Pays-Bas, en Irlande et en Italie, et deux en Suisse.

En montagne, de nombreuses remontées mécaniques ont dû être arrêtées en raison des vents violents. En Autriche, à Kloester, douze personnes ont été blessées (dont deux grièvement) lorsque le câble d'un téléphérique a été arraché par la chute d'un arbre. En outre, les chutes de neige ont fait croître les risques d'avalanches.

Les dégâts matériels sont énormes dans toute l'Europe. Pour la seule Grande-Bretagne, on les estime provisoirement à 1 milliard de livres (10 milliards de francs).

L'onde de tempête

Une onde de tempête résulte de la conjonction de plusieurs facteurs dont les effets s'additionnent pour faire monter le niveau de la mer bien au-dessus de ce qu'il est d'habitude pendant les hautes mers.

● **Une très forte marée.** La nouvelle lune (qui a eu lieu le 26 février) et divers autres paramètres astronomiques ont fait que les coefficients de marée dépassent largement 100. Le coefficient théorique maximal est de 120, et celui du minimum théorique de 20 ; celui de 100 caractérise les marées moyennes de vive eau d'équinoxe. La mer monte donc très haut en ce moment.

● **La pression barométrique.** Chaque fois que le baromètre baisse d'un hectopascal (ex-millibar), le niveau de la mer monte de 1 centimètre. Sur le littoral de la mer du Nord et de la Manche, la pression est descendue à 990 hectopascals, soit 25 hectopascals de moins que la pression moyenne qui est de 1.015 hectopascals.

● **Le vent.** Un vent violent qui souffle vers la côte fait refluer la mer vers la terre, exactement comme la soupe sur laquelle on souffle monte sur le bord de l'assiette. Si le vent souffle au moins pendant douze heures à 80 km à l'heure, la mer peut monter de 1 mètre supplémentaire. Or, les vents d'ouest soufflent sur la Manche et sur la mer du Nord à des vitesses moyennes atteignant les 100 km à l'heure depuis plusieurs jours.

Le phénomène d'onde de tempête le plus meurtrier depuis la guerre s'est produit en 1953 aux Pays-Bas : il y avait eu 1 853 morts.

L'onde de tempête empêche aussi l'écoulement normal des cours d'eau dans la mer. Le niveau des cours inférieurs monte donc et les rives basses peuvent être inondées. A cela s'ajoute le ruissellement de pluies abondantes qui gonfle les cours d'eau.

Y. R.

De nombreux incendies en Corse

BASTIA
de notre correspondant

Huit cents personnes habitant deux agglomérations proches de Bastia ont dû être évacuées dans la nuit du 27 au 28 février en raison des incendies de maquis.

Des rafales soufflant à plus de 150 km/h ont attisé une quarantaine d'incendies dans les deux départements de la Corse. Favorisé par une sécheresse persistante, le feu a couru sur plusieurs dizaines d'hectares de maquis et de forêts de chênes, créant une situation dangereuse dans la plaine orientale en Haute-Corse, autour de Ghisonaccia, de Cervione et de Folelli-Orezza. Même situation aux abords du village de Taglio-Isolaccio, à trente kilomètres au sud de Bastia, où une école a dû être évacuée et la route interdite à la circulation pendant plusieurs heures. Le feu a rapidement atteint les abords immédiats d'un village de vacances de la CNRO qui abrite en ce moment quelque 650 retraités du bâtiment.

En Corse-du-Sud, plusieurs dizaines d'hectares de pins Laricio ont été la proie des flammes, près du golfe de Santa-Giulia, à Sotta, près de Porto-Vecchio, où une scierie a été entièrement brûlée. Les feux ont également privé 120 000 abonnés d'électricité dans la région de Bastia, Ghisonaccia et Saint-Florent. Une situation difficile à maîtriser dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 février pour les pompiers qui n'ont pu avoir l'aide des moyens aériens habituels en raison de la force du vent qui empêchait tout mouvement d'avion.

Pour les pompiers, la quarantaine de départs de feu constatés au moment de la tempête sont tous d'origine criminelle. Ce qui, une nouvelle fois, pose en Corse le problème de la maîtrise des sols.

M. C.

MÉDECINE

La Caisse d'assurance-maladie a fait ses ultimes propositions

Les négociations de la dernière chance pour une convention médicale

La Caisse nationale d'assurance-maladie ayant décidé, mardi 27 février, de maintenir ses positions (pas de passage du secteur 1 au secteur 2 pendant deux ans, accès limité au secteur 2 à mille médecins), la confédération des syndicats médicaux français devait faire connaître, le 28 février, sa décision concernant la convention médicale. D'ores et déjà, M. Claude Evin, le ministre de la santé, a indiqué que le gouvernement *« prendrait ses responsabilités »* en cas de non-accord.

De légers incidents ont opposé mardi soir, place Saint-Sulpice à Paris, quelque deux cents internes et chefs de clinique aux forces de l'ordre qui protégeaient le studio où se déroulait l'émission télévisée « La marche du siècle » à laquelle participait M. Evin.

La négociation de la prochaine convention médicale, qui devra régir les rapports entre les médecins libéraux et la Sécurité sociale, se situe résolument en dehors du temps. Alors que le gouvernement menace de prendre le dossier en main si aucun accord n'est obtenu au 1er mars et qu'une nouvelle rupture est déjà intervenue le 21 février dernier, la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a décidé, mardi 27 février, de faire comme si de rien n'était.

Non seulement le conseil d'administration de la CNAM a refusé d'explorer la seule voie qui ne l'ait pas été jusqu'à présent : celle d'une double convention, l'une pour les généralistes, l'autre pour les spécialistes ; mais il s'est contenté d'engager les syndicats de médecins à se prononcer *« dans les meilleurs délais »* sur des propositions qu'ils avaient clairement refusées cinq jours auparavant.

A moins que les syndicats, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), voire la Fédération des médecins de France (FMF), acceptent de se déjuger ou que le gouvernement accorde un délai supplémentaire aux négociateurs (qui discutent depuis près de onze mois !), la CNAM s'est virtuellement déssaisie de l'épineux dossier conventionnel. La balle est désormais dans le camp de la CSMF, qui devait réunir ses instances mercredi, et de la FMF, qui n'a fixé aucune date. Pour sa part, le troisième syndicat, MG-France (généralistes), peut légitimement s'estimer frustré de constater que sa proposition d'une double convention a été une fois de plus écartée.

Le schéma proposé par la CNAM est sans changement. Il s'agit d'interdire aux praticiens du secteur 1 (tarifs conventionnels) d'opter pour le secteur 2 (honoraires libres) pendant deux ans. Seuls, les chefs de clinique et assistants (spécialistes ou généralistes) des hôpitaux – généraux, soit une minorité de jeunes médecins, pourraient accéder au secteur 2, dont les membres seraient contraints d'effectuer une part de leur activité aux tarifs servant de base de remboursement aux assurés sociaux. CSMF et FMF refusent pour leur part de limiter l'accès des jeunes praticiens au secteur 2. Cette option présente l'inconvénient d'introduire une discrimination au sein du corps médical en fonction de la date d'installation, mais il s'agit de la seule voie dans laquelle la CSMF et la FMF – interlocuteurs privilégiés de FO et du CNPF qui dirigent la CNAM – aient accepté de s'engager.

Le gouvernement « prendra ses responsabilités »

Mardi, cette énième tentative de conciliation avec les syndicats médicaux a tout de même provoqué une certaine gêne parmi quelques-uns des administrateurs de la CNAM. Le président M. Maurice Derlin a tenté de l'atténuer en renouvelant son appel au gouvernement pour qu'il revalorise de 10 francs les honoraires avant la fin de l'année. Quant à ceux qui affirmaient leur intention de faire valoir l'hypothèse d'une double convention, ils n'ont pu, à l'instar de la CFDT, que constater leur isolement avant de se rallier à la proposition de M. Derlin.

Pour sa part, le ministre de la santé, M. Claude Evin, a indiqué mardi 27 février sur FR 3 que si un accord n'intervenait pas avant la fin du mois entre les partenaires conventionnels, le gouvernement *« prendrait ses responsabilités »*. *« Je serai amené à rencontrer l'ensemble des partenaires pour prendre des initiatives avec eux »*, a ajouté le ministre, précisant qu'il souhaitait *« laisser un délai aux partenaires pour apprécier la situation »* et qu'il renvoyait tout rendez-vous à ce sujet à *« vendredi ou samedi »*.

Quant aux internes et aux chefs de clinique, en grève depuis plus de six semaines, ils se sont déclarés dans un communiqué publié mardi 27 février, *« consternés »* par les demandes de la CNAM visant à diminuer le nombre de médecins, et donc, à terme, à infléchir la courbe des dépenses de santé. Le conseil d'administration de la CNAM avait estimé en effet, mardi 27 février, que l'impasse actuelle découlait d'une *« démographie médicale fortement excédentaire »* et qu'en conséquence il réclamait trois séries de mesures : une baisse du *numerus clausus* (quota d'étudiants en médecine), des incitations *« à des départs en retraite »* pour les médecins, et *« des conditions satisfaisantes de reconversion pour ceux qui le souhaitent »*.

D'autre part, la seconde journée « hôpital mort » a été semble-t-il assez peu suivie. Selon l'Assistance publique (AP) de Paris, *« beaucoup d'internes se disent en grève du zèle en ne remplissant pas les papiers »*. L'Assistance publique indique que le mouvement de grève est suivi actuellement par 60 % à 65 % des internes de spécialités, 25 % des internes en pharmacie, 40 % des internes de médecine générale et 55 % à 60 % des chefs de clinique. La grève des soins a été reconduite jusqu'au 2 mars.

J.-M. N. et F.N.

Après les révélations du « Chicago Tribune »

L'Institut de la santé américain enquête sur le rôle joué par le professeur Gallo dans la découverte du virus du sida

L'Institut national de la santé (NIH) américain a récemment mis en place une commission d'enquête destinée à élucider les conditions dans lesquelles fut découvert, il y a six ans, le virus du sida. Cette décision fait suite à la publication dans le *Chicago Tribune*, le 19 novembre 1989, d'une grande enquête du journaliste John Crewdson mettant gravement en cause le professeur américain Robert Gallo (*le Monde* du 25 novembre 1989). Quelques jours plus tard, M. John Dingell, chargé de la sous-commission des enquêtes à la Chambre des représentants, adressait une lettre au directeur du NIH, M. William Rauh, lui demandant quelles suites il comptait donner à cette affaire.

Peu de temps après, sans doute le 29 novembre, le NIH décidait, dans le plus grand secret, d'enquêter à son tour sur la véritable histoire de la découverte du virus du sida. Le 9 février, M. Rauh répondait par lettre à M. Dingell pour l'informer de la création de cette commission d'enquête chargée en particulier, disait-il, *« de rassembler et d'analyser les informations »* relatives aux quatorze questions jusqu'à présent sans réponse concernant le rôle joué par le professeur Gallo dans la découverte du sida.

Dans cette même lettre, M. Rauh ajoutait que l'enquête portait également sur l'hypothèse selon laquelle le virus prétendument isolé par le professeur Gallo serait en fait le fruit d'une contamination de laboratoire obtenue à partir du virus isolé, lui de manière certaine, par l'équipe du professeur Luc Montagnier à l'Institut Pasteur de Paris.

Révélée à la fois par le *Chicago Tribune* et les deux principales revues scientifiques internationales, *Science* et *Nature*, l'existence de cette commission d'enquête pourrait relancer la polémique qui avait opposé l'équipe du professeur Montagnier à celle du professeur Gallo et qui avait abouti, dans un premier temps, à un procès intenté par l'Institut Pasteur au gouvernement américain, et dans un second temps, en 1987, à un accord entre le président Ronald Reagan et M. Jacques Chirac, alors premier ministre, déclarant les professeurs Gallo et Montagnier codécouvreurs du virus du sida.

Le professeur Gallo, qui a toujours refusé de répondre aux questions de John Crewdson, a simplement déclaré à la revue *Science* qu'il accueillait favorablement la création de cette commission d'enquête. *« Ces allégations n'ont que trop duré*, a-t-il ajouté, *je n'ai rien fait de mal et je n'ai aucune appréhension ou anxiété quant aux conclusions de cette enquête »*.

F. N.

ENVIRONNEMENT

Les suites de la marée noire en Alaska

Cinq chefs d'inculpation retenus contre Exxon

Cinq chefs d'inculpation ont été retenus mardi 27 février contre la compagnie pétrolière Exxon Corporation et sa filiale Exxon Shipping dont un navire pétrolier avait provoqué, le 24 mars 1989, la plus grave marée noire qu'aient connue les Etats-Unis. Après s'être échoué sur un récif dans la baie du prince William en Alaska, l'*Exxon-Valdez* avait perdu 40 millions de litres de pétrole brut et souillé 1 600 kilomètres de côte. Le capitaine du pétrolier, M. Joseph Hazelwood, accusé d'avoir été en état d'ivresse au moment de l'accident, a été licencié par Exxon ; son procès a lieu actuellement à Anchorage (Alaska).

Une tentative d'accord à l'amiable entre le département de la justice et la compagnie pétrolière, qui aurait évité de longs procès, n'a pas abouti. Les associations de défense de l'environnement et les autorités locales d'Alaska s'étaient récemment inquiétées d'un accord possible entre Exxon et le gouvernement américain sur le montant des dommages. A la suite de l'inculpation du groupe pétrolier, le montant des amendes qu'il risque de devoir verser en compensation des dommages causés pourrait atteindre 700 millions de dollars, a annoncé le procureur fédéral Mark Davis. Exxon a déjà consacré quelque 2 milliards de dollars aux opérations de nettoyage des côtes, qui ne sont pas encore terminées. *(AFP Reuter.)*

Publication d'un arrêté ministériel

Les actes de procréation médicalement assistée seront pris en charge par la Sécurité sociale

Aux termes d'un arrêté ministériel daté du mercredi 7 février et qui vient d'être publié par le *Journal officiel*, les actes biologiques de procréation médicalement assistée seront dorénavant pris en charge par les caisses de Sécurité sociale. Cette mesure devrait mettre fin à la situation anarchique qui, jusqu'à présent, prévalait dans ce domaine. Elle annonce, par ailleurs, la mise en place d'un dispositif réglementaire, qui permettra aux pouvoirs publics de contrôler cette activité médicale en pleine expansion et qui donne parfois lieu à des pratiques commerciales condamnables.

En développement constant depuis plus de cinq ans, la procréation médicalement assistée n'avait, jusqu'à présent jamais été prise en charge par les caisses de Sécurité sociale. Plus précisément, si les examens cliniques (consultations médicales, échographies, ponctions...) étaient en partie remboursés comme ils le sont lors de toute consultation de gynécologie obstétrique, les examens biologiques, eux, ne l'étaient pas. Cette situation incohérente avait depuis longtemps ouvert la porte à de nombreux excès. C'est ainsi que certaines équipes hospitalo-universitaires de province avaient fixé à 1 500 francs le coût d'une fécondation *in vitro* et que d'autres, privées notamment, factureraient cette même fécondation *in vitro* à 3 500 francs. On pouvait atteindre, dans certains établissements parisiens, des sommes de l'ordre de 15 000 francs, le tout plus ou moins agrémenté de *« dessous-de-table »*.

Malgré le manque de statistiques précises, on estime généralement à plus de vingt mille le nombre des tentatives de fécondation *in vitro* réalisées chaque année en France. Dorénavant, ces tentatives seront remboursées par les caisses de Sécurité sociale sur la base d'environ 3 500 francs (B2000), étant entendu que l'on ne pourra pas, pour un couple stérile donné, dépasser quatre tentatives remboursables. On indique au ministère de la santé que *« la fixation de cette limite ne répond nullement à des impératifs financiers »*. *« Le nombre de couples devant avoir recours à plus de quatre tentatives est extrêmement faible*, précise-t-on. *Si aucun succès n'a été enregistré au terme de quatre tentatives, les chances ultérieures sont tout à fait minimes. Cette limitation devrait donc, avant tout, dissuader certains couples d'avoir indéfiniment recours à la fécondation* in vitro. » On souligne toutefois que, dans quelques cas exceptionnels et à titre dérogatoire, le remboursement des tentatives supplémentaires pourrait être autorisé.

Réglementation et éthique

L'arrêté ministériel établit par ailleurs les bases de remboursement d'autres examens biologiques, qu'il s'agisse de la congélation d'embryons (environ 600 francs, B350), de leur décongélation (environ 230 francs, B135) ou de leur conservation (environ 210 francs par an, B120). De même que la congélation et la conservation de sperme pour les personnes souffrant d'affections nécessitant un traitement stérilisant. Ce dispositif devrait rapidement permettre de limiter le remboursement des actes biologiques de procréation médicalement assistée aux seules personnes qui s'adresseront aux centres agréés par le ministère de la santé.

On précise toutefois dans l'entourage de M. Claude Evin que les centres non agréés ayant fait appel de la décision d'agrément ministériel (seules soixante-quatorze équipes ont, à ce jour, été agréées) pourront, durant un temps, bénéficier des mêmes conditions de remboursement. Ces précisions feront l'objet d'une circulaire ministérielle qui sera adressée aux préfets dans les tout prochains jours. D'autre part, les listes de laboratoires de procréation médicalement assistée officiellement agréés, de même que celles des banques de sperme, devraient être rendues publiques d'ici un mois. Faute d'un texte de loi toujours en gestation, la France disposera alors d'un cadre réglementaire pour ces activités qui, en pratique, soulèvent de nombreuses difficultés d'ordre éthique.

JEAN-YVES NAU

SOCIÉTÉ

Une « rançon » impayée de 3 millions de dollars ?

La France n'aurait pas tenu ses engagements après la libération des otages du Hezbollah

affirme le journal « Libération »

Sous le titre « Otages : l'histoire d'une dette impayée », le quotidien *Libération*, dans son édition du mercredi 28 février, publie une longue enquête consacrée à la fois aux tractations secrètes conduites, durant la période de cohabitation, par le gouvernement de M. Jacques Chirac et notamment par M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur à l'époque, pour aboutir à la libération des otages français au Liban et aux engagements pris en ce sens par les négociateurs, engagements qui, selon le journal, n'auraient pas été tenus. MM. Pasqua et Chirac ont demandé la version des faits donnée par le quotidien.

Selon Pierre Péan, auteur de cette enquête, M. Charles Pasqua, *« en marge des contacts essentiels avec l'Iran »*, aurait négocié un accord entre la France et les ravisseurs des otages du Liban. Pour ce faire, il aurait pris contact avec un intermédiaire le cheikh Abdul Monem Zein, chef de la communauté chiite au Sénégal. La France aurait promis, au cours de ces négociations, de verser 3 millions de dollars (environ 18 millions de francs) à cet intermédiaire, à charge pour lui de transmettre cette somme à ses correspondants beyrouthins. Le versement promis par M. Charles Pasqua n'aurait jamais été effectué, ce qui pourrait, selon Pierre Péan, expliquer en partie l'attentat commis, le 19 septembre 1989, contre le DC-10 d'UTA (cent soixante et onze morts).

Selon *Libération*, le cheikh Abdul Monem Zein aurait été, dans les négociations qui précédèrent la libération de Jean-Paul Kauffmann, Marcel Carton et Marcel Fontaine, un des principaux interlocuteurs de M. Charles Pasqua. Ce dignitaire chiite a rencontré à plusieurs reprises le ministre de l'intérieur français, notamment à Dakar et, plus encore, a été personnellement présent à Beyrouth lors de la remise des otages à l'émissaire de M. Pasqua, M. Jean-Charles Marchiani, son homme de confiance.

A l'origine, les négociations entreprises avec le cheikh Abdul Monem Zein l'avaient été par M. Robert Bourgi, un Français d'origine libanaise membre du cabinet du ministre de la coopération de l'époque, M. Michel Aurillac. Le chef de l'Etat sénégalais, M. Abdou Diouf et son ministre d'Etat, M. Jean Collin, étaient régulièrement informés de l'évolution des négociations, indique Pierre Péan.

Selon le quotidien, après la libération des otages, le dignitaire chiite, s'inquiétant du non-versement des 3 millions de dollars promis, aurait adressé une lettre à M. François Mitterrand pour demander que la France honore ses engagements. Il aurait ensuite rencontré à Dakar puis, le 1er août 1989, à l'Elysée M. Jean-Christophe Mitterrand, fils du président, chargé des affaires africaines.

Les griefs chiites

Une semaine après l'attentat commis contre le DC-10, le cheikh Abdul Monem Zein, dans un entretien accordé à l'Agence France-Presse, rendait pour la première fois publics ses griefs à l'égard de la France, déclarant notamment (*le Monde* du 29 septembre 1989) : *« Des engagements pris par le gouvernement Chirac n'ont pas été tenus (...).* » Et *« ceux qui dans l'entourage de l'ancien premier ministre disent qu'il n'y a pas eu d'engagement de la France sont des menteurs »*. Il précisait même que M. Pasqua l'avait encouragé dans sa mission à libérer les otages *« mais*, ajoutait-il, *quand j'ai accompli ma mission tout le monde m'a oublié »*.

L'enquête de *Libération* complète de façon beaucoup plus détaillée des éléments qui avaient été évoqués dans différents journaux et hebdomadaires, notamment dans *le Point* daté du 2 octobre 1989. L'hebdomadaire, à propos de l'attentat contre le DC-10 d'UTA, avait, au détour d'une longue enquête, avancé la même thèse, cité la même somme et les mêmes noms.

Avant publication de son enquête, *Libération* a pris soin d'interroger M. Charles Pasqua. Dans un entretien accordé au quotidien, l'ancien ministre de l'intérieur, confirmant qu'il a rencontré *« à deux ou trois reprises le cheikh Zein en tant que chef religieux de la communauté libanaise francophone d'Afrique »*, a opposé un *« démenti total »* aux affirmations de *Libération*. Selon M. Charles Pasqua, *« le cheikh Zein n'a été chargé, ni officiellement, ni officieusement, ni directement, ni indirectement de quelque mission que ce soit concernant les otages français détenus par le Hezbollah au Liban »*. Quant à la promesse d'un versement de 3 millions de dollars à l'imam, M. Pasqua a déclaré : *« Il s'agit d'une question qui n'est pas sérieuse et cette éventualité est totalement folklorique. »*

Le démenti de M. Chirac

M. Jacques Chirac, ancien premier ministre a, pour sa part, réaffirmé, mercredi 28 février sur Europe 1, que *« la France n'avait jamais ni promis ni versé la moindre somme en échange de la libération des otages. Je n'ai jamais entendu parler de ce cheikh Zein. Il n'a jamais été, de près ou de loin, impliqué dans les négociations que nous avions avec les autorités compétentes, qui ont été successivement celles de l'Iran et de la Syrie »*, a précisé M. Jacques Chirac, avant de conclure : *« J'étais premier ministre. Je prends la responsabilité de dire qu'il n'y a jamais eu de négociations impliquant la présence de ce cheikh Zein dont je n'avais jamais entendu parler. »*

JUSTICE

Au tribunal de Paris

Laurent Fignon et la rançon de la gloire

Parmi les juridictions pénales, la 17e chambre correctionnelle de Paris revendique quelques titres de noblesse. On y juge, dans le calme, des affaires de presse dont le caractère abstrait permet aux avocats de donner libre cours à leur talent. De temps à autre, on y suit aussi des affaires plus ordinaires qui peuvent aller du chèque sans provision à la rixe entre automobilistes.

Mardi 27 février, le principal dossier de l'audience est de cette même eau. Pourtant, le prévenu est une vedette, puisqu'il s'agit de Laurent Fignon, et la salle, déserte pour les procès en diffamation, s'est vite remplie dès que la rumeur a annoncé l'arrivée du célèbre coureur cycliste.

Un cameraman de la 5, M. Antoine Schneck, l'avait fait citer pour *« coups et blessures volontaires »*, lui reprochant de lui avoir porté un coup de pied alors qu'il le filmait à sa descente du TGV, la veille de la dernière étape du Tour de France, le 22 juillet 1989. Cité comme témoin, le journaliste de la 5, M. Aymar Duchatenet, raconte comment Fignon l'a éconduit : *« Le cameraman suit M. Fignon en reculant. Celui-ci lui dit :* « Toi, tu vas t'en prendre un », *et le coup est parti, très violent, dans les jambes. »* Un mois et demi plus tard, le cameraman a été opéré pour une hernie inguinale qu'il impute au coup de pied. Ceux qui entouraient le coureur n'ont pas vu la même chose : *« Il n'a donné aucun coup »*, ont affirmé Cyrille Guimard et un kinésithérapeute. Quant à Laurent Fignon, il déclare simplement : *« A aucun moment je n'ai été agressif autrement que par la parole. »*

A chacun sa vérité

Le sportif ne conteste pas qu'il était énervé, car l'étape du lendemain allait être capitale pour lui, puisque 50 secondes seulement le séparaient de Greg LeMond. Il s'est senti *« agressé »* par le journaliste, et Cyrille Guimard a parlé de *« harcèlement »* avant d'ajouter que les interviews habituelles *« ne se passaient pas comme ça »*. D'ailleurs, le journaliste n'était pas connu des coureurs, car c'est toujours Antenne 2 qui a l'exclusivité des images. Certes, il semble bien que Fignon a craché sur l'objectif d'un cameraman espagnol, mais tout le monde est formel, il n'a pas frappé le cameraman de la 5. Le film pris par celui-ci n'est d'ailleurs pas déterminant, et chacun maintient ce qu'il estime être *« sa vérité »*.

Pour Me Guillaume Weil-Reynal, *« le harcèlement est la rançon de la gloire »*. Mais il s'inquiète de la clause d'exclusivité d'Antenne 2 qui ne jouait pas ce jour-là : *« J'espère que ce n'est pas le motif des coups, ce serait trop sordide »*, soupire l'avocat. Le substitut Claude Pernollet, tout en parlant de *« risques du métier »* pour les journalistes, n'est pas convaincu de la réalité de l'accusation, et Me Michel Leibovici, défenseur de Fignon, lui emboîte le pas en demandant la relaxe pour son client après avoir lancé : *« Les médias, il n'en a pas besoin ! »* Et Laurent Fignon est reparti, longuement mitraillé dans les couloirs du palais de justice par les photographes.

Jugement le 27 mars.

M. P.

FAITS DIVERS

Dans l'Ain

Trois personnes tuées et deux autres blessées par un forcené

BOURG-EN-BRESSE

de notre correspondant

Un homme de trente-deux ans, Daniel Chaloyard, semble-t-il en état de démence, a tué trois personnes et en a blessé deux autres, le mardi 27 février, à Chavannes-sur-Reyssouze et à Pont-de-Vaux, dans l'Ain *(nos dernières éditions du 28 février)*.

Dans la matinée de mardi, une foraine, Mme Marie-Louise Dettinger, quarante-neuf ans, était venue rendre visite à Mme Mélina Chaloyard, soixante-dix ans, qui vivait avec so fils Daniel dans une ferme de la commune de Chavannes-sur-Reyssouze, et à qui elle avait l'habitude de vendre du linge de maison. Dans un accès brutal de fureur, Daniel Chaloyard a poignardé Mme Dettinger. Celle-ci a réussi à s'enfuir et à se réfugier chez une voisine. Daniel Chaloyard s'est ensuite emparé de sa carabine 22 long rifle et a tué sa mère puis le docteur Jacques Tramier, un médecin du canton voisin de Saint-Trivier-de-Courtes, âgé de cinquante-sept ans et père de deux enfants, qui survenait au même moment.

S'emparant de la 2 CV de Mme Dettinger, Daniel Chaloyard se rendait alors à Pont-de-Vaux, distant de 5 kilomètres. Il pénétrait dans un salon de coiffure et tirait sur une apprentie, Mlle Maria Fernandez Marquez, vingt ans, de Mâcon. Très grièvement atteinte à la tête, la jeune fille a été admise, dans un état grave, à l'hôpital de Mâcon.

Peu après, Daniel Chaloyard croise dans la rue une jeune femme, Mme Ghislaine Baudin, vingt-huit ans, mère de deux enfants, qui pousse un landau dans lequel se trouve sa dernière-née, Emilie, âgée de quelques mois. Ghislaine Baudin est tuée sur le coup. Le bébé est indemne.

Le meurtrier va finalement pénétrer dans un deuxième salon de coiffure. Au moment où il recharge son arme, il est maîtrisé par M. Denis Bernigaud, un jeune homme de vingt-deux ans, employé d'un supermarché voisin.

Dépressif, Daniel Chaloyard était régulièrement suivi par un médecin psychiatre. La veille de Noël, il avait perdu son père, que l'on avait retrouvé noyé dans un puits. Daniel Chaloyard a été placé en garde à vue.

LAURENT GUIGON

A la cour d'appel de Paris

Le « péché » du sacristain

Le sacristain de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet n'exerce pas une profession tout à fait comme les autres. C'est en tout cas l'avis de Me Wallerant de Saint-Just, conseil de l'association intégriste Fraternité saint Pie X, qui demandait, mardi 27 février, à la cour d'appel de Paris d'infirmer un jugement du conseil des prud'hommes condamnant cette association à verser des indemnités au sacristain licencié, le 19 juin 1987, en raison de son homosexualité.

Embauché comme aide-sacristain en février 1985, l'employé donna toute satisfaction jusqu'au jour où l'abbé Philippe Laguérie apprit *« par la rumeur de la sacristie »* qu'il s'agissait d'un homosexuel. Pour Me de Saint Just, cette *« rumeur »* rendait le licenciement *« obligatoire*, car dès lors, les mœurs du sacristain devenaient publiques. *« S'il était venu se confier, les choses auraient été différentes »*, a soupiré l'avocat avant d'ajouter : *« Je viens vous demander de prendre en considération les principes de la morale chrétienne qui réprouvent gravement l'homosexualité. »* Me de Saint Just a donc plaidé le caractère *« incompatible »* de l'homosexualité et de la fonction de sacristain, s'exerçant dans *« un lieu de travail particulier »* où la morale chrétienne devrait être considérée comme *« une sorte de règlement intérieur »*.

Les prud'hommes avaient jugé que le travail du sacristain était *« subalterne et matériel, sans lien direct avec le culte »*, et qu'en conséquence son homosexualité n'avait pas d'importance. Mais l'abbé Laguérie, présent à l'audience, avait écrit une lettre pour préciser : *« Il exerçait les tâches les plus sacrées qu'un laïc pouvait occuper »* et, parmi celles-ci, Me de Saint Just a indiqué qu'il préparait les objets du culte, *« touchait les vases sacrés »*, servait souvent la messe et pouvait même tenir le rôle de grand clerc, vêtu du surplis blanc du cérémoniaire.

Malgré cette présentation, l'avocat général, Me Jean-Dominique Alzuyeta, n'a pas voulu entrer dans le débat sur la morale chrétienne : *« Auriez-vous renvoyé un avare ou un orgueilleux ? En se référant aux sept péchés capitaux, qui auriez-vous donc gardé comme sacristain ? »*, interrogea le magistrat. A ses yeux, les choses sont plus simples. Il conçoit très bien que l'association saint Pie X ne veuille pas garder un sacristain homosexuel : *« Mais, dans ce cas, il faut payer l'indemnité pour licenciement sans cause réelle ni sérieuse. »*

C'était aussi l'avis de Me Sylvie Papazian, défenseur du sacristain qui a qualifié le licenciement d' *« abusif »* puisqu'il se réfère à la *« vie privée »* de son client dont l'attitude était si normale que le prêtre n'a rien soupçonné. En concluant sa plaidoirie, l'avocate n'a pas évoqué les péchés, mais si elle s'est référée, elle aussi, à la morale chrétienne, c'est pour citer deux vertus : la charité et la tolérance.

Jugement le 30 mars.

M. P.

SPORTS

VOILE : le tour du monde en solitaire sans escale

Retour au calme

Les concurrents de la course autour du monde en solitaire entament leur quatrième mois de navigation. Dans l'Atlantique, le skipper Titouan Lamazou *(Ecureuil d'Aquitaine)* toujours en tête de l'épreuve, se rapproche de l'Equateur.

Alors que la tempêtes se succèdent sur les côtes européennes, les navigateurs du Vendée Club Challenge retrouvent le plaisir des mers calmes et de la vitesse. Ceux qui ont connu l'angoisse du louvoiement entre les icebergs dans la brume et la nuit aux alentours du cap Horn découvrent les charmes du soleil. *« Cela sent les vacances*, explique Titouan Lamazou. *Je navigue au près serré avec de la musique dans le cockpit. »*

Désinvolture seulement apparente, car le leader de l'épreuve n'oublie pas que ses adversaires le talonnent à moins de 200 milles de distance. Il retrouve ses réflexes de régatier et pratique l'allègement de son bateau de la même manière que ses prédécesseurs, les coureurs des océans au siècle dernier. Il jette par-dessus bord les conserves un peu trop lourdes et tout ce qui ne lui semble plus nécessaire dans ses soutes. *« J'ai profité de bonnes conditions météorologiques pour changer en trois quarts d'heure ma grand-voile »*, raconte le skipper d'*Ecureuil d'Aquitaine*.

Il ajoute, avec cet humour qu'ont développé les longues journées de solitude : *« La vieille voile est à l'eau, et avec un peu de chance Loïc Peyron l'accrochera dans sa dérive avant »*.

Car l'épreuve reste une course où ces hommes prêts à s'entraider en cas d'accident grave rivalisent pour être vainqueurs. Et Titouan Lamazou craint que *Lada Poch-III*, le voilier de Loïc Peyron, ne le rattrape dans cette région proche des côtes brésiliennes où les alizés sont capricieux (*le Monde* du 22 février).

Le Baulois tente en effet de réduire son retard. *« Je vais quand même réussir à le rattraper un jour ce maudit grignoteur de noisettes »*, lance-t-il dans sa radio, comme pour justifier les efforts qu'il déploie pour revenir sur le bateau de tête. Mais,d'après les derniers relevés effectués à Paris, l'écart entre les deux voiliers demeure constant. Quelques milles derrière, Jean-Luc Van Den Heede cherche aussi à capter les vents favorables. Mais le grand barbu de Lorient ne se fait pas trop d'illusions. Il sait qu'aux allures de près son bateau étroit, qui avait fait merveille dans les mers australes, est moins rapide que les autres.

Plus au sud, Philippe Jeantot essaie de faire naviguer son *Crédit-Agricole-IV*, *« toujours sur le bord gagnant »*. Il reconnaît que la manœuvre n'est pas toujours facile avec un système électronique défaillant et un compas arraché. Lucide, l'organisateur de l'épreuve estime qu'il ne pourra pas gagner sa troisième course autour du monde, mais le navigateur mesure la satisfaction que lui procure la possibilité de terminer cette circumnavigation sans escale.

Comme les huit marins encore en course, il aura réalisé un pari un peu fou. *« Dès que les conditions météo deviennent acceptables, on oublie vite les milliers de fois où l'on s'est promis de ne plus faire de bateau »*, raconte Loïc Peyron, qui se surprend lui-même à dessiner les détails de son prochain monocoque.

SERGE BOLLOCH

□ **Cinq trafiquants de fausses cartes bancaires écroués.** – Après l'interpellation de dix-neuf personnes impliquées dans un réseau de cartes bleues falsifiées, le 22 février, à Paris et en province, cinq escrocs présumés ont été placés sous mandat de dépôt par Mlle Marie-Paule Moracchini, juge d'instruction à Paris. Quatre autres personnes ont été laissées en liberté sous contrôle judiciaire. Le démantèlement de ce réseau de fausses cartes bancaires a été opéré par la police judiciaire parisienne et par la brigade de recherches de la gendarmerie de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne). Les quelque deux mille cartes que les faussaires s'apprêtaient à lancer sur le marché auraient causé un préjudice de 40 à 50 millions de francs.

□ **ATHLÉTISME : sélection pour les championnats du monde de cross-country.** – Le directeur technique national de la Fédération française d'athlétisme, M. Sege Bord, a titularisé six femmes et neuf hommes pour les championnats du monde de cross-country, qui seront disputés le 24 mars à Aix-les-Bains. Les femmes sont : Farida Fates, Odile Ohier, Annette Sergent, Christine Feuillet, Anne Viallix et Martine Fays. Les hommes sont : Thierry Pantel, Paul Arpin, Bertrand Itsweire, Tony Martins, Thierry Watrice, Kamel Bouhaloufa, Pierre Levisse, Bruno Le Stum et Joseph Mahmoud.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
DES LIVRES

RELIGIONS

A l'occasion de l'ouverture du carême

Le pape lance un appel contre les comportements xénophobes

Le pape a consacré son message d'ouverture du Carême, mercredi 28 février, à la situation des expatriés et des réfugiés, qui seraient 14 millions dans le monde. Il lance un appel à la lutte contre les comportements xénophobes : *« Cherchez tous les moyens*, demande-t-il aux chrétiens, *susceptibles de venir en aide à nos frères réfugiés, ménagez leur un accueil qui favorise leur insertion dans la société, manifestez à leur égard une généreuse ouverture d'esprit et une chaleureuse cordialité. »* Jean-Paul II demande en particulier que leur soient garantis tous les droits prévus par les Nations unies : *« emploi stable et décent, habitations convenables, éducation appropriée et assistance sanitaire »*.

Temps de jeûne et de prière, le carême est aussi pour les chrétiens une occasion de formation. Sur Antenne 2, « Présence protestante », à 10 heures, et « Le jour du Seigneur », à 10 h 30, lui consacrent ses émissions dominicales jusqu'à Pâques. C'est Mgr Gérard Defois qui, pour la deuxième année consécutive, prêchera les célèbres conférences à Notre-Dame de Paris, chaque dimanche, à partir du 4 mars, à 16 h 45, retransmises une heure plus tard sur France-Culture. Le recteur de l'Institut catholique de Lyon aborde la question de la morale chrétienne. Des chrétiens tentent de dissocier leurs convictions croyantes des normes morales de l'Eglise, à un moment où la société *« réinvente une éthique »* pour poser des repères à l'évolution des mœurs et des techniques. Mgr Defois propose les voies d'une *« éthique chrétienne »* conciliant les préoccupations modernes et la tradition morale de l'Eglise. Ces six conférences ont été publiées au Centurion, sous le titre *Libres en vérité* (112 pages, 75 F).

هكذا من الأصل

CULTURE

MUSIQUES

Nouvelles dissonances à l'Opéra Bastille

Pierre Bergé annonce sa « réconciliation » avec Daniel Barenboïm. De Chicago, le chef d'orchestre dément

« Un accord est intervenu entre l'Opéra-Bastille et moi-même portant sur le règlement d'une indemnité transactionnelle. Je n'ai aucun projet, aucune intention de venir diriger ni concert ni opéra à la Bastille. »

Ainsi Daniel Barenboïm nous a-t-il fait savoir, mardi soir 27 février, entre deux répétitions avec son orchestre de Chicago, que sa rupture restait consommée avec l'Opéra Bastille et avec le président des Opéras de Paris, Pierre Bergé. Ce même Pierre Bergé lui avait notifié son renvoi, en janvier 1989, du poste de directeur artistique du nouvel établissement lyrique parisien. Si le chef d'orchestre ne dément pas avoir été contacté par le président des Opéras, il signifie clairement que ce contact a concerné le montant de l'indemnité transactionnelle consécutive à son limogeage, c'est-à-dire les dommages et intérêts qu'il entend recevoir sans que l'affaire doive être portée devant les tribunaux comme l'éventualité, un temps, en avait été évoquée. Daniel Barenboïm n'exclut pas la possibilité de rencontrer Pierre Bergé, lors de son bref passage à Paris en mai prochain, pour deux concerts à la tête de la Philharmonie de Berlin. Mais, dans son esprit, *« la page est tournée »*.

Daniel Barenboïm répondait ainsi à une déclaration de Pierre Bergé, parue ce même mardi 27 février dans *le Figaro*. Le président des Opéras y affirmait notamment : *« Il n'y a plus de litige entre Daniel Barenboïm et l'Opéra Bastille. (...) Compte tenu surtout de ce que Daniel Barenboïm a fait pour la vie musicale parisienne pendant de nombreuses années, comme pour l'Opéra Bastille pendant sa phase de préfiguration, il ne devait pas demeurer éloigné de Paris trop longtemps. C'était une injustice qu'il fallait réparer. Nous allons donc nous rencontrer en mai prochain et il n'y a aucune raison que nous ne parvenions pas à un accord pour les saisons à venir : Daniel Barenboïm est chez lui à la Bastille. »*

Pierre Bergé nous a déclaré d'autre part qu'*« il n'avait jamais été question d'indemnisation entre Daniel Barenboïm et* [lui] », que désormais, *« ces litiges financiers étaient oubliés »*, et qu'il faudrait voir avant l'été *« ce qu'il est possible de faire, et de quelle manière »*.

Le président des Opéras de Paris ne nous a pas caché, d'autre part, qu'il avait récemment rencontré Pierre Boulez et que sa tentative de réconciliation avec Daniel Barenboïm avait suivi cette rencontre. Rappelons qu'après l'éviction de Daniel Barenboïm, la réaction du patron de l'IRCAM avait été mancée : annonçant sa démission de l'association de préfiguration, il avait indiqué, le 13 janvier 1989, « [qu'il resterait] *encore dans l'équipe de construction parce qu'elle fait un travail remarquable* ». On avait alors interprété cette attitude prudente comme une volonté de garder un droit de regard sur la construction puis, éventuellement, sur la programmation de la salle modulable destinée, à l'origine, au répertoire lyrique contemporain et dont la destination n'est toujours pas, à ce jour, réglée.

« Je souhaite profondément que Pierre Boulez veuille bien s'intéresser au destin de la salle modulable, nous a déclaré sur ce point Pierre Bergé. *Notre devoir est d'avoir une salle vouée à la musique contemporaine, dirigée par quelqu'un qui soit aux commandes de la musique contemporaine. Personne, mieux que Pierre Boulez, ne peut remplir ce rôle. »*

ANNE REY

Le chemin de la paix ?

Pierre Bergé reconnaît qu'il a fait les premiers pas, trouvant que la brouille avec Daniel Barenboïm, néfaste pour la vie musicale parisienne, avait assez duré. Et Barenboïm a accepté une rencontre lors de son retour à Paris en mai pour discuter d'une collaboration limitée à quelques concerts et opéras.

Qu'y a-t-il derrière cette péripétie inattendue d'un drame qui s'achèverait en opérette ? Sans doute le désir pour le patron de l'Opéra de se réconcilier avec Pierre Boulez, dont la collaboration est indispensable pour assurer la vocation contemporaine de la salle modulable de l'Opéra Bastille. Et Boulez ne saurait, sans se déjuger, négocier avec Pierre Bergé en lâchant Barenboïm.

Le danger, peut-être, de déstabiliser quelque peu le successeur de Barenboïm comme directeur musical de la Bastille, Myung-Whun Chung, deux semaines avant une difficile ouverture avec *les Troyens*, et aussi le directeur de la musique Michel Schneider au moment où ses rapports avec Boulez connaissent une crise violente.

JACQUES LONCHAMPT

La Philharmonie de Berlin pour la première fois en Israël

Interdit de séjour en Israël du vivant de Karajan, l'Orchestre de la Philharmonie de Berlinva y avoir droit de cité, sous la direction de Daniel Barenboïm. Il jouera pour la première fois, au printemps, ses premiers concerts à Jérusalem (le 6 avril) et à Tel-Aviv (les 14 et 18 avril), non sans avoir fait un détour par Le Caire (10 avril). La tournée de l'orchestre berlinois et de Barenboïm se poursuivra par deux concerts, salle Pleyel à Paris (programme Wagner/Bruckner le 31 mai ; Schubert/Beethoven le 1er juin, cela grâce au bureau de concerts Janine Roze), avant de s'achever le 3 juin au Royal Festival Hall de Londres.

□ **Mme Françoise Giroud reconduite à la tête de la Commission d'avance sur recettes.** — Mme Françoise Giroud a été reconduite dans ses fonctions de présidente de la Commission d'avance sur recettes. M. Serge Toubiana, directeur des *Cahiers du cinéma*, et le producteur Yves Rousset-Rouard ont été nommés vice-présidents. Organe du Centre national de la cinématographie, la Commission d'avance sur recettes consacre des aides à la production de longs métrages en France. Elle a examiné cinq cent soixante-quinze projets en 1989 — dont près de quatre cents scénarios pour des premiers films — et a accordé cinquante avances sur recettes, dont vingt-deux pour des premières œuvres. Elle sera dotée de 103 millions de francs en 1990.

□ **Les architectes Viguier et Jodry retenus pour l'Exposition universelle de Séville.** — Les architectes Jean-Paul Viguier et Jean-François Jodry ont été choisis, lundi 26 février, par M. François Mitterrand pour la construction du pavillon de la France à l'Exposition universelle de Séville de 1992. Le président de la République a choisi parmi cinq projets, dont celui de M. Hammoutène, soumis par un jury. Agés de quarante-trois ans et quarante-cinq ans, Jean-Paul Viguier et Jean-François Jodry avaient manqué de justesse deux grands projets : la tête Défense, pour laquelle ils étaient arrivés *ex aequo* avec l'architecte de la Grande Arche, Spreckelsen, et l'Opéra Bastille, pour lequel M. Mitterrand avait préféré le projet Ott au choix du jury.

□ **Les « Trois Grâces » sauvées de l'exil ?.** — Convoitées par le Getty Museum de Californie, les *Trois Grâces* d'Antonio Canova resteront peut-être en Grande-Bretagne (*le Monde* du 24 janvier). Le financier britannique Jacob Rothschild a en effet proposé au gouvernement d'acheter la sculpture néoclassique pour 7,6 millions de livres (environ 75 millions de francs) et de la céder ensuite à l'Etat pour payer des droits de succession. Si l'accord n'est pas signé avant le 12 mars, les *Trois Grâces* — actuellement exposées au Victoria and Albert Museum de Londres, qui a lancé un appel public pour les garder en Grande-Bretagne — quitteront définitivement le territoire, détruisant le prestigieux ensemble de Woburn-Abbey.

COMMUNICATION

A quelques jours de l'audience du tribunal de commerce

M. Charles-Emile Loo étudie la possibilité de reprendre l'ACP

Deux nouvelles candidatures à la reprise de la seconde agence de presse française, l'Agence centrale de presse (ACP), se sont ouvertement manifestées à quelques jours de l'examen du sort de l'entreprise par le tribunal de commerce de Paris, qui doit avoir lieu le 5 mars. La première émane de M. Charles-Emile Loo, maire du cinquième arrondissement de Marseille, qui fut un des proches de Gaston Defferre, fondateur de l'ACP en 1951 (*le Monde* du 21 février). M. Loo a rencontré Me Régis Valliot, l'administrateur judiciaire de l'agence, pour lui faire part de son *« attachement sentimental à l'ACP »*. Il a précisé que *« sa philosophie était à l'inverse de celle de M. Robert Maxwell »*, qui a récemment manifesté un intérêt nouveau pour elle (*le Monde* du 28 février). *« Il n'est pas question de concurrencer l'AFP et de créer avec elle un nouvel affrontement*, a précisé M. Loo. *Nous travaillons beaucoup sur un projet cohérent qui concerne la création de produits nouveaux tels qu'un fil financier ou un service spécial pour les collectivités territoriales. »*

M. Loo (« Milou », comme on le surnomme à Marseille) dirige la principale entreprise de manutention du port de Marseille, la SOCOMA. Il avait été récemment le candidat malchanceux à la reprise de la foire de Marseille. Il disposerait de 44 millions de francs. La SOCOMA, une coopérative ouvrière, serait l'opérateur principal de la future ACP avec *« 51 % ou rien »*. Le directeur de la SOCOMA n'est pas, actuellement, en quête de partenaires : *« J'en ai déjà beaucoup trop »*, a expliqué laconiquement celui qui fait aussi partie des proches de l'actuel maire de Marseille, M. Robert Vigouroux, et qui envisage d'ailleurs d'installer le siège administratif et financier au sein de la cité phocéenne.

L'autre candidat est M. René Tendron, gérant de l'agence Tel-Presse et directeur du mensuel *Epargner*. M. Tendron admet étudier le dossier de reprise de l'ACP, mais il y met plusieurs conditions préalables : la participation de M. Maxwell à hauteur de 35 %, une participation de 10 % de l'ACP et un engagement de la presse quotidienne régionale, ainsi qu'un soutien des pouvoirs publics. M. Tendron a indiqué que, en dépit de contacts avec M. Loo, leurs intérêts *« ne convergeaient pas »*.

Y.-M. L.

Nominations et examen de la situation financière

Le déficit de l'AFP en 1990 devrait être de 13,1 millions de francs

Le conseil d'administration de l'Agence France presse (AFP), présidé par M. Claude Moisy, a approuvé, mardi 27 février, plusieurs nominations. M. Lionel Fleury, auparavant directeur général de Polycom, une filiale formée par l'AFP en association avec France-Câble-Radio, a été nommé directeur général adjoint. Il remplace M. Pierre Jeantet, devenu directeur général du réseau Eurexpansion de M. Jean-Louis Servan-Schreiber.

M. Georges Biannic, directeur de la région Asie-Pacifique, a été nommé au poste de directeur de l'information. M. Bernard Durègne a été nommé directeur technique à titre provisoire, en remplacement de M. Jean Berbinan, démissionnaire.

M. Moisy a indiqué que de nouvelles modifications de l'organigramme de l'agence pourraient prochainement intervenir. Il a fait part de la perspective de créer deux nouveaux bureaux de l'AFP, à Budapest et à Bucarest. Faisant allusion aux difficultés de l'autre agence française, il a précisé que l'embauche de journalistes de l'ACP serait *« prioritaire »*, mais qu'il n'était pas question de créer des emplois supplémentaires.

Le conseil a aussi examiné la situation financière : l'exercice de 1989 se solde par un déficit de 20,5 millionss de francs au lieu de 6,2 millions de bénéfices prévus au budget. L'année 1990 devrait enregistrer un déficit de 13,1 millions de francs ; de nouveaux moyens de financement devront donc être trouvés.

[Né le 17 janvier 1946 à Saint-Quentin (Aisne), M. Lionel Fleury est docteur en géophysique et ancien élève de l'ENA. Assistant de physique à l'université d'Amiens de 1967 à 1975, il devient ensuite ingénieur au Centre national d'études des télécommunications en 1976. Après l'ENA (1977-1979), il devient adjoint au chef de projet Télécom 1 au sein de la DGT, puis, en 1980, directeur commercial du programme Télécom 1 à France-Câble-Radio. Il dirigeait Polycom depuis janvier 1986.]

[Né le 20 février 1940 à Ploujean (Finistère), M. Georges Biannic est entré en 1963 à l'AFP. Directeur en 1969 du bureau de l'AFP à Yaoundé (Cameroun), il revient ensuite à Paris, en 1972, où il s'occupe de l'Elysée. En poste à Pékin en 1975, il est ensuite nommé en 1982 rédacteur en chef-étranger de l'AFP. Il dirigeait la région Asie-Pacifique depuis 1984, en étant basé à Hongkong.]

Sur plainte des professionnels du cinéma

« Le Figaro » et « France-Soir » condamnés pour leur présentation des programmes de la Cinq

Le tribunal de grande instance de Paris a estimé, mercredi 21 février, que *le Figaro*, *France-Soir TV Magazine* et *le Figaro-TV Magazine* opéraient *une confusion fautive* » dans leur présentation des programmes de la Cinq. Le tribunal, présidé par Mme Huguette Le Foyer de Costil, a ordonné la publication par ces trois titres — appartenant au groupe Hersant, principal actionnaire de la chaîne, — d'un texte faisant état de ce jugement.

Producteurs, distributeurs et exploitants de cinéma avaient demandé au tribunal d'interdire à ces publications d'utiliser les expressions *« tous les soirs un film sur la Cinq »* ou *« cinéma sur la Cinq »* ainsi que d'abuser du mot *« film »*. Le tribunal a rappelé que par un jugement du 7 décembre 1988, confirmé par la cour d'appel le 2 octobre 1989, il avait interdit à la Cinq d'employer le mot *« film »* pour désigner des téléfilms, ce terme servant habituellement à désigner les œuvres cinématographiques. En avril 1989, la Cinq avait d'ailleurs changé la présentation de ses programmes en annonçant : *« Cinéma ou télévision, la Cinq, tous les soirs un film. »*

Les organisations professionnels du septième art estiment pourtant dans un communiqué que, en dépit de ces décisions judiciaires, *« la Cinq continue dans certaines de ces annonces à employer le mot « film » pour qualifier des œuvres qui ne sont pas cinématographiques »*. Ces organisations, qui ont attiré l'attention du Conseil supérieure de l'audiovisuel sur cette situation, *« s'apprêtent à lancer une nouvelle procédure »*, conclut le communiqué.

Pour son troisième anniversaire

M 6 s'estime en meilleure santé

Une page est tournée : après les années difficiles de lancement, M 6 s'installe. Ses responsables, en tout cas, l'affirment à l'occasion du troisième anniversaire de la chaîne. Son réseau dessert aujourd'hui plus de 64 % de la population et un Français sur deux (54,4 %) peut aujourd'hui la recevoir dans de bonnes conditions. Son audience, après avoir longtemps plafonné, a sensiblement progressé en janvier, et lui a permis d'atteindre 7,6 % de part de marché contre 5,6 seulement un an auparavant.

Sans être bons (320 millions de francs de pertes en 1989), les résultats financiers s'améliorent : mars devrait être le premier mois bénéficiaire depuis le démarrage de la chaîne. Président de M 6 Publicité, M. Nicolas de Tavernost espère engranger 600 millions de francs de recettes publicitaires nettes cette année contre 400 l'an dernier.

Le paysage audiovisuel, lui-même, paraît se dégager. Bien que demeurant *« vigilant »*, le PDG de la chaîne, M. Jean Drucker, est *« rassuré »* par la décision du CSA de réserver son appel d'offres pour une septième fréquence sur Paris, aux seuls projets de télévision payante. La concurrence d'une chaîne musicale — M 6 diffuse de la musique sept heures par jour — semble ainsi pour l'heure écartée.

Reste pour la *« petite chaîne qui monte »* à trouver une identité. Après avoir hésité — familiale au lancement, elle devient plus « branchée », avec des émissions comme le journal de six minutes tout en images ou le passage éclair de Michel Polac, — M 6 se tourne aujourd'hui vers le public jeune. *« Lorsque nous obtenons 10,8 % de l'audience nationale avec la série « Madame est servie »*, remarque ainsi le directeur des programmes Alexandre Balaud, *ce sont en réalité 29,5 % des 15-25 ans pouvant nous recevoir qui nous regardent. Nous sommes les seuls, ces derniers mois, avec Antenne 2, à avoir gagné de l'audience dans cette tranche d'âge. »*

La chaîne, en tout cas, va intensifier son effort dans cette direction. Et renforcer sa programmation. Le *Cosby Show* revient et Murphy Brown fait son apparition. La qualité des films est améliorée. Après *l'Arnaque* ou *Beau Père* en janvier, ce sont ainsi *The Rose* avec Bette Midler, ou *Chorus Line* — deux inédits à la télévision — qui sont, par exemple, annoncés. Enfin, M 6 a décidé d'intensifier son effort de coproduction de fictions, en consacrant près de 90 millions de francs cette année. *« Nous ferons plus que ne l'exigent nos obligations »*, souligne M. Drucker.

Cette nouvelle politique permettra-t-elle à la plus petite des chaînes nationales de jouer dans la cour des grandes ? Le paysage audiovisuel est encore loin d'être stabilisé. Mais le PDG de la chaîne se veut très prudent dans une discussion avec la Cinq sur un éventuel rapprochement des régies publicitaires des chaînes. L'alliance, sur laquelle une large part du personnel et des cadres sont réservés, paraît donc encore loin d'être scellée.

P.-A. G.

□ **Euromusique demande des précisions au CSA.** — Réuni le mardi 27 février, le conseil d'administration d'Euromusique a décidé de demander des précisions au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) avant de confirmer sa présence éventuelle sur le satellite de télévision directe TDF 1. Les promoteurs de la chaîne musicale veulent obtenir l'assurance que le CSA, après l'appel à candidatures pour une chaîne cryptée en région parisienne (*le Monde* du 21 février), ouvrira dans un délai raisonnable d'autres fréquences hertziennes à des chaînes en clair comme Euromusique. Sinon, estiment-ils, la chaîne musicale ne sera pas viable.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT Le Monde DES LIVRES

M.S. HEC COMMUNICATION
MASTERE SPECIALISE HEC EN COMMUNICATION
UN AN DE FORMATION D'EXCELLENCE A LA COMMUNICATION A L'ECOLE HEC
Publicité et Communication d'Entreprise
Candidats : Diplômés Grandes Ecoles ou BAC + 5
Anglais indispensable
Renseignements : M.S. HEC - 78350 JOUY-en-JOSAS
Clôture des inscriptions : le 28 Avril 1990
HAUTES ETUDES COMMERCIALES

Surtout utilisé en communication interne

Le mariage de la publicité et de la bande dessinée

La bande dessinée et la publicité sont des époux idéaux. La BD, qui combine la facilité de maniement du support papier, la clarté de l'image et les plans hérités de l'écriture cinématographique, constitue un partenaire en or pour les agences en quête d'idées d'affiches, de dépliants ou d'albums. Dans les années 50 déjà, la BD et la « réclame » s'étaient alliées pour raconter les aventures de M. et Mme Goutte d'Huile Esso. Plus près de nous, les pastilles Pulmoll firent un tabac en s'affichant en BD. Le café Stentor et la coopérative agricole Le Cabanon ont conçu récemment leur campagne publicitaire en coéditant de véritables albums de BD (avec les éditions Casterman et l'agence Alliance pour le premier, avec RSCG pour le second) diffusés à 5 000 exemplaires auprès des consommateurs ou des détaillants.

Les festivals de bande dessinée ne pouvaient plus longtemps ignorer ce mariage BD-publicité. En octobre dernier, le onzième Festival de la BD d'Hyères ouvrait le feu en choisissant le thème « BD communication » pour fil d'Ariane de ses rencontres, et couronnait un quatre-pages publicitaire dessiné par Jean Graton, le père du héros de BD Michel Vaillant, ainsi que *la Légende du dieu Stentor* dessinée par Jean-Louis Tripp et une brochure sur la métallurgie imaginée par Jacques Terpant. Le dix-septième Festival d'Angoulême avait, quant à lui, programmé le 24 janvier une convention intitulée « Communication et bande dessinée », avec la collaboration du magazine *Stratégies* et la participation d'agences comme RSCG, BDDP, Alliance, Publicis, Intermarco etc.

Mais les grandes agences s'intéressent depuis peu à ce marché de la BD publicitaire en plein essor. Les pionniers en ce domaine sont de petites agences spécialisées comme Echovision, Trans-BD, Vue sur la ville, Glénat Concept, BD Médias, etc., qui ne figuraient pas parmi les invités de la convention d'Angoulême. Ces jeunes agences ont investi il y a trois ou quatre ans un créneau encore vierge. Trans-BD, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 4 millions de francs l'an dernier-devrait doubler ce résultat en 1990. Echovision, qui a conçu des dépliants ou des brochures à base de textes et de BD pour la SNCF, France-Loisirs, Sanofi, Elf-Aquitaine, etc., vient de décrocher le budget de la Sécurité sociale : une brochure qui explique en 44 pages le fonctionnement des caisses. 150 000 exemplaires seront diffusés, ce qui représente un budget de 1,5 million de francs réparti sur trois ans.

Péché mignon

La BD est surtout utilisée en communication interne. Elle permet de rénover un journal d'entreprise ou de mieux faire comprendre un message difficile ou rebutant, comme ceux qui concernent la sécurité dans l'entreprise, les informations financières, etc. Mais la publicité grand public y a, elle aussi, fréquemment recours. La facilité consiste bien souvent, pour les agences, à faire appel aux héros confirmés de la BD, comme Lucky Luke, Astérix ou Gaston Lagaffe. Un péché mignon (et coûteux) que déplorent de jeunes auteurs dont la plume, le pinceau ou le crayon correspondent mieux au produit traité. La disparition de la plupart des magazines de BD les ayant privés de tremplins, la bande dessinée publicitaire leur offre ainsi l'occasion de faire preuve de leurs talents.

YVES-MARIE LAIRÉ

PARIS

Une suggestion de M. Chirac acceptée par M. Joxe

Un corps de quatre cents policiers-îlotiers sera mis en place

Le ministre de l'intérieur et le maire de Paris ont esquissé un pas de deux sur la question de l'îlotage de policiers dans la capitale. Le 20 février, M. Chirac avait réclamé la création d'un corps de quatre cents policiers chargés de la surveillance dans les grands ensembles immobiliers de l'Est parisien ; en contrepartie, la municipalité se chargerait de loger « sur place » ces policiers-îlotiers. Le 27 février, M. Joxe a accepté cette proposition qualifiée de « *responsable, raisonnable et respectable* » (*le Monde* du 28 février). Et M. Chirac a accueilli « *avec satisfaction* » la réponse de la place Beauvau.

Il en a profité pour préciser sa demande : une convention devra lier la mairie de Paris et la préfecture de police ; les policiers devront être affectés à l'îlotage « *à l'exclusion de toute autre tâche* » ; enfin, la création du corps des policiers-îlotiers ne saurait se faire au détriment des effectifs en service dans les autres arrondissements parisiens. A l'heure où, selon M. Chirac, la criminalité et la délinquance connaissent une augmentation « *très préoccupante à Paris* », une simple mesure de redéploiement des moyens déjà disponibles ne serait pas acceptable a indiqué la mairie de Paris.

Au ministère de l'intérieur, on se dit « *particulièrement sensible* » à la proposition de loger les îlotiers à Paris. Lancé par M. Joxe, le plan pluriannuel 1985-1990 de modernisation de la police a prévu la construction de cinq cents logements locatifs par an pour les fonctionnaires de la préfecture de police (en 1985, la parc locatif réservé aux policiers offrait seulement deux cent cinquante logements dans Paris intra-muros). La place Beauvau se félicite, en outre, de l'engagement qu'a pris M. Chirac de retirer les agents des sociétés privées de gardiennage, auxquelles la municipalité a fait appel, depuis l'été 1988, pour surveiller les grands ensembles de l'Est parisien. A cet égard, le ministère de l'intérieur rappelle qu'un policier parisien en service avait été mortellement blessé, le 20 décembre dernier, par trois vigiles d'une sociétés de gardiennage.

E. In.

ÉDITION

La première Foire internationale du livre de Tokyo

La fringale de lecture des Japonais

TOKYO

de notre correspondant

La première Foire internationale du livre, qui se tient à Tokyo depuis le mardi 27 février jusqu'au jeudi 1er mars, témoigne du nouvel intérêt que les éditeurs étrangers, essentiellement anglo-saxons, portent au Japon, deuxième marché du livre après celui des Etats-Unis, et plus généralement à une région dont la croissance économique et le haut niveau d'éducation de la population offrent d'énormes possibilités. Singapour, Hongkong, les Philippines ou l'Inde qui, pour des raisons historiques, ont de solides bases linguistiques anglo-saxonnes, constituent des marchés naturels mais encore mal exploités pour les éditeurs publiant en anglais.

Pour les organisateurs, Cahners Exposition Japan, filiale de Cahners Exposition Group, qui depuis dix-huit ans est le maître d'œuvre de la Foire internationale du livre de Londres, l'objectif de cette première manifestation à Tokyo est avant tout d'internationaliser l'industrie de l'édition au Japon. Des livres et magazines en passant par les vidéo, les dictionnaires, les manuels d'enseignement des langues ou les machines à traduire : tout le paysage de l'industrie de l'édition est représenté au centre des expositions de Harumi à Tokyo. Vingt mille visiteurs sont attendus.

Plus de deux cents éditeurs venus d'une trentaine de pays et soixante-deux éditeurs japonais participent à cette foire. La France lui a manifesté peu d'intérêt : l'Office de promotion du livre français ayant finalement renoncé, pour des raisons financières (le coût de la location des stands) à y participer. Seuls trois éditeurs de livres d'art et de luxe et, de manière presque fortuite, Hachette par l'entremise de son agent au Japon pour les livres pédagogiques, sont représentés. L'étroitesse du marché japonais et le caractère essentiellement anglo-saxon de la Foire du livre de Tokyo sont les raisons évoquées pour expliquer la quasi-absence des Français.

Le marché du livre au Japon est énorme (2 000 milliards de yens, soit 80 millions de francs par an) et probablement le plus dynamique du monde : en 1988, les quatre mille éditeurs ont mis sur le marché quelque 40 000 nouveaux titres. S'il est vrai qu'entrent dans ces statistiques les prolifiques bandes dessinées, il n'en reste pas moins que ce marché dépasse de 10 % celui des Etats-Unis. En moyenne, chaque Japonais dépense annuellement entre 1 000 F et 2 000 F en achats de livres et magazines.

Pour ce qui concerne les importations, en 1987, le Japon a importé pour 278 millions de dollars de publications étrangères. Plus d'un tiers proviennent des Etats-Unis. La France arrivait en cinquième position (11 millions de dollars) après les Pays-Bas et l'Allemagne fédérale, mais devant la Suisse.

La Foire de Tokyo, soulignent les organisateurs, a essentiellement pour but de favoriser des contacts entre des éditeurs japonais de moyenne importance (les grands sont présents à Francfort) et leurs homologues étrangers.

PHILIPPE PONS

ÉDUCATION

Les dates du baccalauréat

Le calendrier de la session 90 du baccalauréat de l'enseignement du second degré et du baccalauréat technologique a été publié dans le *Journal officiel* du mercredi 28 février :

● **Epreuves anticipées de français au titre de la session de 1991 :** mercredi 13 juin, le matin pour le bac technologique, et l'après-midi pour les bacs de l'enseignement général.

● **Baccalauréats du second degré, philosophie :** mercredi 6 juin au matin. **Autres épreuves écrites :** mercredi 20 juin et jeudi 21 juin.

● **Baccalauréat technologique :** mercredi 6 juin, lundi 18 juin et mardi 19 juin, dans l'ordre et selon l'horaire défini par les recteurs.

Dans toutes les académies, sauf les Antilles-Guyane et la Réunion, les délibérations des jurys se termineront au plus tard le 6 juillet.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* daté du mercredi 28 février :

UN DÉCRET

● N° 90-179 du 23 février 1990 instituant le Conseil national des programmes auprès du ministre de l'éducation nationale.

DES ARRÊTÉS

● Du 9 février 1990 fixant pour le baccalauréat de l'enseignement du second degré et le baccalauréat technologique les dates et les horaires des épreuves d'examen de la session de 1990 et la session de 1991 pour les épreuves anticipées de français.

● Du 14 février 1990 portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans huit départements.

● Du 20 février 1990 relatif aux méthodes de référence pour l'analyse des eaux destinées à la consommation humaine.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
DES LIVRES

AGENDA

AUTOMOBILE

Automatisme et diesel turbo pour les 605 de Peugeot

Le lancement commercial de la 605 Peugeot avait connu bien des tourments à l'automne dernier. Les conflits de Mulhouse et de Sochaux avaient coïncidé avec les festivités prévues... Aussi PSA relance-t-il aujourd'hui son modèle, certes par le canal publicitaire, mais aussi en complétant la gamme. Ainsi une version turbo diesel à 12 soupapes et une boîte automatique montée sur quatre versions viennent rejoindre les modèles existants (une 2 litres à carburateur double corps, une 2 litres à injection, deux versions 3 litres V6 à 170 chevaux de puissance moteur et une 3 litres V6 à 24 soupapes et 200 chevaux moteur). Ce complément de gamme bénéficie des éléments déjà montés sur les XM Citroën (*le Monde* du 22 février).

Selon la direction de PSA, quelque 60 000 voitures Peugeot ont été perdues à la vente à cause des grèves (toutes gammes confondues) et 15 000 autres ont connu le même sort à cause des récentes inondations. Dans l'affaire, on ignore précisément quelle a été la part des 605 mais il est clair que la montée en cadence de la production a été évidemment perturbée. Sachons tout de même que, à la veille du conflit, 130 voitures de modèle 605 sortaient chaque jour. Aujourd'hui, pour ces modèles, les chiffres sont de 330 voitures par jour avec un objectif à 400 dès la mi-mars. Une production qui va permettre de constituer le volant nécessaire au lancement de la gamme à l'étranger, qui commencera en mai pour l'Europe (en avril en France pour les nouvelles versions).

Dans les mêmes conditions de conduite — routes rapides, sinueuses ou droites — les 605 de Peugeot, dans les nouvelles versions présentées aujourd'hui, (boîte automatique et diesel turbo), confirment les impressions que nous avions enregistrées lors du premier lancement de la gamme en septembre dernier : exceptionnelle liaison au sol à quelque régime que ce soit, confort à l'allemande, bonne adaptation des mécaniques et des boîtes au poids du véhicule. Il faut ajouter à ces remarques qu'un effort semble avoir été fait au niveau de l'insonorisation, mieux servie peut-être par la transmission automatique.

Il reste que les versions V6 à 3 litres de cylindrée, dotées en outre de la boîte automatique, apparaissent bien gourmandes à l'usage (entre 14 litres et 19 litres aux 100 kilomètres, il est vrai à des allures d'essais sur route fermée). Des considérations sans doute hors de propos si l'on connaît la clientèle à laquelle s'adresse ce type de voitures. Mais il vaut mieux le savoir. Et puis, au claquement de portières de ces modèles, qui renouent avec bien des qualités perdues de vue de nos jours... fermons les yeux sur la consommation.

C. L.

▶ **Prix estimés : 605 SRdt diesel turbo, 155 000 F ; 605 SVdt diesel turbo, 170 000 F ; 605 SRi automatique (2 litres injection) 146 500 F ; 605 SR 3.0 automatique (V6), 172 000 F, 605 SV 3.0 automatique (V6), 195 000 F ; 605 SV 3.0 ABR automatique (V6 avec antiblocage de roues en série), 204 000 F ; 605 3.0 24 soupapes (3 litres en V6) (ABS en série et cuir), 234 000 F. Des options sont également prévues : toit ouvrant, 4 800 F ; climatisation, 12 000 F.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5207

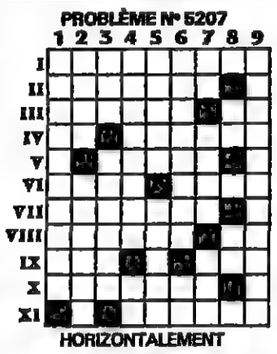

HORIZONTALEMENT

I. Les Gaulois la laissèrent tomber. — II. Qui en a plus qu'assez. — III. Un grand amateur de riz. Un animal très mou. — IV. Un peu de mousse. Des réceptions où l'on veille à ne pas manquer de canapés. — V. Parfois accompagnée de fracas. — VI. Petit quand on a fait son beurre. Un mot sur une ligne. — VII. Opération très utile quand on prépare des saucisses. — VIII. Part du cœur. Symbole. — IX. Pas sombre. Mot de reconnaissance. — X. En Orient, ne sont plus toutes séparées. — XI. Qui suffit pour passer.

VERTICALEMENT

1. Peut commencer par un coup de rouge. — 2. Marmite du soldat. Permet à des mineurs de réaliser leurs espirations. — 3. Animal disparu. On peut y voir un stigmate. — 4. Quand on y est, il faut s'allonger. Pronom. — 5. Un homme qui descend. Mis de niveau. — 6. Qui n'a donc pas à se plaindre. Lie. — 7. En France. Pas exposé. Ne se dégonfla pas. — 8. Peut accentuer une expression. Lettre. — 9. Comme un roman où l'on suit tout à la lettre.

Solution du problème n° 5206

Horizontalement

I. Plagiaire. — II. Haras. Nés. — III. Obéissant. — IV. Toc. Uélé. — V. Ou. Vent. — VI. Grée. Névé. — VII. Rentières. — VIII. Au. Os. As. — IX. Pré. Album. — X. Moral. — XI. Eau. Dièse.

Verticalement

1. Photographe. — 2. Laboureur. — 3. Arec. En. Emu. — 4. Gal. Véto. — 5. Issue. Isard. — 6. Senne. Lai. — 7. Inaltérable. — 8. Rêne. Veau. — 9. Est. Dés. Mie.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

JEUDI 1er MARS

« L'hôtel des abbés de Cluny », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Le nouvel Opéra, le quartier de la Bastille et le faubourg Saint-Antoine », 12 h 30, métro Bastille, sortie près de la Tour d'argent (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, métro Hôtel de Ville, sortie rue Lobau (Tourisme culturel).

« Au Musée Carnavalet. De la Restauration au vingtième siècle : tableaux, cafés, salles de bal, etc. », 14 h 30, 23, rue de Sévigné ; « L'église Saint-Sulpice : une cathédrale inachevée », 14 h 30, portail principal, place Saint-Sulpice (Monuments historiques).

« La Grande Arche et le quartier de la Défense », 14 h 30, RER La Défense, sortie L (P.-Y. Jasiet).

« Le quartier Bonne-Nouvelle, évocation de la cour des Miracles », 14 h 30, 21, boulevard Bonne-Nouvelle (Paris pittoresque et insolite).

« Le Louvre, du donjon de Philippe-Auguste à la pyramide de Pei », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

« Le Louvre, du donjon à la pyramide », 14 h 30, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (aux Arts et cetera).

« Le Louvre, des fortifications de Philippe-Auguste à l'intérieur de la pyramide », 14 h 30, métro Louvre (C. Merle).

« Hôtels et églises de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La peinture française au Louvre, de Watteau à David », 14 h 30, métro Palais-Royal, devant le conseil d'Etat (M. Polryer).

« Les salons de l'hôtel de Lauzun et les hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 45, métro Pont-Marie (M. Banassat).

« Trésors de la cathédrale russe. Le mariage de Sacha Guitry. L'alchimie de l'or », 15 heures, 12, rue Daru (I. Hauller).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Ecoute du passé).

« L'atelier d'un tailleur de cristal », 15 heures, 84, quai de Jemmapes (Paris et son histoire) : Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 18 heures : « Initiation aux sciences de la terre ».

Auditorium du Musée du Louvre, 18 h 30 : « Les peuples mythiques de Pharaon : les Neufs Arcs », par G. Pierrat salle Psyché, 15, rue Jean-Jacques Rousseau, 15 heures : « L'Univers est peuplé d'étoiles. Pourquoi l'astrologie les oublie-t-elle ? », par D. Ollivier (USFIPES). 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (salle du Haut Conseil), 18 h 30 : « Hassan Fathy, l'architecte de la terre », avec P. Bernard, J. Dethiers, H. Houben, A. Raveraeau, C. Rulleau et S. Santelli. Entrée libre (Institut du monde arabe).

CARNET DU Monde

Naissances

— M. Christian ROUYER et Mme, née Florence Cuvillier, ont la joie de faire part de la naissance de

Adrien,

le 10 février 1990.

1, rue Louis-Bezquet, 94300 Vincennes.

Décès

— M. et Mme Alain Bonet et leurs enfants, Mme *Christiane Bourgoz-Bonet* et son fils, Les familles Bonet, Villette, Jariot, Lepage, Feilin et Bister, font part du décès de

M. Jacques BONET,

survenu à Paris, le 23 février 1990, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

4, avenue Daniel-Lesueur, 75007 Paris.

— Rosny-sur-Seine. Asnières-sur-Seine. Paris.

Marcel et Janine Bournerias, Paul Bournerias, ses enfants, Les docteurs François et Irina Bournerias, Denis et Martine Bournerias, Pierre-Yves Bournerias, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Hélène BOURNERIAS,
née Collet,

survenu le 20 février 1990, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu le 23 février, à Rosny-sur-Seine.

— Le docteur Etienne Fouseille, président, Et les membres du Comité européen de l'hospitalisation privée (CEHP), Et de l'Union internationale de l'hospitalisation privée (UIHP), ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Henri CAVAILHER,
président fondateur et honoraire du Comité européen de l'hospitalisation privée et de l'Union internationale de l'hospitalisation privée, officier de la Légion d'honneur,

survenu à Lyon, le mardi 20 février 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

UIHP, 81, rue de Monceau, 75008 Paris.

Le docteur Louis Serfaty, président de la FIEHP (Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée), Et les membres du conseil d'administration, ont le regret de faire part du décès du

docteur Henri CAVAILHER,
président honoraire de la FIEHP,

survenu le mardi 20 février 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

FIEHP, 81, rue de Monceau, 75008 Paris.

— Raymond COLOM

a quitté ses amis, le samedi 24 février 1990, à Perpignan.

Une messe sera célébrée vendredi 2 mars, à 18 heures, en l'église Saint-Jean de Montmartre, place des Abbesses, Paris-18e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— La Supérieure générale, Les Sœurs de la Providence de La Pommeraye, Et sa famille, confient à votre prière

Sœur Thérèse JEANNETEAU,
Mère Saint-Jean de l'Eucharistie, Supérieure générale de 1967 à 1973,

entrée dans la joie de Dieu, le 24 février 1990, dans sa soixante-dix-neuvième année.

— Les familles Pézerat, Gay et Barbier ont la douleur de faire part du décès de

Augustin Lucien PÉZERAT,
médecin de l'armée de l'air,

rappelé à Dieu, le 7 février 1990, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Ses obsèques ont été célébrées le 10 février, en la basilique Saint-Maurice d'Epinal.

7, rue Thiers, 88000 Epinal.

Remerciements

— L'Association des anciens journalistes de *Combat*, la direction et le personnel du CFPJ remercient tous ceux qui se sont associés à leur deuil à l'occasion des obsèques de

Michel VOIROL,

le 23 février 1990.

[Journaliste et enseignant. Ces deux mots résument la vie de Michel Voirol tout entière consacrée à l'information et à la pédagogie. L'information, ce fut tout d'abord le CFJ dont il sortit diplômé en 1957 pour entrer à *Combat*. Il s'y illustre notamment comme chef du service étranger. A la disparition du journal, il rejoignit le *Quotidien de Paris*, où il passa quatre ans de 1974 à 1978, avant d'intégrer l'équipe enseignante du CFPJ.]

Anniversaires

— Le 1er mars 1982

Magali GAUTIER,
étudiante en 6e année de médecine,

disparaissait en montagne.

Le 22 octobre 1986, son père

Jacques GAUTIER,

la rejoignait.

Ils restent unis dans nos pensées.

— Il y a huit ans

Nathalie STARKMAN,
élève du lycée Camille-Sée

nous quittait.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Communications diverses

— Radio-Shalom (94.8) recevra jeudi 1er mars, à 18 h 30, Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense nationale.

Soutenances de thèses

— Université Paris-IX, le lundi 5 mars à 17 h 15, salle D 520. M. Pierre Alexandre Bliman : « Etude mathématique d'un modèle de frottement sec : le modèle de PR Dahl ».

CARNET DU MONDE
Renseignements :
42-47-95-03

□ **Journée « portes ouvertes » sur la mer au Havre.** — L'Association des élèves de la marine marchande de Sainte-Adresse organise une journée « portes ouvertes », le samedi 3 mars, à l'Ecole nationale de la marine marchande du Havre. « Portes ouvertes » sur l'école, le métier d'officier de la marine marchande et l'aventure de la mer, le monde maritime, avec la participation de sociétés intervenant dans la chaîne du transport maritime.

▶ **Ecole de la marine marchande, 66, route du Cap, 76310 Sainte-Adresse.**

ANTOINETTE FOUQUE
présidente de
L'ALLIANCE DES FEMMES
POUR LA DÉMOCRATISATION
sera l'invitée de
ALINE PAILLER
pour
REGARDS DE FEMME
JEUDI 1ER MARS
13H30 SUR FR3

96 RÉUSSIR
Le journal Le Monde
et l'immobilier d'entreprise
Un débat en direct
LUNDI 5 MARS de 17 h 30 à 18 h
POSEZ VOS QUESTIONS au 43-43-99-60

هكذا من الاصل

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■ ■ Ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 28 février

TF 1

20.45 **Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Tina Turner, Philippe Bouvard, Marie-France Pisier. Variétés : Adamo, Frédéric François, The Christians, Marie-Paule Belle, Jean-Louis Aubert, Halo James, Melody, Jean-Louis Murat.
22.35 **Sport : Football.** Match amical : France-RFA, en différé de Montpellier.
0.15 **Sport : Spécial Harricana.**
0.20 **Journal, Météo et Bourse.**
0.40 **Série : Mésaventures.**
1.05 **TF 1 nuit.**

A 2

20.40 **Feuilleton : Les diamants de la vengeance.** De Jerry London (1er épisode).
22.05 **Magazine : My télé is rich.** De Bernard Rapp et Marie-France Kosmowski.
23.00 **Informations : 24 heures sur la 2.**
23.15 **Météo.**
23.20 **Magazine : Du côté de chez Fred.** Le dessinateur Hugo Pratt.

FR 3

20.35 **Théâtre : Coup de soleil.** Pièce de Marcel Mithois, mise en scène de Jacques Rosny, avec Jacqueline Maillan, Jean-Pierre Aumont, Roger Mirmont, Geneviève Brunet, Philippe Brizard, Bernard Rosselli, Pétronille.

22.45 **Journal et Météo.**
23.10 **Magazine : Mille Bravo.** Présenté par Christine Bravo.
0.00 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

20.05 **Sport : Football.** Les coulisses.
20.30 **Sport : Football.** Match amical international, en direct de Montpellier : France-RFA.
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Cinéma : Pacte avec un tueur.** □ Film américain de John Flynn (1987).
0.05 **Cinéma : Week-end.** ■ ■ Film français de Jean-Luc Godard (1967).

LA 5

20.40 **Histoires vraies : Mort d'un innocent.** Téléfilm de Sam Wanamaker.
22.20 **Débat : Bavure ?**
23.30 **Magazine : Nomades.**
0.00 **Journal de minuit.**
0.05 **La nouvelle malle des Indes** (rediff.).

M 6

20.35 **Téléfilm : Le procureur et l'assassin.** De Boris Segal.
22.15 **Série : Le Saint.**
23.05 ▶ **Documentaire : Succès.** 2. Les héritiers, de Jean-Claude Guidicelli.

0.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

20.05 **Documentaire : Kokono iro.** D'Ann Marchi.
21.00 ***Téléfilm : La femme de papier.*** De Suzanne Schiffman.
22.30 **Magazine : Dynamo.** De Benoît Delépine et Matthias Sanderson.
23.00 **Documentaire : Seiji Tsutsumi ou les vertus de la fortune.** De Jean Antoine.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes.** Autour de Tanger.
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Nuits magnétiques.** Quatre histoires en France.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Le groupe Can.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 10 septembre 1989 lors du Festival Bruckner) : Symphonie n° 4 en si bémol majeur op. 60, de Beethoven ; Le sacre du printemps, de Stravinski, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Michael Tilson Thomas.
23.07 **Jazz-club.** En direct du New Morning, à Paris : Paul Motian, batterie, Bill Frisell, guitare, Joe Lovano, saxophone.

Jeudi 1er mars

TF 1

13.35 **Sport : Spécial Harricana.**
13.40 **Feuilleton : Les feux de l'amour.**
14.30 **Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.**
15.15 **Série : Tribunal.**
15.45 **Quarté à Vincennes.**
15.55 **Variétés : La chance aux chansons.**
16.30 **Série : Vivement lundi.**
16.55 **Club Dorothée.**
17.55 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.50 **Avis de recherche.**
18.55 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.55 **Le bébête show.**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.40 **Série : Un privé au soleil.** *Un boxeur face à la Mafia.*
22.10 **Magazine : Ex libris.** Expliquez-moi : Doris Lessing *(le Cinquième Enfant)*, Ysabelle Lacamp *(l'Eléphant bleu)*, Christine Angot *(Vu du ciel)*, Marie Lebey *(Un ange en exil)* ; Exploration : Alain Fournier *(Colombe Blanchet)* ; Extérieur livre : Share Hite *(les Amants : les bons... et les autres)*, Huguette Bouchardeau *(George Sand)*.
23.10 **Sport : Spécial Harricana.**
0.00 **Journal, Météo et Bourse.**
0.20 **Série : Drôles d'histoires.**
1.05 **TF1 nuit.**
1.45 **Feuilleton : C'est déjà demain.**
2.05 **Info revue.**
2.50 **Feuilleton : Cogne et gagne.**
3.35 **Série : Mésaventures.**
4.00 **Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.40 **Série : Falcon Crest.**
14.05 **Série : Les cinq dernières minutes.** La lièvre blanc aux oreilles noires, de Claude Loursais, avec Jacques Debary, Michel Vitold.
15.45 **Après-midi show.** Emission présentée par Thierry Beccaro. Invitée : Gloria Lasso.
17.05 **Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
17.25 **Magazine : Giga.** Quoi de neuf docteur ? Reportages ; La fête à la maison.
18.30 **Série : Mac Gyver.**
19.25 **Jeu : Dessinez, c'est gagné !** Présenté par Patrice Laffont.
20.00 **Journal et Météo.**
20.35 **INC.**
20.40 **Magazine : Envoyé spécial.** Présenté par Bernard Benyamin. Spécial Israël. *La rédaction d'A 2 dans les territoires occupés.*
21.40 **Cinéma : Un si joli village.** Film français d'Etienne Périer (1978). Avec Victor Lanoux, Jean Carmet, Valérie Mairesse.
23.20 **Informations : 24 heures sur la 2.** Avec le magazine européen Puissance 12.
23.35 **Météo.**
23.40 **Sport : Basket.** Coupe d'Europe des clubs champions : Limoges-Split.

FR 3

13.30 **Magazine : Regards de femme.** Invitée : Marie-France Pisier.

14.03 **Magazine : Carte verte.**
14.30 **Magazine : Dadou babou.**
15.03 **Série : Sur la piste du crime.**
16.03 **Magazine : Télé-Caroline.**
17.30 **Feuilleton : Guillaume Tell.**
17.55 **Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.**
18.03 **Magazine : C'est pas juste.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Jeux : La classe.**
20.30 **INC.**
20.35 ▶ **La dernière séance.**
1er film : **Les grands espaces.** ■ Film américain de William Wyler (1958). Avec Gregory Peck, Jean Simmons, Carroll Baker.
23.05 **Dessins animés.** Bug's Bunny ; Tex Avery.
23.45 **Journal et Météo.**
0.10 2e film : **Anna et les Maoris.** ■ Film américain de Charles Walters (1961). Avec Shirley Mac Laine, Laurence Harvey (v.o.).
1.45 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

13.30 **Cinéma : Pacte avec un tueur.** □ Film américain de John Flynn (1987). Avec James Woods, Brian Dennehy, Victoria Tennant.
15.04 **Pochettes-surprises.** Turkey's video, d'Otakar Votocek.
15.30 **Cinéma : Je suis le seigneur du château.** ■ Film français de Régis Wargnier (1988). Avec Jean Rochefort, Dominique Blanc, Régis Arpin.
16.55 **Documentaire : Les oiseaux sans vol.** De Dilys Breese.
17.20 **Cabou cadin.** Croc-note show ; Poliuards ; Super Mario Bros et princesse Zelda.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 **Dessins animés : Ça cartoon.** Présenté par Philippe Dana.
18.30 **Top album.** Présenté par Marc Toesca.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Serge Gainsbourg.
20.30 **Cinéma : La soule.** ■ *Film français de Michel Sibra (1988).* Avec Richard Bohringer, Christophe Malavoy, Marianne Basler.
22.05 **Flash d'informations.**
22.10 **Cinéma : L'ouragan vient de Navarone.** □ Film britannique de Guy Hamilton (1978). Avec Robert Shaw, Harrison Ford, Edward Fox.
0.05 **Cinéma : Histoires fantastiques n° 2.** ■ Film américain de Steven Spielberg, Peter Hyams, Danny De Vito (1986). Avec Robert Blossom, Gregory Hines, Scott Paulin.

1.15 **Variétés : Extraverty.**

LA 5

13.35 **Série : 200 dollars plus les frais.**
14.40 **Série : L'inspecteur Derrick.**
15.45 **Série : Le renard.**
16.40 **Dessins animés.** Les triplés (rediff.) ; Les Schtroumpfs ; Les aventures de Claire et Tipoune ; Angie, détective en herbe ; Le petit lord.
18.30 **Série : Riptide.**
18.50 **Journal images.**
19.00 **Magazine : Reporters.**
19.40 **Drôles d'histoires.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Cinéma : Elephant man.** ■ ■ ■ Film britannique de David Lynch (1980). Avec John Hurt, Anne Bancroft, Anthony Hopkins.
22.55 **Série : Deux flics à Miami.**
23.50 **Magazine : Désir.**
0.00 **Journal de minuit.**
0.05 **Désir** (suite).
0.30 **La nouvelle malle des Indes** (rediff.).
1.30 **Série : Les cinq dernières minutes.**
3.00 **Magazine : Ciné Cinq.**
3.10 **Le journal de la nuit.**
3.20 **Chéri-Bibi** (rediff.).
3.35 **La calanque** (rediff.).
4.00 **Les cinq dernières minutes** (rediff.).
5.30 **Série : Tendresse et passion.**

M 6

13.20 **Série : Cosby show** (rediff.).
13.45 **Feuilleton : Dynastie.**
17.25 **Informations : M 6 info** (et à 18.25).
17.30 **Série : L'homme de fer.**
18.30 **Série : Incroyable Hulk.**
19.25 **Série : Roseanne.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Cosby show.**
20.35 **Cinéma : Chorus line.** ■ ■ Film britannique de Richard Attenborough (1985). Avec Michael Douglas, Michael Blevins, Yamil Borges.
22.35 **Série : Brigade de nuit.**
23.20 **Jo Gaillard** (rediff.).
0.10 **Six minutes d'informations.**
0.15 **Magazine : Charmes.**
2.00 **Rediffusions.** Jo Gaillard ; Succès ; Jo Gaillard ; Culture pub ; Jo Gaillard.

LA SEPT

14.50 ***Série : Le décalogue*** (8 et 9). De Krzysztof Kieslowski.
16.50 **Film d'animation : Hokusai**
16.55 **Documentaire : Yasushi Inoue ou les sentiers de la mémoire.** De Jean Antoine.
17.50 **Documentaire : Angano, nouvelles de Madagascar.** De Marie-Clémence et César Paes.
18.50 **Série : Contacts.** Raymond Depardon et William Klein.
19.20 **Magazine : Imagine.**
19.50 **Documentaire : Histoire parallèle.** De Philippe Grandrieux.
20.40 **Jazz soundies collection.**
20.45 **Documentaire : Le métier de créer.**
21.00 **Magazine : Megamix.**
22.00 **Documentaire : Une leçon particulière de musique avec Anner Bylsma.** De François Manceaux.
23.00 **Documentaire : Hello Actor's studio (1).** D'Annie Tresgot.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Dramatique.** La vraie Camille Claudel, de Guy [illegible].
21.30 **Profils perdus.** Max-Pol Fouchet.
22.40 **Nuits magnétiques.** Quatre histoires en France.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Le groupe Can.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 9 février salle Pleyel) : [illegible] Wunderhorn, Fischpredigt, de Mahler, par Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, Hartmut Holl, piano.
23.07 **L'invité du soir.** Heinz Holliger, hautbois.

Audience TV du 27 février 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière - 1 point =202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	56,1	Santa Barbara 21,7	Pub 7,5	Actual. région 18,8	Nulle part 3,5	Pub 3,1	Hulk 1,6
19 h 45	59,4	Roue fortune 26,4	Dessinez 12,3	19-20 infos 9,6	Nulle part 5,0	Journal 3,0	Roseanne 3,0
20 h 16	73,5	Journal 31,1	Journal 18,3	La classe 11,6	Nulle part 3,2	Journal 5,4	Pub 4,7
20 h 55	75,6	Goldfinger 33,0	Karaté Kid 18,9	Marche siècle 9,2	L'Aventure... 3,6	Mon curé... 11,6	L'Héritière 3,4
22 h 8	73,8	Goldfinger 32,6	Karaté Kid 18,5	Marche siècle 9,5	L'Aventure... 3,3	Mon curé 10,4	L'Héritière 3,5
22 h 44	37,8	Ciel mardi 18,7	Carnets route 5,8	Soir 3 6,0	Seig. château 0,7	China Beach 4,3	Madame GX 3,2

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 2 MARS A 12 HEURES TU

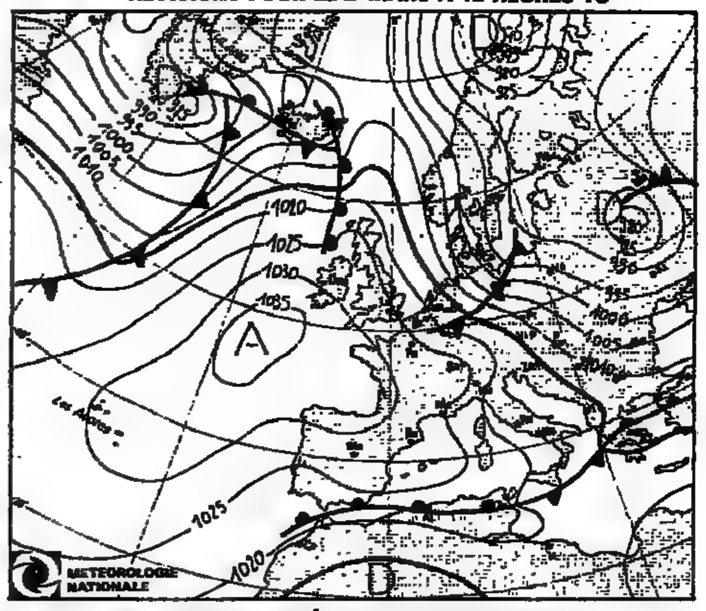

SITUATION LE 28 FÉVRIER 1990 A 0 HEURE TU

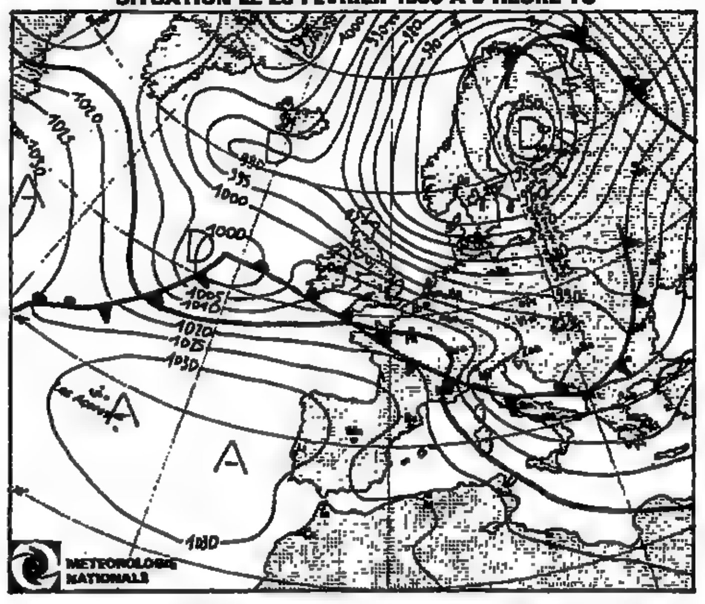

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 28 février à 0 heure et le jeudi 1er mars à 24 heures.

La perturbation qui aura commencé de traverser la France mercredi s'évacuera sur l'est du pays jeudi matin. Elle laissera place à un temps plus instable avec toujours du vent fort et des averses de pluie ou de neige. Sur le Sud-Ouest et près de la Méditerranée, le temps sera plutôt ensoleillé.

Jeudi : rafraîchissement avec toujours du vent fort. Eclaircies sur le sud du pays, averses ou pluie ailleurs.

Le matin, le ciel sera couvert sur les régions allant des frontières du Nord au Nord-Est, au littoral méditerranéen et aux Pyrénées. Il pleuvra faiblement avec de la neige sur les massifs au-dessus de 1 200 mètres. Sur la Corse, les nuages seront très nombreux.

Sur les autres régions, il y aura quelques éclaircies surtout de Poitou-Charentes au Massif Central et au Sud-Ouest. Ailleurs, c'est-à-dire dans les régions situées au nord de la Loire, les averses seront déjà fréquentes. Elles pourront être violentes et accompagnées de chute de grêle.

En cours de journée, le soleil se montrera plus généreux sur le Sud-Ouest, où les passages nuageux seront moins abondants qu'ailleurs, et près de la Méditerranée, où le vent soufflera toujours en tempête. Ailleurs, c'est un temps plutôt nuageux qui prédominera, avec des précipitations sous la forme de pluie ou d'averses orageuses. Il neigera jusqu'en basse altitude.

Les températures matinales seront en général en baisse par rapport aux jours précédents.

L'après-midi, il fera nettement plus frais que les jours précédents.

Le vent de dominante ouest soufflera jusqu'à 100 à 120 km/h en rafales sur les régions allant de la Bretagne au Nord, à l'Est et aux Alpes du Nord. En Méditerranée et en particulier en Corse, il dépassera encore les 150 km/h.

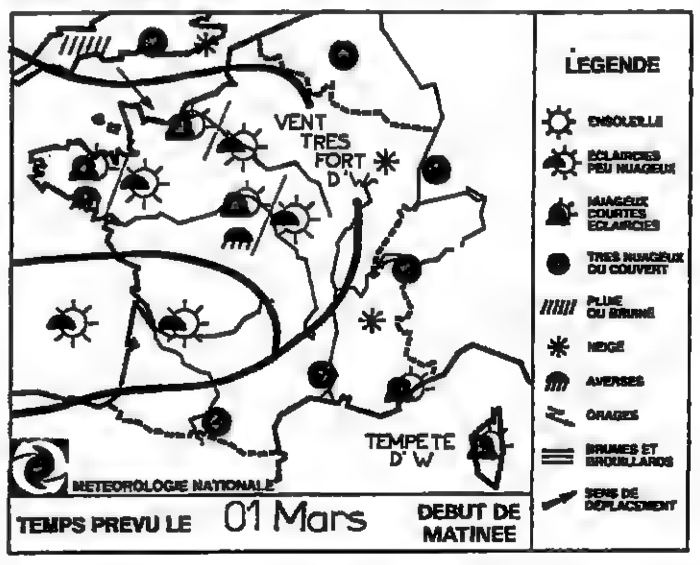

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 27-2-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-2-1990 à 6 heures TU et le 27-2-1990 à 6 heures TU

	Max.	Min.	Temps
FRANCE			
AJACCIO	17	14	D
BIARRITZ	15	13	C
BORDEAUX	16	12	P
BOURGES	13	7	P
BREST	11	9	P
CAEN	10	7	P
CHERBOURG	9	6	P
CLERMONT-FER	16	8	C
DIJON	12	4	P
GRENOBLE S-M-H	16	8	P
LILLE	8	5	C
LIMOGES	12	7	P
LYON	18	7	P
MARSEILLE-MAR	20	14	-
NANCY	11	3	P
NANTES	13	9	P
NICE	20	16	D
PARIS-MONTS	12	7	P
PAU	13	11	P
PERPIGNAN	22	18	N
RENNES	13	8	P
ST-ETIENNE	16	8	P
STRASBOURG	12	2	A
TOURS	13	7	P
TOULOUSE	14	12	C
POINTE-A-PITRE	30	21	D
ÉTRANGER			
ALGER	24	11	D
AMSTERDAM	8	6	D
ATHENES	-	-	-
BANGKOK	34	25	N
BARCELONE	25	13	D
BELGRADE	19	1	D
BERLIN	7	2	A
BRUXELLES	8	5	N
LE CAIRE	22	14	D
COPENHAGUE	6	3	A
DAKAR	33	18	D
DELHI	21	14	P
DJERBA	22	16	D
GENEVE	11	5	-
HONGKONG	14	12	C
ISTANBUL	-	-	-
JERUSALEM	14	4	D
LISBONNE	17	12	D
LONDRES	9	4	C
LOS ANGELES	17	11	N
LUXEMBOURG	6	2	C
MADRID	20	3	D
MARRAKECH	26	11	D
MEXICO	23	6	P
MILAN	18	4	N
MONTREAL	-1	-16	A
MOSCOU	7	2	P
NAIROBI	26	14	D
NEW-YORK	2	-7	C
OSLO	7	-3	N
PALMA-DE-MAJ.	22	16	D
PEKIN	7	-4	D
RIO-DE-JANEIRO	29	25	C
ROME	18	12	D
SINGAPOUR	34	24	C
STOCKHOLM	7	-2	*
SYDNEY	25	20	C
TOKYO	10	6	N
TUNIS	22	14	D
VARSOVIE	7	1	A
VENISE	18	6	D
VIENNE	12	3	A

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = TU temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

ILE-DE-FRANCE

Après la Géode, une autre salle Imax

La Défense fait son cinéma

Déjà premier pôle d'affaires européen avec ses 2 500 000 mètres carrés de bureaux, la Défense se lance dans le « grand spectacle ». Dès le mois de juin 1991, elle offrira à ses visiteurs la possibilité de découvrir sur un écran géant les beautés secrètes de la nature, l'intérieur de l'atome, la conquête de l'espace ou la vie sous-marine.

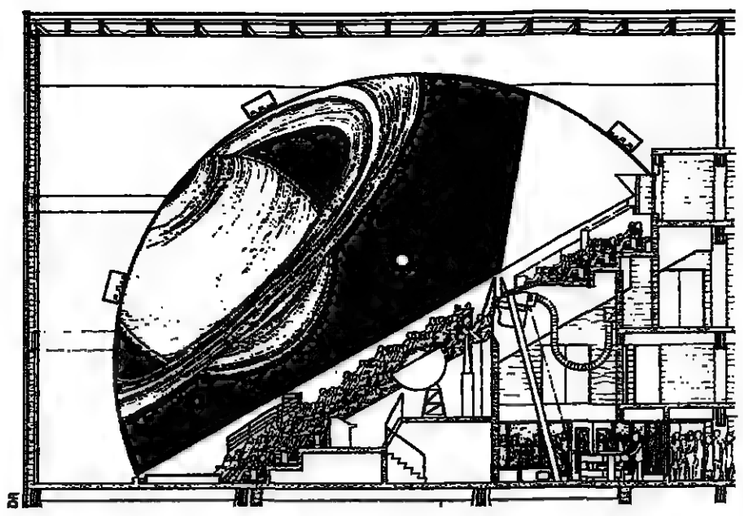

Le groupe Sari et la société canadienne Imax Systems Corporation viennent de signer un accord pour ouvrir sur le toit du centre commercial des Quatre-Temps, face au CNIT, au pied de la Grande Arche, la plus vaste salle de cinéma Omnimax jamais contruite. *« Il n'existe rien de comparable dans le monde »*, dit-on aujourd'hui à la Sari.

Cette salle, en forme de sphère de 36 mètres de diamètre et de 470 places (sa sœur, la Géode de La Villette, ne possède que 357 places, mais le système utilisé est identique), sera équipée d'un écran hémisphérique de 27 mètres de diamètre recouvrant une surface d'environ 1 000 mètres carrés.

Pour « immerger » complètement le spectateur dans l'image, dix fois plus grande que celle projetée traditionnellement, les sièges, face à l'écran panoramique, seront inclinés à 30 degrés et équipés d'un système de traduction simultanée. Le système sonore à 4 voies et 6 canaux (4 derrière l'écran et 2 au fond de la salle) restitue le son naturel, complétant ainsi l'illusion d'entrer dans l'écran. Le coût de cet équipement est de l'ordre de 80 à 100 millions de francs.

Après La Villette, la Défense accueille l'immense écran hémisphérique créé en 1973 à San-Diego, aux Etats-Unis, au Ruben H. Flette Theater. Ce procédé cinématographique prenait alors le relais du système Imax, écran géant vertical présenté pour la première fois en 1970 à la Foire internationale d'Osaka, au Japon. En 1990, quinze pays projettent des films Imax ou Omnimax ; l'Europe dans huit salles, les Etats-Unis dans trente et une, le Canada dans huit, le Japon dans cinq et l'Australie dans trois. Chaque année, plus de vingt millions de spectateurs assistent à ces projections, dont la plupart sont des documentaires ou des œuvres de divertissement.

Mais y a-t-il place dans la capitale pour deux salles de cinéma du futur ? Vraisemblablement. Tout d'abord, leur situation géographique (l'une au nord-est de Paris, l'autre à l'ouest) est un atout non négligeable. Ensuite, l'ouverture prochaine de Disneyland devrait drainer vers la région Ile-de-France un flot de visiteurs étrangers important. Enfin, le succès de la Géode, qui, depuis son inauguration en mai 1985, a déjà attiré près de cinq millions de personnes, confirme le bon accueil réservé par le grand public à un tel spectacle. *« Si concurrence il y a, elle ne peut que favoriser la mise en chantier de nouveaux films »*, estime un spécialiste.

De même que la Géode est un pôle d'attraction essentiel pour la Cité des sciences et de l'industrie, la nouvelle sphère de la Défense sera un des points forts de l'animation future de ce grand quartier d'affaires. C'est, en effet, la volonté de ses promoteurs de glisser un peu d'images et de couleur au pied des tours ou à la porte des salles de séminaires. Ils souhaitent aussi faire de la Défense un lieu plus fréquenté en fin de semaine. L'Arche et le centre commercial des Quatre-Temps (23 millions de visiteurs en 1989) devraient les aider à gagner leur pari.

La colline de l'automobile

En fait, cette grande sphère trouvera sa place dans un vaste complexe technologique et culturel appelé la Colline de l'automobile. Cet ensemble prestigieux et spectaculaire, qui s'étendra sur 27 000 mètres carrés, veut renouer avec la vocation initiale du département des Hauts-de-Seine, berceau de l'automobile française. Outre la salle Omnimax, le visiteur trouvera dans ce vaste forum des quatre-roues l'espace Marques qui présentera l'ensemble de la production automobile et sera une vitrine commerciale et un lieu d'animation. A proximité, le Théâtre de l'automobile sera un musée dont la conception s'inspirera de Beaubourg ou de La Villette, avec pour mission d'être la mémoire vivante de l'histoire des moteurs et des carrosseries. Un centre de documentation permettra aux amoureux de l'automobile de trouver toutes les références pour satisfaire leur passion. Ce « théâtre » accueillera également des expositions thématiques, des rétrospectives thématiques et des séminaires. Enfin, sur 2 000 mètres carrés sera dessiné l'« espace animation », destiné aux manifestations liées aux activités de la Colline, avec comme dernière surprise le premier musée d'art forain de l'Hexagone. Plus de 1 500 pièces (manèges, chevaux de bois et marionnettes) exposées à la vue des curieux qui voudront se plonger dans la mémoire du temps jadis.

JEAN PERRIN

A Clamart (Hauts-de-Seine)

Le « Palais des vieilles dames »

Les municipalités sont décidément aux petits soins pour leurs anciens. Celle de Clamart (Hauts-de-Seine), une banlieue méridionale de Paris peuplée de 50 000 habitants, vient d'offrir aux siens ce qu'on appelle déjà le « palais des vieilles dames ».

Cette résidence de cinquante-trois logements indépendants présente tous les signes extérieurs d'un confortable hôtel particulier. Elle s'élève dans un jardin agrémenté d'une pièce d'eau à côté de la Maison des associations et à cinq minutes à pied du centre-ville.

Pour rompre avec l'image désolante des hospices-casernes d'antan, l'architecte qui l'a dessinée, Jacques-Emile Lecaron, a fait preuve d'imagination. Les formes sinueuses du bâtiment, les murs aux couleurs gaies, les abords soignés et surtout la façade d'entrée, une immense verrière en forme d'arbre, surprennent. A l'intérieur, on a soigné les détails. Jardin d'hiver à chaque étage, décorations en trompe-l'œil dans les halls d'ascenseur, encadrement des portes et poignée à l'ancienne, les locataires (87 % des femmes) n'ont pas lieu de se plaindre. A les entendre, elles sont même ravies.

Elles vantent la commodité des studios (entrée, séjour, cuisine, salle d'eau) assez vastes pour recevoir leurs chers vieux meubles. Les croisées de forme semi-circulaire ouvrent sur une mini-terrasse où les plantes vertes trouvent aussi leur place. Le tout pour 3 500 francs par mois, dont il faut déduire les aides personnalisées au logement, et pour les plus démunies des allocations municipales.

Ici, la fortune n'est pas un *numerus clausus*. Ainsi l'ont souhaité les deux maires successifs (MM. Jean Fonteneau et Jean-Pierre Foucher), tous deux CDS, qui, en sept ans, contre vents et marées, ont mené à bien cette réalisation.

Il en a coûté 17 millions d'investissements aux finances municipales et encore 300 000 francs de fonctionnement annuel. Les locaux ont été conçus pour que, lorsque le grand âge viendra, les vieilles dames de Clamart puissent rester dans leur palais et y recevoir les soins nécessaires.

Seule ombre au tableau, les délégations de visiteurs, parfois venues de fort loin, se succèdent déjà dans cette résidence modèle. Voilà une animation supplémentaire à laquelle on n'avait certes pas songé.

M.-A.-R.

DÉBAT : quel avenir pour la région parisienne ?

Janus ou la vraie ville

par Harlem Désir

PARIS, Tokyo, New-York : triptyque des villes lumières du vingt et unième siècle, rêvées dans les songes les plus secrets de ceux qui nous gouvernent... Ces rêves, nous les voyons surgir jour après jour parce que leur réalisation profite aux bâtisseurs, aux promoteurs. Nous les regardons, les visitons, mais ils sont rarement le cadre de notre vie quotidienne. Le plus grand nombre vit plus près de Montfermeil que de la Défense, du Bronx que du centre de Manhattan.

Le Livre blanc du gouvernement nous dit que la réalité est complexe, que « tout va bien », mais que cela pourrait aller mieux. En réponse, le Livre bleu de la droite affirme que tout va mieux qu'il y a vingt-cinq ans, même si les choses se dégradent depuis 1981. Mais la Ville Lumière qui nous est présentée cache trop mal l'ombre de ses ghettos et de ses exclusions. Ce sont pourtant ces poches malades, dont la dissection est réservée aux rapports internes et secrets de la haute administration, qu'il faudrait s'attacher à mieux connaître pour les opérer sous la lumière des politiques publiques.

Les oubliés du Livre blanc

Le Livre blanc est, nous dit-on, le point de départ d'une réflexion. Pour cela, il aurait fallu qu'il soit une véritable description de ce que nous vivons.

Chacun sait que derrière le temps de transport moyen entre l'habitat et le travail se cache la grande inégalité entre celui qui loge près du métro, de la station de RER ou de la gare et celui qui, au fin fond de sa cité, ne voit passer un bus que toutes les demi-heures, toutes les heures le samedi, jamais après 8 heures du soir, jamais le dimanche et les jours fériés. Celui qui vit cela en région parisienne a toutes les chances d'être jeune, souvent de parents étrangers, et parfois chômeur.

Derrière le nombre de classes des établissements scolaires se cache la dure réalité des écoles en préfabriqué, de la distribution des collèges et des lycées par les autorités territoriales, en fonction des concordances de majorités politiques des municipalités. Salles de classes bondées, plafonds qui s'écroulent comme à Villemomble, transports en commun inaccessibles à Villetaneuse, médecine scolaire absente au point que certaines épidémies réapparaissent, désert des équipements collectifs ou culturels, commerces qui ferment, chaudière collective qui éclate au milieu de l'hiver, terrains vagues transformés en décharges, friches industrielles dans lesquelles se multiplient aujourd'hui les entreprises clandestines, hôpitaux psychiatriques succédanés de maisons de retraite, voilà en vrac les *questions à résoudre*.

Le recensement de 1982 indiquait qu'en grande couronne 26 % de la population avait entre zéro et seize ans, 23 % en proche banlieue, 15 % à Paris. Ce chiffre, c'est celui de notre avenir et de celui de la région. Le futur schéma directeur, c'est pour eux d'abord qu'il sera fait... Enfin espérons-le, car ce sont eux qui en subiront les conséquences. Aujourd'hui, pour ces 26 %, la carte Orange est plus chère, les transports sont plus longs. Car la gare est loin, la crèche et le supermarché aussi, et ne parlons pas du restaurant ou du cinéma. Dans le Livre blanc, pas un mot de tout cela.

L'augmentation de la construction de logements est nécessaire, mais le Livre blanc rate l'occasion de tirer les bilans. Allons-nous faire la même politique qu'il y a vingt-cinq ans, villes nouvelles contre grands ensembles ?

Où est passée la grande mobilisation de l'Etat, des administrations pour céder des terrains pour des logements sociaux : 1 500 logements à Paris, dont 1 000 seulement auront réellement des loyers modérés ?

Comment croire que cela suffira à renverser la tendance à l'exode de Paris des plus pauvres hier, des couches moyennes aujourd'hui, des immigrés toujours ? Comment penser que ces logements seront attribués aux familles inscrites au fichier des mal-logés, et particulièrement aux étrangers qui constituent 48 % de ce fichier et ne sont que 15 % sur les listes d'attribution de la Ville de Paris ?

Les plus pauvres et les immigrés se retrouveront toujours plus loin aux limites de la région, dans des cités que l'on oubliera de réhabiliter dans vingt ans. C'est fabriquer autant de futurs Dreux !

Les yeux de l'abeille

L'aménagement de la région Ile-de-France vaut mieux que le Livre blanc. Sur notre avenir, dans les vingt prochaines années, il est nécessaire que chacun soit entendu, majorité, opposition, syndicats, associations. C'est un débat qui, j'en suis sûr, passionnera les Franciliens. Alors pourquoi ne pas organiser, avant toute révision, le dialogue ? Le rôle de l'Etat et de la région n'est-il pas d'entendre tous les points de vue ? La désaffection du politique — que chacun craint — sera plus sûrement enrayée par une telle consultation que par les incantations au civisme.

C'est aussi par cette consultation — ou mobilisation — que prendra chair l'idée des bassins de solidarité, au sein desquels se développeront de réelles solidarités intercommunales qui ne devront rien à la couleur politique des municipalités.

Parce que, de ce point de vue-là, nous sommes mal partis. C'est dans les zones urbaines, donc en région Ile-de-France, que la décentralisation a produit le plus de perversions. Les maires se renvoient, de Vitry à Montfermeil, les immigrés d'une commune à l'autre, faute de moyens et, plus souvent, faute de volonté de les intégrer à la vie de la cité. Que voulez-vous, ces gens-là ne votent pas !

La richesse de la région Ile-de-France, c'est d'abord sa population, son avenir, sa jeunesse, l'éducation qu'elle aura, la culture à laquelle elle aura accès. Aujourd'hui, c'est à Montfermeil que l'on refuse aux enfants d'immigrés l'accès à l'école. Mais qui peut affirmer, au train où vont les choses, que demain d'autres maires ne seront pas tentés par cette politique d'apartheid ? Au-delà de la révolte immédiate contre une solution raciste et xénophobe, la solution de ce problème qui détermine notre destin commun passe par la suppression des ghettos. Tout le monde ne peut habiter Paris ou le centre-ville, alors faisons que la banlieue soit aussi bien que Paris.

Pour être les architectes de la région Ile-de-France, regardons-la d'abord avec les yeux de l'abeille : 180 degrés de vision à chaque œil. Regardons la ville Janus en face.

► **Harlem Désir est président de SOS-Racisme.**

CORRESPONDANCE

L'Ile-de-France n'est pas une île

M. Jacques Pons, qui a été le responsable « sciences humaines » aux encyclopédies Quid, *s'interroge, à propos de l'adjectif (désormais couramment utilisé) « francilien », sur l'origine du vocable Ile-de-France.*

Dans la locution *Ile-de-France*, — en réalité *l'Ile-de-France* — le mot *Ile* ne figure pas : c'est une « fausse étymologie populaire ». Géographiquement, la région parisienne est très différente de la Corse ou d'Oléron, peut-on en douter une minute ?

La « France » est le pays des Francs, des gens parlant une langue germanique. Pour eux, « petit » se disait *luttilo*, qui existe encore dans l'anglais *little*, dans l'alsacien *lützel*, dans le flamand *lijten*. Pour eux également, la *Francia*, au sens strict du terme, était l'ensemble des vingt et une communes actuelles au nord de Saint-Denis, portant encore de nos jours le qualificatif « ... en France » (Roissy-en-France, etc.).

Quand la *Francia* est devenue un royaume, aussi grand que l'ancienne Gaule, la *Francia* au sens strict, autour de Saint-Denis, est devenue la « petite France », *luttila Francia, Lilde France*. « Lilde » France n'a pas été compris, plus tard, par les populations devenues romanophones et a été transformé en « l'Ile-de-France ». Mais le pays n'est pas devenu insulaire pour autant, je puis vous le prouver.

Disons les choses carrément : *francilien* est un adjectif (et un néologisme) idiot, aussi idiot de prétendre que Saint-Denis est sur une île. Or les autorités semblent être conquises par ce néologisme. Elles veulent appeler notamment leur future autoroute : la Francilienne.

Tant qu'à créer un adjectif géographique, il faut lui conserver son initial, rappelant sa véritable étymologie, quelque chose comme *lildéfrancien* ou *littilfrancien* ou *luttilfrancien*. Les deux derniers seraient meilleurs philologiquement, le premier plus compréhensible.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT :
Le Monde DES LIVRES

Le Monde
ABONNEZ-VOUS
RÉABONNEZ-VOUS
LE MONDE ET SES PUBLICATIONS
Gérez vos abonnements sur minitel 24 heures sur 24 7 jours sur 7
ABONNEMENTS
36.15 LEMONDE

SPORTS D'HIVER
L'enneigement des stations
hébergement, locations, crèches et hôtels
Service télématique du MONDE
36.15 Tapez LM
Code CORUS

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

La fin des OPA

L'année 1989 va-t-elle marquer la fin des grandes OPA « inamicales », de ces « westerns » financiers médiatisés ? Les « raiders » appartiennent-ils désormais au folklore capitaliste des années quatre-vingt (qu'il devient à la mode de dénigrer) ?

Tandis qu'aux Etats-Unis les « vainqueurs » de l'attaque sur le conglomérat agroalimentaire RJR-Nabisco – l'OPA du siècle, – sont coincés à la suite de la crise des junk bonds (les obligations « pourries ») en France, Paribas s'est visiblement embourbé dans les méandres de son opération hostile sur la « Mixte ». On pourra toujours dire qu'à Paris la nouvelle réglementation est trop favorable aux sociétés attaquées. On pourra soutenir que le système des junk bonds – pilier des « raids » – ne survivra pas aux turbulences boursières à répétition.

Tout semble indiquer qu'il va devenir désormais difficile, sinon impossible, de lancer ces grandes offensives boursières soutenues par les Machiavel d'assemblées générales et les Vinci du château de cartes financier. Drexel a fermé boutique. Paribas, société de conseil en OPA, n'a pu réussir celle qu'elle avait lancé pour son propre compte.

Certes le mouvement de concentration dans l'industrie et la finance va se poursuivre. Les enjeux du grand marché ou les contraintes de la compétition internationale subsistent. Mais les firmes qui opteront pour la croissance externe choisiront probablement des voies plus prudentes. Délaissant peut-être les banques d'affaires à la créativité exubérante et agressive, elles se tourneront à nouveau vers les banquiers « marieurs » discrets et rassurants.

A cet égard l'exemple d'Unilever, géant parmi les géants, est instructif. A l'occasion de la présentation de ses comptes annuels, on prend conscience que cette firme, qui ne fait guère la une de l'actualité financière à sensation, a acheté, en 1989, plus d'une entreprise par semaine ! En suivant un plan stratégique solidement bâti et en s'appuyant sur des montages financiers qui en feraient bâiller plus d'un... Nous entrons peut-être dans l'ère de la finance triste.

D. Py.

Le mouvement de concentrations des entreprises en Europe

Unilever a acquis cinquante-cinq sociétés en 1989

AMSTERDAM
de notre correspondant

S'il existait un livre des records micro-économiques Univeler mériterait d'être citée au chapitre des acquisitions d'entreprises. En 1989, la multinationale anglo-néerlandaise a acheté cinquante-cinq sociétés dans vingt et un pays pour un montant de quelque 5,8 milliards de florins (17,4 milliards de francs). Tel est le fait saillant de l'exercice écoulé dont les résultats ont été présentés mardi 27 février par le président néerlandais d'Unilever, M. Floris Maljers.

Qualifiant avec modestie les performances du groupe en 1989 de « satisfaisantes », M. Maljers a corrigé la métaphore musicale qu'il avait employée l'an dernier à la même époque pour donner le ton des mois à venir. *Andante sostenuto* avait-il alors prédit. En réalité, Unilever a joué la partition de la croissance *allegro*.

Le chiffre d'affaires s'est établi à 66,3 milliards de florins (199 milliards de francs) en progression de 7 % sur la base des taux de change en vigueur au 31 décembre dernier. Mais l'augmentation est de 15 % si l'on applique aux opérations de l'année écoulée les parités florin-livre et florin-dollar en vigueur à la fin 1988. S'affichant à 3 250 millions de florins (9,7 milliards de francs) le bénéfice net d'Unilever s'est amélioré de 8 % à taux de change courant et de 15 % à taux de change constant.

La croissance d'Unilever est due pour 6 % à l'augmentation moyenne du prix de vente de ses innombrables produits (alimentaires, parfums et cosmétiques, lessives, détergents) et pour 9 % à l'accroissement du volume des ventes. Les entreprises achetées par Unilever l'an dernier ont contribué, selon la norme maison en vigueur depuis le milieu des années 80, au tiers de l'expansion annuelle du groupe.

Le phénomène a été particulièrement marqué dans le secteur des produits de toilette (parfums, shampooings, dentifrices, soins de la peau, cosmétiques) où la multinationale contrôle désormais 10 % du marché mondial. En l'occurrence son chiffre d'affaires est passé de 17,7 milliards à 21,3 milliards de francs grâce notamment à l'apport des marques Calvin Klein et Elizabeth Arden/Fabergé. Cette dernière acquisition pour un montant avoisinant les 9 milliards de francs est la deuxième plus importante jamais effectuée par Unilever.

Développer les produits « allégés »

A l'autre bout de l'échelle des rachats on trouve celui d'une petite entreprise française de distribution de glaces alimentaires, Gel 73/Tivoli Gel, pour une poignée de milliers de florins. Entre ces deux extrêmes, Unilever a surtout acquis des PME qui lui ont permis de consolider ses positions dans les spécialités chimiques (16, milliards de francs de chiffre d'affaires, + 5 %), les produits de nettoyage (42,4 milliards de francs de chiffre d'affaires, + 4 %) et l'alimentaire (le pillier du groupe, 99,4 milliards de francs, en hausse de 7 %).

Dans ce secteur, les trois groupes de produits alimentaires (corps gras, surgelés et glaces, alimentation et boissons) vont être « rationalisés » par le jeu d'un rapprochement des sociétés de production. Par ailleurs, Unilever veut développer ses positions dans les produits « allégés », les produits prêts à l'emploi et certains produits de marque, tel Boursin, propriété du groupe depuis le 2 janvier dernier.

S'étant défaite, l'an dernier, de seize sociétés n'appartenant pas à ses activités de base, la multinationale a achevé la stratégie de recentrage menée depuis 1983 et aborde la décennie 1990 sous le signe de l'expansion géographique : l'Asie du Sud-Est et l'Amérique du Sud. Plusieurs sociétés alimentaires ont déjà été rachetées au Mexique, au Chili et à Taïwan. Une usine de glaces est en construction en Thaïlande. Quant au Japon, Unilever entend y développer ses ventes alimentaires et de produits d'entretien.

S'agissant de l'Europe de l'Est, M. Maljers s'est montré prudent. *« L'évolution de la situation est imprévisible dans la plupart des pays »*, à l'exception de la Hongrie où Unilever est sur le point de prendre une participation majoritaire dans une fabrique de produits gras et de savons à laquelle elle est liée depuis 1972 par des accords de *« know-how »*.

De façon plus générale, M. Maljers s'est dit « incertain » à propos de l'année à venir : *« L'économie mondiale fait entendre des craquements ; nul ne sait comment vont évoluer les taux de change et les taux d'intérêt. »* Fidèle à son habitude, il a traduit cette inquiétude en un terme musical prévoyant qu'Unilever évoluerait cette fois en *allegro moderato*.

CHRISTIAN CHARTIER

Avec un déficit de 790 millions de francs

Le commerce extérieur presque équilibré en janvier

L'amélioration du commerce extérieur français se confirme. En janvier, on est presque revenu à l'équilibre, avec un déficit des échanges limité à 790 millions de francs en données corrigées des variations saisonnières (CVS), selon les chiffres publiés mercredi 28 février par la direction générale des douanes. Le volume des échanges a, à la vente comme à l'achat, atteint un niveau record : les exportations se sont élevées à 104,585 milliards de francs, les importations à 105,375 milliards. Déjà, en novembre et décembre on avait enregistré une amélioration des statistiques commerciales, avec des déficits en données CVS limités respectivement à 2,38 et 2,2 milliards respectivement.

De novembre à janvier, la moyenne mensuelle du déficit est donc inférieure à 2 milliards de francs, alors qu'elle était supérieure à 6 milliards au cours des trois mois précédents.

En chiffres bruts, comme de tradition en début d'année, le résultat est moins bon qu'en données corrigées des variations saisonnières, le déficit s'élève à 4,56 milliards de francs : les exportations s'élèvent à 99,81 milliards, les importations à 104,36 milliards.

Ce bon résultat paraît de nature à rassurer le gouvernement et le président de la République, ce dernier s'était inquiété de la persistance du déséquilibre des échanges français (*le Monde* du 9 février). En fait, les exportateurs continuent à tirer un bon parti de la demande adressée à la France. La bonne performance s'explique largement par les résultats enregistrés dans les secteurs agricole et militaire.

Le solde des échanges militaires s'est élevé en janvier à 4,3 milliards de francs, portant le solde des échanges de produits manufacturés, y compris le matériel militaire, à – 1,958 milliards (- 6,239 milliards pour les produits manufacturés hors le matériel militaire). En outre, neuf avions Airbus ont été vendus par la France en janvier, au lieu de huit en moyenne en 1989.

Un fléchissement de l'activité

L'excédent du poste agroalimentaire est de 4,7 milliards de francs, et s'explique en partie par l'importante livraison de céréales à l'Union soviétique réalisée le mois dernier par la société Interagra. En revanche, malgré la baisse du cours du dollar, le solde énergétique accuse un déficit de 7,97 milliards, se maintenant à son niveau moyen de 1989.

De même qu'en novembre et décembre l'amélioration de la situation commerciale de la France s'explique, en partie, par le léger fléchissement de l'activité économique en France à la fin de l'année dernière. Elle intervient alors que, selon l'INSEE, on a noté en janvier une forte reprise de la consommation de produits manufacturés des ménages français (en particulier une hausse de 10 % dans le secteur des biens durables).

Le résultat de janvier devait ainsi mettre fin, au moins provisoirement, au débat sur la nécessité d'un plan de refroidissement, suggéré par certains experts. Il devrait également contribuer à la bonne tenue du franc français sur les marchés des changes.

F. L.

En France

Les fusions et acquisitions ont progressé de 30 % l'an dernier

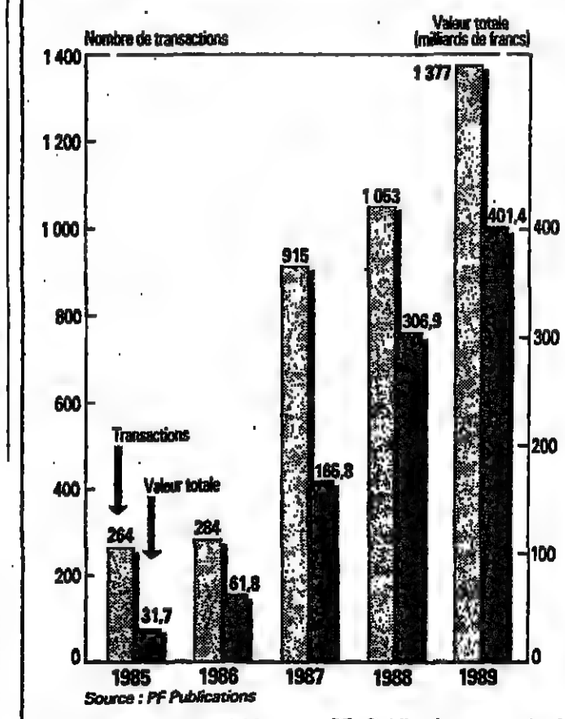

Source : PF Publications

Les fusions et acquisitions d'entreprises ont atteint une valeur de 401,4 milliards de francs en 1989, soit une augmentation de 31 %, et le nombre de ces opérations a été en hausse de 30,8 % à 1377 d'après le cabinet PF Publications. Les dix plus gros mariages, parmi lesquels l'entrée de Suez et de l'UAP dans la Compagnie Industrielle (holding du groupe Victoire) pour 16,9 et 9,7 milliards de francs ou encore l'achat des filiales de Nabisco par BSN et l'arrivée d'Agache dans LVMH – comptent pour 109,9 milliards de francs, soit le quart du total.

PF Publications a relevé 75 transactions de plus de 1 milliard de francs l'an dernier contre 39 en 1988. La valeur moyenne a stagné à 292 millions de francs contre 306,9 millions en 1988.

Selon Badouin Prot et Michel de Rosen, auteurs du *Retour du capital* (Editions Odile Jacob), la France est dans une position intermédiaire vis-à-vis de ce phénomène des fusions et acquisitions. Elle *« hésite entre deux mondes »* : celui libéral, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, et celui, plus protectionniste, de l'Allemagne et du Japon.

Le président de la Compagnie financière approuvé par 65,2 % de ses actionnaires

Paribas-La Mixte, une situation bloquée

M. Michel François-Poncet, PDG de la Compagnie financière de Paribas et son conseil d'administration, qui demandaient aux actionnaires du groupe d'approuver une augmentation de capital pour rémunérer les apports d'actions dans la Compagnie de Navigation mixte au titre de l'offre publique d'échange, ont reçu, mardi 27 février, l'appui de 65,2 % des droits de vote. Au cours de l'assemblée générale, la Mixte, qui détient 12 % de Paribas, ne s'est pas manifestée.

Cette assemblée générale des actionnaires de Paribas marque la fin de la première phase de l'offensive menée par Paribas sur le capital de la Mixte avec une OPA-OPE lancée le 2 novembre 1989 et couplée avec des achats de titres en Bourse qui ont permis au même groupe Paribas de détenir, à l'heure actuelle, 38,91 % de la Mixte. Cette opération s'est traduite, on le sait, par un demi-échec pour l'attaquant : il visait 66 % de la société cible ou la majorité, et il n'a obtenu qu'un peu plus que la minorité de blocage. Elle a surtout laissé sa marque dans les esprits, témoignage de la lutte impitoyable que se livrent aujourd'hui les membres de l'establishment.

Un demi-échec ? C'est indiscutable, puisque la majorité dans le capital de la Mixte n'a pu être obtenue. Certes, une participation de près de 40 % pourrait être qualifiée de dominante dans d'autres circonstances : Paribas contrôle un certain nombre de sociétés avec des pourcentages bien moindres.

Mais, en face, M. Marc Fournier, PDG de la Mixte, affirme, avec quelque vraisemblance, tenir solidement, avec ses alliés, 53 % de son capital, et projette même, dit-on, de le verrouiller ou de le « coaguler » dans une structure à définir, le cas échéant hors Bourse. En ce cas, il n'y aurait guère d'espoir pour Paribas de compter sur le temps pour ramasser les fruits qui tomberaient de l'arbre et il ne lui resterait plus qu'à tenter d'ouvrir une nouvelle négociation comme celle qui avait été amorcée peu avant Noël.

A cette époque, le groupe Paribas disposait déjà de 28 % du capital de la Mixte, dont le PDG, fort de ses 12 % dans le même groupe Paribas, lui avait proposé de diminuer de moitié leurs participations, ramenées respectivement à 14 et à 6 %. Bien entendu, Paribas refusa, et les deux parties en sont restées là. L'opération aura coûté 8 milliards de francs d'argent frais à la Compagnie financière, plus les titres créés, ce qui n'est pas énorme par les temps qui courent, puisque Paribas dispose d'actifs nets évalués à 70 milliards de francs, jouit d'un faible endettement, d'un autofinancement important et d'un bénéfice qui a augmenté de 30 % en 1989 à 3,4 milliards de francs contre 1,7 milliard de francs en 1987.

Mais pour l'instant, la Compagnie immobilise des capitaux face à une Mixte qui, de son côté, a investi 5 milliards de francs pour devenir le premier actionnaire de Paribas sans en retirer aucun bénéfice réel, sinon une monnaie d'échange qu'il faudra négocier.

En attendant, un bilan provisoire peut être tiré de cette opération. Pour Paribas, il n'est certes pas très glorieux d'avoir raté son offensive personnelle sur la Mixte. Il peut être reproché à ses têtes pensantes d'avoir gravement sous-estimé aussi bien la capacité de résistance et l'habileté du PDG de la Mixte, M. Marc Fournier, loup solitaire durci par vingt ans de combats, que la détermination de ses actionnaires et alliés. Au Crédit lyonnais, par exemple (7 % du capital de la Mixte), le PDG Jean-Yves Haberer, évincé de Paribas en 1986, ne nourrit nulle tendresse pour son successeur et a tout mis en œuvre pour faire échouer son offensive.

Le rôle de M. Eskenazi

Surtout, on a eu l'impression qu'à Paris personne n'avait vraiment peur de Paribas, autrefois si redouté, et que, même certains en profitaient pour régler de vieux comptes, comme la faillite sans gloire de NASA, filiale de Paribas, qui coûta plus de 100 millions de francs à la Société générale.

Il est probable également que certains remous ont pu se produire à l'état-major du groupe. Ainsi, Gérard Eskenazi, qui a Paribas dans le sang puisqu'il en fut le directeur général jusqu'au début de 1982, avant de prendre la présidence de la société suisse Pargesa, joua un rôle éminent dans la négociation avec Marc Fournier à la fin de l'année dernière, le rencontrant même en tête à tête. Homme conciliant et tenace, il espérait, sans doute, le convaincre de traiter, mais en vain. Certains avancent, en outre, qu'aurait été envisagée à Paribas une structure à conseil de surveillance et directoire, susceptible de ménager une place à Gérard Eskenazi, déjà administrateur du groupe, en tandem avec Michel François-Poncet, à la grande joie de nombre de ses anciens collaborateurs.

Le ministre des finances n'y aurait pas fait obstacle, tandis que les rancunes tenaces de l'Elysée, pour l'éviction des filiales suisses et belges de Paribas fin 1981 auraient pu être apaisées si M. Eskenazi quittait ses fonctions actuelles et si la filiale suisse revenait intégralement dans le giron de la maison mère. Mais M. Eskenazi, ami de M. François-Poncet et ennemi de toute solution à la hussarde, ne se serait pas prêté à la combinaison. Ajoutons que la chute de la maison new-yorkaise Drexel, dans laquelle Pargesa avait une participation non négligeable, a pu jouer un rôle, en bridant toute initiative en ce sens. De son côté, le conseil d'administration de Paribas n'y était pas très favorable, peu soucieux, aux dires des mauvaises langues, de voir s'installer un homme de prestige comme Gérard Eskenazi. En appuyant Michel François-Poncet, il traduit un sentiment général, à savoir que la situation actuelle contente tout le monde.

Au-delà de ces péripéties, il va bien falloir que Paribas se dégage peu à peu des séquelles de la privatisation au moment où se constituent des « nébuleuses » comme celle qui regroupe l'UAP (son actionnaire à 5 %), la BNP, la Compagnie financière de Suez. Paribas pourrait un jour se trouver un peu isolée bien que son indépendance lui soit particulièrement chère. Certains imagineraient un rapprochement plus poussé, par exemple avec le groupe d'assurances AXA, un de ses actionnaires à 5 %. Toutes les combinaisons sont possibles.

FRANÇOIS RENARD

INSOLITE

Les premiers seront les derniers

Classé en tête d'un concours administratif organisé par la mairie d'Arbois, dans le Jura, en 1984, une candidate a finalement été embauchée la semaine dernière par la municipalité. Six ans d'attente ! Si les faits sont simples, le contexte l'est moins. Une autre postulante au poste d'agent de service à l'école maternelle, arrivée deuxième au concours, a été préférée à la première, mère de deux enfants et âgée de quarante-cinq ans. Il est vrai qu'elle était proche parente d'un adjoint au maire (PS) de l'époque.

En décembre 1986, le tribunal de Besançon avait annulé cette décision. Non seulement il demandait que la victime soit embauchée, mais encore qu'une indemnité de 50 000 francs lui soit versée. En janvier dernier, le Conseil d'Etat demandait au nouveau maire (RPR) d'appliquer le jugement. Ce que décida le conseil municipal, le 13 février.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Service des titres
18 bis, rue de Berri
75008 Paris

DE L'EMPRUNT C.N.E. 15,30 % JANVIER 1983

Il est rappelé que ceux des porteurs d'obligations Caisse nationale de l'énergie 15,30 % janvier 1983-1990 qui le désirent peuvent obtenir le remboursement de leurs titres depuis le 7 février 1990. Ce remboursement ne peut être refusé ou reporté pour aucun autre motif que ceux que la législation oppose à l'exécution de tout contrat.

Les porteurs qui n'auront pas demandé le remboursement le 6 avril 1990 verront leurs titres automatiquement prorogés au taux de 9,91 % jusqu'au remboursement du 7 février 1997, sous le même régime fiscal que celui des obligations janvier 1983.

ÉCONOMIE

INDUSTRIES

Pour pénétrer le marché de l'environnement

Le sidérurgiste belge Cockerill Sambre s'allie à La Lyonnaise des Eaux

Cockerill Sambre poursuit sa politique de diversification. *Après la sous-traitance automobile*, le groupe sidérurgique belge a décidé d'investir le secteur de l'environnement en nouant une alliance avec la Lyonnaise des eaux.

Cockerill Sambre a annoncé lundi 26 février à Bruxelles qu'il allait créer avec la firme française une société spécialisée dans l'ingénierie et la gestion de la propreté urbaine et industrielle (nettoyage, collecte et traitement des déchets). Basée à Charleroi, cette nouvelle entité, *au capital de 1 milliard de* francs belges (170 millions de francs français), sera contrôlée à 51 % par Vulcain Environnement, filiale de Cockerill Sambre, et à 49 % par Sita et Novergie, deux filiales de la Lyonnaise, la première spécialisée dans la collecte des déchets et la seconde, dont la création remonte à juillet 1989, dans leur incinération.

La firme française était jusqu'ici quasiment absente du marché belge du traitement de déchets ; exception faite de Fusiman, petite société spécialiste du nettoyage industriel haute pression, acquise il y a un mois. En s'associant à Cockerill Sambre, quatrième entreprise belge (32 milliards de francs de chiffre d'affaires), elle trouve un partenaire d'une autre dimension, très bien introduit auprès des collectivités locales. Cockerill Sambre est, en effet, contrôlé à 80 % par la région wallonne. L'établissement public de Wallonie a également participé à la création de Vulcian environnement, holding de Cockerill Sambre destinée à fédérer les participations du groupe dans ce secteur et qui n'était jusqu'à présent qu'une coquille vide.

Pour Cockerill, cette opération intervient quelques semaines après la prise de contrôle d'Ytmos, principal équipementier automobile ouest allemand (2 *milliards de* francs de chiffre d'affaires et 5400 salariés).

Anarchiques en apparence, ces actions respectent pourtant scrupuleusement la stratégie définie il y a un peu plus d'un an et arrêtée en décembre dernier : développement dans les industries utilisatrices d'acier, l'ingénierie, les services informatiques et l'environnement.

Aujourd'hui, Cockerill a posé des jalons dans chacun de ces secteurs. Sur l'ensemble de l'année 1990, les activités non sidérurgiques devraient représenter quelque 7,5 % du chiffre d'affaires du groupe.

CAROLINE MONNOT

Disposant avec des amis de 51,1 % du capital

Ferruzzi pourrait acquérir la majorité au conseil du groupe italien Enimont

Nouveau report en Italie pour désigner une véritable direction à la tête du groupe chimique Enimont, géré paritairement par le holding d'Etat ENI et le groupe privé Ferruzzi-Montedison. Le président du groupe, M. Lorenzo Necci, a annoncé mercredi 28 février sa démission. La veille un nouveau pas a été franchi par M. Raul Gardini, PDG de l'empire agroalimentaire et chimique, en vue d'emporter la décision.

Convoquée le 27 février, l'assemblée générale de l'Enimont, n'a pu valablement délibéré, car M. Gardini avait interdit aux cinq administrateurs représentant son groupe de participer au vote. Deux, du reste, ne s'étaient pas présentés. La loi italienne offre en effet une particularité intéressante. Si une assemblée ne parvient pas à se réunir, une seconde a immédiatement lieu dans les vingt-quatre heures, et le quorum exigé de 65 % initialement n'est plus que de 51 % le lendemain. Le PDG de Ferruzzi, qui dispose désormais de 51,1 % du capital de l'Enimont, grâce à l'appui d'investisseurs amis (*le Monde* du 28 février), a désormais toutes les chances d'arriver à ses fins mercredi. A savoir faire nommer deux administrateurs supplémentaires – ceux-ci sont actuellement dix : cinq pour l'ENI, cinq pour Ferruzzi-Montedison – pour représenter les actionnaires minoritaires.

Toutefois, le patron de Ferruzzi n'a pas encore gagné. Le pacte signé entre l'ENI et Ferruzzi en complément de l'accord de joint-venture prévoit que toute décision stratégique doit, pour entrer en application, être approuvée par une majorité de quatre voix. Or, en son sein, les deux parties *n'en disposent chacune que de* trois. Enfin, rien n'interdit à l'ENI de saisir la justice pour faire invalider le vote de l'assemblée.

□ **Fermeture définitive de Katell-Roc.** – La société d'eau minérale Katell-Roc a décidé de cesser définitivement l'exploitation de sa source de Lizio, dans le Morbihan. Au début du mois de février, des analyses avaient décelé des traces d'hydrocarbures dans ces eaux, et l'usine avait été fermée sur décision du ministre de la Santé. Selon la direction de la société, il y a eu erreur d'analyse.

«Nous fermons à cause d'hydrocarbures qui n'ont jamais existé. Une société comme la nôtre ne peut rester quinze jours sans vendre ses produits», a déclaré M. Pierre Mignot, directeur de l'entreprise. Cette fermeture entraîne le licenciement des 39 salariés de l'usine et provoquera de grandes difficultés pour la commune -1600 habitants-, à laquelle la société versait une importante taxe professionnelle.

Souhaitant se diversifier dans la sécurité

Le groupe Lagardère devient le premier actionnaire de la société d'extincteurs Sicli

Le groupe britannique Nu Swift, qui avait pris le contrôle de la société de fabrication d'extincteurs Sicli pour quelques dizaines de millions de francs en 1985, a revendu l'ensemble, mardi 27 février, à un groupe de dix-huit investisseurs pour 2 milliards de francs. L'opérateur de Sicli sera le groupe de M. Jean Luc Lagardère qui a pris 34 % du capital et souhaite se diversifier dans la sécurité. Parmi les principaux investisseurs, on trouve Euris (10 %), Citicorp Investors *Europe (10 %), Midland Montagu* Ventures (6,66 %)...

Outre le capital de 450 millions de francs entièrement libéré le jour de l'acquisition, le financement de l'opération est assuré par un prêt remboursable sur huit ans de 1,3 milliard de francs accordé par huit banques, dont le Crédit lyonnais et Paribas. En outre, une émission obligataire à bons de souscription d'actions d'une valeur de 330 millions de francs a été souscrite à un taux fixe supérieur à 13 % par sept banques pour compléter la transaction. Une convention prévoit que le remboursement du prêt est prioritaire par rapport au remboursement de l'emprunt obligataire. Ces OBSA ne deviennent cessibles que si l'acheteur accepte expressément la subordination de l'obligation par rapport au crédit.

TRANSPORTS

Les exploitants d'hélicoptères demandent une réglementation plus stricte de leur secteur d'activité

Le Syndicat national des exploitants d'hélicoptères (SNEH), qui regroupe une quarantaine d'entreprises, a déposé auprès de la Direction générale de l'aviation civile un catalogue de revendications destiné à tirer l'hélicoptère professionnel de la confidentialité où il se trouve en France.

Dans ce catalogue, figure évidemment la récupération de la TVA, sans laquelle ils menacent de s'expatrier vers des pays limitrophes plus compréhensifs. Le syndicat demande aussi que les héliports et les hélistations soient mieux adaptés aux normes internationales. Il souhaite, de même, que les licences des pilotes soient harmonisées dans l'ensemble des pays européens.

Surtout, le SNEH voudrait que les activités héliportées soient moralisées et mieux surveillées afin d'éliminer les «amateurs» qui cassent les prix et mettent en péril la vie de leurs passagers. Il veut que l'administration interdise les baptêmes *de l'air aux sociétés non* agréées et oblige chaque hélicoptère à disposer d'une vignette certifiant que ses passagers sont assurés et d'un compteur horaire inviolable prouvant que l'appareil n'a pas dépassé le nombre d'heures de vol requis.

□ **Trafic stable et tarifs en hausse à la RATP.** – La RATP a réalisé, en 1989, 2 386 millions de voyages, soit 3,6 % de plus que l'année précédente. Si l'on tient compte du fait que 1988 avait connu des perturbations dues à des grèves, l'augmentation réelle s'établit à 0,3 %. Le trafic du métro se tasse légèrement avec - 0,8 % ; le bus progresse de 0,98 % et c'est le RER qui s'adjuge la croissance la plus forte, soit 3 % grâce à la mise en service de l'interconnexion de la ligne A avec les lignes SNCF de Cergy et de Poissy. La RATP a prévu d'augmenter ses tarifs, de 5,5 % en moyenne, le 1er mai prochain, *mais elle doit recevoir au préalable* l'accord du ministère de l'économie.

□ **Les élus locaux demandent une hausse du taux minimum du versement transports.** – Le Groupement des autorités responsables des transports (GART), qui rassemble les élus locaux chargé des transports dans leurs collectivités locales, veut augmenter les rentrées de fonds en provenance du « versement transports ». Celui-ci, qui est assis sur la masse salariale versée par les entreprises, plafonne aux environs de 9 à 10 milliards de francs par an. Le GART propose que le taux minimum de 0,5 % pour les villes de moins de 100 000 habitants soit porté à 1 %. Il suggère aussi d'étendre à l'ensemble du département le champ territorial d'application de cette taxe afin que les *entreprises ne s'y soustraient plus* en déménageant hors des périmètres urbains.

SOCIAL

Les mesures en faveur des jeunes

La table ronde sur le crédit-formation est reportée

Contrairement à ce qui avait été envisagé, M. André Laignel, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, n'a pas réuni, le 27 février, la table ronde entre les pouvoirs publics, le patronat et les syndicats sur l'extension aux salariés peu qualifiés des dispositions du crédit-formation en faveur des jeunes de moins de 25 ans. La réunion est reportée à une date ultérieure.

En réalité, des négociations sont toujours en cours sur ce dossier. Le secrétariat d'Etat serait peu satisfait des réponses qui ont *été fournies par la discussion du* 21 février entre les partenaires sociaux (*le Monde* du 23 février). Notamment, il considère que l'affectation de l'effort financier n'est pas suffisamment précise et que les salariés n'ayant pas le niveau V (CAP) ne sont pas formellement désignés comme devant en être les seuls bénéficiaires.

Des tractations sont donc engagées pour faire évoluer cette position,et deux ou trois réunions seront encore nécessaires, estime-t-on, pour y parvenir.

La proposition du CNPF, acceptée par la seule CFDT, consistait en un glissement au sein de l'obligation de consacrer 1,2 % de la masse salariale à des actions de formation. Le futur crédit-formation, appuyé sur le congé individuel de formation, se verrait affecter 0,15 %, contre 0,10 % .

□ **Fonction publique : journée d'action CGT le 15 mars.** – La confédération CGT et les fédérations CGT de la fonction publique (UGFF, PTT, santé, services publics) ont publié une déclaration, le 27 février, appelant les syndicats et les militants à la mobilisation pour un « *vaste mouvement social* » et demandant de faire du 15 mars une « *étape commune de luttes avec manifestations et arrêts de travail* ». Par ce mouvement, la CGT entend s'opposer aux différentes réformes envisagées dans la fonction publique, dont le communiqué précise qu'elles constituent « *autant de catastrophes individuelles et collectives* ».

□ **Retraite à 60 ans : journée d'action de la CFDT le 1er mars.** – La CFDT a annoncé, le 27 février, qu'elle organisait pour le 1er mars une journée nationale d'action pour défendre la retraite à 60 ans, à ses yeux en difficulté en raison du « *refus* » du gouvernement de continuer à participer au financement de l'Association pour la structure financière (ASF). Ce même jour, M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, rencontrera M. Claude Evin, ministre de la protection sociale, sur le sujet. En fait, le gouvernement s'apprête à annoncer le versement de 1 milliard de francs en 1990 pour financer le surcoût des retraites (*le Monde* du 28 février).

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

La démocratie au péril de la dette

Suite de la première page

Avec l'entrée en scène du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, la diligence de la Communauté économique européenne, la création à venir d'une banque européenne pour la reconstruction et le développement, il est clair que les pays de l'Est ne seront pas abandonnés dans leur marche – sans doute douloureuse – vers l'économie de marché, comme le suggèrent les experts de l'OCDE dans leur rapport de février. Et les pays occidentaux n'ont pas fait mystère des conditions politiques qu'ils posaient pour l'attribution de leur aide. Le groupe dit des vingt-quatre, qui coordonne l'aide aux pays de l'Est, exige pour sa part des « engagements fermes » concernant : *« La suprématie du droit, le respect des droits de l'homme, la création d'un multipartisme, la tenue d'élections libres et loyales dans le courant de 1990. »*

A ce jour, les engagements financiers de toute nature des pays occidentaux et des organismes multilatéraux envers les pays de l'Est se montent à quelque 16 milliards de dollars, plus de 90 milliards de francs (dont près de la moitié prévus par la Banque mondiale sur les trois prochaines années). On pourrait ajouter au chapitre « aide » les conditions exceptionnellement favorables du rééchelonnement de plus de 9 milliards de dollars de dettes de la Pologne (sur 40) accordées par les pays créanciers du Club de Paris.

Que les pays riches risquent d'importantes ressources pour secourir des nations lourdement endettées et dont les perspectives économiques ne sont pas bonnes, personne ne s'en est offusqué, puisque c'est la démocratie que l'on aide. Mais pourquoi, alors, n'en a-t-on pas fait autant pour l'Amérique latine ?

Il suffit de regarder combien d'argent ont reçu les six pays d'Amérique latine qui sont revenus à des régimes démocratiques entre 1979 et 1985. Un document annuel de l'OCDE, « Répartition géographique des ressources financières mises à la disposition des pays en développement », permet cet exercice, puisqu'il dresse, pays par pays, l'inventaire des versements nets reçus de l'extérieur, toutes sources publiques et privées confondues. En 1979, Argentine, Bolivie, Brésil, Equateur, Pérou, Uruguay avaient reçu ensemble 9 milliards de dollars d'apport nets. En 1985, exactement le tiers, soit 3,3 milliards de dollars. A ce moment-là, la dette brute de ces pays se monte à 192 milliards de dollars, et le service annuel de la dette à plus de 11 milliards de dollars.

Démocratie ou pas, la question ne s'est apparemment pas posée. Le Chili, type même de la dictature militaire mal famée, a été traité à égalité avec ses voisins démocratiques. Il recevait plus de 1 milliard de dollars en 1980, 680 millions en 1981, 2,2 milliards en 1982, avant de voir, comme les autres, s'effondrer les concours extérieurs nets (c'est-à- dire la différence entre ce que le pays rembourse à l'étranger et ce qu'il en reçoit).

La débandade des banques

Un autre document de l'OCDE, « Financement et dette extérieure des pays en développement », donne une estimation d'une autre nature, mais tout aussi intéressante. Il examine les apports de ressources à l'hémisphère occidental (incluant les Caraïbes et l'Amérique centrale), selon l'origine des fonds. En dollars courants, le total des apports de ressources décline dramatiquement entre 1981 et 1988 : 64,1 milliards de dollars au début de la période, 22,7 milliards à la fin.

La crise de la dette, révélée par la cessation de paiements du Mexique à l'été 1982, marque évidemment un tournant pour l'ensemble de la zone. Les prêts bancaires internationaux d'origine privée fondent, les investissements directs aussi. Seul continue à progresser le financement public au développement. La charité publique remplace le « business ».

Le problème de la dette, aggravé par la hausse du dollar (entre 1980 et 1985) et le niveau élevé des taux d'intérêt réels, s'est doublé de problèmes commerciaux avec la détérioration des termes de l'échange pour les matières premières, et les restrictions aux exportations de produits industriels des pays latino-américains.

Le Brésil, l'Argentine, la Bolivie, le Pérou, l'Equateur, entre autres, ont bénéficié de rééchelonnements successifs de leur dette officielle. Mais rien n'a réussi à compenser le désengagement des banques et des investisseurs privés dans tous ces pays.

Marchés de demain ?

Il ressort à l'évidence que les pays d'Amérique latine n'ont fait l'objet d'aucune « conditionnalité politique » réelle. Ni dans les années 70, où les banques, voyant en eux les « marchés de demain », déversaient les crédits en fermant les yeux sur la nature autoritaire des régimes et sur les fuites de capitaux (estimées à 20 milliards de dollars par an) ; ni dans les années 80, où l'on a progressivement fermé les robinets, laissant aux nouveaux pouvoirs démocratiques la gestion d'économies surendettées, inégalitaires et appauvries.

L'intervention de la communauté internationale a consisté pour l'essentiel à imposer des politiques d'orthodoxie financière en échange de nouveaux crédits multilatéraux (supposés redonner confiance aux prêteurs privés, ce qui fut loin d'être le cas). A aucun moment n'est apparue la volonté collective, publique et privée, d'aider l'Amérique latine à s'en sortir parce qu'elle redevenait démocratique et pour qu'elle le reste.

Bien sûr, les pays latino-américains ne peuvent entièrement dégager leur responsabilité dans la dégradation de leur situation économique. Les fonds empruntés n'ont pas été toujours bien employés ; d'énormes déficits budgétaires dus à l'entretien de secteurs publics hypertrophiés et mais gérés n'ont pas empêché la carence des Etats envers les plus démunis ; les politiques pratiquées envers les capitaux étrangers revenaient souvent à essayer d'attirer les mouches avec du vinaigre... *« N'oubliez jamais que les gouvernements sont, en dernière analyse, maîtres de leurs décisions, même s'ils rejettent souvent la responsabilité sur les organismes internationaux »*, expliquait dernièrement un responsable de la Banque mondiale.

C'est ici que la comparaison avec ce qui va se faire en Europe de l'Est peut être riche en enseignements. L'aide prévue est constituée pour l'essentiel de prêts. Or les pays de l'Europe de l'Est – à l'exception de la Roumanie qui a remboursé ce qu'elle devait au prix d'une effrayante paupérisation – ont atteint, voire dépassé, les niveaux d'endettement des pays jugés surendettés d'Amérique latine. Le ratio dette totale/produit intérieur brut est de 65 % en Hongrie et de 63 % en Pologne, contre 60 % en Argentine et 30 % au Brésil. A moins d'effacer une partie de la dette existante, l'Occident risque d'enfoncer encore davantage ces pays dans la spirale de l'endettement (ce qui s'est produit en Amérique latine).

D'autre part, les politiques d'austérité préconisées par le Fonds monétaire international et déjà appliquées en Pologne et, dans une moindre mesure, en Hongrie, ont un effet dépressif sur l'activité et sur le niveau de vie des gens (comme elles l'ont eu en Amérique latine). A moins d'un sursaut économique rapide – et pourquoi les pays de l'Est, qui ne savent rien de l'économie de marché, feraient-ils mieux que des économies puissantes comme l'Argentine ou le Brésil ?, – les nouveaux régimes pourraient bien faire les frais, aux yeux de leur opinion publique, du marasme économique.

Attention de ne pas faire *« des déçus de la démocratie »*, disait au président François Mitterrand un invité de marque. Polonais ? Hongrois ? Tchèque ? Non, brésilien : le premier président élu au suffrage universel, Fernando Collor, reçu mardi 6 février à l'Elysée. A méditer.

SOPHIE GHERARDI

Une charge de plus en plus lourde

La dette nette des pays de l'Est – y compris l'URSS – a atteint 114,5 milliards de dollars à la fin de 1989, contre 99 milliards un an avant et 60 milliards à la fin de 1984, selon les estimations provisoires de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dans son étude tri annuelle « Tendances des marchés financiers », publiée mercredi 28 février.

L'aggravation n'a épargné que la Roumanie, qui serait même créancière nette de 60 millions de dollars. La Bulgarie a des engagements nets de 8,26 milliards de dollars (6,16 en 1988), la Hongrie de 19,4 (15,9), la Pologne de 37,5 (35,5), la RDA de 11,26 (9,6), la Tchécoslovaquie de 5,37 (4) et l'Union soviétique de 32,77 (25,6 en 1988).

L'OCDE note toutefois que la plupart de ces pays, à l'exception de la Bulgarie, ont à l'heure actuelle moins de difficultés à payer leurs dettes qu'au début des années 80 (si l'on prend comme critère les paiements d'intérêts nets par rapport aux recettes d'exportations).

L'étude révèle aussi que la part des crédits bancaires non garantis dans les nouveaux prêts a beaucoup augmenté en URSS, en RDA et en Bulgarie, légèrement en Tchécoslovaquie, tandis qu'elle a diminué en Hongrie et en Pologne, pays dont l'endettement extérieur est le mieux connu.

Si l'on peut parler de dégradation de la situation financière, c'est d'une part parce que l'endettement s'accélère, mais d'autre part parce que l'activité économique de ces pays ne suit pas : la Pologne et la Hongrie sont entrées en récession, tandis que l'Union soviétique, la Tchécoslovaquie et la RDA perdaient chacune un point de croissance environ (pour la Bulgarie et la Roumanie, l'OCDE considère les chiffres comme peu fiables). En outre, leurs comptes courants sont désormais en déficit de 1,9 milliard de dollars vis-à-vis de l'Occident, au lieu d'un excédent de 3,9 milliards en 1988.

LE GRAND ORAL de sélection de la BOURSE AUX STAGES aura lieu le mercredi 14 mars 1990 à l'ESCP (Ecole Supérieure de Commerce de Paris).

EN BREF

□ **M. Bérégovoy prépare un livre blanc sur la réforme fiscale.** – Le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, va soumettre à M. Michel Rocard un Livre blanc sur la refonte de la fiscalité en France. *« Je crois qu'il faut simplifier, rendre notre fiscalité plus juste socialement et plus efficace économiquement »*, a estimé le ministre, interviewé, mardi 27 février, au journal du soir de la Cinq. M. Bérégovoy a, par ailleurs, jugée bonne la proposition de M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, d'imposer les fauteurs de pollution : *« Il faut un malus pour les pollueurs et un bonus pour ceux qui fabriquent des produits propres. »*

□ **Légère diminution des avoirs de change en janvier.** – A la fin du mois de janvier, les avoirs officiels de change de la France se sont élevés à 337,523 milliards de francs, contre 339,243 milliards de francs un mois plus tôt. Cette diminution de 1,72 milliard s'explique principalement par une baisse de 3,921 milliards de francs des avoirs en écus (à 55,491 milliards), alors que les avoirs en devises ont progressé de 2,639 milliards (69,841 milliards). Les avoirs en or sont restés pratiquement stables, et atteignaient, à la fin janvier, 196,753 milliards de francs.

□ **Rectificatif.** – Deux erreurs se sont glissées dans l'article consacré à la hausse de 0,3 % des prix de détail en France en janvier (nos premières éditions du *Monde* du mercredi 28 février). La hausse des prix alimentaires s'est élevée à 0,3 %, et non 0,6 % comme indiqué. Par ailleurs, si l'augmentation des loyers s'est élevée à 1,1 % en janvier, et 5,3 % en glissement annuel, celle des services s'est établie à 0,6 % en janvier et 3,8 % sur un an.

Nouveau signe de ralentissement aux Etats-Unis

Les commandes de biens durables ont chuté de 10,5 % en janvier

Les commandes de biens durables passées aux entreprises américaines, bon baromètre de la santé de l'industrie outre-Atlantique, ont accusé une chute record de 10,5 % en janvier en raison notamment d'un plongeon des commandes dans le secteur aéronautique, a annoncé, mardi 27 février, le département du Commerce.

Les commandes de biens durables (d'une durée de plus de trois ans) avaient progressé de 1,4 % en décembre (+ 2,5 % précédemment) et de 4,9 % en novembre, a indiqué le département du commerce. La chute notée le mois dernier est la plus forte jamais enregistrée depuis les premières publications des statistiques de biens durables il y a 32 ans. Le précédent record datait de février 1982 (– 9,2 %), lors de la dernière récession.

Cet indicateur révèle que l'industrie, déjà à l'origine du très sérieux ralentissement de la croissance américaine à la fin de 1989, démarre l'année 1990 sur une note très faible, soulignent les analystes. Le mauvais chiffre du mois dernier s'explique toutefois en grande partie par une chute de 27,6 % des commandes dans le secteur des transports où les commandes varient toujours beaucoup d'un mois à l'autre (les commandes d'avions avaient été *« anormalement élevées durant les mois précédents »*, et la baisse a été nettement plus limitée dans l'automobile, a précisé le département du commerce). – *(AFP.)*

Sans proposer de véritable programme

Le premier ministre dresse un tableau alarmiste de la situation économique en Tchécoslovaquie

Au cours d'un long discours prononcé mardi 27 février devant le Parlement, à Prague, le premier ministre tchécoslovaque, M. Marian Calfa, a dressé un tableau alarmiste de la situation économique du pays et a demandé à la population de s'apprêter à faire des sacrifices pour réussir la transition vers une économie de marché.

« Nous ne connaîtrons pas rapidement la prospérité et l'abondance », a prévenu M. Calfa, en notant que *« le problème ne consiste pas seulement à modifier de nombreuses structures »* mais également à *« adopter de nouvelles attitudes et une nouvelle vision de l'économie »*.

Selon M. Calfa, le niveau de vie en Tchécoslovaquie, comparable en 1945 à celui de l'Allemagne ou de l'Autriche, est maintenant inférieur de 40 % à 60 % à celui de la RFA.

« Il ne fait aucun doute que le monopole du Parti communiste est responsable » de la dégradation de la situation économique du pays, a affirmé le premier ministre, qui a quitté le mois dernier les rangs du parti. M. Calfa n'a pas annoncé de mesures économiques concrètes, mais a souligné qu'il faut *« ouvrir l'économie de notre pays au monde occidental, libéraliser les importations et les transferts de capitaux, viser la convertibilité de notre monnaie, sans pour autant brader nos entreprises »*.

Brutale poussée d'inflation en Suède

Les prix à la consommation ont fait un bond de 3,2 % en Suède au mois de janvier – ils avaient augmenté de 0,4 % en décembre, – a annoncé l'Office des statistiques mardi 27 février. Le gouvernement social-démocrate, qui avait démissionné le 15 février après avoir été mis en minorité au Parlement sur son programme d'austérité, a été réinstallé depuis et a proposé une nouvelle série de mesures, incluant notamment un gel des prix.

Les économistes vont réviser à la hausse leurs prévisions d'inflation pour 1990. *« Nous tablions sur environ 8,5 à 9 %, mais il semble désormais que l'on dépassera les 10 % »*, selon M. Dag Linskog, expert de la Swedbank.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BEI EIB

Banque européenne d'investissement

INSTITUTION DE DROIT PUBLIC CRÉÉE PAR LE TRAITÉ DE ROME ÉTABLISSANT LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Siège provisoire : 100, boulevard Konrad Adenauer, à Luxembourg
Capital : 28.800.000.000 d'écus

EMPRUNT 10,40 % FEVRIER 1990 DE F 1 MILLIARD NOMINAL

REPRÉSENTÉ PAR 200.000 OBLIGATIONS DE F 5.000 NOMINAL

Prix d'émission : 99,65 %, soit F 4.982,50 par obligation
Date de jouissance et de règlement : 12 mars 1990
Intérêt annuel : 10,40 % soit F 520 par titre payable le 12 mars de chaque année
Taux de rendement actuariel au règlement :

10,47 %

Durée : 8 ans

Amortissement normal : Les obligations seront amorties en totalité le 12 mars 1998 par remboursement au pair. Avant ce terme, il sera procédé en fonction des conditions du marché, au cours des 4 premières années à des amortissements annuels par rachats en Bourse, portant au total sur un maximum de 64.000 obligations de manière à amortir :
22.000 obligations la première année,
16.400 obligations la deuxième année,
13.600 obligations la troisième année,
12.000 obligations la quatrième année.

Amortissement anticipé : interdit par remboursement. Autorisé par rachat en Bourse, Possibilité d'offres publiques d'achat d'obligations.

Régime fiscal : S'agissant d'un emprunt émis en France et, de plus, en vertu de l'article 28 de la loi de finances rectificative du 12 juillet 1966, les intérêts du présent emprunt, versés à des bénéficiaires ayant ou non leur domicile fiscal en France, sont exonérés de la retenue à la source.
Le paiement des intérêts et le remboursement des titres seront effectués sous la seule déduction des impôts que la loi met ou pourrait mettre obligatoirement à la charge des porteurs.

Cotation : à la Cote Officielle (Bourse de Paris).

Une note d'information qui a reçu le visa 90-70 du 22.02.1990 de la Commission des Opérations de Bourse a été publiée par l'Agence Economique et Financière du 26.02.1990

Bilio du 26.02.1990

AFFAIRES

Après quarante-trois ans de bons et loyaux services

M. Roger Papaz quitte la direction générale des AGF

Le directeur général des AGF, M. Roger Papaz, a pris sa retraite en janvier dernier, après quarante-trois ans dans la même entreprise. La fin d'une ère.

Les applaudissements ont éclaté comme un coup de canon. Et puis ils ont duré, duré, intensément, sans donner l'impression de pouvoir jamais s'arrêter. Le silence revenu, les quatre mille personnes réunies sous le chapiteau du Zénith, à Paris, le 9 janvier dernier, se sont rassises. Et chacun a eu le sentiment qu'une page était tournée. *« Qu'est-ce qu'on va devenir sans lui ? »*, a murmuré une femme qui a écrasé furtivement une larme.

« Lui », c'est M. Roger Papaz, l'homme montagne des Assurances générales de France (AGF). Grand comme une armoire savoyarde, solide comme le mont Blanc, il recevait ce jour-là l'hommage spontané et chaleureux d'une entreprise à laquelle il a consacré quarante-trois années de sa vie. Inconnu du grand public, M. Roger Papaz, directeur général des AGF, est pourtant l'une des figures les plus respectées de l'assurance et de la finance française. Mais parce qu'il estimait que c'était au président des AGF d'occuper le devant de la scène et de parler au nom de l'entreprise, M. Roger Papaz s'est toujours cantonné dans les limbes de la renommée médiatique. S'il sort aujourd'hui du silence, c'est parce que, depuis le 28 février, il a été « frappé » par l'âge de la retraite.

Au jour de son soixante-cinquième anniversaire, pour la première fois de sa carrière, M. Roger Papaz a quitté son bureau de directeur général des AGF à 18 heures tapantes pour n'y plus revenir. Il demeurera néanmoins rattaché à une entreprise qui a décidé de le nommer directeur général honoraire. Il siégera également au conseil d'administration de la compagnie comme personnalité qualifiée. Ses compétences, sa connaissance humaine du milieu financier l'amèneront également à sider de *son mieux les magistrats de la* Commission des opérations en Bourse où il siégera désormais. Et si son agenda n'est pas surchargé, M. Roger Papaz répondra positivement aux ponts d'or que lui font actuellement nombre d'établissements financiers.

Des directeurs généraux qui quittent leur entreprise, il y en a tous les jours. Mais le départ de M. Roger Papaz a valeur symbolique. A plusieurs titres. Tout d'abord parce que M. Roger Papaz a pénétré de plain-pied dans la légende des self-made men. Entré aux AGF comme employé, il en a gravi tous les échelons jusqu'au poste de directeur général. Et s'il n'est pas devenu président, c'est à cause du système de pantouflage qui, en France, réserve ces fauteuils à des hauts fonctionnaires ayant accompli leur temps dans l'administration. Modeste, M. Roger Papaz estime que même si les AGF avaient été une compagnie privée les actionnaires auraient cherché un président *« en dehors de l'entreprise. Il est d'ailleurs souhaitable que le président soit pris a l'extérieur. Sinon, on deviendrait trop consanguin »*. Et quand il parle de sa carrière, ce n'est pas aux Etats-Unis qu'il pense.

« J'ai fait une carrière à la japonaise. Je suis rentré en bas, puis j'ai gravi les échelons. Mon premier salaire était de 50 francs ; le mois suivant, j'ai touché 80 francs... à cause de l'inflation. » M. Roger Papaz ne regrette pas de ne pas avoir suivi la filière des grandes écoles, qui représente dans la France d'aujourd'hui le moyen le plus sûr de diriger un jour une grande entreprise publique. *« Il manquera toujours quelque chose à quelqu'un qui n'a pas connu la base,* explique-t-il. *Ce qui compte pour un dirigeant, c'est la connaissance des hommes. Au début d'une carrière, on manage des choses ou des chiffres, mais après on gère des individus. Savoir les comprendre et les mettre à leur juste place, c'est la tâche essentielle du dirigeant. »*

Et quand, sous le chapiteau du Zénith, M. Roger Papaz a affirmé aux quatre mille cadres qui l'écoutaient qu'*« une grande entreprise, c'était celle qui choisissait le mieux ses collaborateurs »*, les applaudissements ont repris, *frénétiques*. En fait, M. Roger Papaz n'a qu'un seul regret, c'est que son cursus scolaire et universitaire ne l'ait pas prédisposé à l'acquisition d'une langue étrangère. *« J'arrive à lire les journaux anglo-saxons, mais tenir une conversation n'est pas pour moi chose facile. »* Et le fait de partir en retraite ne suscite chez lui aucune rancœur. Il juge même que c'est une bonne chose pour les AGF : *« A mon âge, on connaît tellement de choses qu'on retrouve toujours ce qu'on a connu. Et cette absence de nouveauté vous rend sceptique. »*

Dépositaire de l'identité de la maison

M. Roger Papaz n'est pas seulement un individu dont la taille et le charisme ont fait le point de repère de toute une entreprise. Son engagement aux AGF a été tel qu'il est également devenu le dépositaire de l'identité de la maison. Pour M. Michel Albert, actuel président des AGF, M. Roger Papaz a été l'empereur d'un groupe humain et professionnel dont tous les soldats se souviennent qu'il a *été « le petit caporal. C'est sa force. Pour moi, il incarne l'identité de la maison »*. Une identité qui passe par la fidélité. Non seulement M. Roger Papaz n'a jamais donné suite aux propositions qui venaient de l'extérieur, mais les cinquante membres du collège de direction des AGF les ont eux aussi refusées. *« Il n'y a jamais eu une démission. Pourtant près de cinq d'entre eux ont reçu des offres deux fois mieux rémunérées. »*

Ce statut d'homme *« porteur de la philosophie maison »* a fait de M. Roger Papaz l'homme-clé des AGF. Au sens propre du terme, puisque lui seul pouvait « ouvrir » l'entreprise aux présidents qui s'y sont succédé. *« Papaz, c'était l'homme incontournable par excellence. Il fallait le convaincre d'abord avant de pouvoir introduire une réforme. Une fois qu'il était convaincu, il déployait ensuite une ardeur peu commune pour mobiliser la maison »*, explique M. Georges Plescoff, patron de la banque d'affaires Eurofin et ancien président des AGF. Mais en cas de désaccord, impossible alors de passer outre, les AGF ne bougeaient pas. Qu'il se soit agi de décentralisation ou de dépenser pour la construction d'un nouveau siège à Paris, M. Georges Plescoff a durement bataillé. *« Papaz craignait une dilution du contrôle si on décentralisait. Moi je voulais qu'un accident de voiture en Bretagne ne soit pas traité à Paris par les Bretons des AGF. »*

Alors, après des semaines de discussions – *« on se disputait tous les jours »*, – la décentralisation a eu lieu mais avec des contrôles que M. Roger Papaz a pu organiser à sa guise. Pour la construction du magnifique immeuble qui sert aujourd'hui de siège aux AGF, M. Georges Plescoff a dû également déployer tous ses talents de négociateur. *« Il tenait au vieil immeuble où il avait commencé sa carrière et, surtout, il craignait que l'argent des assurés ne soit dilapidé dans une opération de prestige. »*

Aujourd'hui, le magnifique siège de la rue de Richelieu compte parmi les plus beaux actifs des AGF. M. Roger Papaz sait que l'on dit de lui qu'il y est *« radin »*. Mais il assume gaillardement, convaincu qu'il y allait chaque fois de la santé de la compagnie. Pour M. Georges Plescoff, M. Roger Papaz est fondamentalement un *« mutualiste »*, pour qui l'argent des assurés doit profiter aux assurés. *« A cette nuance près que l'entreprise ne doit pas négliger les salariés pour autant »*, ajoute Michel Albert.

C'est ce désintéressement – cette *« passion du service »* – qui a fait de lui un interlocuteur valable à la fois pour ses subordonnés et pour les présidents qu'il a servis.

« Quand un président est choisi, je me mets à son service. Je déteste les maisons où le directeur général critique ouvertement ceci ou cela. Il faut faire équipe », estime M. Roger Papaz. Cette symbiose s'est parfaitement opérée avec M. Michel Albert à la

présidence des AGF. *« Il n'y a pas plus de 2 % des décisions que je prends seul*, affirme le président des AGF. *Toutes les propositions des directeurs sont approuvées ou rejetées par Papaz et moi-même, le reste nous le décidons ensemble. »*

Homme point de repère pour les salariés, homme-clé pour les présidents, Roger Papaz est également un témoin précieux d'un monde en évolution rapide, celui de l'assurance. En 1946, quand il entre aux AGF, la direction financière ne comptait pas plus de deux ou trois personnes. *« Le seul qui savait faire des calculs sur obligations était M. Fabius, de la charge Percque. »* Les opérations s'effectuaient à la main avec des tables de logarithmes puis des règles à calcul. Les AGF – qui sont nées ultérieurement de la fusion en 1967 des compagnies Le Phénix et Assurances générales – avaient tout juste un milliard de centimes à placer chaque année, contre 20 milliards de francs aujourd'hui. Le directeur général de l'époque était le seul à se déplacer en voiture et l'inventaire était tenu à jour par un seul individu, qui *« se tenait debout face à un grand livre »*.

Premier signe de l'évolution, les compagnies d'assurances ne portent plus de noms flamboyants. La Préservatrice, Le Phénix, Le Monde, Abeille... ont cédé la place à des sigles plus neutres : Via, PFA, Axa, AGF. *« Cette homogénéisation est la conséquence des conquêtes sociales. Les besoins auxquels nous répondions à l'époque ont pris une dimension nationale »*, explique M. Roger Papaz. L'introduction de l'informatique a également bouleversé ces immenses machines à papier qu'étaient les compagnies d'assurances. Auparavant, un chèque qui arrivait aux AGF sans être accompagné d'un numéro de police d'assurance était renvoyé à l'émetteur.

Aujourd'hui, l'informatique sert à retrouver la police concernée et... à encaisser le chèque sans retard. Même les agents généraux changent. Eux qui travaillaient surtout en famille deviennent progressivement des « managers ». Sans parler des inspecteurs qui *« sortent tous d'une école de commerce, ce n'est plus comme en 1946 »*.

La concentration volontaire des compagnies d'assurances à la fin des années 60 a aussi marqué M. Roger Papaz. Quand M. Michel Debré, alors ministre des finances, décida de doter la France de grands groupes de banques et d'assurances, il le fit dans le secret de son cabinet sans consulter personne. M. Roger Papaz, qui était alors aux Assurances générales, prit ainsi fort mal le coup de fil d'un journaliste de l'*Agefi* annonçant que les AG allaient fusionner avec le Phénix. Il lui a répondu : *« Monsieur, je suis directeur financier, si la chose était vraie, je le saurais. »* Quelques heures plus tard, la dépêche annonçant la fusion est tombée.

Il fallut bien quelques années avant que les cloisons psychologiques tombent entre les deux compagnies. *« Mais, dans l'ensemble, la fusion s'est plutôt bien passée, même si j'avais la chance de travailler dans la plus grosse des deux compagnies. »* Depuis la fin des années 80, les compagnies d'assurances se restructurent d'elles-mêmes et de grands groupes apparaissent sur un fond d'activité encore très éclaté.

Même si M. Roger Papaz ne déroge pas au credo des AGF : l'assurance est un métier national et n'est internationalisée que dans le transport, les risques industriels et la réassurance, même si les AGF affirment avoir voulu privilégier la rentabilité sur la croissance tous azimuts, une inquiétude perce sur l'avenir des AGF. *« On va vers les 45 milliards de francs de chiffre d'affaires. Si on était à 50, ça serait mieux... Et si on arrivait à 70 ou 80 milliards de francs avec une croissance externe judicieuse, ça serait encore mieux. »* Mais, désormais, les choses ne dépendent plus vraiment de lui.

YVES MAMOU

Toute une époque

Lors de la réunion du Zénith, le 9 janvier dernier, un petit film regroupant divers témoignages sur le rôle de Roger Papaz a été projeté aux quatre mille cadres présents.

Simone Merret, secrétaire de M. Roger Papaz : *« Il est si absorbé par son travail qu'il en devient étourdi. Je suis toujours à rechercher son stylo ou ses lunettes. Au quotidien, il est d'humeur égale. Je ne l'ai jamais vu en colère, il a beaucoup d'humour et surtout une franche gaieté. »*

M. Christian Billard, chauffeur : *« Un jour, en rentrant d'une réunion, il m'a demandé d'aller dépanner une dame en difficulté. Puis il s'est installé à l'avant comme un chauffeur et moi à l'arrière comme un directeur général, et il nous a ramené à la compagnie »*.

Alain de la Baume, directeur du réseau d'agences : *« Quand, jeune attaché de direction, j'ai pris contact avec lui, j'ai été séduit par sa simplicité et la chaleur de son accueil. Il était au cœur de son service et toutes les portes de son bureau étaient ouvertes. La communication avec ses collaborateurs était directe. On s'interpellait d'une pièce à l'autre. Ces portes ouvertes, c'était un symbole de la qualité des relations que M. Roger Papaz entretenait avec les gens et qu'il n'a jamais perdue en s'élevant dans la hiérarchie. »* M. Gaston Alexandre, président des assurances La Concorde : *« Dans les réunions professionnelles, on le voit un peu replié sur lui-même, le regard fuyant, on se demande même s'il écoute l'orateur. Tout à coup, il se lève tel un ours sur ses pattes arrières, et la question qu'il pose ou l'observation qu'il émet est toujours pertinente. »*

M. Jean-René Foucher, directeur général des AGF de 1964 à 1979 : *« La fonction de directeur général l'a amené, du jour au lendemain, à aborder au plus haut niveau toute une série d'activités qu'il connaissait mais n'avait jamais pratiquées : coordination, administration, relations internes, relations extérieures, problèmes de communications, tarification... Il a assumé en s'adaptant très vite. J'ai souvent noté qu'on avait tendance, en arrivant à la direction générale, à rester dans les chemins qu'on a connus alors qu'il faut en sortir le plus vite possible pour acquérir de la hauteur de vue. »*

M. Pierre Chassagnac, directeur de la branche santé : *« Dans l'histoire des AGF, il y aura une ère Papaz. M'appuyant sur trente-quatre ans de maison, je peux en témoigner. »*

M. Louis Leuret, directeur du personnel (en retraite) : *« Dans les couloirs, l'ascenseur, il était ouvert à tous. Il a donné à tous cette marque de considération ou d'estime que chacun est en droit d'attendre de son directeur général. »*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE GENERALE DES EAUX

DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ ET FORTE CROISSANCE DES RÉSULTATS EN 1989

Le chiffre d'affaires provisoire du groupe, en 1989, a été de 96,5 milliards de francs, contre 85,2 milliards en 1988. La progression de l'activité a ainsi été de 13,2 %, malgré la cession, en cours d'exercice, de la division négoce de combustibles de Montenay.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger a de nouveau été en forte croissance. Il s'est élevé à 22 milliards de francs, contre 16,5 milliards l'année précédente (+ 33,4 %). Dans ce total, l'Europe représente 11,7 milliards, contre 6,9 milliards, et l'Amérique du Nord, 4,3 milliards.

Le montant des investissements industriels du groupe a été voisin de 10 milliards de francs, contre 5,8 milliards. Il incorpore notamment les dépenses engagées pour la réalisation du CNIT. Les investissements financiers ont été de 7,2 milliards.

Selon les dernières estimations, le résultat net consolidé, part du groupe, de l'année 1989 serait d'un montant proche de 1,8 milliard de francs, en augmentation de plus de 30 %. Ce résultat serait ainsi le triple de celui de 1986.

Informations-Actionnaires :
par téléphone 05-05-55-66
par minitel 3615 VF* GDEAUX

OUI AUX SICAV DU CREDIT LYONNAIS

OBLILION

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 janvier 1990 a décidé la transformation de la SICAV OBLILION en SICAV DE CAPITALISATION à compter du 29 septembre 1989.
Cette transformation rend OBLILION particulièrement attrayante sur le plan fiscal. Les intérêts seront désormais automatiquement réinvestis, permettant ainsi une valorisation du capital sans distribution de revenus.

OBLILION : un placement à moyen et long terme en obligations françaises et étrangères.

Renseignez-vous dans votre agence du CREDIT LYONNAIS.

REJOIGNEZ CEUX QUI NOUS FONT CONFIANCE DEPUIS LONGTEMPS.

CREDIT LYONNAIS
LE POUVOIR DE DIRE OUI

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

RAZEL

RAZEL SE RENFORCE

RAZEL vient de conclure un accord de partenariat avec DUMEZ. Cet accord, qui respecte l'autonomie complète des deux entreprises, prévoit leur coopération pour réaliser ensemble de grands projets d'infrastructure en France, en Europe et à l'international, dans lesquels les compétences de RAZEL et de DUMEZ apparaîtront complémentaires, notamment dans les domaines du terrassement, du souterrain et du génie civil.

A l'appui de cet accord de partenariat, la holding familiale UFIR, qui détient 47 % de RAZEL, et DUMEZ apporteront à RAZEL un total d'environ 100 MF de capitaux :

– Le Conseil d'administration de RAZEL a décidé le 26 février 1990 de convoquer une assemblée générale extraordinaire le 7 avril 1990 pour lui proposer une augmentation de capital de 60 MF (prime d'émission incluse) réservée à DUMEZ, au prix de 1 000 F par action.

– UFIR apportera à RAZEL en avance d'actionnaire environ 40 MF.

L'ensemble de ces opérations renforce le groupe RAZEL, qui poursuit son développement dans le cadre de son projet d'entreprise.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Crédit Mutuel
une banque à qui parler

Le conseil d'administration de la Société de gestion du crédit mutuel a décidé d'opter pour

LA CAPITALISATION DES REVENUS
(produits de placements à revenus fixes et dividendes)
DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT SUIVANTS :

- CM Associatif à CM Associatif 3
- CM Court terme à CM Court terme 5
- CM Entreprise
- CM Futures
- CM Première
- CM Sécurité et CM Sécurité 2
- CM Action
- CM Immo
- CM Or
- CM USA
- Avenir Gestion
- Avenir Hebdo
- Avenir Pacifique

Le conseil d'administration

DÉPOSITAIRE : CAISSE CENTRALE DU CRÉDIT MUTUEL.
18, RUE DE TILSITT, 75017 PARIS

OUI AUX SICAV DU CREDIT LYONNAIS

LION INSTITUTIONNELS

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 janvier 1990 a décidé la transformation de la SICAV LION INSTITUTIONNELS en SICAV DE CAPITALISATION à compter du 29 septembre 1989.
Cette transformation rend LION INSTITUTIONNELS attrayante sur le plan fiscal. Les intérêts seront désormais automatiquement réinvestis, permettant ainsi une valorisation du capital sans distribution de revenus.

LION INSTITUTIONNELS : un placement à moyen et long terme d'obligations françaises pour les Institutionnels.

Renseignez-vous dans votre agence du CREDIT LYONNAIS.

REJOIGNEZ CEUX QUI NOUS FONT CONFIANCE DEPUIS LONGTEMPS.

CREDIT LYONNAIS
LE POUVOIR DE DIRE OUI

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD LE SOIR Le Monde Süddeutsche Zeitung CORRIERE DELLA SERA EL PAIS De Standaard THE INDEPENDENT

Le Directeur Général d'une filiale française très autonome (C.A. 360 min. F) d'un des leaders de la Chimie recherche les deux collaborateurs directs du Directeur des Achats.

LE RESPONSABLE DES ACHATS MATIÈRES PREMIÈRES

Il prend en charge une partie importante des Achats Matières Premières de la société.
Le volume total des achats (env. 150 M.F., dont beaucoup d'importations), le nombre de références et de fournisseurs (actuels ou potentiels) implique une expérience réussie dans la fonction (3/5 ans minimum).
Maîtrisant bien l'Anglais, ce diplômé d'Etudes Supérieures (si possible chimiste) est mobile, curieux et a l'esprit d'entreprise.
Il a une notion Dynamique et Marketing des Achats.
En collaboration avec les équipes Marketing, il est à l'écoute de leurs besoins. Innovateur, c'est un homme de contact et de terrain, qui sait remettre en cause les idées reçues. Pour lui, rien n'est jamais acquis.
Réf. 3126 A

LE RESPONSABLE DES ACHATS TECHNIQUES

Ingénieur, la trentaine accomplie, vous voulez valoriser votre expérience professionnelle acquise dans l'industrie chimique, dans un service Achats de Matériel ou dans un service Entretien/Travaux neufs d'une usine.
En contact étroit avec les Directeurs d'usines (2) et les Bureaux d'Etudes, vous participez activement à la définition des besoins d'investissements (20 millions/an) et au choix du matériel dont vous négociez les conditions d'achat. Vous avez de plus la responsabilité des achats de «frais généraux» (40 millions/an).
La maîtrise de l'Anglais vous permet de vous intéresser aux techniques développées en France et à l'étranger, à l'intérieur de notre groupe et chez nos concurrents. Vous êtes ainsi capable d'apporter aux usines de précieuses informations sur l'évolution des technologies.
Ce poste permet à un homme de contact et de dialogue, qui a le goût du travail en équipe, d'avoir une grande liberté d'action pour gérer son budget avec rigueur.
Réf. 3126 B

Nicole PETTERSON vous remercie de lui faire parvenir lettre, C.V. et photo à BOSSARD CARRIERES
4, rue Quentin Bauchart - 75008 PARIS

BOSSARD Carrières

INTERNATIONAL MARKET DEVELOPMENT: A MAJOR CAREER CHALLENGE

Young marketing achievers - c.£50,000 + car - based SE England

As a Mars company, we at Mars Electronics International can offer you unparalleled opportunities for significant career progression as well as the chance to broaden your professional skills in a truly international business environment.

The commercial success of our innovative technology-based products is outstanding: we continue to achieve substantial annual growth in all our major markets, and are making an even more dramatic impact in many developing sectors.

We are now looking for the young, graduate-calibre marketing professionals who can contribute to the rapid development and effective management of our dynamic marketing strategy. Operating in an environment of excellence, you will supply both direction and impetus for increasing market penetration: your impact on our future success will be decisive.

You will need a good degree or MBA, proven analytical marketing flair, excellent interpersonal skills (including the ability to communicate fluently in English) and – above all – the potential for career advancement to general management.

Your salary will be supported by a comprehensive range of non-contributory benefits including, if appropriate, assistance with relocation to the West London/Thames Valley area.

If you have the high potential we seek, please write with full career details to Peter Newbound, Personnel Division, Mars Electronics International, Esdale Road, Winnersh Triangle, Wokingham, Berkshire RG11 5AQ, England. We are an equal-opportunity employer.

MARS ELECTRONICS international

Le Monde INTERNATIONAL — Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture invite les personnes intéressées à présenter leur candidature pour le poste de

FONCTIONNAIRE CHARGE D'INFORMATION (RADIO)

pour son siège à Rome, Italie

• **Responsabilités:** Ecrire et produire pour la radio en anglais et en français. Entretenir et développer des relations professionnelles avec les correspondants locaux ou en visite. Entreprendre des missions de reportage pour recueillir des enregistrements sonores à utiliser dans les productions radiophoniques de la FAO.

• **Qualifications:** Diplôme universitaire. Cinq ans d'expérience professionnelle en radiodiffusion en tant qu'auteur, présentateur et réalisateur. Connaissance du système international de coopération radiophonique. Etre disposé à travailler sur machine de traitement de textes. Aptitude à établir et à conserver de bonnes relations de travail avec des personnes de nationalités et de cultures différentes. Connaissance courante de l'anglais et du français. Connaissance moyenne de l'espagnol ou de l'arabe souhaitable.

• **Avantages:** Indemnité d'installation, salaire exempté d'impôts, indemnité de poste en fonction du coût de la vie, indemnité pour frais d'études des enfants et autres avantages liés à l'emploi dans une organisation internationale.

Envoyer un curriculum vitae détaillé avant le 24 avril 1990, en citant VA 771-GII à: Recrutement Central, FAO, Via delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie.

DIRECTOR
EASTERN EUROPE AREA
(Brussels based)

The International Wool Secretariat (IWS) is a world-wide wool textile marketing organisation.
Its principal activities are international promotion of wool products at the consumer level, product development and technical services to industry and quality control of Woolmark-labelled merchandise.

IWS is financed by wool producers in the Southern Hemisphere. It has offices in over 30 countries, including in Eastern Europe. We are looking for a senior executive to direct the operations of the Eastern Europe Area Office of the IWS.

Based in Brussels, you will be responsible for developing and implementing policies in Eastern Europe and the U.S.S.R. aimed at increasing the consumption of wool throughout the area. You will be directing a multinational team of marketing and technical specialists and you will be able to call upon a wide range of internal and consultancy services to assist you.

Aged over 40, you will have had extensive first-hand experience of working in Eastern Europe and, in particular, in the Soviet market, preferably gained in the commercial or technical fields. Experience in textiles would be desirable.

You must have first-class knowledge of English and familiarity with Russian.
Proficiency in French, German or Italian would be an additional advantage.

You will be professionaly qualified in one of the following disciplines : commerce, business management, law or the sciences.
In addition, you will have well developed negotiating and organisational skills, an innovative nature and be able to provide effective leadership to highly professional and motivated staff.

Extensive travel, in Europe and world-wide, will be necessary.

This is a senior management position within a well-established, dynamic, international organisation. Consequently, a salary commensurate with the responsibilities of the position plus additional benefits will be offered.

Applications, giving full personal and career details in English, together with a photograph, should be sent, marked "Confidential", to :
International Wool Secretariat
Attention : Finance and Administration Manager,
Eastern Europe Area,
Centre International Rogier,
18ème étage, boîte 329,
B-1210 Brussels (Belgium).
Applications will be treated in the strictest confidence.

PURE NEW WOOL

SODEXHO, leader français de la Restauration Collective et leader mondial de la gestion de bases-vie, recherche pour la zone ***AFRIQUE*** *des*

RESPONSABLES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Rattaché au Directeur d'un pays, vous prendrez en charge tous les aspects de la gestion financière : comptabilité, trésorerie, budgets, problèmes juridiques,...

Vous aurez en outre la responsabilité de la circulation des informations vers les directions opérationnelles et l'animation de l'équipe de gestion du pays.

Agé d'environ 27 ans, de formation supérieure (ESC, Université...) et titulaire du DECS vous avez une première expérience d'au moins 2 ans en cabinet ou au sein d'une direction financière.

Autonome et responsable, vous souhaitez aujourd'hui donner une dimension internationale à votre carrière.

Postes basés au Nigéria, Cameroun, Congo. Anglais impératif.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions, sous réf. LM59 RAF, à SODEXHO, Brigitte HUG, BP 67, 78185 Saint-Quentin-en Yvelines Cedex.

SODEXHO
Là où vivent les hommes.

CONTESSE

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
Notre faculté des lettres ouvre une inscription pour un poste de Professeur d'informatique (plein temps) appliquée aux sciences humaines.
Entrée en fonction : 1er septembre 1990 ou à convenir.
Les candidats doivent être porteurs d'un doctorat ès lettres, doctorat d'Etat, habilitation ou titre équivalent.
Les lettres de candidature, avec curriculum vitae et liste des publications (en 8 exemplaires), doivent parvenir au doyen de la faculté des lettres, université de Lausanne, BFSH 2, Dorigny, CH-1015 Lausanne. Délai de réception des candidatures : 15 mars 1990.
Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la même adresse. 19.41 21/692-46-52.

SOCIETE AGRO-INDUSTRIELLE RECHERCHE UN

DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER

Formation Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent.

Pour poste à pourvoir en AFRIQUE FRANCOPHONE.

Ecrire et envoyer C.V. sous réf. 39.451 à CONTESSE PUBLICITE, 38, rue de Villiers, 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex, qui transm.

Le Monde CADRES

Importante société d'ingénierie
RECHERCHE
Pour son développement aux Antilles

INGÉNIEUR D'ETUDES

Ayant une forte expérience du calcul de béton armé, mais souhaitant modifier sa pratique professionnelle en devenant pluridisciplinaire en bâtiment et VRD. Ce poste est basé en Guadeloupe.

Envoyer candidature et C.V. sous le n° 3632 à Agence centrale de publicité - BP 229 93523 SAINT-DENIS CEDEX

Cabinet de conseils en propriété industrielle, quartier ETOILE-PTE MAILLOT, rech. pour compléter équipe juridique

JURISTE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

(DEA, CEIPI, DESS en PI) quelques années d'expérience professionnelle pour collaboration dans le domaine des marques, modèles, droit d'auteur, concurrence, contrats, consultations, contentieux.

Importante activité internationale nécessitant

MAITRISE DE L'ANGLAIS

Envoyer CV, référ. et prétentions à :

CABINET BOUJU

38, avenue de la Grande-Armée, 75017 PARIS. Tél. : 42-67-99-16.

Magazine éducatif pour les moins de 8 ans cherche

SON RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Expérience presse ou édition jeunesse souhaitée.

Env. CV + lettre candidature motivée à FRANCAS, 10/14, rue Tolain, 75020 Paris.

L'ASSOCIATION DE VOYAGES CULTURELS CLIO recherche

DES COLLABORATEURS

de formation historique ou artistique pour accompagner et guider ponctuellement ses circuits vers les pays d'Europe, du bassin méditerranéen et du Proche-Orient.

Envoyer CV 34, rue du Hameau, 75015 Paris. 45-31-69-64.

Cabinet juridique et fiscal Carcreff 7, bd Solferino, Rennes.

RECHERCHE

FISCALISTE

préférence ancien E.N.I. ou groupe fiduciaire.

Petit cabinet de gestion immobilière, Tours recrute

SON RESPONSABLE

licencié en Droit ou Sup. de Co., maturité, dynamisme, rigueur, sens du contact, aimant les métiers de l'immobilier. Salaire départ 120 KF/an + intéressement.

Ecrire avec C.V. et lettre manuscrite à M.P.F. Coustols, 36, rue des Archives, 75004 Paris

---

LYCÉE PRIVÉ s/contrat recherche PROFESSEUR de sciences physiques. URGENT Tél. : (16.1) 43-28-13-03

DEMANDES D'EMPLOIS

H. 37 ans DRCS, 14 ans d'exp. ch. poste cadre, gestion. (1) 34-81-12-36 rép. si absent.

L'Est s'ouvre, profitons-en. J.f. dynamique, licence commerce internat., exp. à l'export, français, angl., russe, hongrois, all. courants. Ch. poste assistante direction. Ecrire sous le n° 8811 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

J.F. anglaise, rech. poste assistance sociale, évolutif, accepte déplacements. Tél. : 45-25-11-66.

FISCALISTE BILINGUE Franc., angl., maîtr. droit des affaires D.E.S.S. de fiscalité internat. (H.E.C. Paris XI), stages, ch. poste Fr. ou étranger. Ecr. S. VANTESLAAR 7, r. Bosio, 75016 PARIS ou tél. : 45-20-22-08.

52 ans, rompu commerce internat., management, vte, gestion ociale, multilingue, gde conn. et exp. pays bassin médit. et Moyen-Orient, rech. poste à responsab. France ou étranger. Ecrire sous n° 8817 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 Paris

---

L'AGENDA

Artisans

Etude de réalisation de travaux, peinture, décoration, haut de gamme. Travaux hypersoignés. Tél. : 42-00-52-10.

Bijoux

ACHAT NET BIJOUX

Brillants, rubis, émeraudes, saphirs, vieil or, argenterie PERRONO bd des Italiens OPÉRA 4, Chaussée-d'Antin ÉTOILE 37, av. Victor-Hugo Ventes, occasions, échanges

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES

se choisissent chez Gillet ACHAT OR actuellement 20 % de réduction Gillet, 19, rue d'Arcole, 75004 Paris. 43-54-00-83

Collections

Part. vend TÉLÉCARTES de collection. Liste sur demande. M. GUESLAFF, 14, rue Gassendi, 75014 Paris

Matériel de bureau

CASH BUREAU : Mobilier de bureau et discount Prix imbattables : matériel livrés et montés, catalogue 36 pages sur demande 800 m² d'exposition 24, r. Davout, 93500 Pantin Sortie Porte de la Villette Tél. : 48-43-09-71 Dijon : 80-61-35-52 Marseille 91-43-23-43

Vacances Tourisme Loisirs

CORSE : tout août studio, 4 personnes, tout confort, 50 mètres de la plage dans pinède, possibilité piscine et tennis, 17 km de Bastia. Tél. : 37-31-18-22.

DRISCOLL HOUSE-HOTEL 200 chambres simples 100 £ par sem. Rens. : 172 New Kent Road LONDON SE 1 4YT-GB 19-44-1-703-41-75

Le Monde INTERNATIONAL

Nestlé

Pour renforcer ses

SERVICES AGRICOLES NESTLÉ

cherche deux

INGÉNIEURS AGRONOMES

dont un spécialiste en agriculture générale/production laitière en milieu tempéré et tropical
et un spécialiste en culture café/cacao/thé.

Nous souhaiterions rencontrer des candidats pouvant justifier une solide expérience d'environ dix ans d'agriculture pratique sur le terrain, dont au moins cinq ans dans un poste à hautes responsabilités au sein d'une exploitation agricole importante.

De très bonnes connaissances du français, de l'anglais et de l'espagnol, ou au minimum de deux de ces langues, sont indispensables.

De nombreux voyages chaque année sur tous les continents ainsi que de longs stages outre-mer pendant les quatre premières années sont à prévoir.

Veuillez adresser votre offre manuscrite, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé à : M. E. Brambilla, service du personnel, NESTLÉ, CH-1800 VEVEY.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

2e arrdt

LES HALLES CALME ET BEAUTÉ XVIe siècle, poutres d'origine, cheminée, volume, 85 m², 3 P. dont gd séj., récept., rénovat., esthétique Tél. : 45-08-97-15

3e arrdt

ARTS-ET-MÉTIERS Pptaire vd gd studio, coin cuis. équipée, tt cft, 3e ét., 479 000 F. crédit Tél. : 43-70-04-64

3e TEMPLE-ARTS ET MÉTIERS. Dble liv. refait nf, clair, calme, cuis. équipée. 889 000 F. CRÉDIT. 48-04-85-85.

5e arrdt

5e Exceptionnel imm habité, appt env. 115 m², ht plafond, living 53 m² + 2 chbres, s.d.b. + salle d'eau, 6 100 000 F sous régime TVA. Tél. : 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

6e arrdt

ASSAS RENNES 2 P.
IMM. PIERRE DE TAILLE, ét. élevé, soleil PLURIMMO 45-48-25-01

VAVIN 2 P. 890 000 F R. SÈVRES 2 P. 1 180 000 F ODÉON Duplex 1 400 000 F
PLURIMMO 45-48-25-01

7e arrdt

OUDINOT Imm. ancien, ravalé, 2e ét. s/rue, studio, 2 fenêtres, hauteur sous plafond, charme. 890 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

BAC 5-6 P. CHARME
CARRÉ DES ANTIQUAIRES appartement avec travaux PLURIMMO 45-48-25-01

8e arrdt

AV. FRIEDLAND
5 p. classique, 4e, asc., plein sud. 5 500 000 F. EXCLUSIVITÉ E.R.G. 42-22-70-63.

9e arrdt

9e RUE RICHER EXCEPTIONNEL 2 P. entr., cuis., s.d.bains, w.-c., cave, 599 000 F, créd. total Tél. : 48-04-08-60

10e arrdt

CANAL ST-MARTIN Except. bel imm. 2 P., entr., cuis., bains, w.-c., EXPO PLEIN SUD. 769 000 F. Créd. Tél. : 48-04-08-60

MÉTRO CHATEAU-D'EAU, SÉJOUR + CHAMBRE cuis., douche, wc, cave, cft. Clair, calme. A SAISIR. 690 000 F. 43-27-95-63.

11e arrdt

BD CHARONNE Bon imm., gardien, gd 2 P. cuis., travaux, 1er ét., clair, 465 000 F. Crédit. Tél. : 43-70-04-64

BD VOLTAIRE (près) A SAISIR. BEAU 2 P. cuis., bains, w.-c., refait nf, imm. ravalé, soleil, calme. 690 000 F Tél. : 43-27-81-10

C.P.I.L. VEND
ATELIERS style loft. R. du Chemin-Vert, 85 m² à 160 m². Tél. : 42-60-65-65.

BASFROI/LEDRU-ROLLIN Imm. récent, beau 4 P., 100 m² sur jdin, 2 bns, box dble Tél. : 47-05-76-76

12e arrdt

RUE NICOLAI
Dans bel imm. rénové, beaux 3 p. 50 m² refaits nfs, clair, cheminée, 3e ét., 5e ét. asc. 1 050 000 F. 42-60-65-65.

ETUDE LACUEE VEND
face Opéra Bastille imm. p. de t., asc., 2 pièces à rénover, 725 000 F. MICHEL BIZOT Imm. p. de t., ravalé, 3 pièces, tout confort, environ 75 m². 1 500 000 F.
43-07-57-15

MICHEL BIZOT, petit appart. de 43 m² + balcon carrelé de 7 m² s/jardin, 1 p. dble, calme, entrée, gde cuis. éq., s. de b., wc séparé, placards, parking, cave, gardien, 5e ét., asc., parfait état. Tél. : 43-42-94-78 ou 42-60-17-28.

13e arrdt

Place d'Italie petit immeuble récent, particulier vend 4 P., 110 m², 1er étage, 3 chbres, s.d.b. et salle d'eau, box. Prix : 2 550 000 F Tél. : 45-81-33-41

14e arrdt

EXPERTISE GRATUITE
Etude Duvernet, 45-41-11-00.

VAVIN studio 1 080 000 Montparnasse 3 P. 2 950 000 F. Pt. Denfert 3/4 P. 2 500 000 F Tél. : 43-35-18-36

15e arrdt

BEAUGRENELLE
BEAU 2 P. 1 390 000 F
PLEIN SUD, étg élevé, vue panoramique. Parfait état, cave. PARKING. 48-04-35-35.

MONTPARNASSE
120 m², 3 chbres, 2 bains, gd balcon, parking. 4 800 000 F Tél. : 46-38-17-19

16e arrdt

ETOILE 237 m²
grand stand., récept., 90 m², 4 chbres, 2 bains, 3 w.-c., gde cuis. équipée + chbre sce avec bain. Pour renseign. et visites. LACUEE 43-07-57-15.

PROCHE FAISANDERIE Maison insolite sur plusieurs niveaux, avec terrasse, déco. luxe, accès discret, poss. parking. 4,3 millions de f. Part., exclusivement le soir. 47-27-10-19.

VENDEZ PLUS CHER
CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE Consultez-ns 45-41-11-00.

17e arrdt

MAILLOT
Dble séj., 1 chbre, parfait état, service AGENCE DE L'ETOILE. Tél. : 42-67-40-07

R. ST-JEAN, Imm. stand., asc., interphone, studio, cuis. aménagée, w.-c., bains, ref. nf, balcon et s/rue et cour. 498 000 F Tél. : 43-70-04-64

18e arrdt

Mo LAMARCK Except. Imm. récent, stand., 3 P., entr., cuis. équip., bains, w.-c., cave + 2 loggias, dble expo, jard. et rue. 1 490 000 F, créd. Tél. : 48-04-08-60

R. LAMARCK EXCEPT. pierre de t., tapis escal., 3 P., entr., cuis. équipée, sal. de bains, w.-c., cave, créd. 1 190 000 F Tél. : 48-04-08-60

SQUARE CARPEAUX EXCEPTIONN. Pierre de t., 2 P., entr., cuis., bains, w.-c., 629 000 F, crédit Tél. : 48-04-08-60

RUE CHAMPIONNET
2 P. TT CFT. 460 000 F
Séjour, cuis. séparée, chbre, sal. [illegible] 3e étg s/rue. 48-04-35-35.

Mo MARCADET. A SAISIR GD STUDIO. Cuis. équipée, douche, wc, 3e étg, cheminée, parquet, charme, calme, clair. 430 000 F. 43-27-81-10.

SACRÉ-CŒUR Près Bel immeuble GD STUDIO CALME TT CFT 620 000 F URGENT. 48-04-84-48

PIED DE LA BUTTE, BEAU STUDIO TT CFT, dans imm. pierre de tail., 2e ét., ascenseur. 320 000 F Tél. : 42-71-87-24

18e MAIRIE
2 p. tt cft, 43 m², 710 000 F à débattre. Bon imm. pierre de taille, 60 m. PLACE JULES-JOFFRIN. 48-04-35-35.

RUE CHAMPIONNET
2 P. 48 m². 680 000 F
Clair, bon état, cheminée, moulures, rangements, cave, digicode. Mo SIMPLON. 48-04-35-35.

MARX DORMOY. EXCEPTIONNEL.
GD 2 P. 59 m²
Gd balc., 4e étg. Bel imm. [illegible] 000 F à débat. 48-04-35-35.

MÉTRO MARX-DORMOY
GRAND STUDIO
3e étg asc., expo. sud, dble séj., 30 m², s. de bns, cuis., dressing, petit balc., cave, 660 000 F. 48-04-35-35.

19e arrdt

19e PROXIMITÉ CANAL Studio 30 m², tt cft, bon investissement. Crédit total poss. 399 000 F. 42-71-83-00.

2 P. 30 m². 345 000 F
Proche Mo CRIMÉE. Tt conft. Clair, bon imm., décoration à revoir. Crédit. 48-04-35-35.

ENTRE BUTTES et CANAL
A SAISIR. 558 000 F
BEAU 2 P., clair, parfait état, cuis. équip. CRÉDIT. 48-04-35-35.

BUTTES-CHAUMONT, AV. SIMON-BOLIVAR. 4e étg. asc., BEAU 2 P. 47 m², séjour, 1 chbre, dressing, cuis., sal. de bains, cave, gardien. 850 000 F. 48-04-35-35.

20e arrdt

Mo ST-FARGEAU. BEAU STUDIO. Refait neuf, cuis., douche, wc, imm. 1930, asc. Clair, calme. A SAISIR. 415 000 F. 43-27-95-63.

RUE BAGNOLET, 2 PCES, cuis., bains, w.-c., chauff. cent. individuel gaz, cave, clair, calme. BON ÉTAT. 590 000 F. 43-27-81-10.

AV. GAMBETTA
ST-FARGEAU STANDING. 7e étg, asc., beau 2 p., cuis., bains, dble expo., cave, digicode. 780 000 F. 48-04-35-35.

20e SAINT-BLAISE Bon imm. digicode, ascens. BEAU 2 P. TOUT CONFORT. PRIX : 609 000 F. CRÉD. 48-04-84-48.

20e AV. GAMBETTA, 2 P., tt cft, bien distribué, dans bel imm. pierre de tail. FACE PÈRE LACHAISE. Très clair. 685 000 F. 42-71-93-00.

PELLEPORT 3 P. Tt cft, s.d.bains, w.-c., dble expo, vue s/jard. très clair. 640 000 F Tél. : 42-71-87-24

92 Hauts-de-Seine

LEVALLOIS LIMITE NEUILLY 3 P. cuis., salle de bains, PARFAIT ÉTAT. Prix 919 000 F, crédit. Tél. : 48-04-84-48

100 MÈTRES DU 17e, Mo PTE CLICHY à rénover 3 P. cuis., bains, digicode, 3e ét., 465 000 F, crédit Tél. : 43-70-04-64

NEUILLY (Porte Maillot) 2 P. 53 m², refait neuf (arch.) s.d.b., cuis. équipée, cheminée, 5e ss asc. Urgent cause mutation. Tél. : 46-24-31-33

LEVALLOIS Mo A.-FRANCE GRAND 2 P. cuis., bains, w.-c. séparé, 1er ét., ensoleillé, bon état, imm. ravalé. 850 000 F Tél. : 43-27-96-83

BOULOGNE AFFAIRE EXCEPT. cse dble emploi BEAU 3 P. VUE S/SEINE tt cft. Px 1 190 000 F Tél. : 48-04-84-48

93 Seine-Saint-Denis

MAIRIE LILAS A saisir bon imm. 2 P. s/rue, clair et calme, petits travaux. 349 000 F. Tél. : 48-04-84-48

PANTIN Mo 4-CHEMINS, EXCEP. bel imm. 2 P. entr., cuis., sal. d'eau, w.-c., cave, 399 000 F, crédit total possible. Tél. : 48-04-08-60

94 Val-de-Marne

VINCENNES beau 2 P., 45 m², tt cft, av. de Paris, vue s/jard., tr. clair, calme. PROCHE CHATEAU et Mo. 695 000 F Tél. : 42-71-93-00

JOINVILLE 5' RER
FACE MARNE
Vue imprenable. STUDIO tt cft, 2e ét., bon imm. 319 000 F, crédit. Tél. : 48-04-35-35

95- Val-d'Oise

RÉSID. côteaux de la Seine, très bel appt, 90 m² (15 mn St-Laz.), 2 terrasses E/O, 3e et dern. ét., asc., vte prt. 960 000 F Tél. : (1) 39-78-88-48

VILLIERS-LE-BEL Propriétaire vend appt dans résidence privée. Bien situé. Comprenant : cuis. aménagée, séj. double (31 m²), 2 chbres, W.-C., salle de bains. Nombreux rangements, cave, séchoir, parking privé. Surface habitable : 75 m². Excellent état. Prix : 420 000 F. T. : 39-94-22-14. (ap. 18 h 30).

Pour paraître dans cette rubrique

« SÉLECTION IMMOBILIÈRE »

Contacter : 45-55-91-82 poste 43.24.

---

appartements achats

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS à PARIS de 200 à 450 m². 40 000 F à 80 000 F le m².

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province, commerciaux et habitations.
Tél. : (1) 45-62-16-40
ou FAX : 42-68-21-64.

URGENT. ACH. COMPTANT APPARTEMENT ou PAVILLON même à rénover. M. VALLERAND. Tél. : 43-70-18-00.

J'ACHÈTE
STUDIO ou 2 PIÈCES PARIS RIVE DROITE. Etat indifférent. J.-P. CARRIÈRE. 42-71-12-00.

Recherche 1 à 3 p. PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. Paie cpt chez notaire 48-73-48-07 même soir.

AGENCES FRANÇOIS FAURE PARIS 7e et PARIS 6e 5, RUE LITTRÉ
spécialistes rive gauche, estimation, achat, vente. Tél. : Olivier GRUMEL 45-49-22-70

J. FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e), rech. pour bons clients BVM. et GDS APPTS 6e, 7e, 15e, 16e arrdt. 45-66-00-75.

PLURIMMO
Spécialiste Rive Gauche RECH. D'URGENCE PIED-A-TERRE et APPARTS CLASSIQUES
45-48-25-01

PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE APPARTEMENT À PARIS, avec ou sans confort. M. ROGER 48-04-08-60.

échanges

Echangerai 55 m² tt cft centre Rouen contre similaire Paris. Tél. : (16) 35-71-87-56.

locations non meublées offres

Paris

CABINET KESSLER
78, av. Champs-Elysées 75008 Paris 45-22-03-80 43-59-68-04 p. 22
Spécialiste appts ht de gamme, évaluation gratuite sur demande

ETOILE 4 P. 90 m² EN DUPLEX, 2 bains, pierre de t., STANDING, 5e ét. sans asc. 10 230 F NET 47-27-84-24

AVENUE RAPP (7e) belle chbre, 6e ét., sans asc., 1 700 F, charges comprises. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

Mo CONCORDE Imm. 1880, refait nf, 5 P., 140 m², 5e ét., rangts, cheminées, bns et douche, 13 500 F + chges C.M.F. 45-04-63-00

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST Tél. : (1) 45-62-78-99

GRISS-HAUSSMANN
45-22-56-44
Cherche pour clientèle sélectionnée studios au 5 p. vides ou meublés à la location. Paris, banlieue.

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour importants groupes anglo-saxons s'implantant à PARIS. LUXUEUX APPTS de FONCTION et MAISONS OUEST. Quart. résidentiels.
Tél. : (1) 45-27-12-19

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTIN. et DIPLOMATES GDS APPTS de stand. 5, 6, 7 P. Tél. : 42-80-20-42

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
227, bd Raspail, 75006 PARIS
RECHERCHE POUR SA CLIENTÈLE APPT VIDE OU MEUBLÉ. LOYERS GARANTIS.
U.F.E. 42-79-03-18

MASTER GROUP
47, rue Vaneau, 75007 Paris, rech. pour cadres multinationales et banques appts vides ou meublés, du studio au 7 P. de stand. Tél. : 42-22-34-66 ou 45-22-14-61

locations meublées offres

Paris

POUR ÉTUDIANTE CHAMBRE 1 650 F Tél. : 60-79-48-44

locations meublées demandes

Paris

BARBARA FRELING
24, 16, 6, place Vendôme
40-20-96-00
recherche pour sa clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés. URGENT. PARIS RÉSIDENTIEL

pavillons

A vendre pavillon (1984) F5 à Vavreal avec combles aménagés, jard. privatif et garage + grenier. 850 000 F. Mme MOUSSIER Tél. bur. : 49-02-84-64, pers. : 30-73-08-76.

A VENDRE maison 6 pces, 180 m² habitables, 2 garages sur 540 m² de terrain à Argenteuil limite de Bezons. Pour tout renseignement, horaires de bureau : Tél. : 30-44-75-74 (M. Reveillaud). Prix : 1 600 000 F

10 mn Rennes-Nord, maison 5 chbres, cuis. équip., chem., dble living, jard. idéal prof. lib. ds village bien équipé (écoles, commerce) Tél. : (16) 96-78-41-33

15 mn Rennes-Nord, maison 5 chbres, cuis. équipée, cheminée, dble living, jardin, idéal prof. lib. dans village bien équipé (écoles, commerces...) Tél. : (16) 96-78-41-33

propriétés

BORDS DE LOIRE Maison Renaissance 350 m² habitables. Vue imprenable s/Loire et s/château d'Amboise. Jardinet 300 m². Cœur ville, quartier résidentiel. JEAN-LOUIS BORDAT 39-75-98-66.

LOCHES (37), 40 km Tours, Maison pl.-pied, cuis., s. à m., 2 ch., s. de b., w.c., ch. centr. gaz, gren. aménageable ; entièrem. rénov. int./ext. Pet. jard. 70 m², cour 13 m². Prox. commerc. - Prix : 400 000 F, à débat. T. : 48-49-31-83, à p. 18 h.

Limite Orsay, superbe propriété de 350 m² au sol, 700 m² habitables sur sous-sol complet. Prestations luxueuses dans parc de 2 500 m². Tél. bureau : 40-96-09-22 Tél. après 20 h : 60-10-44-56

A vendre MAS PROVENCAL sur 6 000 m² de terrain, à 11 km de St-Rémy-de-Provence Tél. : 90-94-05-03 H. repas

villas

NICE
Cause départ, exceptionnel, magnifique villa pleine de charme, env. 180 m², gd séjour, 4 chbres, studio indépendant, parking, 400 m² env., jardin de rêve. Prix : 1 800 000 F 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.

COSTA BLANCA Villas neuves, haut prestige, avec piscine privée, modèles de 120 à 300 m² à vendre. Garantie après vente. Revente app., villa, terrain vue/mer, docum. Gestion loc. vacances. Consultez-nous : AGUA AZUL s. l. Pla 71, l4, 03740 JAVEA (Esp.). Tél. : 19-34-65-79-22-96.

fermettes

80 km de Paris Ouest Vallée de l'Eure Proximité gare et accès rapide jolie fermette rustique Très bon état Charme Prix : 720 000 F CENTURY 21 La Valeur[illegible] 16-37-41-41-19

hôtels particuliers

Belle maison bien aménagée
Mo ALESIA
Living, 5 chbres, 3 bains, cuis., 200 m² + dépend., garage, véranda-terrasse. 22, square Châtillon (angle 33, av. J.-Moulin). Samedi-dim. 13h30 à 16h30.

viagers

LIBRE DE SUITE
2 p. tt cft, 3e ét., bon imm., près Mo Colonel-Fabien, 19e ardt. 450 000 cpt + 2 310 F/mois, hme 80 ans. Viagers F. Cruz, 8, r. La Boëtie, 42-66-19-00.

Achète à particulier VIAGER libre ou occupé pour placement 42-42-26-29

LIBRE RER MASSY-VERRIÈRES gde maison de ville, jardinet, calme, couple 80/87 ans. 1 400 000 F + 1 200 F/mois. Viagers F. Cruz - 42-66-19-00

NEUILLY près R. de Chézy, gd studio tt cft + jard. priv. 495 000 cpt + 3 000 F par mois occupé fme 65 a. Viagers. F. Cruz 42-66-19-00.

immeubles

ACHÈTE COMPTANT IMMEUBLES
OCCUPÉS ou VIDES M. BRUNET 45-41-11-00

immobilier information

APEN IMMOBILIER EXPERTISE GRATUITE PARIS, PROCHE BANLIEUE Tél. : 42-29-52-00

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Locations

Location bur. équip. réunion. Journée ou 1/2 journée. Domiciliation sièges socs. CONSTITUTION SOCIÉTÉS RÉDACTION TOUS ACTES

FIDASSIST
Paris-8e : 42-89-58-26 Dépt. 95 : 34-64-18-12

A PARTIR DE 50 F HT/mois votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX. CREADOM 42-67-05-89.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL, RC, RM Permanence téléphonique. Constitution de sociétés, démarches et tous services 43-55-17-60.

SIÈGE SOCIAL
Burx équipés ts services, démarches R.C.-R.M. SODEC SERVICES CH.-ÉLYSÉES 47-23-55-47. NATION 43-41-81-81.

CIDES
DES ADRESSES DE PRESTIGE POUR VOTRE SIÈGE OU VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
DANS NOS CENTRES D'AFFAIRES
★ AV. CHAMPS-ÉLYSÉES
★ AV. VICTOR-HUGO
★ R. DE PONTHIEU, 8e
★ ÉTOILE, IÉNA, 16e
★ PASSY-TROCADÉRO
Burx équipés, 1/2 j., secrét. téléph., services, télex, fax, Eurosignal. DOMICILIATION : 190 à 390 F/m. CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
CIDES 47-23-82-10.

13e PORTE D'IVRY 7 burx sur 220 m² env., 4 park. en sous-sol, pas de reprise. 1 100 F HT/m²/an.
3615 BURCOM
Tél. : 43-87-89-29.

locaux industriels

Ventes

2 zones industrielles RFA, complètement rénovées. Entièrement louées région Rhin-Ruhr. Loyers nets environ 1,3 MLN DM. Prix de vente (à débattre) 16,5 MLN DM. Reprise de la SA possible. SERDEX HANDELS AG, PB 41, CH-8832 Wollerau. Tél. : 19-141 1-784-55-77 Fax. 19-41 1 784 83-54.

locaux commerciaux

Locations

CANNES loue galerie ou bureau temporaire 80 m², à 2 mn Croisette Carlton. 13 000 à 46 000 F la semaine 93-94-04-67 de 10 h à 19 h 30.

DOMICILIATION BURX, TÉLÉCOPIE, TÉLEX.
AGECO, 42-94-95-28.

fonds de commerce

Ventes

Isère, vd charcuterie-traiteur ; cse retraite, affaire except. Gros c.a. Mazaud Immob. 74-27-92-64.

RÉGION ISÈRE Vde fonds pâtisseries et boulangeries-pâtisseries MAZAUD IMMOB. Tél. : 74-27-92-64

هكذا من الاجل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
2e ARRONDISSEMENT		
2 pièces 55 m², 6e étage	38, rue E.-Marcel CIGIMO - 48-24-50-00	3.310 + 630
4e ARRONDISSEMENT		
4 pièces, parking 127 m², 5e étage	6, rue Saint-Paul SOLVEG - 40-67-06-99	12.939 + 2.000
4 pièces Park. 800 F, 1er étage	18, rue Quincampoix SAGGEL - 47-42-44-44	6.600 + 1.355
5e ARRONDISSEMENT		
2 pièces, parking 64 m², r.-de-ch.	31, rue C.-Bernard SGI/CNP - 47-42-17-61	6.628 + 991
3 pièces, parking 71 m², 5e étage	31, rue C.-Bernard SGI/CNP - 47-42-17-61	7.480 + 870
7 pièces, 2 parkings 193 m², 1er étage	31, rue C.-Bernard SGI/CNP - 47-42-17-61	25.200 + 4.243
9e ARRONDISSEMENT		
5 pièces 211 m², 3e étage	3, rue J.-Lefebvre SAGGEL - 47-42-44-44	20.045 + 2.750
11e ARRONDISSEMENT		
2 pièces, parking 50 m², 6e étage	5, rue des Nanettes AGF - 43-38-74-46	4.300 + 430
12e ARRONDISSEMENT		
3 pièces, parking 70 m², 4e étage	32, rue de Picpus SOLVEG - 40-67-06-99	5.939 + 1.073
Studio, 37 m² Parking, 7e étage	62/64, cours de Vincennes AGF - 43-44-74-48	3.050 + 530
15e ARRONDISSEMENT		
4 pièces 122 m², r.-de-ch.	7, rue Alexandre-Cabanel AGF - 42-44-00-44	10.370 + 950
2/3 pièces, 88 m², 6e étage	3, place Violet SAGGEL - 47-42-44-44	8.000 + 1.334
Studio, parking 33 m², 6e ét., terrasse	21, rue Balard SAGGEL - 47-42-44-44	3.700 + 430
16e ARRONDISSEMENT		
Studio 44 m², 4e étage	1/9, rue Rémusat SAGGEL - 47-42-44-44	3.660 + 756
2 pièces, parking 62 m², 7e ét., terrasse	50/52, rue du Ranelagh SAGGEL - 47-42-44-44	8.100 + 1.232
2 pièces 89 m², 1er étage	19, rue Raynouard SAGGEL - 47-42-44-44	7.230 + 1.872
3/4 pièces poss. parking 88 m², 1er étage	6/10, rue Mirabeau SAGGEL - 47-42-44-44	7.900 + 1.594
Studio, parking 25 m², 1er étage	60/62, av. Henri-Martin GCI - 40-16-28-68	3.270 + 702
2 pièces, parking 46 m², 2e étage	60/62, av. Henri-Martin GCI - 40-16-28-68	6.730 + 1.200
18e ARRONDISSEMENT		
2 pièces, parking (libre 06/90) 55 m², 5e ét., balcon	75, rue Ph.-de-Girard CIGIMO - 48-24-50-00	3.136 + 910
19e ARRONDISSEMENT		
4 pièces 89 m², 2e étage	29, rue des Ardennes LOCARE - 40-61-66-10	5.229 + 561
2 pièces, neuf 50 m², box	Angle rues Manin/Goubert SEFIMEG - 45-65-37-02	4.530 + 453
3 pièces, neuf duplex 91 m², 30 m² terrasse 10 m² balcon, box	Angle rues Manin/Goubert SEFIMEG - 45-65-37-02	8.050 + 816
3 pièces, neuf 66 m², balcon 6 m², box	Angle rues Manin/Goubert SEFIMEG - 45-64-37-02	5.570 + 590
4 pièces, neuf 91 m², 35 m² terrasse 10 m² balcon, box	Angle rues Manin/Goubert SEFIMEG - 45-64-37-02	8.220 + 823
6 pièces, neuf 128 m², duplex 11 m² balcon, box terrasse 23 m²	Angle rues Manin/Goubert SEFIMEG - 45-64-37-02	10.510 + 1.150
78 - YVELINES		
Maison, 2 pièces 46 m², r.-de-ch.	Maisons-Laffitte 56, av. de Saint-Germain LOCARE - 40-61-66-10	2.281 + 436
3 pièces, park. 75 m², 1er étage	Saint-Germain-en-Laye 40, *quater* rue des Ursulines AGF - 39-73-09-34	5.220 + 670
3/4 pièces [libre 06/90] 105 m², 5e étage parking, balcon	Versailles 3, place Robert-Deny CIGIMO - 48-24-50-00	5.140 + 1.450
3 pièces, parking 96 m², 2e étage	Viroflay 2, rue J.-Bertrand CIGIMO - 48-24-50-00	6.780 + 930
91 - ESSONNE		
Maison 5 pièces 115 m², garage	Evry Rue des Vignes SOLVEG - 40-67-06-99	5.328 + 163
4 pièces, parking 76 m², 2e étage	Gif-sur-Yvette Résid. Les Grandes-Coudraies GCI - 40-16-28-70	3.374 + 750
4 pièces 80 m², 11e étage	Massy 7, square du Manoir AGF - 42-44-00-44	3.680 + 1.100
4 pièces, parking 87 m², r.-de-jardin	Yerres 6, résidence du Lac LOC INTER - 47-45-19-87	3.200 + 1.143
92 - HAUTS-DE-SEINE		
Studio, parking 40 m², 11e étage	Courbevoie 2, avenue du Parc AGF - 43-34-96-98	3.275 + 260
2 pièces double living 105 m², r.-de-ch.	Neuilly 12, rue Chauveau SGI/CNP - 46-24-54-46	9.200 + 1.095
Studio, parking 31 m², 4e étage	Neuilly 22 *ter*, bd du Gal-Leclerc GCI - 40-16-28-68	3.875 + 467
3 pièces 68 m², 1er étage sans ascenseur	Neuilly 9, rue Th.-Gautier SAGGEL - 47-42-44-44	5.780 + 518
93 - SEINE-SAINT-DENIS		
5 pièces, parking 97 m², 1er étage	Noisy-le-Grand 21, allée du Clos-Gagneur LOC INTER - 47-45-19-87	3.660 + 1.309
94 - VAL-DE-MARNE		
4 pièces, 2 park. 87 m², 1er étage	Charenton 21, rue de Valmy LOC INTER - 47-45-19-87	6.270 + 1.071
4 pièces, 2 park. 92 m², 3e étage	Charenton 158, rue de Paris LOC INTER - 47-45-19-87	6.630 + 1.071
2 pièces, parking Immeuble neuf 52 m², 1er étage	Joinville 4/8/13, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	3.750 + 416
3 pièces, parking 72 m², 1er ét. au 5e ét. Imm. neuf	Joinville 4/8/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	4.650 F à 5.050 F + 547/552
4 pièces, parking 107 m², 1er ét. au 5e ét. Imm. neuf	Joinville 4/8/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	6.450 F à 6.650 F + 806/812
5 pièces, parking 104 à 121 m², 5e au 8e ét. Imm. neuf	Joinville 4/8/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	7.900 F à 8.950 F + 926/955
4 pièces, 2 park. 87 m², 2e étage	Nogent 68, rue François-Rolland SOLVEG - 40-67-06-99	7.800 + 1.065
Studio, parking 39 m², r.-de-ch.	Vincennes AGF - 42-44-17-33	3.438 + 400
2 pièces, parking 52 m², 3e étage	Vincennes AGF - 42-44-17-33	4.580 + 520
3 pièces, parking 79 m², 1er étage	Vincennes AGF - 42-44-17-33	6.470 + 800
4 pièces, parking 89 m², 2e étage	Vincennes AGF - 42-44-17-33	7.367 + 900
5 pièces, parking 109 m², 4e étage	Vincennes AGF - 42-44-17-33	9.316 + 1.090
3 pièces, parking 65 m², 8e étage terrasse	Vincennes 44, rue de Fontenay LOC INTER - 47-45-19-97	6.142 + 820
3 pièces, parking 67 m², 7e étage balcon	Vincennes 44, rue de Fontenay LOC INTER - 47-45-19-97	5.797 + 730
4 pièces, 2 park. 84 m², 6e étage balcon	Vincennes 44, rue de Fontenay LOC INTER - 47-45-19-97	7.783 + 940
4 pièces, 2 park. 87 m², 3e étage balcon	Vincennes 44, rue de Fontenay LOC INTER - 47-45-19-97	7.656 + 940
95 - VAL-D'OISE		
Maison, 4 pièces Duplex, 105 m² jardin privatif	Cergy-Courdimanche 7, allée de Chantaco SGI/CNP - 34-43-30-62	5.630 + 369

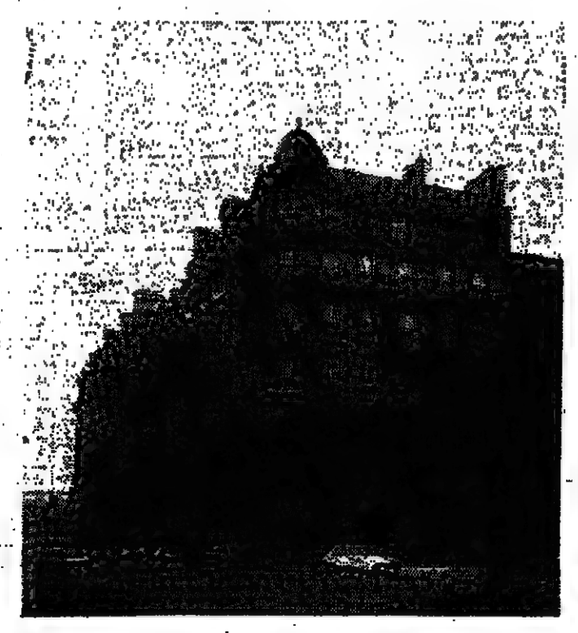

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

LOCARE

MARCHÉS FINANCIERS

La contre-attaque de M. Guthard

La DG Bank estime injustifiées les réclamations des banques françaises

M. Helmut Guthard, président du directoire de la DG Bank, a estimé mardi 27 février, lors d'une conférence de presse, *« avoir de bonnes cartes en main »* dans son conflit avec les banques françaises. Depuis une dizaine de jours, neuf banques françaises (BNP, Crédit du Nord, Sogenal...) accusent la DG Bank, le groupe bancaire mutualiste allemand, de manquer à sa parole en refusant de racheter à un prix convenu d'avance un lot d'obligations d'une valeur de 6 milliards de deutschmarks (20 milliards de francs).

Comme la valeur de ces obligations a fortement baissé, les banques françaises se retrouvent aujourd'hui collées avec un *« papier »* qui leur laisserait une perte d'au moins 3 milliards de francs.

Bien que ce conflit, porté sur la place publique par les banques françaises, menace de dégénérer en scandale de l'autre côté du Rhin, M. Guthard a affirmé que les accusations portées contre l'établissement qu'il dirige sont *« injustifiées »*.

Le patron de la DG Bank a affirmé que les banques parisiennes *« avaient leur part de responsabilité. Régulièrement, tous les ans, nous leur avons envoyé par écrit un rappel de tous nos contrats à terme en cours. Elles nous ont toujours renvoyé ces écrits avec leur accord. Jamais elles n'ont contesté nos documents »*.

M. Guthard reproche donc aux banquiers français de n'avoir jamais signalé les contradictions qui existaient entre le récapitulatif annuel et les promesses verbales ou les telex qui auraient pu être échangés lors de chaque opération. Une attitude qui ne s'explique, selon lui, que parce que les banques françaises *« étaient gagnantes tant que les cours montaient »*. C'est la chute des cours d'environ 13 % qui serait à l'origine du conflit.

M. Guthard a également mis en cause des courtiers, Viel et Cie à Paris et EDD à Francfort. M. Patrick Combes, président du groupe Viel, s'est réservé le droit de poursuivre M. Guthard en justice. Les banques françaises qui se sont réunies mardi 27 février à la commission bancaire pour des discussions purement techniques ne dédaigneraient pas non plus le terrain judiciaire. Des responsables de la BNP étaient attendus mercredi 28 février à Francfort pour des discussions bilatérales avec la DG Bank et n'ont pas participé à la réunion parisienne. Les banquiers français affichent néanmoins une sérénité relative sur l'issue du conflit.

Pour financer l'achat d'Hestair

BET se désengage des matériaux de construction

BET, le conglomérat britannique de services aux entreprises, vient de mettre en vente des sociétés de matériaux de construction, représentant un montant évalué à 300 millions de livres (environ 2,9 milliards de francs). Leur chiffre d'affaires s'élevait à 330 millions de livres (3,2 milliards de francs) pour le dernier exercice, avec un bénéfice de 46,6 millions de livres.

Cette opération a un objectif immédiat : fournir à BET de quoi financer son acquisition de la majorité du groupe de travail temporaire Hestair, en décembre et janvier derniers. BET a dû en effet débourser 192 millions de livres pour cette acquisition.

Le conglomérat va lancer parallèlement aux Etats-Unis – où Hestair a des filiales – une émission d'actions préférentielles pour 140 millions de dollars (près de 800 millions de francs). BET ramènera ainsi ses dettes à 85 % de ses capitaux propres, selon M. Nicholas Wills, son directeur général, et augmentera ses bénéfices.

Mais cette mise en vente, comme les acquisitions qui l'ont précédée, correspondent à un « recentrage » du conglomérat, engagé depuis 1988, sur ce qui peut être considéré comme le cœur de ses activités : les services aux entreprises. Les sociétés de matériaux de construction représentaient 15 % du chiffre d'affaires et 16 % du bénéfice de BET.

L'OPA sur Hestair couronnait une série d'acquisitions, notamment à l'étranger, et de reventes, surtout en Grande-Bretagne. Le groupe, qui se vante d'avoir *« introduit en Europe l'essuie-mains automatique »* – en fait en acquérant Initial Textile Services, premier loueur de linge du monde, – avait ainsi racheté BTB, la deuxième entreprise française du secteur (450 millions de francs de chiffre d'affaires), en 1988. Trois mois plus tard, il avait en revanche revendu sa filiale d'éditions Argus, pour un montant de 206,7 millions de livres. En 1989, il a aussi renforcé sa division transport en s'emparant du français SAVAM, puis de Snel aux Pays-Bas. Enfin, il a repris, il y a quelques semaines, un groupe d'entreprises de traitement des déchets (Hargreaves, Chemical et Nu-Vac) pour 26,1 millions de livres cash.

G. H.

LA BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT

PRIX DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DE L'ECONOMIE ISLAMIQUE ET SYSTEMES ET ACTIVITES BANCAIRES ISLAMIQUES POUR L'ANNEE 1410H (1990)

La Banque Islamique de Développement (BID) a le plaisir d'inviter les universités, les institutions à caractère scientifique, les organismes de financement, les organisations islamiques et les individus de par le monde à proposer la candidature de quiconque leur paraissant digne d'obtenir l'un des deux prix de la BID pour l'année 1410H (1990) en :

a. ECONOMIE ISLAMIQUE
b. SYSTEMES ET ACTIVITES BANCAIRES ISLAMIQUES

Chaque prix consiste en une citation portant l'emblème de la BID et en un montant équivalent à 15.000 Dinars Islamiques (19.329 $ EU AU taux du 01.01.1410H – 02.08.1989).

Les deux prix peuvent être attribués à des individus ou à des institutions. Un ou plusieurs lauréats peuvent se partager le même prix. Les propositions de candidatures peuvent émaner soit des institutions soit des individus. Les candidatures personnelles ou posthumes ne seront pas acceptées. La BID se réserve le droit de ne point attribuer de prix.

Les candidatures doivent satisfaire aux conditions suivantes:

a. Le candidat doit avoir apporté une contribution théorique ou pratique remarquable aux domaines du Prix et au progrès de la Société Islamique.
b. Les travaux ayant déjà obtenu des prix internationaux ou régionaux ne seront pas pris en considération.
c. Les travaux proposés doivent avoir été publiés et reconnus scientifiquement. Les travaux non publiés ne seront pas acceptés.
d. Des informations détaillées sur le candidat doivent accompagner chaque acte de candidature, à savoir sa biographie, ses diplômes, son expérience, ses publications, une description détaillée de sa contribution aux domaines du Prix, ainsi que son adresse complète.
e. Le dernier délai d'acceptation des candidatures est le 29 Chawwal 1410H (24 mai 1990). Toute candidature parvenant après cette date ne sera pas prise en considération.
f. Il est préférable de déposer trois copies des travaux par lesquels le candidat est proposé à l'un des deux Prix.

Les candidatures devront être envoyées par courrier à l'adresse suivante :

LE PRIX DE LA BID
INSTITUT ISLAMIQUE DE RECHERCHES ET DE FORMATION
B.P. 9201 JEDDAH 21413, ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE.
TELEX: 601407 – 601137, FAX: 6366871

NEW-YORK, 27 février ↑

Progression

La Bourse de New-York est en passe d'effacer toutes les pertes accumulées la semaine précédente. Mardi, la place américaine a encore progressé de manière sensible dans un marché assez calme. L'indice Dow Jones a fini la séance sur une hausse de 14,63 points à 2 617,11 points, ce qui porte à près de 53 points les gains acquis en deux journées, pour 71,38 perdus quelques jours auparavant.

Quelque 153 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des hausses était supérieur à celui des baisses : 903 contre 566. 494 titres étaient inchangés.

La chute record de 10,5 % des commandes de biens durables aux Etats-Unis, pour janvier, a été négligée par les investisseurs. Ce mauvais chiffre s'explique en partie par un recul de 27,6 % des commandes dans le secteur des transports, où les commandes peuvent varier beaucoup d'un mois à l'autre. En excluant ce secteur, les commandes de biens durables ont reculé de 3,4 % seulement.

Les taux d'intérêt des bons du Trésor américain à trente ans, principale valeur de référence, ont continué à baisser, s'établissant à 8,44 % en fin d'après-midi contre 8,48 % lundi soir.

VALEURS	Cours du 26 fév.	Cours du 27 fév.
Alcoa	63 1/8	63 1/2
A.T.T.	39 1/8	39 5/8
Boeing	61 1/8	61 5/8
Chase Manhattan Bank	30	29 3/4
Du Pont de Nemours	38 1/2	38 3/4
Eastman Kodak	37 1/2	37 3/4
Exxon	48 3/8	48 1/4
Ford	46	46 1/8
General Electric	61 1/8	62
General Motors	44 3/8	45 1/8
Goodyear	33	33 1/2
I.B.M.	104 1/8	103 5/8
I.T.T.	53 1/8	54 1/8
Mobil Oil	61 3/4	61 1/2
Pfizer	56 1/4	59 1/8
Schlumberger	48 3/8	46 7/8
Texaco	58 1/8	58 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	126 3/4	128 7/8
Union Carbide	23 1/4	23 3/4
U.S.X.	36 3/8	36 5/8
Westinghouse	70 1/4	71 1/4
Xerox Corp.	51 3/8	52

PARIS, 27 février ↑

Net raffermissement

La résistance a payé. La Bourse de Paris, qui, en tout début de semaine, avait gardé le moral malgré les malheurs de Tokyo, jusqu'à même esquisser un timide sourire en fin de parcours, s'est, mardi, très nettement redressée. Un peu trop vite sans doute. Après avoir monté de 1,64 % dès l'ouverture, l'indice CAC-40 ralentissait ensuite un peu l'allure. Vers 13 heures, son avance n'atteignait que 1,2 %. En fin d'après-midi, à la clôture, elle était de 1,18 %. A Paris, comme ailleurs, il est vrai, la réaction très positive de Wall Street a rassuré la communauté financière. Très attendue, elle n'a pas déçu, témoignant, d'après les spécialistes, du caractère très local du typhon japonais.

Pour tout dire, le monde financier occidental s'est déconnecté de la sphère d'influence nippone. « Cela devait arriver », nous a confié un analyste de la place, en évoquant la chute du marché de Tokyo. « Songez que la capitalisation des valeurs japonaises représentait 50 % de la capitalisation mondiale. Si forte soit-elle, l'industrie de ce pays est bien loin d'occuper une telle place sur l'échiquier industriel de la planète. »

C'est bien vrai. Mais ce déséquilibre, il y a encore un mois, ne préoccupait guère notre interlocuteur et les autres. Il n'y a pire aveugle...

Bref, la remontée du Kabuto-cho mardi matin en dernière minute n'a pu qu'ajouter au soulagement général avec la très légère détente des taux d'intérêt observée aux Etats-Unis. Qui plus est : l'annonce en France d'un indice des prix de détail pour janvier en progression de 0,3 % seulement, malgré toutes les hausses encaissées durant le premier mois de l'année, a fait bonne impression pour l'avenir.

LONDRES, 27 février ↑

Bien orientée

La Bourse de Londres a confirmé, mardi, la reprise enregistrée la veille, la séance s'achevant sur une hausse dans un marché calme. L'indice Footsie des cent valeurs a gagné 5,5 points à 2 254,8. Quelque 362 millions de titres ont été échangés contre 337 lundi.

L'industriel Unilever a grimpé après l'annonce d'une hausse surprise de son bénéfice annuel *(lire page 17)*.

(lire page 17)

La chaîne de magasins Boots a également progressé sous l'effet de rumeurs sur le rejet d'une OPA lancée sur ses activités pharmaceutiques par le groupe français Rhône-Poulenc. Les magasins Body Shop (produits de toilette et de beauté naturels) se sont redressés fortement après qu'un officiel de la Communauté européenne eut démenti les rumeurs selon lesquelles les cosmétiques devaient obligatoirement être testés sur les animaux. L'image de marque du groupe est basée sur le refus de ces tests et sur la préservation de l'environnement.

Les fonds d'Etat se sont raffermis d'un huitième de point par endroits. Les mines d'or ont clôturé en progrès.

TOKYO, 28 février ↑

Nouvelle et forte hausse

Pour la deuxième fois consécutive, les cours ont rapidement grimpé, mercredi, à Tokyo. *Si bien* monté même, qu'à la clôture, l'indice Nikkei enregistrait une nouvelle avance de 694,04 points (+ 2,05 %) pour s'inscrire à 34 591,99. En deux jours, la reprise dépasse donc 3,7 %.

Pour la première fois depuis plusieurs semaines, les échanges se sont nettement accrus, portant sur 700 millions de titres contre 550 millions la veille. Jamais depuis le 5 janvier dernier, l'activité n'avait été si importante.

Le facteur technique a joué à fond. Les spécialistes sont néanmoins méfiants, les échanges risquant d'être heurtés, d'après eux, ce jusqu'au 8 mars, avec l'arrivée à échéance à cette date des contrats à terme et d'options.

VALEURS	Cours du 27 fév.	Cours du 28 fév.
Akai	1 090	1 180
Bridgestone	1 490	1 530
Canon	1 510	1 600
Fuji Bank	3 230	3 260
Honda Motors	1 630	1 660
Matsushita Electric	2 120	2 170
Mitsubishi Heavy	1 000	1 010
Sony Corp.	8 050	8 290
Toyota Motors	2 290	2 340

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Bridgestone : hausse de 13 % du bénéfice net.** – Le groupe japonais Bridgestone Corporation, l'un des premiers fabricants mondiaux de pneumatiques, annonce une hausse de 13 % de son résultat net non consolidé en 1989, qui s'élève à 36,1 milliards de yens (1,5 milliard de francs). Pour les comptes consolidés, le groupe avait fait savoir, fin décembre, qu'il s'attendait pour 1989 à une baisse de 62 % de son bénéfice en raison de frais financiers importants liés à ses financements, notamment pour ses opérations aux Etats-Unis. Des modifications comptables consécutives à la fusion avec l'américain Firestone en mai 1988 ont également pesé sur les comptes.

□ **SMH (horlogerie) : progression importante du bénéfice.** – La société suisse de microélectronique et d'horlogerie SMH, numéro un mondial dans sa spécialité, s'attend à une progression « importante » de son bénéfice en 1989 à la suite d'une sensible hausse de son chiffre d'affaires consolidé qui a atteint 2,14 milliards de francs suisses (8 milliards de francs) soit une augmentation de 16,2 %. Les ventes de SMH ont été surtout importantes en Europe et en Extrême-Orient où montres Swatch et haut de gamme ont fait un tabac.

□ **Astra : bénéfices en progression de 23 %.** – Le groupe pharmaceutique suédois Astra a réalisé en 1989 un bénéfice avant impôts de 1,8 milliard de couronnes suédoises (autant de francs français), en hausse de 23 % par rapport à l'année précédente pour un chiffre d'affaires de 7,4 milliards de couronnes (autant de francs français) en hausse de 19 %. Le groupe a enregistré une hausse spectaculaire (+ 179 %) de ses ventes de médicaments gastro-intestinaux aux Etats-Unis, en France, en Allemagne et en Espagne.

□ **Merck-Clévenot : hausse de 15 % du chiffre d'affaires.** – Le chiffre d'affaires du groupe pharmaceutique allemand, Merck-Clévenot, a augmenté de 15 % en 1989, à 1,94 milliard de francs contre 1,68 milliard en 1988. La division pharmacie a enregistré une hausse de 21 % de son chiffre d'affaires et celle des laboratoires de 13 %. La filiale française Merck-Clévenot a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 705 millions de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	450	Le gd livre du mois	....	440
Asystel	....	79 50 e	Loca Investissement	....	275
B.A.C.	....	209	Locamic	....	136
B. Demachy & Assoc.	....	575	Metra Communication	....	205 20
Banque Tarneaud	189	189	Metallurg. Minière	....	210
B.I.C.M.	....	793	Molex	212 10	212 10
Boiron	....	376	Navale-Delmas	....	1210
Boisset (Lyon)	....	....	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2360	Om. Gest.Fin.	....	572
Calberson	....	735	Pinault	....	460
Cardif	....	750	Presbourg (C In & Fin)	....	94
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	950	Présence Assurance	....	484 20
C.D.M.E.	....	1750	Publicat. Filipacchi	....	705
C. Equip. Elect.	....	337	Razel	....	800
C.E.G.E.P.	....	280	Rémy & Associés	....	381
Ciments d'Origny	....	621	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	919
C.N.I.M.	....	693	St-Honoré Matignon	....	238
Codetour	....	274	S.C.G.P.M.	....	635 d
Conforama	....	1066	Segin	....	308
Creeks	....	331	Sélection Inv. (Lyon)	....	112 80
Dafsa	....	....	S.E.P.	....	389
Dauphin	....	545	Sedbo	....	519
Devanlay	....	1023	S.M.T.Goupil	....	298
Deville	....	470 10	Sodinforg	....	....
Dolisos	....	178 90	Supra	....	230 50
Editions Belfond	....	224	Thermador Hold. (Lyon)	....	283
Elysées Investissem.	....	15 20	TF 1	....	322
Finacor	....	....	Unilog	....	176 80
Garonor	....	824	Union Financ. de Fr.	....	522
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	352 50	Viel et Cie	....	160
Gravograph	....	211	Yves Saint-Laurent	....	1024
Guintoli	....	814			
I.C.C.	....	269			
Idia	....	288			
Idianova	....	142			
IMS	....	300			
Int. Metal Service	....	1020			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 27 février 1990

Nombre de contrats : 17 424.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Mars dernier	Juin dernier	Mars dernier	Juin dernier
Bouygues	560	5	23	38	–
CGE	560	9	27,50	25	–
Elf-Aquitaine	560	32	56	6	12
Eurotunnel SA-PLC	60	2,80	6,79	4,80	7,01
Euro-Disneyland SC	100	2,50	7,50	–	–
Havas	1 400	–	–	35	–
Lafarge-Coppée	325	10	24	12	24
Michelin	133	5,80	–	4,50	–
Midi	1 300	20	–	80	–
Paribas	640	18	–	21	–
Pernod-Ricard	1 167	18	–	–	–
Peugeot SA	680	116	145	5	14,50
Rhône-Poulenc CI	400	–	–	13,50	–
Saint-Gobain	520	26	53	7	23
Source Perrier	1 500	28	86	–	–
Société générale	520	43	–	4,52	14
Suez Financière	440	9	25	22	–
Thomson-CSF	140	32,90	7,80	9,60	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 février 1990

Nombre de contrats : 67 686.

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 90	Juin 90	Septembre 90
Dernier	99,52	99,80	100
Précédent	99,20	99,46	99,40

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Juin 90	Sept. 90	Juin 90	Sept. 90
100	0,61	–	1,51	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,73 F ↑

Le dollar s'inscrivait en hausse, le mercredi 28 février, s'échangeant à 5,73 F contre 5,7210 F la veille à la cotation officielle. La devise américaine avait pourtant baissé, la veille à New-York, à l'annonce d'une chute record des commandes de biens durables en janvier. Cependant, le mark est affaibli par des achats croisés de yens, en raison de la reprise de la Bourse de Tokyo, ce qui soutient le cours du billet vert.

FRANCFORT	27 fév.	28 fév.
Dollar (en DM)	1,6890	1,6920
TOKYO	**27 fév.**	**28 fév.**
Dollar (en yens)	149,03	148,52

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (28 fév.)	10 3/16-10 5/16 %
New-York (27 fév.)	8 1/4-8 5/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	26 fév.	27 fév.
Valeurs françaises		88,6
Valeurs étrangères		91,2
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	482,9	494,6
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 800,32	1 825,38

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 602,48	2 617,12

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 776,1	1 781,5
Mines d'or	284,2	284,7
Fonds d'Etat	88,26	

TOKYO

	27 fév.	28 fév.
Nikkei Dow Jones	33 897,95	34 591,99
Indice général	2 508,84	2 565,54

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –
$ E-U.	5,7170	5,7220	+ 98	+ 112	+ 205	+ 235	+ 715	+ 805
$ can.	4,7801	4,7883	– 157	– 106	– 246	– 183	– 529	– 380
Yen (100)	3,8362	3,8441	+ 97	+ 122	+ 195	+ 233	+ 659	+ 730
DM	3,3818	3,3862	+ 54	+ 72	+ 113	+ 141	+ 322	+ 395
Florin	3,0018	3,0060	+ 34	+ 48	+ 71	+ 97	+ 259	+ 321
FB (100)	16,2323	16,2557	– 21	+ 87	– 40	+ 159	+ 162	+ 641
FS	3,8343	3,8403	+ 35	+ 57	+ 78	+ 114	+ 316	+ 402
L (1 000)	4,5736	4,5813	– 104	– 57	– 218	– 141	– 487	– 365
£	9,6417	9,6559	– 384	– 333	– 739	– 649	– 1920	– 1688

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16
DM	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 5/16	8 7/16	8 13/16	8 15/16
Florin	8 7/16	8 11/16	8 13/16	8 15/16	8 7/8	9	9 1/16	9 3/16
F.B. (100)	10	10 1/2	10 5/16	10 5/8	10 3/8	10 11/16	10 9/16	10 7/8
F.S.	8 11/16	8 15/16	9 1/16	9 3/16	9 1/8	9 1/4	9 3/16	9 5/16
L (1 000)	10	11	12 3/4	13 1/8	12 3/4	13 1/8	12 7/8	13 1/4
£	14 3/4	15	14 15/16	15 3/16	15	15 1/4	15 1/8	15 3/8
F franç.	10 3/16	10 5/16	10 5/16	10 7/16	10 9/16	10 11/16	10 5/16	11 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الاصل

صورة من الأصل

PARIS :

LA BOURSE SUR MINITEL 36-15 TAPEZ LEMONDE

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 27 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 37

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3862	C.N.E. 3% ★	3856	3855	3856	− 0 03
1051	B.N.P. T.P.	1063	1068	1063	....
1226	C.C.F. T.P.	1229	1229	1228	....
1045	Créd. Lyon. T.P.	1043	1043	1043	....
1680	Renault T.P.	1749	1700	1740	− 0 51
2044	Rhône-Poul. TP	1900	1930	1925	+ 1 32
1220	St-Gobain T.P.	1220	1215	1215	− 0 41
1180	Thomson T.P.	1194	1220	1220	+ 2 18
846	Accor	824	834	835	+ 1 33
610	Air Liquide	605	608	600	− 0 83
2130	Als. Superm.	2050	2050	2070	+ 0 98
555	A.L.S.P.I. ★	539	542	560	+ 3 90
2560	Arjom. Prioux★	2349	2460	2416	+ 2 85
615	Asmedat-Ray★	615	615	615	....
975	Aux. Entrepr. ★	888	892	898	+ 1 22
525	Av. Dassault ★	514	530	520	+ 1 17
300	Axa Midi Assur.	289	295	293 80	+ 1 66
340	BAFP ★	326	340	330	+ 1 23
325	Bail-Equipem. ★	319 90	319 90	314	− 1 84
990	Bail Investiss.★	940	950	940	....
420	B.N.P. C.I. ★	404	411	415	+ 2 72
885	Bolloré Tech.	880	870	875	− 0 57
480	Cie Bancaire ★	514	522	526	+ 2 33
730	Bazar H.-V. ★	705	706	680	− 3 55
760	Béghin-Say ★	735	741	740	+ 0 68
1410	Berger (Mo)	1321	1330	1330	+ 0 68
855	Bic ★	825	833	835	+ 1 80
950	B.I.P. ★	901	902	903	+ 0 22
570	B.I.S. ★	516	524	524	+ 1 55
2830	Bongrain S.A. ★	2695	2700	2700	+ 0 19
1000	Bon-Marché ★	982	983	999	+ 1 73
560	Bouygues ★	525	537	529	+ 0 76
175	B.P. France ★	171	174	175	+ 2 34
710	B.S.N. ★	702	712	714	+ 1 71
810	Canal Plus★	783	783	795	+ 1 53
430	Cap Gem. S.★	423	425	416	− 1 65
3100	Carrefour★	3100	3196	3196	+ 3 10
160	Casino★	141	147 80	146 60	+ 3 97
120	Casino A.D.P. ★	113 10	117	115 40	+ 2 03
985	Castorama D.I.	950	960	950	....
150	C.C.M.C.	149 50	149 80	150	+ 0 33
655	C.E.G.I.D.	610	615	603	− 1 15
245	Centrest	237 10	239 80	239 90	+ 1 18
565	C.E.P. Comm.	530	533	544	+ 2 64
405	Cerus CER	392	397	395 50	+ 0 88
490	Cetelem★	500	505	529	+ 5 80
680	C.F.A.O. ★	656	670	664	+ 1 22
540	C.G.E.	533	541	539	+ 1 13
1520	C.G.I. Informat.	1495	1495	1491	− 0 27
1190	C.G.I.P. ★	1190	1202	1223	+ 2 77
600	C.G.P.	595	590	600	+ 0 84
1110	Chargeurs S.A.★	1060	1083	1087	+ 2 55
770	Cica	740	748	745	+ 0 68
1300	Ciments franç. ★	1260	1271	1301	+ 3 25
700	Club Méditerr. ★	650	662	649	− 0 15
185	C.M.B. Packag.	164 70	170	170 60	+ 3 58
180	Codetel★	180	184	188	+ 4 44
410	Colimeg★	410	410	409 90	− 0 02
470	CPR (Par.-R.)★	474 90	480	481	+ 1 28
665	Coles ★	690	700	708	+ 2 61
280	Cpt. Entrepr. ★	274	283	287 10	+ 4 78
970	Compt. Mod. ★	951	986	984	+ 3 47
330	Concept S.A.	381	380	382	+ 0 26

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1240	Créd. Foncier ★	1219	1220	1239	+ 1 64
495	C. F. Internat. ★	502	495	509	+ 1 39
230	C.C.F. ★	220	224	219 80	− 0 09
705	Cr. Lyon. (CI) ★	690	693	701	+ 1 59
1310	Crédit Nat. ★	1285	1290	1286	+ 0 08
300	C.S.E.E. ★	320	326	318 10	− 0 59
3820	Damart S.A. ★	3600	3547	3595	− 0 14
1860	De Dietrich★	1679	1700	1710	+ 1 85
220	Dév. P.d.C. (Li)	210	210	210	....
310	Dév. R. Sud-Est	300	300	300	....
580	D.M.C.	560	552	555	− 0 89
4600	Docks France ★	4370	4430	4420	+ 1 14
820	Dumez ★	820	835	823	+ 0 37
2030	Eaux (Gén.) ★	2050	2080	2073	+ 1 12
500	Ecco ★	495	500	505	+ 2 02
910	Electrofinanc. ★	897	899	900	+ 0 33
400	El. S. Dassault★	390	398	392	+ 0 51
585	Elf-Aquitaine	581	588	587	+ 1 03
425	− (certific.) ★	413	418 10	423	+ 2 42
1320	Epeda B.-F.	1280	1290	1290	+ 0 78
2700	Essilor★	2580	2580	2570	− 0 39
1180	Essil. Int.(DP)★	1120	1150	1140	+ 1 79
690	Esso S.A.F. ★	638	638	638	....
2400	Eurafrance★	2310	2323	2370	+ 2 60
1610	Eurocom ★	1731	1750	1750	+ 1 10
100	Eurodisneyland	97 35	98 10	97 80	+ 0 46
4300	Euromarché★	3872	3969	3970	+ 2 53
1230	Europe n° 1 ★	1222	1240	1250	+ 2 29
56	Eurotunnel ★	56 80	58 90	57 75	+ 1 67
1700	Exor ★	1670	1695	1672	+ 0 12
1780	Facom★	1640	1695	1639	− 0 06
1180	Fichet-Bauche★	1145	1144	1150	+ 0 44
199	Financiel★	202 90	203	204	+ 0 54
420	Fives-Lille★	379	392	392	+ 3 43
2310	Fromager. Bel★	2300	2290	2290	− 0 43
1780	Gal. Lafayette★	1650	1690	1660	+ 0 61
510	Gascogne★	489	495	495	+ 1 23
1530	Gaz et Eaux★	1505	1521	1510	+ 0 33
1120	Géophysique★	1080	1090	1105	+ 2 31
680	Gerland★	674	675	674	....
720	Groupe Cité★	720	705	719	− 0 14
1480	Gr. Victoire	1349	1352	1355	+ 0 44
1120	− (certif.)	1010	1080	1005	− 0 50
1300	GTM-Entrep. ★	1250	1260	1290	+ 3 20
1160	Guyenne-Gas. ★	1032	1050	1040	+ 0 78
370	Hachette ★	345	350	348 60	+ 1 04
1420	Havas ★	1404	1420	1421	+ 1 21
580	Hénin (La)★	540	549	544	+ 0 74
1130	Hutchinson ★	1086	1110	1119	+ 3 04
270	Imétal ★	270 40	272 10	274	+ 1 33
78	Immobil. Phénix	72 55	75	76	+ 4 76
138	Ingénico ★	123	125	125 80	+ 2 28
5430	Inst. Mérieux★	5050	5400	5200	+ 2 97
510	Interbail★	504	507	510	+ 1 19
1600	Intertechnique★	1531	1540	1590	+ 3 85
1010	J. Lefebvre★	945	965	963	+ 1 90
1100	Labinal ★	1030	1086	1050	+ 1 94

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2530	Lab. Bellon★	2402	2412	2484	+ 3 41
320	Lafarge-Coppée	314 50	321 90	318 80	+ 1 37
1310	Lebon ★	1279	1279	1270	− 0 70
3150	Legrand ★	3245	3261	3271	+ 0 80
1780	Legrand (DP) ★	1602	1669	1675	+ 4 56
....	Leroy-Somer★	2101	2110	2101	....
770	Locabail Im.★	780	780	770	− 1 28
530	Locafrance ★	490	503	508	+ 3 67
845	Locindus★	831	835	840	+ 1 08
490	Luchaire★	475	485	489	+ 2 95
4680	L.V.M.H. ★	4553	4625	4610	+ 1 25
525	Lyonn. Eaux ★	525	536	539	+ 2 67
320	Majorette (Ly)★	308 50	315	320 90	+ 4 02
395	Mar. Wendel ★	378 90	390	383	+ 1 08
345	Matra ★	340	342 50	345	+ 1 47
4800	Merlin-Gerin ★	4680	4715	4705	+ 0 53
205	Metaleurop★	178 90	182 20	184 70	+ 4 41
230	Métrologie Int.★	206	210	208	+ 0 97
131	Michelin	129	132	132 40	+ 2 64
1290	Midi (Cie)	1226	1238	1230	+ 0 33
174	Midl. Bk SA★	165	169	165	....
460	Min Salaig (Mo)	450 50	436	436	− 3 22
178	M.M.B.M. ★	167	170	178	+ 6 59
123	Moulinex★	120 10	123 70	121 50	+ 1 17
1890	Navig. Mixte ★	1899	1900	1906	+ 0 37
165	Nord-Est ★	168	170	170	+ 1 19
490	Nordon (Ny)	408	418	415	+ 1 72
730	Nouvelles Gal.★	705	708	700	− 0 71
790	Occid. (Gén.)★	750	765	767	+ 2 27
1670	Omn.F.Paris★	1578	1600	1639	+ 3 80
370	Olipar ★	369 90	372	384 90	+ 4 06
4300	Oréal (L')★	4420	4452	4407	− 0 29
620	Paribas	629	643	630	+ 0 16
1650	Pechelbronn ★	1490	1500	1525	+ 2 35
265	Pechiney CIP★	270	275	278	+ 2 96
155	Pechiney Int.	149 60	154 90	142	− 5 21
565	Penhoet★	525	535	543	+ 3 43
1340	Pernod-Ricard★	1094	1150	1120	+ 2 38
705	Peugeot S.A.	782	809	778	− 0 51
405	Plastic Omn. ★	410	418	410	....
490	Poliet ★	488 10	494	496	+ 1 62
1160	Présbail Sic. ★	1155	1165	1165	+ 0 87
880	Primagaz★	785	790	800	+ 1 91
600	Printemps★	554	564	562	+ 1 44
3780	Promodès★	3705	3751	3721	+ 0 43
640	Radiotechn. ★	629	637	639	+ 1 59
200	Raff. D. Total ★	199	201	202	+ 1 51
3150	Redoute (La) ★	3090	3090	3090	....
400	R.-Poulenc CIP★	380	385	389 50	+ 2 50
325	Robur financ.	320	320	323	+ 0 94
102	Rochette (La)	90 70	95	95	+ 4 74
1950	Roussel-Uclaf★	1900	1911	1930	+ 1 58
4600	R. Impér. (Ly)	4610	4632	4700	+ 1 95
186	Sade	182 50	182 50	183 10	+ 0 33
1440	Sagem ★	1408	1391	1410	+ 0 14
536	Saint-Gobain	528	539	536	+ 1 52
1480	St-Louis ★	1395	1445	1440	+ 3 23

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2610	Salomon	2550	2585	2570	+ 0 78
545	Salvepar	525	527	534	+ 1 71
990	Sanofi ★	966	980	989	+ 2 38
1760	S.A.T. ★	1530	1580	1548	+ 1 18
335	Saul-Chât (Ni)★	317	320	318	+ 0 32
1500	Saupiquet (Ns)	1470	1475	1475	+ 0 34
880	Schneider ★	825	845	850	+ 3 03
42	S.C.O.A. ★	39 60	39 90	39 80	+ 0 51
1110	S.C.R.E.G. ★	1100	1100	1100	....
1040	Seb ★	1019	1033	1035	+ 1 57
510	Selimeg ★	500	501	510	+ 2
585	Sextant A.	534	540	525	− 1 69
1350	S.F.I.M. ★	1400	1470	1410	+ 0 71
235	S.G.E. ★	212 10	222	222 30	+ 4 81
830	Silic★	820	830	820	....
585	Simco	575	572	576	+ 0 17
1040	Sk. Rossignol★	1048	1021	1017	− 2 96
920	Sligos ★	895	885	909	+ 1 56
540	Société Génér.	550	561	560	+ 1 82
142	Sodexco	141	145	145	+ 2 84
170	Sodero (Ns)	170	170	170	....
675	Sodexho ★	675	670	680	+ 0 74
98	Sogenal (Ny)	98 10	98 90	99 50	+ 1 43
510	Sogerap★	484	490 10	483	− 0 21
2150	Sommer-Allib. ★	2097	2100	2120	+ 1 10
1500	Source Perrier★	1433	1439	1448	+ 1 05
645	Sovac ★	645	647	665	+ 3 10
720	Spie-Batignol.★	715	725	728	+ 1 82
1190	Strafor ★	1176	1176	1210	+ 2 89
420	Suez	417	422	425	+ 1 92
465	Synthélabo ★	480	480	486	+ 1 25
133	Thomson-C.S.F.	128 50	131	131 90	+ 2 65
545	Total (CFP) ★	530	535	535	+ 0 94
102	− (certific.)★	95 10	97 10	100	+ 5 15
405	Traitmat (Fin.)	402	408	407	+ 1 24
420	U.F.B.-Locab. ★	390	390 30	394	+ 1 03
1060	U.I.C. ★	1100	1105	1110	+ 0 91
650	U.I.F. ★	637	637	639	+ 0 31
1010	U.I.S. ★	1030	1030	1024	− 0 58
240	U.C.B. ★	233	242	243	+ 4 29
910	Unibail★	878	885	877	− 0 11
680	Valéo ★	661	682	683	+ 3 33
410	Vallourec ★	394	400 50	399 80	+ 1 47
375	Via Banque★	365	380	370	+ 1 37
1400	Zodiac	1285	1300	1296	+ 0 86
1160	Elf-Gabon ★	1150	1100	1100	− 4 35
130	Amax Inc.	131	131 50	131 50	+ 0 38
164	Amer. Express	159	163 50	163 50	+ 2 83
220	Amer. Teleph.	214 10	222 50	222 50	+ 4 66
205	Anglo Amer. C.	184	191 80	189	+ 2 72
600	Amgold	538	545	545	+ 1 30
260	Banco Santander	232	235	238	+ 2 59
1010	BASF (Akt)	1019	1019	1018	....
1040	Bayer	1012	1024	1020	+ 0 79
101	Buffelsfont.	96 50	97	97	+ 0 52
168	Chase Manh.	166 50	173	173	+ 3 90
95	Echo Bay Mines	91 20	86 10	89 50	− 1 86

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
109	De Beers	102 80	103 50	103 50	+ 0 68
2660	Deutsche Bank	2580	2580	2579	− 0 04
1390	Dresdner Bank	1340	1375	1375	+ 2 61
81	Driefontein Cst	72 90	73	72 90	+ 1 21
215	Du Pont-Nem.	211 50	220 50	215 50	+ 1 89
215	Eastman Kodak	211 50	218 90	219	+ 3 55
31	East Rand	28 50	28	28 20	− 1 05
240	Electrolux	235	240	240	+ 2 13
790	Ericsson	780	800	800	+ 2 56
270	Exxon Corp.	268 10	278	278	+ 3 69
250	Ford Motors	255 10	264	264	+ 3 49
78	Freegold	74	72 60	74	....
19	Gencor limit.	17 05	17 60	17 05	....
350	Gén. Electr.	344	349	345	+ 0 29
510	Gén. Belgique	493	499	499	+ 1 22
245	Gen. Motors	248	256 60	256 60	+ 3 47
56	GdMetropolitain	55	55	55	....
63	Harmony	59 50	57 80	57 50	− 3 36
245	Hewlett-Packard	233	241	241	+ 3 43
59	Hitachi	55 60	58 35	58	+ 4 50
1030	Hoechst Akt.	1010	1024	1024	+ 1 39
126	Homestake	120	113 70	113 60	− 5 33
101	Imp. Chemical	100	101	101	+ 1
585	IBM	589	603	601	+ 2 04
300	ITT	298 50	304	301	+ 0 84
166	Ito-Yokado	139 50	147	146	+ 4 66
183	Mac Donald's	172 50	178 90	178 90	+ 3 71
83	Matsushita	76	81 10	80 50	+ 5 92
20	Maxwell	19 30	19 50	19 50	+ 1 04
400	Merck	387	394	394	+ 1 81
455	Minnesota M.	446	453	453	+ 1 57
355	Mobil Corp.	356	355	355	− 0 28
205	Morgan J.P.	201 60	208	207	+ 2 73
33620	Nestlé	32670	33050	33000	+ 1 01
925	Nixdorf	896	910	911	+ 1 67
172	Norsk Hydro	168 50	171 50	171 50	+ 1 78
189	Ofel	175	174 50	174 50	− 0 29
1780	Petrofina	1683	1688	1688	+ 0 30
215	Philip Morris	211	215	215	+ 1 90
125	Philips	121 50	124	124	+ 2 98
109	Placer Dome	103 50	103	103	− 0 48
330	Quilmès	328	345	335	+ 2 13
465	Randfontein	438	427	431 50	− 1 48
435	Royal Dutch	421	429	430	+ 2 14
50	Rio Tinto Zinc	49	49 40	49 40	+ 0 82
21	Saat. & Saatchi	13 10	13 55	13 90	+ 6 11
67	St Helena Co	64	64 30	64 30	+ 0 47
280	Schlumberger	269 10	270 50	277 50	+ 3 12
45	Shell transp.	44	44	44	....
2540	Siemens A.G.	2477	2502	2506	+ 1 13
315	Sony	296 20	308	307	+ 3 65
130	Sumitomo	114	114	113 50	− 0 44
46	Telefonica	43 70	43 70	42 50	− 2 75
230	T.D.K.	213	234	234	+ 9 86
48	Toshiba Corp.	42 50	43 05	44	+ 3 53
435	Unilever	415	420 30	420 30	+ 2 20
290	Unit. Techn.	280	286	286	+ 2 14
660	Vaal Reefs	598	600	600	+ 0 33
345	Volvo	372 50	392	392	+ 5 23
275	West Deep	256 50	258	260	+ 1 36
280	Xerox Corp.	288 50	298 50	298 50	+ 3 47
131	Yamanouchi	110 90	114 50	115	+ 3 70
2 51	Zambia Corp.	2 49	2 50	2 52	+ 1 20

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	117 50	6 751
8,80 % 78/93	98 35	8 175
10,80 % 79/94	99 76	6 208
13,25 % 80/90	100 60	8 785
16 % juin 82	101 35	11 529
14,60 % fév. 83	103 90	0 240
13,40 % déc. 83	109	2 498
12,20 % oct. 84	103 80	4 749
11 % fév. 85	104 85	0 181
10,25 % mars 86	99 86	9 895
OAT 10 % 2000	100	7 562
OAT 9,90 % 1997	99 80	2 081
OAT 9,80 % 1996	96 50	0 752
Ch. France 3 %	144 10	
CNB Bques janv. 82	99 50	1 379
CNB Paribas	100 60	1 379
CNB Suez	100 55	1 379
CNI janv. 82	99 45	1 379
PTT 11,20 % 85	101 50	2 586
CFF 10,30 % 86	96 40	0 985
CNE 11,50 % 86	101 50	7 828
CNT 9 % 86	98 56	7 235
CRH 10,90 % déc. 85	101 22	1 586
C.N.C.A. T.P.	....	110
Cens 4 %	1997	200
C.G.E. 6 % janv. 86-89	....	52 900
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1600
A.G.F. (St Cent.)	....	1147
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1186
Arbel	....	807
Astorg	....	334
Avenir Publicité	....	1641
Bain C. Monaco	....	670
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	500
Blanzy-Ouest	....	4650 o
B.N.P. Intercontin.	....	291
Bénédictine	....	....
B.T.P. (Compagnie)	....	101 60
CdF	....	....
Cambodge	....	627
C.A.M.E.	....	190
Carbone-Lorraine	....	960
Cass-Poclain	....	28
C.E.G.Frig.	....	424
Centen. Blanzy	....	800
Cerabati	....	132
Champex (Ny)	152	148
C.I.C. (Financ. de)	....	201 60

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I. Maritime	....	900
Ciments (B)	2340	2340
Clause	....	....
Cofradel (Ly)	....	....
Cogifi	....	380
Comiphos	....	730
Cie Industrielle	....	8360
Comp. Lyon-Alem.	....	563
Concorde (La)	....	1300
C.M.P.	....	41 60 d
Créd. Gén. Ind.	....	508
Cr. Universel (Cie)	....	719
Créditel	....	735
Darblay S.A.	....	695
Degremont	....	792
Delalande S.A.	....	1720 o
Delmas-Vieljeux	....	4400
Didot-Bottin	....	1060
Drouot Assurances	....	390
Eaux Bass. Vichy	....	1580
Eaux Vittel	....	4602
E.C.I.A.	....	1405
Electro-Banque	....	340
Elf-Antargaz	....	1458 o
E.L.M. Leblanc	....	602
Ensil-Bretagne	....	380
Entrepôts Paris	....	1700
Europ. Soudure Indust.	....	69 50 o
Eternit	....	1790
Finalens	....	206
FIPP	....	206 60
Fons	....	1050
Foncière (Cie)	....	736
Fonc. Lyonnaise	....	910
Foncina	....	541
Forinter	....	861
Fougerolle	....	876
France I.A.R.D.	....	1275
France (La)	....	3170
From. Paul Renard	....	2053
GAN	....	2188
G.F.I.I.	....	316 50
Gaumont	....	390
Genefim	....	350
Gévelot	....	515
Gr. Fin. Constr.	....	437
Gds Moulins Paris	....	....
G. Transp. Ind.	....	775
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immivest	....	....
Immobail	....	431
Immobanque	....	848
Immob. Marseille	....	8500
Immofice	....	511
Invest. (Sté Cent.)	....	3140
Jaeger	....	195 10
Lambert Frères	....	470 60
Lille-Bonnières	....	1605
Loca-Expansion	....	279 20
Locafinancière	....	390
Locamal	....	349
Louis Vuitton	....	1250
Louvre (Sté)	....	4640
Lucia	....	2030
Machines Bull	....	77

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magasins Uniprix	....	189 30
Magnant S.A.	....	244 40
Maritime Part.	....	356
Métal Déployé	....	608
Mors	....	189 10
Navig. (Nat. de)	....	240
Nozal	....	279
Optorg	....	399
Oréal (L') C.I.	2150	2150
Origny-Desvroise	....	1260
Palais Nouveauté	....	1075
Paluel Marmont	....	678
Parfinance	....	240
Paribas-CIP	310	310
Paris France	....	[illegible]
Paris-Orléans	....	[illegible]
Partenia	....	432
Patern. Risq. Div.	....	1800
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	2150
P.L.M.	....	628
Porcher	....	710
Promodès	1630	1650
Publicis	....	865
Rochefortaise S.A.	....	1385
Rosario (Fin.)	....	565
Rougier et Fils	....	388
Rozières (usine du)	....	620
Sacer	....	600
SAFAA	....	....
Safic-Alcan	....	640
SAFT	....	2100
Saga	....	220
Salins du Midi	....	586
Satam	....	114 50
Savoisienne (M)	174 60	174 50
SCAC	....	714
Senelle Maubeuge	....	468 10
S.E.P. (M)	184	184
Sicli	....	....
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	455
Siph (Plant. Hévéas)	....	476
Sofal financière	....	820
Sofical	....	1028
Soffo	....	....
Soficomi	....	731
S.O.F.I.P. (M)	463	463
Sofragi	....	1400
Sopagri	....	169
Sophia-Bail	....	459
Soudure Autog.	....	810
Sovabail	....	629
Suez (Fin. de)-CIP	....	234
Stami	....	748
Taittinger	....	4482
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	700
Tour Eiffel	....	330
Ulmer S.M.D.	....	799
Ugine A. Chat. Gueug.	....	240 10
U.A.P.	....	630
U.T.A.	....	3573 o
Vicat	....	2800
Viniprix	....	2150

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Vitos	....	200
Waterman S.A.	....	....
Brass. du Maroc	....	219

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1072	1060
Alco	345	315
Alcan Alum	110	110 50
Algemene Bank	110	114
American Brands	340 20	360
Arbed	800	720 o
Asturienne Mines	176 10	168 30
Bco Pop Espanol	440	431
Banque Ottomane	1830	1830
B. Régl. Internat.	40200	40000
Br. Lambert	619	625
Canadian-Pacific	110 10	111
Chrysler corporation	90 10	92 60
CIR	21	21 50
Commerzbank	844	875
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	345	358
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1260	....
Glaxo	68	69 50
Goodyear	185	....
Grace and Co	161 10	165
GTE corporation	341 50	339 50
Honeywell Inc.	420	....
Johannesburg	1510	1410
Kubota	40	40
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	34 40	....
Mineral-Ressourc.	95	92 40
Noranda	88	97 10
Olivetti	18 10	19 60
Pakhoed Holding	460	445
Pfizer Inc.	313 70	320
Procter Gamble	348 80	355
Ricoh Cy Ltd	43 60	....
Rolinco	278	283
Robeco	285	280
Rodamco	240	241
Saipem	9 50	9 90
Saras Group	37	37 05
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	126	126
Steel Cy of Can.	97 80	....
Tenneco	360	370
Thorn EMI	67 80	67 40
Toray indust. inc	36 30	35 10
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1370	1340
West Rand	23 10	20 80 o
Whitman Corporation	142	142

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	....
Buitoni	850	....
Calciphos	183	182
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	360	....
Cogehor	117	120
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	370	368
Europ. Accumul.	72	72 10
Gachot	152	157
Guy Degrenne	480	....
Herbo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Marin Immobilier	240	....
Nicolas	921	....
Particip. Percier	400	....
Rorento N.V.	170 80	171 10
St-Gobain-Emballage	1990	1990
Sanso-Métro	365	349
S.E.P.R.	1720	....
S.P.R.	634	....
Sté Lecteurs du Monde	455	450
Ufinex	390	....
Union Brasseries	90	....
Wonder	1200	....

SICAV (sélection) 27/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1070 85	1044 73
Actilco	229 55	224 41
Actions France	578 10	555 28
Actions sélectionnées	664 25	640 24
Audificand	660 08	636 22
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1194 68	1165 52
A.G.F. 5000	683 36	666 69
A.G.F. ECU	1048 28	1037 88
A.G.F. Foncier	124 32	121 29
A.G.F. Interfonds	434 25	423 66
A.G.F. Invest	123 60	120 59
A.G.F. OBLIG.	1122 10	1116 52
A.G.F. Sécurité	11216 42	11216 42
Agfimo	703 99	686 82
Altefi	205 58	198 13
A.L.T.O.	176 72	169 37
Améri-Gan	6060 60	5785 78
Amplitude	645 45	626 65
Arbitrages court terme	5827 46	5815 83
Associc	1064 22	1064 22
Atout Futur	360 72	348 86
Aurecic	1432 03	1390 32
Avenir C.I.C.	101 61	98 55
Avenir Alizés	1522 41	1492 56
Axa Europe	122 88	117 31
Axa Investissements	124 70	119 06
Axa N.P.I.	106 09	103 19
Axa Valeurs PER	128 64	122 81
Bred Associations	2606 18	2598 38
Capimoc	1048 62	1033 12
Capital-Monde (ex F.I.)	423 42	413 09
Capital Plus	1669 23	1669 23
Cardan-Pierre	33 53	32 71
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Cosmis	1053 69	1038 12
Comptavalor	5712 74	5704 18
Convertimmo	418 38	400 37
Credinter	499 77	485 21
Crédit Mutuel Capital	1045 69	1025 19
Dieze	1132 09	1094 86
Drouot-France	829 61	791 99
Drouot-Investiss.	1024 06	977 64
Drouot-Sécurité	246 74	235 55
Drouot-Sélection	144 80	138 23
Ecuric	1054 93	1039 40
Ecureuil Capitalisation	2061 72	2041 31
Ecureuil Investissement	402 27	390 55
Ecureuil Monépremière	54234 54	54234 54
Ecureuil Mondésire	31957 13	31957 13
Ecureuil Trimestriel	1938 92	1919 72
Elicash	2256105	2256105
Energie	269 84	257 60
Epacic	2918 38	2918 38
Epercourt Sicav	4360 77	4348 90
Epargne Associations	25788 59	25747 97
Epargne-Capital	8568 78	8483 94
Epargne Court-Terme	551 63	551 63
Epargne Croissance	1598 64	1555 85
Epargne-Industr.	91 48	89 03
Epargne Inter	586 39	569 72
Epargne J	56868 99	56868 99
Epargne Long-Terme	187 58	182 58
Epargne Monde	1311 63	1276 53
Epargne Première	11833 40	11745 31
Epargne-Oblig.	194 25	189 05
Epargne-Ouest	1080 05	1051 14
Epargne-Unie	1336 51	1288 20
Epargne-Valeur	446 89	433 86
Epsilon	1160 11	1138 72
Euracic Leaders	1091 33	1059 54
Eurodyn	1119 65	1082 83
Euro-Gan	7307 62	6976 25
Fonsicav (div. par 10)	11615 63	11615 63
Foncival	258 97	250 72
France Avenir	109 13	109 13
France-Gan	9336 16	8912 79
France-Garantie	270 69	270 15

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-Index Sicav	105 95	103 42
France-Obligations	468 64	454 10
Francic	476 22	462 36
Francic Pierre	116 75	113 35
Francic Régions	1305 46	1267 44
Fructi-Associations	28 71	28 71
Fructi-Epargne	29 01	28 30
Fructicapi	33 90	33 40
Fructicourt	115483 13	115483 13
Fructidor	230 52	227 11
Fructifrance	892 68	870 91
Fructirama	30 90	30 18
Fructivar	4454 38	4443 27
Fructi ECU	650 24	642 11
Fructi-Première	10716 69	10558 28
Futurobligr	1152 86	1114 96
Gestilion	69346 42	69198 42
Gestion Associations	156 16	152 72
Gest. France Sécurité	6929 89	6929 89
Horizon	1221 14	1185 57
Interepar	104675 01	101626 22
Interoblig.	11644 07	11198 22
Intersélect France	515 73	500 71
Japacic	178 32	173 13
Jeune Epargne	240 22	236 67
Laffitte-Amérique	217 12	207 27
Laffitte Europe	230 34	227 17
Laffitte-Expansion	283 50	270 64
Laffitte-France	348 96	333 14
Laffitte-Immobilière	259 44	247 88
Laffitte-Japon	428 36	408 94
Laffitte-Oblig.	134 69	128 58
Laffitte-Rend.	186 43	179 89
Laffitte-Tokyo	373 22	356 30
Latitude	5526 19	5517 91
Lionmi Court terme	10021 31	10021 31
Lionmi Long terme	5505 29	5344 94
Lion-Associations	10782 48	10782 48
Lion-Institutionnels	23526 58	23467 91
Lionplus	776 93	760 14
Lion Trésor	2160 53	2139 14
Livret Bourse Investiss.	526 42	511 09
Livret portefeuille	713 03	692 26
Méditerranée	194 03	185 23
Mensuel CIC	10115 04	10013 89
Mondiale Investissem.	446 80	426 54
Monecic	5619 94	5619 94
Monelion	54767 38	54767 38
Moné J.	59297 49	59297 49
Mutualité Dépôts	10963 73	[illegible]
Mutuelle Unie Sél.	143 19	136 70
Natio-Epargne	14286 10	[illegible]
Natio-Epargne Retraite	121 31	118 06
Natio-Epargne Trésor	6390 82	6378 05
Natio-Court terme	229797	229797
Natio-Inter.	1159 50	1126 56
Natio-Immobilier	1198 21	[illegible]
Natio-Monétaire	20765 46	20765 46
Natio-Obligations	495 99	482 72
Natio-Patrimoine	1428 70	1390 48
Natio-Placements	62395 70	62395 70
Natio-Revenus	990 66	980 84
Natio-Sécurité	11546 80	11546 80
Natio-Valeurs	816 86	794 80
Nippon-Gan	6239 50	5958 56
Nord-Sud Développ.	1232 34	[illegible]
Normavil	12410 99	12167 64
Obli Association	121 63	120 43
Oblicic Mondial	2255 87	2222 53
Oblicic Régions	1036 65	[illegible]
Oblig. toutes catég.	146 10	143 94
Oblifion	1077 14	1068 48
Oblisécurité	10462 57	10462 57
Oracion	1210 06	[illegible]
Orvalor	6511 09	6275 75
Paribas Epargne	16820 61	16787 04
Paribas Opportunités	119 74	114 86
Paribas Patrimoine	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Revenus	88 96	88 08
Patrimoine Retraite	180 07	176 54
Parvalor	633 31	614 86
Phenix Placements	269 93	262 07
Pierre Investiss.	748 48	730 20
Placement A	1147 21	1124 72
Placement court-terme	73008 76	72863 02
Placement J	5871 24	5859 52
Placement Premier	53987 69	53879 93
Plénitude	114 94	111 88
Poste Gestion	53162 27	53162 27
Première Obligations	11054 40	11043 36
Prévoyance Ecureuil	113 39	110 38
Priv'Association	23952 64	23952 64
Quartz	122 78	119 78
Rentacic	158 20	155 86
Revenus Trimestriels	5186 98	5137 58
Revenu Vert	1119 17	1102 63
St-Honoré Bio-alimen.	983 81	943 54
St-Honoré Global	270 73	258 45
St-Honoré Matignon Pl.	231 73	221 22
St-Honoré Pacifique	596 97	569 90
St-Honoré P.M.E.	526 03	502 18
St-Honoré Réel	12237 58	12189 20
St-Honoré Services	493 03	474 07
St-Honoré Technol.	783 87	748 32
Sécuricic	1436	1434 57
Sécuri Taux	11401 25	11401 25
Scandin (Carden BP)	693 31	683 06
Sicav-Associations	1517 46	1515 19
S.F.I. fr. et étr.	695 51	675 25
Sicav 5000	416 19	405 05
Sivafrance	656 96	639 38
[illegible]	435 87	424 20
[illegible]	211 85	209 75
Slivinter	423 69	412 35
S.N.I.	1229 23	1193 43
Sogepargne	329 68	317 76
Sogevar	1084 29	1035 12
Soginter	1352 72	1291 38
Soleil Investissement	541 03	516 50
Stratégie Actions	1143 41	1089 43
Stratégie Rendement	1175 23	1138 24
Technocic	1114 08	1081 63
Techno-Gan	6058 69	5783 95
Thesora	526 84	521 62
Transcontinents	83 68	82 04
Trésor Avenir	110 39	107 17
Trésor Plus	1043 92	1033 58
Trésor Réel	11694 98	11694 98
Trésoricic	104788 07	104788 07
Trilion	5077 97	5027 69
U.A.P. Investiss.	466 24	449 39
U.A.P. moyen terme	111 02	107 01
Uni-Associations	112 21	112 21
Unifrance	572 44	551 75
Unifoncier	1439 81	1387 77
Uni-Garantie	1252 38	1227 80
Uni-Régions	1586 46	1511 77
Univerte	2318 07	2241 85
Univer	196 55	196 55
Univers-Actions	1251 91	1210 74
Univers-Obligations	1628 23	1574 69
Valorem	565 15	551 37
Valorg	1707 23	1705 52
Valrea	43521 40	43489 66
Vauban	23826 56	23802 92

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 707	5 721	5 540	5 940
ECU	6 927	6 922	....	....
Allemagne (100 DM)	338 490	338 670	328	348 500
Belgique (100 F)	16 255	16 243	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	300 580	300 540	291	310
Danemark (100 krd)	88 100	88 080	85	92
Norvège (100 k)	87 860	87 840	86	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 685	9 650	9 300	10 100
Grèce (100 drachmes)	3 591	3 585	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 576	4 576	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	386 420	383 910	372	396
Suède (100 krs)	93 450	93 450	90	98
Autriche (100 sch)	48 052	48 081	46 600	49 800
Espagne (100 pes.)	5 267	5 265	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 851	3 851	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 783	4 786	4 600	5
Japon (100 yens)	3 837	3 843	3 720	3 840

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/2
Or fin (kilo en barre)	75800	76400
Or fin (en lingot)	75850	75500
Pièce française (20 fr)	443	441
Pièce française (10 fr)	409	....
Pièce suisse (20 fr)	482	477
Pièce latine (20 fr)	438	436
Souverain	552	550
Pièce de 20 dollars	2840	2800
Pièce de 10 dollars	1380	1390
Pièce de 5 dollars	920	....
Pièce de 50 pesos	2865	2855
Pièce de 10 florins	457	455
Or Londres	....	....
Or Zurich	....	....
Or Hongkong	....	....
Argent Londres	....	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

JAPON

La composition du nouveau gouvernement reflète le rapport de forces entre les clans du PLD

La composition du second cabinet Kaifu a été laborieuse. Annoncée tard dans la nuit de mardi 27 février, elle reflète plus le rapport de forces entre les clans du PLD (Parti libéral démocrate) que la volonté d'un premier ministre qui avait été reconduit dans ses fonctions l'après-midi même par un vote sans surprise à la Diète. *« Une nouvelle fois, c'est la dynamique des clans qui a dominé »*, écrivait mercredi l'*Asahi*.

TOKYO

de notre correspondant

Cabinet de gestion des affaires sans personnalités de relief, le nouveau gouvernement ne compte plus aucune femme. Mme Moriyma, qui assumait pour la première fois les fonctions de secrétaire du cabinet et de porte-parole du gouvernement, a été « *remerciée* » un peu sèchement et remplacée par M. Misoji Sakamoto.

MM. Taro Nakayama et Ryutaro Hashimoto, respectivement ministre des affaires étrangères et ministre des finances, conservent en revanche leurs fonctions afin d'assurer la continuité de la politique tant en matière diplomatique (en particulier les relations délicates avec les Etats-Unis) que financière (crise boursière, baisse du yen). Le portefeuille de l'industrie et du commerce international (MITI) est revenu à M. Kobun Muto après de laborieuses négociations en coulisses avec le nouvel homme fort du PLD, M. Michio Watanabe, qui a pris la tête de la faction Nakasone.

Le jeune premier ministre, sans soutien suffisant au sein de son parti, a dû se plier aux exigences des « barons ». Forts de la victoire du PLD aux élections du 18 février, les clans se sont livrés à leurs habituelles luttes pour le pouvoir. D'autant plus âprement que les manoeuvres pour la formation du gouvernement préfiguraient celles en vue de la succession de M. Kaifu.

Les barons sont réapparus

M. Kaifu a cependant pu imposer sa volonté en écartant de son gouvernement M. Yoshiro Mori, impliqué dans le scandale Recruit et poussé par le clan Abe, et en résistant aux pressions de M. Michio Watanabe, qui entendait imposer M. Takayuki Sato compromis, quant à lui, dans le scandale Lockheed. Ce dernier a finalement cédé : le portefeuille du MITI revenant tout de même à une personnalité de son clan, M. Muto.

Rendus relativement discrets par leur implication dans les scandales de ces derniers mois, les « barons » du parti gouvernemental (MM. Takeshita, Abe, Miyazawa) sont réapparus mardi au premier plan. M. Takeshita, qui depuis sa démission du poste de premier ministre ne se montrait guère et avait renoncé à la direction de son clan (le plus important numériquement, cent six membres), a été publiquement encouragé à en reprendre les rênes. Il reste le grand spécialiste des manoeuvres en coulisses.

Pas moins déterminé dans la lutte pour les portefeuilles, fut le nouveau « baron » avec lequel les libéraux démocrates doivent compter dans la lutte pour le pouvoir : M. Watanabe. Il a pris la tête de la faction Nakasone, qui, après un quart de siècle d'existence, change donc de nom. Cette transformation marque aussi une date dans l'histoire du PLD : tous les groupes qui, depuis les années 1970, avaient successivement dominé le parti majoritaire ont changé de chef.

Avec son franc-parler et des manières rudes qui rappellent celles de l'ancien premier ministre Kakuei Tanaka, M. Watanabe passe depuis plusieurs années pour un des « nouveaux leaders ». Il a bénéficié de l'élimination de ses rivaux (M. Uno, emporté par un scandal d'alcôve, et M. Fujinami, compromis dans le scandale Recruit) et, dernièrement, des échecs électoraux de ceux qui auraient pu lui barrer la route. Il est désormais en mesure de se présenter comme un candidat à part entière au poste de premier ministre. Et il entend le faire sentir.

PHILIPPE PONS

Après vingt-trois ans d'interruption

La Pologne et Israël ont rétabli leurs relations diplomatiques

Les ministres des affaires étrangères israélien et polonais, MM. Moshe Arens et Krzysztof Skubiszewski, ont signé mardi 27 février à Varsovie un accord rétablissant entre leurs deux pays, au niveau des ambassades, des relations diplomatiques interrompues depuis vingt-trois ans.

A cette occasion, M. Arens a déclaré au cours d'une conférence de presse que tous les pays de l'Est pourraient renouer « *d'ici à un mois ou deux* » leurs relations avec Israël, mais qu'en revanche « *il n'y a pas de progrès* » à ce sujet entre Moscou et Tel-Aviv. « *Je pense*, a ajouté le chef de la diplomatie israélienne, *que l'Union soviétique finira par suivre l'exemple des autres pays est, européens* ».

Tous les pays du bloc soviétique, à l'exception de la Roumanie, avaient rompu avec Israël en juin 1967, à la suite de la guerre de six jours. La Pologne est le troisième pays de l'Est, après la Hongrie et la Tchécoslovaquie, à les avoir normalisées. Mardi, au Caire, le chef de l'Etat yougoslave, M. Janez Drnovsek, a annoncé la décision de son pays de renouer également avec Israël, avec dans un premier temps l'établissement de rapports consulai es. – (*AFP.*)

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Retour à l'envoyeur

C'EST dingue, non, ce temps ? Vous m'auriez vue m'échouer, tôt ce matin, échevelée, bonne à éponger, sur son zinc, à Maurice, au milieu des copains rigolards :

— Si on savait pas que t'avais un grain, on croirait que t'en a pris un, pas vrai, ma grande ?

— Je vois pas ce que ça a de drôle. Rien qu'entre le métro et le bistro mon parapluie s'est retourné deux fois ! Vous allez quand même pas me dire que c'est normal, ce printemps précoce, ces bourrasques, ces déluges, ces ouragans.

— Bien sûr que si, c'est les caprices du temps.

— Tu parles d'un caprice ! Vous savez combien il y a eu de tués, d'écrabouillés, de noyés, d'ensevelis, de broyés depuis trois jours en Europe ? On n'avait jamais vu ça !

— Allons donc, les grandes sécheresses et les grands froids, ça date pas d'hier, figure-toi.

— C'est pas pareil.

— Alors, c'est quoi ? La colère divine ?

— Parfaitement, c'est la nature qui se fâche.

— Qu'est-ce qu'on lui a fait ?

— On lui a chauffé l'atmosphère.

— Arrête ! En moyenne, elle n'augmente que d'un demi-degré par siècle, sa température, à la planète.

— Ouais, mais il n'y a pas que ça, il y a tout ce qu'on lui crache dans la gueule, les fusées, les déchets industriels, les sprays, les ...

— Ah ! Parce que tu crois qu'en appuyant, pschitt, pschitt, sur ton déodorant, tu fais des vagues de sept mètres de haut !

— Parfaitement, ils l'ont dit hier, à la radio. D'ailleurs, en Hollande et en RFA, les Verts grimpent aux rideaux.

— Aux rideaux de quoi ? De pluie acide ? De fumée d'usine ?

— Les deux. On lui pompe l'ozone, à la Terre, on lui mite la couche, elle a un trou dans sa culotte, alors, forcément, ça fait des courants d'air. Du coup, elle mouche, elle éternue, elle coule du nez, et voilà !

— Faudrait savoir, si t'as trop chaud, tu peux pas attraper froid.

— Si, quand on te fait suer. Et il n'y a pas qu'elle qui en a marre. Le soleil se venge, pareil. Lui, c'est au cancer, qu'il nous fait la peau.

□ **ECHECS : défaite de Kasparov au tournoi de Linares.** – Alors qu'il caracolait seul en tête du très fort tournoi de Linares (Espagne) avec 6 points sur 7 (cinq victoires : Short, Portisch, Ivantchouk, Youssoupov, Spassky, et deux nuls : Ljubojevic et Guelfand), Garry Kasparov a été battu, mardi 27 février, dans la huitième ronde par Boris Gouiko, grand-maître américain d'origine soviétique. C'est la première défaite du champion du monde depuis huit mois. Le jeune grand-maître soviétique Boris Guelfand, vingt et un ans, en a profité pour rejoindre Kasparov à la première place alors qu'il reste trois parties à jouer.

Avis aux actionnaires de la société des lecteurs du « Monde »

Le conseil d'administration est amené à renouveler un poste d'administrateur à l'occasion de la prochaine assemblée générale.

Celles ou ceux qui sont intéressés sont priés de le manifester par une lettre, avant le 10 mars, auprès de Bernadette Santiano,

Société des lecteurs du « Monde »
7, rue des Italiens
75427 Paris, Cedex 09.

Après cinq reports

Atlantis a décollé de Cap Canaveral

Après cinq reports depuis le 21 février, la navette spatiale américaine Atlantis a décollé de Cap Canaveral (Floride), mercredi 1er mars à 8 h 47 (heure française), avec un équipage de cinq astronautes. Cette trente-quatrième mission de la navette, prévue pour durer quatre jours, consistera notamment à mettre sur orbite un satellite de renseignement militaire de 500 millions de dollars (environ trois milliards de francs). – (*AFP.*)

Les membres de la commission d'enquête sur l'explosion d'Ariane-4 ont été désignés

La commission d'enquête chargée d'expliquer l'explosion de la fusée européenne Ariane-4, survenue vendredi 23 février, en plein vol, moins de deux minutes après son décollage, a été constituée, mardi 27 février, à la demande conjointe de l'Agence spatiale européenne (ESA) et de la société Arianespace. Les sept membres qui constituent la commission devront présenter leurs conclusions avant le 20 mars 1990.

Présidé par M. Jacques Durand, directeur du programme Ariane-5 à l'ESA, ce groupe d'experts, pour des raisons évidentes, ne comprend aucun membre d'Arianespace ni du Centre national d'études spatiales (CNES), qui gère le centre spatial guyanais de Kourou, où s'est effectué le lancement. Il compte, en revanche, des représentants de plusieurs sociétés européennes. Aux côtés de M. Kurt Gluitz (Dornier, RFA), vice-président de la commission, se trouvent ainsi réunis MM. Charles de Lauzin (délégation générale à l'armement, France), André Hubert (Société anonyme belge de constructions aéronautiques-SABCA), Philippe Melchior (Fabrique nationale Herstal, Belgique), Jacques Petiteau (SNECMA, France) et Paulo Piantella (Aeritalia, Italie).

« *Comme il est d'usage en de telles circonstances, afin de préserver l'indépendance de jugement de la commission d'enquête, Arianespace, l'Agence spatiale européenne et les industriels concernés s'abstiendront de donner toute information à ce sujet avant la remise du rapport officiel* », précise le communiqué conjoint publié par l'ESA et Arianespace. D'ici là, toutes les hypothèses peuvent donc être retenues. S'il paraît certain qu'une défaillance a provoqué, dès les premières secondes après le décollage, une forte baisse de pression de l'un des quatre moteurs Viking-5 du premier d'étage d'Ariane, l'un des propulseurs d'appoint (PAL), soupçonné dans un premier temps d'avoir participé à l'accident (*le Monde daté 25-26 février*), pourrait être mis hors de cause. La chute brutale de pression que les spécialistes avaient observée au foyer de ce moteur d'appoint, en effet, pourrait être due à une mauvaise donnée télémétrique.

PHILIPPINES

L'ancien ministre Juan Ponce Enrile arrêté pour rébellion

Victime de plusieurs tentatives de coup d'Etat, le gouvernement philippin a choisi la fermeté en ordonnant l'arrestation mardi 27 février, pour rébellion et meurtre, de l'ancien ministre de la défense M. Juan Ponce Enrile. Simultanément, l'armée a été placée en état d'alerte à Manille et le secrétaire à la Défense, le général Fidel Ramos, a lancé une mise en garde contre « *toute action violente ou illégale* ».

La justice accuse M. Ponce Enrile d'avoir été l'instigateur de la plus sanglante tentative faite à ce jour pour renverser la présidente Corazon Aquino, qui avait fait 113 morts et 600 blessés en décembre dernier. Après avoir participé en 1986 à la chute de l'ancien président Ferdinand Marcos, dont il avait été le ministre de la défense pendant une dizaine d'années, et après avoir participé au premier gouvernement de Mme Corazon Aquino, M. Ponce Enrile (soixante-six ans) était devenu l'un des adversaires les plus acharnés de la présidente.

A diverses reprises la rumeur publique avait présenté cet homme puissant et fortuné comme l'un des instigateurs des tentatives répétées de coup d'état militaires. Un mandat d'arrêt a également été délivré contre l'ex-colonel Gregorio Honasan, toujours en fuite.

Juste avant son arrestation par la police dans les couloirs du Sénat, dont il est membre, M. Ponce Enrile avait prononcé un discours dans lequel il qualifiait d' « *inventions* » les accusations formulées contre lui. Le Parti nationaliste a protesté contre cette arrestation.

Le gouvernement s'est engagé à accorder un procès équitable à l'inculpé. Il risque la prison à vie. – (*AFP, Reuter.*)

L'ESSENTIEL

DÉBATS

La réunification allemande : « Le chancelier dérape sur la frontière », par Alfred Grosser ; « Bataille pour l'Europe », par Henri Froment-Meurisse ; Liban : « L'accord de Taëf, une occasion à saisir », par Boutros Dib 2

ÉTRANGER

Les tensions au Nicaragua 3

L'évolution dans les pays de l'Est 4

Les remous dans plusieurs pays d'Afrique occidentale 6

POLITIQUE

La préparation du congrès du PS

Gironde : les barons et leurs fiefs ... 9 et 10

SOCIÉTÉ

Le mauvais temps persiste

Le bilan des victimes s'alourdit. Plusieurs villes sur les côtes de la Manche ont été inondées. Dans le Midi et en Corse, les rafales de vent ont favorisé de nombreux départs de feux 11

COMMUNICATION

L'avenir de l'ACP

Deux nouveaux candidats à la reprise de l'Agence centrale de presse se sont déclarés : M. Charles-Emile Loo, maire d'arrondissement à Marseille, et M. René Tendron, gérant de l'agence de presse économique et financière Tel-Presse 13

Ile-de-France

Une salle Imax à la Défense ● Quel avenir pour la région parisienne ? : un point de vue de Harlem Désir 16

ÉCONOMIE

Commerce extérieur

Presque équilibré en janvier ... 17

Affaires

Le départ de M. Roger Papaz de la direction générale des AGF 20

La contre-attaque de la DG Bank

Le président de la banque allemande estime injustifiées les réclamations françaises 24

ARTS ET SPECTACLES

Allemagnes : le théâtre dans le mouvement ● Cinéma : la Nouvelle-Calédonie de Marie-France Pisier ● Le Musée Niepce monte à Paris ..... 27 à 38

Services

Abonnements 8
Annonces classées ... 21 à 23
Carnet 14
Météorologie 15
Mots croisés 14
Radio-Télévision 15
Automobile 14

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 28 février a été tiré à 519 459 exemplaires

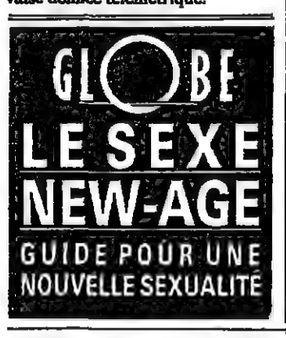

BOURSE DE PARIS

Matinée du 28 février

L'avance se poursuit

Réamorcé vingt-quatre heures auparavant, le mouvement de reprise s'est poursuivi mercredi matin rue Vivienne, mais à plus faible cadence. Progressivement, cependant, le marché a allongé la foulée. En progrès de 0,6 % à l'ouverture, l'indice CAC-40 enregistrait vers 11 heures une avance de 0,82 %.

SCIENCE&VIE ÉCONOMIE MAGAZINE

QUI PROFITE DES FAILLITES ?

Faire faillite en 1990, est-ce toujours un drame ? Le chef d'entreprise est-il systématiquement l'innocente victime et le repreneur, un rapace sans pitié ? Et que dire du juge, de l'administrateur et des créanciers ? En réalité, aucun des acteurs d'un dépôt de bilan n'est dépourvu d'arrière-pensées intéressées. S & V ÉCONOMIE MAGAZINE dévoile les grandes manœuvres qui accompagnent généralement le naufrage.

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE

- Les préjugés anti-japonais sont-ils fondés ?
- Pays de l'Est : comment rendre une monnaie convertible ?
- Intéressement : quel système choisir ?

S&V ÉCONOMIE MAGAZINE
COMPRENDRE POUR AGIR

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS • SPECTACLES

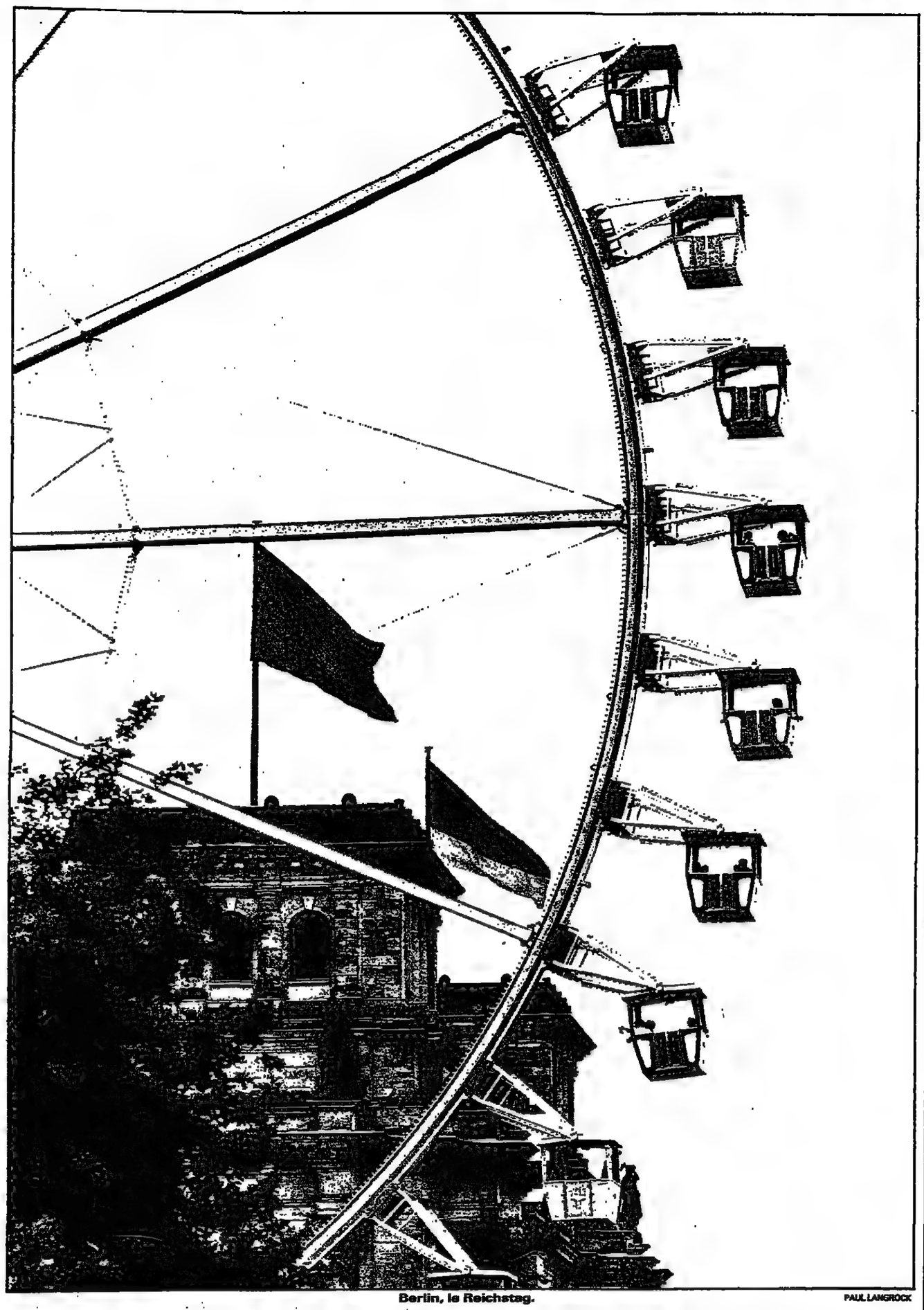

Berlin, le Reichstag. PAUL LANGROCK

DU HAUT DE LA GRANDE ROUE, LES ALLEMAGNES SE REGARDENT

Le théâtre dans le mouvement

Le vent souffle d'Est, l'Est est dans toutes les têtes. Mais l'Est n'existe pas. Il y a des pays qui ont chacun vécu à leur manière l'expérience communiste. Il y a cette « autre Allemagne » considérée à sa naissance comme le lieu où se pouvait réaliser l'utopie. Tant d'espoirs ont convergé vers la RDA. Des espoirs déçus. Une ville pleine de fantasmes, Berlin, et un mur qui, des deux côtés, a marqué l'interdit.

Et puisque l'art ne supporte pas les frontières, nombreux déjà étaient les artistes, acteurs, metteurs en scène, écrivains de cette autre Allemagne qui travaillaient à l'Ouest. A la Schaubühne même, l'institution la plus célèbre de Berlin et d'Europe, l'un des directeurs vient de l'Est. La Schaubühne où Juta Lampe, héroïne de tous les spectacles ou presque depuis la fondation du théâtre, joue *Orlando*, l'homme/femme de Virginia Woolf, sous la direction de Robert Wilson, tandis qu'en face on découvre Ionesco, jusqu'à présent interdit : la petite-fille de Brecht, Johanna Schall, joue *la Cantatrice chauve*.

Il n'y a plus d'interdits, il n'y a plus de tabous, dit-on. Mais les murs des habitudes et ceux de la méfiance sont solides. La RDA possède un nombre considérable de théâtres, qui seraient aussi riches que ceux de la RFA si la monnaie était la même. Les questions économiques nourrissent les angoisses. Les questions artistiques inquiètent. Dans Berlin réunifié, qui prendra le pouvoir ?

Le scénario semble prêt pour une pièce que Brecht aurait pu écrire s'il vivait. Une pièce qui débusquerait la peur, la honte, l'ambition, les pièges de la générosité. Brecht retrouve une actualité. Quelques-uns l'avaient pressenti. Trois spectacles se préparent, décidés bien avant le mois de novembre : *la Bonne Ame du Setchouan* par Bernard Sobel à Gennevilliers, *Maître Puntila et son valet Matti* par Marcel Maréchal à Marseille, et *la Vie de Galilée* par Antoine Vitez à la Comédie-Française, une réflexion, dit-il, sur l'Idée (*majuscule*) du communisme.

COLETTE GODARD

Lire pages 28 à 30

CINÉMA 31

La Nouvelle-Calédonie de Marie-France Pisier

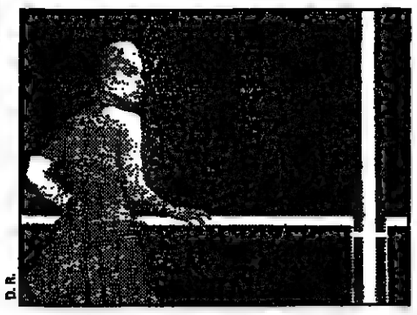

D.R.

Marie-France Pisier voulait écrire un film ancré dans les chemins de l'enfance. Dans *le Bal du gouverneur*, on voit une adolescente vivre en Nouvelle-Calédonie les conflits du colonialisme par le biais de sa famille, de hauts fonctionnaires soucieux des apparences (ici, Kristin Scott-Thomas dans le rôle de la mère, véritable Bovary sous les tropiques). Du scénario, écrit il y a dix ans, était né un roman. L'actrice, découverte par Truffaut, réalise aujourd'hui un premier film passionné.

DANSE 33

Trisha Brown : brouiller la perfection

LOIS GREENFIELD

Trisha Brown fête le vingtième anniversaire de sa compagnie à Angers, où elle créa en 1987 *Newark*, étape marquante de la danse contemporaine. Américaine, un quart provençale par sa grand-mère, elle explore par le mouvement les mystères concrets des corps, millimètre par millimètre. Femme oiseau au caractère de fer, elle raconte sa fascination de l'horizontal et du vertical, de l'harmonie et de sa rupture...

ARTS 37

Le musée Niepce monte à Paris

THIERRY ARDITTI

Conservateur du musée Niepce de Chalon-sur-Saône, Paul Jay a transporté une partie de sa collection à Paris, au Palais de Tokyo, jusqu'à la fin du mois d'avril. Au hasard des découvertes et des dons, ce personnage débonnaire et discret a réuni deux cents œuvres photographiques du dix-neuvième siècle jusqu'aux années 70.

Supplément au n° 14025. Ne peut être vendu séparément.

GRAND PEUR ET

Juta Lampe, libre et encerclée

Mise en scène par Bob Wilson, Juta Lampe joue *Orlando* d'après Virginia Woolf, à la Schaubühne, la maison qu'elle n'a pas quittée depuis vingt ans. Les premiers contacts avec l'Est sont pris. Sans plus.

LES éclairages tiennent lieu de machinerie. L'espace se découpe, mobile, et semble ouvrir des portes sur d'autres espaces plats, qui se superposent sans s'annuler : le spectacle est de Bob Wilson, ce qui veut dire une magie à la fois étonnamment raffinée et poétiquement enfantine. Des objets apparaissent, disparaissent, la lumière caresse et dessine un corps, celui de Juta Lampe. Seule sur la petite scène de la Schaubühne, pendant deux heures elle joue, raconte, danse *Orlando* d'après Virginia Woolf.

Un défi. Comment porter au théâtre cette fable qui suit les différentes transformations d'un jeune aristocrate nommé Orlando. Il rêve d'écrire, trimbale un poème, *le Chêne*, pendant toute son existence. Du début à la fin de l'histoire, il prend quelques années, mais plus de trois siècles ont passé, et il est devenu une femme, a parcouru le monde, a aimé à plusieurs reprises selon les variations de son sexe.

Il n'est pas question ici d'exprimer les ambiguïtés ni les tourments de Virginia Woolf – dont elle-même tente de se moquer. Le spectacle apparaîtrait comme un exercice de style plutôt gratuit, s'il n'y avait Juta Lampe, prodigieuse. Dans l'espace contraignant, délimité par les lumières et leurs déplacements rigoureusement rythmés, elle évolue avec la grâce féerique des acteurs de kabuki. Comme eux, elle est quelqu'un jouant ce qu'il n'est pas, femme et homme, personnage masculin/féminin, juste personnage, disponible pour tous les voyages.

Elle adhère à l'abstraction picturale de Bob Wilson, sans se laisser effacer, en l'utilisant comme contrepoint, elle est très forte. Elle « dessine » ses métamorphoses dans l'espace, par la magie d'une théâtralité extrême. Sans que son visage se transforme, c'est comme une série de masques.

Juta Lampe a pu jouer presque en même temps Kleist *(le Prince de Hombourg)*, Goethe *(Torquato Tasso)*, Labiche *(la Cagnotte)*. On l'a vue à Paris notamment dans *les Estivants*, *l'Orestie*, et, plus récemment, *les Trois Sœurs*. Elle est dans *la Cerisaie* une Lioubov inquiète, tendue, sur le qui-vive, elle a été une Phèdre entourée d'absence, prisonnière d'un faisceau de lumière tombant d'une coupole, et auparavant une Ophélie-Lorelei se noyant, comme déjà emportée par le courant. Juta Lampe est une actrice qui ne se ressemble jamais.

Après avoir dansé à l'école expressionniste de Mary Wigman, elle est entrée à la Schaubühne à sa fondation, et ne l'a pas quittée. « *Tant de gens sont passés, sont partis ailleurs, et moi je suis toujours là* », dit-elle. *J'aurais pu aller ailleurs, mais je n'ai pas envie de batailler pour prouver mon existence, pour gagner une place que j'ai trouvée ici. Je suis quelqu'un de craintif.* »

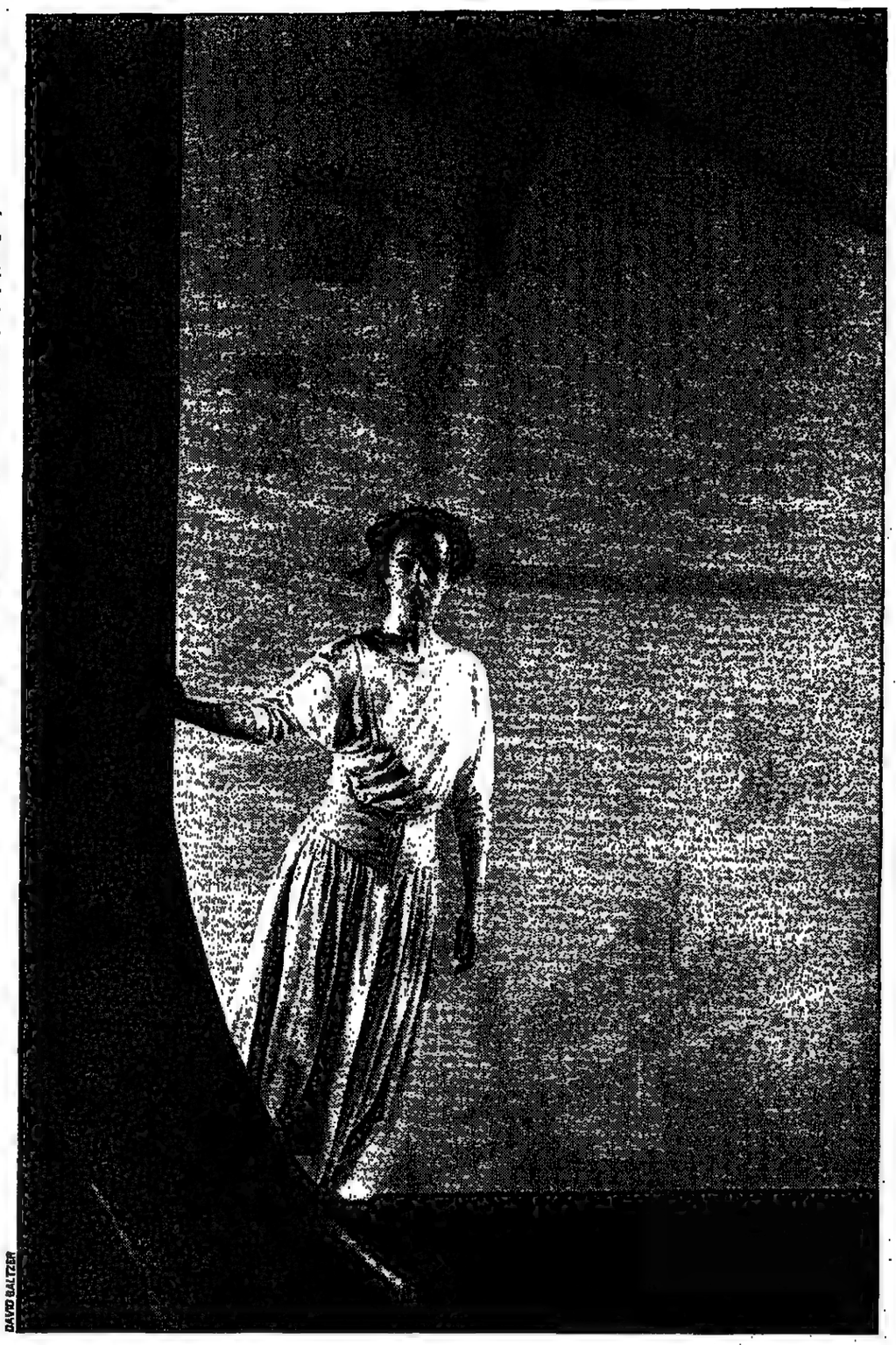

DAVID BALTZER

Juta Lampe joue *Orlando*.

Parfois, cependant, elle rêve d'autre chose. De se lancer, juste un peu, dans le cinéma. Elle a tourné avec Margarethe von Trotta *les Années de plomb* et avec Wajda *les Possédés*. De toute façon, elle a besoin de la scène, ici, dans cette Schaubühne qui pendant vingt ans a dominé l'Allemagne, a servi de modèle à bien des institutions européennes, a commencé dans un théâtre à Kreuzberg avec Peter Stein, a déménagé au centre-ville et pratique l'alternance : « *Avant, on avait une seule salle, on jouait chaque spectacle autant qu'on le pouvait. A présent, il y en a trois, il faut diversifier, faire appel à des metteurs en scène extérieurs. Wilson a déjà travaillé avec nous.* »

A Kreuzberg, Wilson avait monté *DDD (Death, Destruction and Destroy)* en s'inspirant, très librement, de Rudolf Hess. Dans le nouveau bâtiment, il a donné un autre *DDD*, inspiré si l'on peut dire de Kafka. De grands spectacles qui duraient aux alentours de cinq heures, et dans lesquels les textes se contentaient d'accompagner les images. Avec *Orlando*, de façon plus classique, les images accompagnent le texte, servent la comédienne.

« *J'avais vu Bob Wilson dans* I was sitting on my patio *avec Lucinda Child, et je voulais qu'il me mette en scène. J'espérais d'ailleurs jouer avec lui, mais il n'a pas voulu. Il a répété toute la première partie avec une autre comédienne, parce que j'étais sur* la Cerisaie. *Il a enregistré une vidéo et m'a demandé de faire ce qu'il avait indiqué. Je n'ai pas imité, j'ai cherché ce que je pourrais raconter, moi. Naturellement, les méthodes de Wilson sont à l'opposé de la manière dont on travaille la dramaturgie ici, dont on creuse un texte, un personnage.* »

Peter Stein, les autres metteurs en scène de la Schaubühne, et les Allemands en général, ne laissent rien au hasard, cherchent tout ce qu'ils peuvent apprendre sur la pièce, l'auteur, le moment où il a écrit, les différentes implications historiques... Bob Wilson construit des images, une musique, et refuse farouchement tout ce qui pourrait ressembler à de la psychologie.

« *Chercher autrement fait du bien. Nous allons peut-être avoir à nous confronter aux acteurs de Berlin-Est. Je vais au théâtre là-bas à chaque fois que je peux. Nous avons discuté avec la troupe du Maxime-Gorki. Pas pour monter un spectacle ensemble. Pour le moment, nous pensons seulement nous réunir, parler, envisager peut-être la manière dont nous pourrions coopérer. C'est tout.* »

COLETTE GODARD

En arrivant de Berlin-Ouest par le métro, à la frontière, on voit d'abord une enseigne : le Berliner Ensemble.

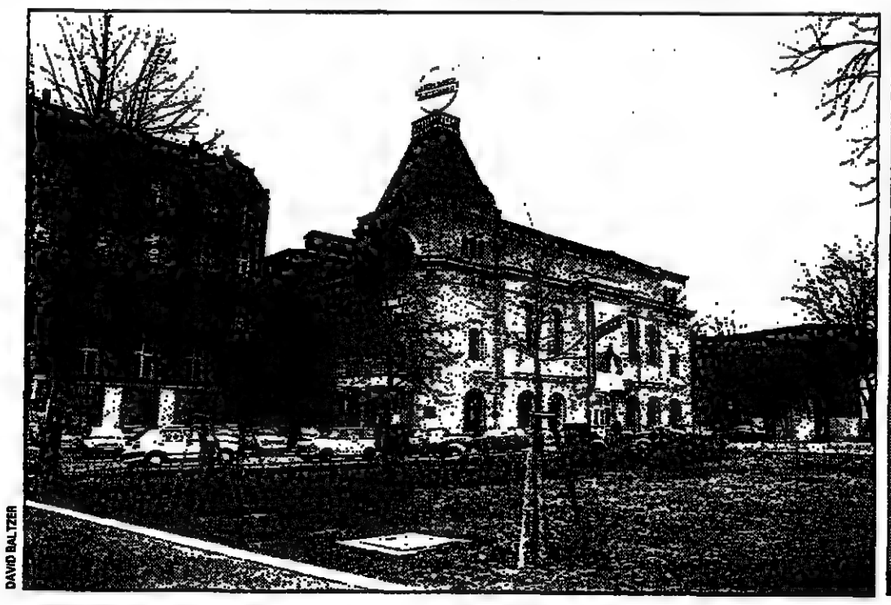

DAVID BALTZER

Une affiche qui ne vient pas de l'Ouest, qui est celle d'un spectacle de l'Est. Inimaginable et vrai.

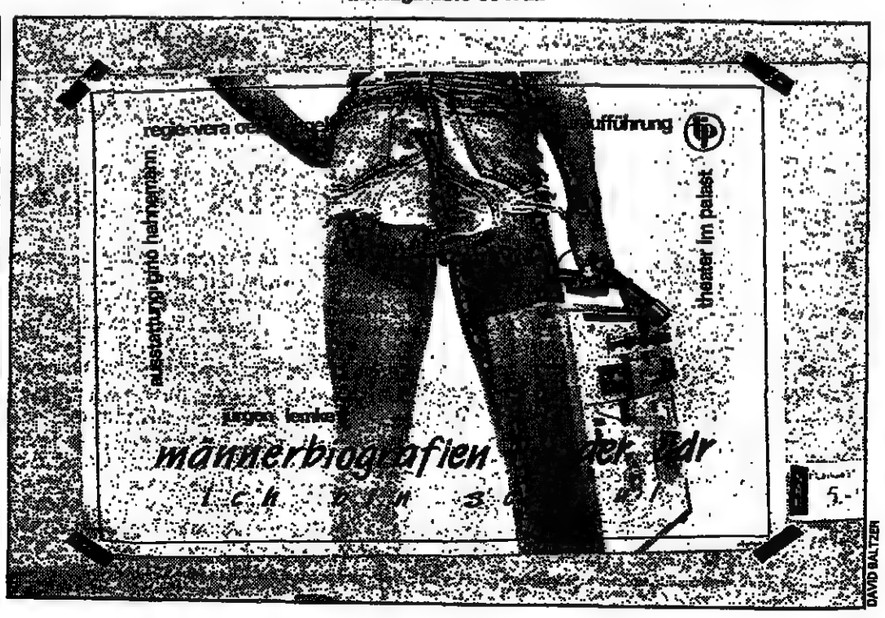

DAVID BALTZER

MISÈRE DE LA RÉUNIFICATION

A l'Est, où sont les maîtres à penser ?

Les théâtres sont nombreux en RDA. Ils sont subventionnés comme en RFA. Mais la monnaie n'est pas la même. Et que va-t-il se passer lorsque les deux Berlins *ne formeront* qu'une seule ville. On parle de fusions, aux dépens de qui ?

BERLIN-EST. Le Palais du Parti est un immense bâtiment de verre propre et comme neuf, avec un théâtre. Plus exactement une salle avec une estrade. Au vestiaire, obligatoire, manteaux et parkas s'alignent avec une belle régularité. Les couloirs sont déserts. Où sont les gens à qui appartiennent ces manteaux ? Un groupe entoure un joyeux drille, longtemps interdit de scène pour cause d'exhibitionnisme.

En ce lieu hautement officiel, que l'on imagine gardien sourcilleux de la ligne idéologique, est punaisée à la cloison du théâtre une affiche en noir et blanc. On y voit des cuisses androgynes largement dévoilées par un short déchiqueté. Titre de la pièce : *Je suis un homosexuel.*

Ce soir-là, dans cette salle, Ekkehard Schall, star et symbole, pilier du Berliner Ensemble où il a créé la plupart des pièces de Brecht, (dont il a épousé la fille), donnait en alternance et en compagnie d'un pianiste imperturbable, une soirée consacrée aux poèmes et *songs* de son beau-père, devant une vingtaine de personnes, pas davantage. Deux heures pratiquement sans respirer, comme s'il avait hâte d'en finir.

Quant à sa fille Johanna – la petite-fille de Brecht, – elle remporte un triomphe au Deutsches Theater dans une création : *la Cantatrice chauve*. La pièce de Ionesco n'avait jamais été jouée en RDA. Ni elle ni surtout son auteur n'étaient dans la ligne. Aujourd'hui, les spectateurs hurlent de rire.

Pas de conclusion hâtive, Berlin n'a pas brusquement décidé d'oublier le maître, d'exhiber ses débauches, de se rouler dans l'humour asocial de l'absurde. Entre le Palais du Parti et le ministère des affaires étrangères, la grande place rectangulaire est vide. Les rues sont calmes, les bistrots ne se sont pas multipliés depuis la chute du mur. Et puis il fait nuit, il fait froid. Tout à l'heure, on voyait une grande roue illuminée sur Alexander Platz. Comme avant.

On pourrait donc presque croire que rien n'a changé – sauf pour passer la frontière. Heiner Müller répète au Deutsches Theater *Hamlet*, plus sa pièce *Hamlet-Machine*. Le spectacle durera huit heures. Peter Stein répète *Roberto Zucco*, qu'il doit créer en mars, pour la Schaubühne, de « l'autre côté », comme on dit encore. Après les élections du 18 mars, on verra bien. Les Allemands commencent à prendre l'habitude de ne pas faire de projets. Ils attendent la surprise du jour. *« Pendant que tu parles, tes paroles deviennent fausses dans ta bouche. »*

Les Berlinois de l'Est attendent des accords monétaires leur permettant de prendre part à la société de consommation (ceux de l'Ouest font l'apprentissage des dimanches à la campagne). La culture, déjà, leur est proposée à des prix avantageux. Le Festival de cinéma qui vient de s'achever a organisé des projections à l'Est et vendu (au change de 1 pour 1) des billets pour les séances à l'Ouest. Coût de l'opération : 350 000 DM.

Déjà, l'an dernier, les Rencontres théâtrales de mai – pour lesquelles huit critiques choisissent les meilleurs spectacles de langue allemande, souvenir du temps du blocus – avaient pu inviter plusieurs productions de la RDA, venant des Journées théâtrales, la réplique à l'Est des Rencontres. En 1990, la différence sera de taille : les spectateurs pourront venir de l'Est, et les billets leur seront vendus à un tarif préférentiel. L'organisation demeure à l'Ouest, mais un critique de la RDA travaille à la sélection, et le festival couvre les deux parties de la ville : le Deutsches Theater, et peut-être le Maxime-Gorki vont accueillir des productions d'Autriche et probablement de Suisse. Le maître d'œuvre Torsten Mass ne voulait pas manquer de tact en imposant les sélections de la RFA. D'ici au 4 mars, date à laquelle le programme est définitivement arrêté, tout peut encore évoluer.

En dehors des festivals, la plupart des théâtres de l'Ouest vendent aux spectateurs de l'Est des tickets au change de 1 pour 1 (l'officiel est de 1 pour 5, celui du marché noir de 1 pour 8) mais dans la limite des places disponibles. Autant dire, rien. En dehors de son intérêt bien compréhensible pour quelque chose de nouveau et jusqu'à présent inaccessible, le public ne se sent pas frustré. Il ne l'est pas. La RDA possède un nombre considérable d'institutions très bien subventionnées – on en compte soixante, ce qui fait cent vingt salles, plus quarante pour la musique. Davantage même qu'en RFA, car chaque petite ville a eu dans le passé son théâtre de cour, aujourd'hui conservé, restauré, aménagé.

DAVID BALTZER

Heiner Müller répète *Hamlet*.

Les places coûtent autour de 10 marks ; pour l'opéra, entre 15 marks et 20 marks. Il faut quand même noter que l'Opéra de Berlin, depuis l'ouverture, réserve ses meilleures places aux deutschemarks. Ce n'est pas cher pour les spectateurs de l'Ouest, c'est plus compliqué pour les autres. Les systèmes d'abonnements sont variés, avantageux, et les usines achètent des billets, qu'elles revendent environ 3 marks. Même dans l'économie de la RDA, c'est ridiculement bas. Chaque institution possède évidemment sa troupe. Une fois engagés, les comédiens peuvent y rester à vie. Problème : rien ne bouge. Distribuer des personnages jeunes tourne au casse-tête. Beaucoup de metteurs en scène vont régulièrement travailler à l'Ouest, où ils ne sont d'ailleurs pas dépaysés. A l'Ouest aussi, chaque théâtre a sa troupe. Les grandes institutions, le Schiller à Berlin, le Burg Theater à Vienne, s'offrent les meilleurs comédiens, qui ont leurs exigences et se considèrent comme titulaires des rôles.

Sur ce point, le Berliner Ensemble est resté exemplaire. Depuis sa fondation en 1949 et pendant vingt ans, il a fait l'histoire. Puis il s'est replié sur lui-même. Il est resté très professionnel, mais s'est laissé dépasser. Finalement, Barbara Schall – fille de Brecht et directrice du Berliner – a accepté de faire venir de Schwerin un nouveau metteur en scène (à qui, en 1982, elle avait retiré les droits de *Tambours dans la nuit*, une pièce de son père, pour cause de sacrilège) : Christoph Schroth. On le compare à Georges Lavandant. Il est arrivé avec ses meilleurs comédiens, ce qui a considérablement appauvri le théâtre de Schwerin. Pourtant, il n'a pas réussi son spectacle d'entrée...

« En fait, explique le critique Dieter Kranz, *tout le monde est incertain. Jusqu'à présent, les problèmes réels, niés par la télévision et les journaux, étaient seulement traités sur scène. Avant l'Eglise, le théâtre a été une plate-forme politique. Les gens étaient motivés pour défendre les textes contre la censure, donner un sens à leur mise en scène des classiques. Quand Wolf Biermann a été exilé, les représentations de* Torquato Tasso *duraient deux fois plus de temps que la normale. Dans cette histoire de poète aux prises avec le pouvoir, chaque réplique devenait du cabaret. »*

Et maintenant ? Les questions se bousculent. Quel va être le gouvernement après les élections du 18 mars ? Va-t-il être dominé par le SPD ? Le système de subventions va obligatoirement changer. Pour devenir quoi ? L'économie de marché exclut le soutien artificiel à 100 % des activités culturelles. Que vont devenir les petits théâtres de province ? Le ministre de la culture dit que les régions doivent participer à leur financement, mais tant de choses essentielles manquent que c'en est fini de la priorité aux arts. *« D'autre part, les responsables ne savent pas quoi décider, ce sont des fonctionnaires. La réunification est inévitable, mais quelles vont être ses conséquences ? Est-ce que Berlin peut subventionner six théâtres d'Etat ? Est-ce que la ville en a besoin ? Seuls resteront le Schiller, la Schaubühne, le Deutsches Theater, le Berliner Ensemble, c'est ce qu'on dit. Que deviendront les autres, la Volksbühne, le Maxime-Gorki ? Différents modes de subvention existent ailleurs, c'est vrai, mais ici on ne sait pas. Les mêmes questions se posent pour la télévision, pour les orchestres, les journaux, on doit réduire et redéfinir les structures, on parle de fusions... »*

Il ne semble pas douteux aux intellectuels de l'Est que ces fusions se feront à leurs dépens, et qu'on leur demandera très peu leur avis. Les apparatchiks de réputation internationale, les Heiner Müller, Christoph Hein, Volker Braun, continueront à voyager comme bon leur semble, et même si leur fonction de maîtres à penser n'est plus ce qu'elle était, leurs œuvres seront toujours publiées en Europe et aux Etats Unis. Sont-ils vraiment partie prenante dans la vie culturelle de la RDA ? Après avoir exilé quelques fortes personnalités comme Wolf Biermann ou Thomas Brasch – bientôt suivis plus ou moins volontairement par d'autres, – l'Etat a préféré accorder des privilèges. Ainsi s'est constituée une classe spécialement favorisée. A côté de structures aussi solides et cohérentes, la marginalité n'est pas une coquetterie, comme en ont témoigné les artistes hors système invités à Paris, à la grande Halle de la Villette *(le Monde* du 20 janvier).

Les exilés reviendront-ils ? Wolf Biermann a annoncé son retour, mais n'a pas précisé la date. Est-ce que là-bas on souhaite leur retour, est-ce qu'on a vraiment besoin d'eux ? Même en dehors des privilégiés, ceux qui sont restés ne sont pas des déshérités. La vie artistique est très active en RDA, pas plus formaliste qu'en RFA, très en pointe même, en tout cas dans les domaines de la littérature, du théâtre, du cinéma, de la photo. Les tracasseries administratives, la lutte contre la censure ont opéré une sorte de sélection. Les plus teigneux durent. Sont les meilleurs bien souvent. Mais ils n'ont jamais travaillé que dans des cadres très délimités, savent comment les utiliser et, pour l'avenir, ils ont peur.

Leurs rapports avec les intellectuels de l'Ouest ne sont pas mauvais. Mais pourquoi seraient-ils meilleurs que le sont en général les rapports entre intellectuels, plutôt méfiants et fondés – même à l'Est – sur la concurrence ? A l'Ouest, on n'est pas non plus si tranquille. Les gens de théâtre, d'opéra, de danse, assurent un monopole dans leur région, leur ville – les troupes indépendantes sont très rares, il arrive parfois que les institutions invitent des metteurs en scène. Cette position dominante risque d'être déséquilibrée par l'ouverture des frontières à des artistes qui possèdent l'expérience – en particulier celle de la dialectique et de la métaphore, – qui se sont beaucoup contraints, qui ont tant à dire, à crier.

C. G.

La Schaubühne, le théâtre le plus célèbre à Berlin (Ouest), dans les deux Allemagnes, en Europe.

PATRICK BARD

A l'Est, au Deutsches Theater, la petite-fille de Brecht joue Ionesco : *la Cantatrice chauve*, jusqu'à présent interdite.

WOLFHARD THEILE

ET, A PARIS, BRECHT REVIENT...

« Ce communisme blessé », dit Vitez

Antoine Vitez met en scène à la Comédie-Française *la Vie de Galilée*, l'une des dernières pièces de Brecht. Il y voit une grande inquiétude, et comme une prémonition de l'histoire du communisme, la défaite d'une idée.

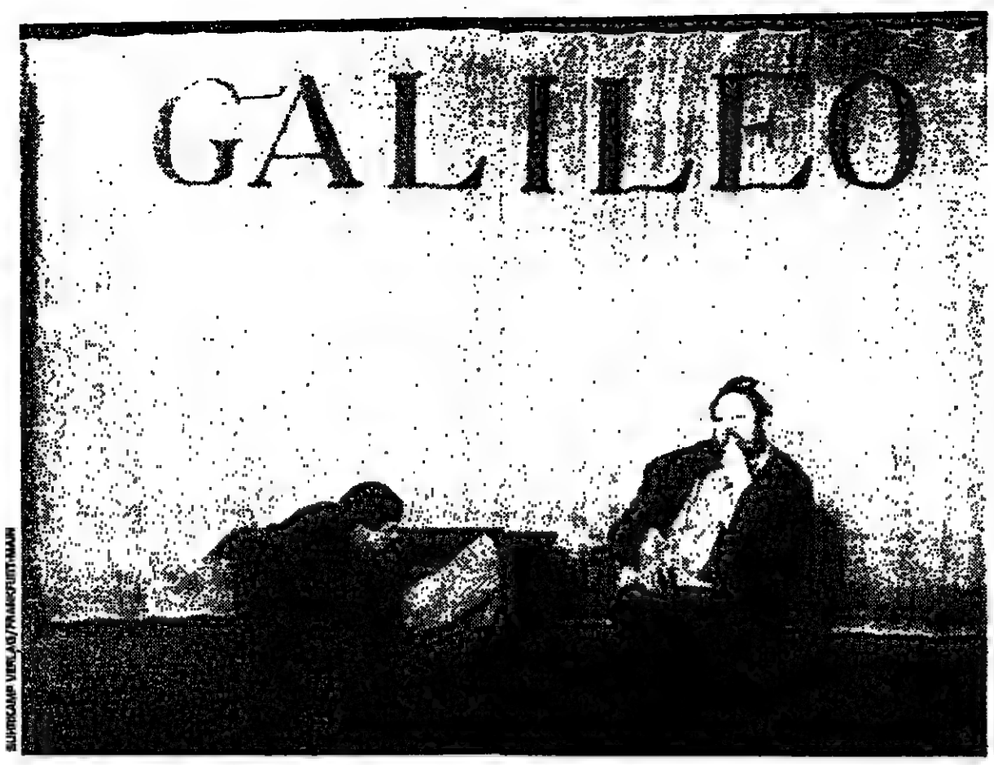

SUHRKAMP VERLAG/FRANKFURT-MAIN

Galilée à New-York, avec Charles Laughton.

Antoine Vitez, administrateur de la Comédie-Française, fait entrer Brecht au répertoire : il met en scène la Vie de Galilée. *C'est seulement la seconde pièce de Brecht qu'il monte. Auparavant, il y avait eu une* Mère Courage *iconoclaste (en 1973 à Nanterre), visant à jeter aux orties tout ce qui venait du modèle Berliner Ensemble et qui déjà s'était considérablement asséché, appauvri. Mais Antoine Vitez, qui a appartenu au Parti communiste jusqu'en 1980, qui a toujours gardé avec son ancien parti une attitude à la fois intéressée, passionnelle et critique (1), lit, connaît parfaitement les écrits de Brecht, et pas seulement son théâtre. Il connaît la vie de l'homme.*

« Répéter *la Vie de Galilée*, dit Vitez, c'est voyager dans la biographie de Brecht, c'est-à-dire dans le moment historique vécu par lui, et que je connais. Je le connais personnellement ou par les livres, les journaux que j'ai lus, les mêmes que lui. Avec ce travail, j'ai l'impression de revenir à la maison. Les auteurs avec qui on a une familiarité littéraire donnent également cette impression. Mais, ici, c'est plus compliqué. Il s'agirait en somme d'une maison commune, la maison communiste. La pièce, *Galilée*, évoque les problèmes que pose la science dans son ensemble – la science sociale, – y compris dans ce qu'on appelait, puisqu'il faut bien parler au passé, l'idée du communisme.

» L'effondrement de cette idée n'est pas, comme certains voudraient le croire, un cliché. Les Etats qui se réclamaient d'elle s'effondrent. On ne peut pas dire alors qu'elle soit étrangère à cet effondrement, qu'elle puisse flotter, intacte, au-dessus du désastre. Les idées n'existent que par leur incarnation. Si l'incarnation disparaît, l'idée est blessée à mort. Brecht alors perd son actualité, il entre dans le passé, c'est émouvant. Il devient possible de prendre la distance nécessaire pour « traiter » son œuvre. Je n'ai d'ailleurs pas attendu pour le faire. Quand j'ai monté *Mère Courage*, je voulais adopter l'attitude critique que lui-même observait.

» A présent s'ajoute la nécessité de traiter la défaite. Certaines répliques pourraient faire penser que Brecht l'a prévue. Je ne dis pas qu'il l'a vraiment pressentie, mais la vraie poésie porte toujours une prémonition. Brecht était très attentif à ce que penseraient de lui *« ceux qui naîtront après nous »* – c'est le titre d'un poème. Il implore leur pardon, il explique : *« Nous avons voulu préparer le terrain pour l'amitié, mais nous n'avons pas su nous montrer amicaux. »* Et aussi : *« Crier contre l'injustice rend la voix rauque. »* Il veut dire que la lutte par elle-même durcit le militant.

» Il y a un passage dans *Galilée* qui prend actuellement des résonances graves. *« Une fois encore, nous allons tout remettre en question. Nous n'allons pas avancer avec des bottes de sept lieues, mais à la vitesse d'un escargot. Et ce que nous trouverons aujourd'hui, nous l'effacerons demain du tableau, pour ne le réinscrire que lorsque nous l'aurons trouvé une fois encore, et ce que nous souhaitons trouver, une fois trouvé, nous allons le regarder avec une méfiance particulière. Ainsi nous allons commencer l'observation du Soleil avec l'intention inexorable de démontrer l'immobilité de la Terre. Et seulement quand nous aurons échoué, définitivement battus et sans espoir, léchant nos blessures, dans le plus triste état, alors nous commencerons à nous demander si nous n'avions pas tout de même eu raison, et que la Terre tourne. Et s'il devait arriver que toute autre hypothèse nous fonde entre les doigts, alors nous serions sans merci pour ceux qui n'ont pas cherché, et qui pourtant parlent. »*

» Moi, j'entends là une inquiétude. Brecht a écrit la première version de *Galilée*, extrêmement frappé par les procès de Moscou. Il l'a reprise pendant la guerre aux Etats-Unis avec Charles Laughton, puis en 1956, juste avant sa mort. Il n'est pas sûr de ce que l'on a « trouvé », pour reprendre les lignes citées plus haut. Et, plus ou moins consciemment, il dispose à l'intérieur de son œuvre des repères qui préparent à l'idée de l'erreur possible, tout en laissant la place à un éventuel revirement. C'est-à-dire, même si on a eu tout faux, même si on se voit vaincus, et *« léchant nos blessures »*, ne peut-on se demander si, malgré tout, on n'a pas eu un tout petit peu raison. S'il n'y a pas quelque chose à garder.

» On peut se demander également si, de ma part, monter *Galilée* ne participe pas du travail de deuil – si tant est qu'on doive utiliser ce vocabulaire : je ne suis pas sûr qu'il convient. Plus simplement, je pense que l'œuvre fait écho à l'histoire que nous vivons : Brecht n'est pas un auteur de circonstance. Ici, dans ce bureau d'administrateur de la Comédie-Française, rappeler qu'il est un grand dramaturge, un poète, est important. Même s'il a été trahi par ses suiveurs, ses épigones, il n'est pas le donneur de leçon dogmatique et froid que prétendent ses adversaires.

» Comme Stanislavski, Brecht est double. Il y a le Stanislavski immortel, pédagogue, philosophe du jeu de l'acteur ; et le metteur en scène vériste dans la lignée d'Antoine, inscrit dans son temps. De la même façon, il y a le Brecht poète au-delà du temps ; et le créateur d'une esthétique attachée au Berliner Ensemble. Extrêmement préoccupé par le maintien rigoureux de cette esthétique, il a écrit un livre modèle auquel on doit se conformer, qui lui semblait exprimer exactement sa pensée. Il est responsable de ce qui est arrivé à sa mémoire, de la sclérose du Berliner Ensemble. Il a bloqué l'imagination.

De Faust à Galilée

» Son œuvre n'est pas uniquement nourrie de Marx et de Lénine, elle l'est beaucoup de Luther, de la langue de Luther, de sa traduction de la Bible. Elle l'est aussi de Goethe, incontournable pour les Allemands. Dans *Galilée*, je trouve des scènes qui paraphrasent *Faust*. Dans *Faust*, Goethe pose la question : peut-on, selon l'expression de Brecht d'ailleurs, *« mettre sa main dans celle du bourreau »* ? Doit-on pactiser avec le diable pour arriver à le vaincre ?

» La question posée par Goethe vient de trouver une réponse après une période qui n'est pas seulement celle du communisme léniniste ou stalinien, qui est notre histoire depuis deux cents ans. Je pense à un vers d'Aragon : *« Celui qui le bien pour le mal tient, n'est-ce pas pour le bien qu'il meurt »*... Là, il parle de celui qui se trompe, l'homme abusé, qui toute sa vie a pris le mal pour le bien... Si nous avons eu tort, peut-être reste-t-il malgré tout l'espoir d'un peut-être. Voilà ce que je crois, ce que je vois en Brecht.

» Je ne suis pas le seul, puisque son théâtre revient. Retour qui tombe presque trop bien par rapport à la situation de la RDA, situation dont je ne peux pas dire qu'elle me réjouisse totalement. Je me souviens de sa naissance en 1949. Je l'ai connue à son origine et ce n'était pas gai puisqu'on était en plein stalinisme. Mais je suis de ceux qui n'oublient pas ce qu'elle signifiait : une autre Allemagne, utopique, porteuse d'espoir, même si sans doute elle était condamnée d'emblée. L'espoir est mort depuis longtemps déjà, monter *Galilée* au moment où le pays se défait, c'est presque trop beau.

» En écrivant *Mère Courage*, Brecht utilisait la guerre de Trente Ans – guerre confuse, confusion des valeurs comme au Liban – en guise de métaphore de la première guerre mondiale, dans l'esprit anarchisant de l'époque. Un « pacifisme révolutionnaire » renvoyant dos à dos les belligérants, prônant la révolte : chacun devait être partisan de la défaite de son pays. Dans un premier temps, *Mère Courage* a représenté le peuple, puis Brecht a changé son interprétation, en a fait le modèle d'une petite bourgeoisie que ses hésitations vouent à la défaite. Puis, quand il écrit *Galilée* il en fait un héros. Il a modifié le texte en 1943. Même en critiquant le capitalisme, le partage du monde, renvoyer les ennemis dos à dos devenait impossible. Hitler et Churchill, ce n'était pas la même chose. L'ennemi était clairement défini.

» Plus tard, peu de temps avant sa mort, Brecht a de nouveau modifié le texte. Il a fait ainsi évoluer le personnage pour lui reprocher d'avoir abjuré. Il a quand même ajouté une scène pour se demander si Galilée n'avait pas eu raison car, de cette façon, il a pu continuer à travailler pour la science.

» Pourquoi ce virage ? Je ne crois pas à l'importance de sa critique envers les savants atomistes. Je pense qu'il se posait des questions sur lui-même. Sa morale est tout à fait ambiguë. Dans sa mise en scène, personne ne pourra affirmer qui est Galilée, un héros ou un traître. Qui peut jamais dire qui a trahi ? »

C.G.

(1) Un point de vue d'Antoine Vitez sur ce sujet, titré « Avons-nous mérité cela ? », est paru dans *le Monde* du 4 janvier 1990.

**La Vie de Galilée*, de Bertolt Brecht, à la Comédie-Française, à partir du 24 mars dans l'adaptation d'Eloi Recoing (à paraître aux éditions de l'Arche).

Brecht a « interprété » les classiques : ici *Antigone*. Le thème lui convenait.

SUHRKAMP VERLAG/FRANKFURT-MAIN

Brecht, son cigare, ses lunettes, ses papiers. On ne connaît pas encore tous ses écrits.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

« LE BAL DU GOUVERNEUR », DE MARIE-FRANCE PISIER

Nouvelle-Calédonie, 1957

Un peu comme Claire Denis l'avait fait dans *Chocolat*, Marie-France Pisier ramène – non sans talent – les conflits du colonialisme aux dimensions d'une affaire de famille. *Le Bal du gouverneur* est le premier film de cette actrice découverte par Truffaut, et confirmée par Téchiné.

UN scénario qui devient un roman très apprécié, un roman qui devient un film. Il a fallu une dizaine d'années à Marie-France Pisier pour parvenir à ce qui était, en elle, une nécessité morale : filmer une histoire qui se passe à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie, en 1957. Cette histoire est, en partie, la sienne, mais réinventée. Il lui fallait quitter à nouveau son enfance en se mettant en paix avec elle-même. Les films sur l'enfance et la préadolescence, reculés dans le temps, vers les années 60 ou 50 surtout, ont presque toujours des airs de chroniques nostalgiques, attendries ; ils se complaisent volontiers dans l'imagerie rétro, les anecdotes et cherchent, avant tout, à plaire et à charmer.

Rien de tel dans *le Bal du gouverneur* : encore que le charme ne manque pas. Mais il n'est pas sollicité par une mise en scène trop adroite pour être vraiment honnête. A l'habileté bien fignolée, Marie-France Pisier metteur en scène préfère l'instinct, la subjectivité, le style. Elle est revenue à son enfance, à ses rapports avec des parents désunis et à une société coloniale où régnait une ségrégation « douce » ; elle s'en est délivrée par la création cinématographique. Sa démarche est assez semblable à celle de Claire Denis, dans *Chocolat*, en ce qu'elle décape les clichés de la mentalité des colons blancs à travers une affaire de famille.

Dans le film de Marie-France Pisier, Blancs et Noirs vivent côte à côte, mais Théa, la jeune héroïne (Vanessa Wagner), reste en quelque sorte en vase clos. Avec son petit frère Benoît (Renaud Ménager), elle assiste aux scènes qui opposent parfois leur père, Charles Forestier (Didier Flamand), haut fonctionnaire soucieux de sa situation et des apparences – (*« il faut*, dit-il, *être poli avec les domestiques parce que ce sont des domestiques noirs »*), – et leur mère, Marie (Kristin Scott-Thomas). Celle-ci, femme blonde, mince, ardente, un peu étrange, s'ennuie telle une Bovary coloniale, va faire du cheval sur la plage, très tôt le matin, et semble attirée par le séduisant docteur Royan (Laurent Grevill).

LA TRAHISON D'ISABELLE

Par ailleurs, Théa, élève de seconde classique au lycée La Pérouse de Nouméa, est très attachée à son amie Isabelle Demur (Edwige Navarro), au point de penser qu'elles ne se quitteront jamais. Elle recevra le choc affectif de la « trahison » d'Isabelle, en même temps que celui du « déshonneur » de sa mère, commenté par toute la ville. Tout cela dans un climat assez fébrile, à cause de la visite officielle d'un ministre venu de France et d'une grève des dockers noirs du port. La Nouvelle-Calédonie va devenir territoire d'outre-mer au lieu de colonie, et le gouverneur (Jacques Sereys) sera, désormais, haut-commissaire. Qu'est-ce qui a changé ? Rien, personne, sauf Théa.

Les paysages sont luxuriants, et de couleurs vives. Ils évoquent certaines peintures naïves du Douanier Rousseau. Ainsi voyait-on, à cette époque-là, les terres lointaines. Pour Théa, la nature, le jour, la nuit, les clairs de lune, la plage s'ouvrant sur la mer infinie, le phare à l'entrée du port, sont autant de miroirs de ses sentiments, de ses pulsions, de ses contradictions. Elle a, déjà, des roueries de jeune femme pour s'offrir à un grand adolescent bien élevé, aux cheveux noirs et aux yeux bleus ardents, Jean-Baptiste (Julien Kouchner), et l'amener au fiasco stendhalien afin de se moquer de lui.

Mais elle découvre la sexualité à travers celle des adultes, ses parents ; elle a, aussi, des allures garçonnières et une fragilité qui se masque d'une volonté têtue. Fillette entre deux mondes, entre deux âges de la vie, à laquelle beaucoup de choses sont révélées qu'elle ne comprend pas forcément toutes, Théa est admirablement incarnée par Vanessa Wagner. On a l'impression de la voir exister en même temps que le film, dans l'inspiration combinée d'une écriture romanesque et d'une écriture en images. Là est le charme dont on parlait plus haut, qui permet de rêver sur Théa, tout en étant parfaitement lucide sur l'environnement.

D.R.

Kristin Scott-Thomas, Bovary coloniale.

La mise en scène à laquelle donne lieu, vers la fin, ce fameux bal du gouverneur, qui semble tout droit venu d'un film colonial français des années 30, est l'expression dramatique, par la vision de Marie-France Pisier, d'une hypocrisie sociale liée à un système odieux. Et, dans le grouillement du port, au moment du départ d'un grand navire blanc, les révoltes futures sont en germe. Un beau premier film, passionné.

JACQUES SICLIER

★ Lire renseignements pratiques dans notre rubrique « films nouveaux ».

« Des douleurs d'enfance »

« Tout a commencé par un scénario que j'ai écrit à l'époque où je tournais dans *les Sœurs Brontë*, avec Téchiné. Peut-être bien que mon rôle de Charlotte Brontë m'était monté à la tête ! J'avais envie d'écrire, mais aussi de mettre en scène. Je pensais donc à un premier film et, comme tous les premiers films sont plus ou moins ancrés dans les territoires de l'enfance, la mienne m'est revenue.

» Je suis fille d'un haut fonctionnaire de la France d'outre-mer, née en Indochine mais c'est surtout la Nouvelle-Calédonie que j'ai connue. Je revoyais une île lointaine, une ville divisée en deux communautés. Beaucoup de choses m'étaient restées sur le cœur et, en particulier, le fait d'avoir supporté la colonisation comme une chose normale. J'ai quitté la Nouvelle-Calédonie à douze ans, mais tout de même... Plus tard, la conscience politique m'est venue.

» Ce scénario avait plu à François Truffaut. Mais je n'ai pas réussi à monter le projet pour le cinéma. Alors, pourquoi ne pas tirer de ce scénario un livre ? Ainsi est né *le Bal du gouverneur* dont l'effet, pour moi, fut assez magique : succès d'estime littéraire, grande vague populaire. J'avais cerné, au plus près, un problème douloureux d'enfance, tout en inventant une fiction.

» *Après le livre, je n'avais plus* tellement envie de faire le film. Et puis mes parents sont morts, l'un après l'autre. L'envie de tourner m'est revenue, avec l'idée de ce film-là. Grâce à Philippe Carcassonne, nous avons pu monter la production. Peut-être à cause du succès du roman.

» *C'était, a priori, un projet cinglé.* Il *me fallait* un budget important pour le tournage en Nouvelle-Calédonie – qui a pu se faire à cause des accords de Matignon, – une équipe de cinquante personnes. J'avais des acteurs peu connus. Je devais prendre beaucoup de risques. Mais je me suis dit que, pour un premier film, rien n'est impossible. Pendant vingt-cinq ans, actrice, je me suis familiarisée avec la caméra, dans les studios. On ne travaille pas impunément avec des cinéastes comme François Truffaut et André Téchiné, de ces cinéastes toujours prêts à vous expliquer comment et pourquoi ils tournent.

Marie-France Pisier.

» J'avais une équipe de techniciens formidables. Certains très professionnels et rassurants, d'autres qui en étaient, comme moi, à leur premier film. Je pensais que l'équilibre se ferait de *cette façon. Il s'est fait.*

» Il y a dans *le Bal du gouverneur* une part autobiographique, mais revue par la fiction, l'imagination. Dans la réalité, c'est moi qui suis partie, un jour, sur le bateau, *le Résurgent*, je quittais mon enfance. Tous les préjugés sociaux pèsent sur le personnage de la mère, c'est vrai, mais cela vient aussi des souvenirs de films que j'ai beaucoup aimés. Le bal n'a jamais existé, je n'ai pas l'assurance que ma mère ait trompé mon père. L'histoire telle qu'elle est racontée à l'écran est l'expression d'une douleur, y compris celle de la ségrégation. L'équipe est restée médusée le jour où, brusquement, j'ai décidé de tourner une scène qui n'avait jamais été prévue : celle où Théa imagine ses parents morts. »

J. S.

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

Le Bal du gouverneur

de Marie-France Pisier, avec Vanessa Wagner, Kristin Scott-Thomas, Didier Flamand, Laurent Grevill, Jacques Sereys. Français (1 h 38).

Voir notre article ci-contre.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40).

Erreur de jeunesse

de Radovan Tadic, avec Francis Frappat, Mani, Géraldine Danon, Patrick Bauchau, Didier Flamand, Irène Jacob. Français, noir et blanc (1 h 33).

Un poète qui veut écrire sur les femmes. Une jeune femme qui ne pense qu'à ça. Une vieille dame meurtrière par téléphone. Trio fatal dans une ambiance onirique.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Music Box

de Costa-Gavras, avec Jessica Lange, Armin Mueller-Stahl, Frederic Forrest, Donald Moffet, Lukas Haas, Cheryl Lynn Bruce. Américain (2 h 05).

Jessica Lange, avocate, défend son père, Hongrois réfugié aux États-Unis, bon père de famille, Américain modèle, mais accusé d'avoir été nazi. La vérité sera faite.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Élysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, handicapés, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Nous ne sommes pas des anges

de Neil Jordan, avec Robert De Niro, Sean Penn, Demi Moore, Hoyt Axton, Bruno Kirby, Ray McAnally. Américain (1 h 49).

Deux évadés d'un pénitentier se réfugient dans une ville de pèlerinage et se déguisent en prêtres. Non seulement ils ont du mal à dire le *benedicite*, mais ils séduisent les femmes.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

La Ville et les Chiens

de Francisco J. Lombardi, avec Pablo Serra, Gustavo Bueno, Juan Manuel Ochoa, Luis Alvarez, Eduardo Adrianzen. Péruvien (2 h 28).

Les collèges militaires reproduisent jusqu'à l'exaspération les rapports de pouvoir. La hiérarchie « normale » se traduit en castes avec maîtres et esclaves. L'un d'eux est tué. D'où un affrontement entre les justes et les lâches. Sous une forme réaliste, le film est une parabole.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

SÉLECTION

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

Adrénaline, le films

de Yann Piquer, avec Jean-Marie Maddeddu, Anita Assal, John Hudson, Barthélemy Bomperd, Alain Robak, Philippe Dorison, avec J.-M. Maddeddu. *Français, noir et blanc et couleurs (1 h 20).*

Si on aime le fantastique, la fantaisie impertinente, le suspense, le frisson, le rire, il ne faut pas manquer de voir cette originale construction de courts-métrages, réalisés par sept cinéastes. Un bijou.

Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Le Cercle des poètes *disparus*

de Peter Weir, avec Robin Williams, Robert Sean Leonard, Ethan Hawke, Josh Charles, Gale Hansen, Dylan Kussman, Allelon Ruggiero. Américain, 2 h 09.

Les professeurs de littérature sont à la mode actuellement. Ils font fonction de maîtres à penser, insolites, voire subversifs. Tel Robin Williams, qui secoue la routine d'un collège huppé et conservateur. Cela se passe à la veille des années 60, dans de magnifiques paysages d'automne.

14 JUILLET ODÉON ■ GEORGE V ■ 14 JUILLET PARNASSE

MK2 DÉCOUVERTES

CHET BAKER "Let's get lost" un film de BRUCE WEBER

Avec la Fondation Gan pour le Cinéma

CINÉMA

▶

VO : Forum Horizon 4 (1er) ; Pathé Impérial 11 (2e) ; 14-Juillet Odéon 54 (6e) ; Pathé Hautefeuille 52 (6e) ; La Pagode 69 (7e) ; Gaumont Champs-Elysées 74 (8e) ; George-V 76 (8e) ; 14-Juillet Bastille 111 (11e) ; Escurial 115 (13e) ; 14-Juillet Beaugrenelle 138 (15e) ; Bienvenüe Montparnasse 139 (15e) ; UGC Maillot 158 (17e).
VF : Pathé Marignan-Concorde 76 (8e) ; Saint-Lazare-Pasquier 78 (8e) ; Pathé Français 95 (9e) ; Les Nation 113 (12e) ; UGC Lyon-Bastille 114 (12e) ; Fauvette Bis 116 (13e) ; Gaumont Alésia 127 (14e) ; Pathé Montparnasse 135 (14e) ; Gaumont Convention 141 (15e) ; Pathé Clichy 184 (18e) ; Pathé Wepler II (ex-images), 165 (18e) ; Le Gambetta 179 (20e).

Chet Baker, let's get lost

de Bruce Weber,
avec Chet Baker, Vera Baker,
Dick Bock,
William Claxton, Fiea.
Américain, noir et blanc (2 h).

Dans les années 50, Chet Baker ressemblait à un jeune américain bien sain, l'homme que toutes les mères auraient voulu pour gendre. Il jouait de la trompette comme un dieu, chantait d'une voix sourde, irrésistible. Et puis les ans, les femmes, les drogues l'ont creusé, il est devenu génial. Et puis il est mort, une nuit en tombant de sa fenêtre. Il a gardé ses fans, ses femmes, sa famille, qui le racontent.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46).

Crimes et Délits

de Woody Allen,
avec Martin Landau,
Woody Allen,
Anjelica Huston,
Mia Farrow, Claire Bloom,
Joanna Gleason.
Américain (1 h 44).

La vie, la mort, les femmes, le sexe, la réussite sociale : la mythologie de Woody Allen est présente. Notables dépressifs, femmes névrosées, intellectuelle sophistiquée, et Woody lui-même, documentariste incompris. Les personnages de son univers sont ici rassemblés. Et naturellement on n'oublie pas l'humour new-yorkais, et la morale amorale allemienne. Du pur Woody.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16).

VF : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'Incinérateur de cadavres

de Juraj Herz,
avec Rudolf Hrusinsky,
Vlasta Chramostova,
Jana Stehnova,
Jiri Menzel.
Tchèque, noir et blanc (1 h 39).

L'humour tchèque, c'est plus noir que noir. Franchement funèbre, irrésistiblement angoissant. C'est l'humour qui éclate quand il devient la seule expression possible de la vérité. C'est quelque chose qui emporte, c'est un grand rire sur des plaies encore vives.

VO : Accatone, 5e (46-33-86-86).

Maman

de Romain Goupil,
avec Anémone,
Arthur H.,
William Lafon,
Karim Massard,
Sabrina Houiche.
Français (1 h 28).

Lulu n'est pas une femme de tout repos, mais c'est une mère admirable. Elle sort de prison et veut récupérer ses enfants, ceux d'une copine et tout ce qui traîne et a besoin d'amour. Seulement il y a les questions d'argent et les flics ne sont pas compréhensifs. Anémone ne joue plus les grandes gamines loufoques, mais elle reste une comédienne admirable.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II (ex-images), 18e (45-22-47-94).

Nikita

de Luc Besson,
avec Anne Parillaud,
Jean-Hugues Anglade,
Tchéky Karyo,
Jeanne Moreau,
Jean Bouise,
Jean Reno.
Français (1 h 57).

Après avoir entretenu le mystère autour de son dernier film, Luc Besson permet de voir, et d'apprécier à sa juste valeur, cette histoire de jeune fille droguée et amoureuse.

Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (42-22-72-80) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-69) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-46-01).

Oublier Palerme

de Francesco Rosi,
avec James Belushi,
Mimi Rogers,
Joss Ackland,
Philippe Noiret,
Vittorio Gassman,
Carolina Rosi.
Italo-français (1 h 40).

Le candidat à la mairie de New-York est d'origine sicilienne. Il part en voyage de noces à Palerme. Il comprend la puissance de la mafia italo-américaine. Francesco Rosi reprend son bâton de cinéaste militant, rend hommage au *Guépard*, propose des images magnifiques de Palerme, la sulfureuse.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
VF : Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74).

Le Rendez-vous des quais

de Paul Carpita,
avec Roger Manunta,
André Mattray,
Jeanine Moretti,
Albert Mannac,
Annie Valde,
Louisette Cavolino.
Français, noir et blanc (1 h 15).

Histoire exemplaire d'un docker de Marseille, trop pauvre pour vivre avec la femme de sa vie, car les loyers sont trop chers. Il accepte de trahir ses engagements syndicaux pour obtenir un appartement. Il se conduit en « jaune » lors de la grève de 1953, prise sur le vif. Le film a été tourné à cette époque, interdit et jamais projeté.

14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

Ripoux contre Ripoux

de Claude Zidi,
avec Philippe Noiret,
Guy Marchand,
Thierry Lhermitte,
Grace de Capitani,
Michel Aumont,
Jean-Pierre Castaldi.
Français (1 h 30).

A la demande générale, Thierry Lhermitte et Philippe Noiret reprennent du service. Ils ont vieilli, le rythme s'en ressent. Ils ont déjà dit ce qu'ils avaient à dire. N'empêche, les Ripoux sont sympas.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-69) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Le Silence d'ailleurs

de Guy Mouyal,
avec Clémentine Célarié,
Grégoire Colin,
Michel Galabru,
Jean-Paul Lilienfeld,
Smaïl Mekki,
Daniel Olbrychski.
Français (1 h 30).

Il y avait une fois un garçon de douze ans qui vivait avec sa mère - et l'amant de sa mère- dans une station-service au bord de la route. Le père était parti depuis deux ans. Le garçon savait qu'un jour il le reverrait, ne serait-ce que dans son imagination, et qu'un jour aussi l'imagination créerait la réalité. C'est une belle histoire, bien filmée, très bien jouée.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26).

REPRISES

Bach et Bottine

d'André Mélançon,
avec Mahée Paiement,
Raymond Legault,
Harry Marciano,
Andrée Pelletier,
France Arbour,
Jacqueline Barrette.
Canadien, 1986 (1 h 35).

Puisque voici venu le temps des vacances scolaires dans le secteur nord, pourquoi ne pas emmener les enfants voir (revoir) ce film, pas violent pour une fois, pas mièvre non plus ; histoire d'une orpheline, qui trimballe partout une mouflette apprivoisée et débarque, comme un chien dans un jeu de quilles, chez un musicien qui prépare le concours Jean-Sébastien Bach.

Latina, 4e (42-78-47-86).

Les Ensorcelés

de Vincente Minnelli,
avec Kirk Douglas,
Lana Turner,
Walter Pidgeon,
Dick Powell,
Barry Sullivan,
Gloria Grahame.
Américain, 1953, noir et blanc (1 h 58).

Vincente Minelli raconte quelque chose qu'il connaît bien : les intrigues plus ou moins sordides de la vie hollywoodienne. Il abandonne la légèreté étincelante de la comédie musicale et trempe son humour dans le noir pour décrire des personnages à la fois stéréotypés et humains. Il faut dire que la distribution est éblouissante. Avec de tels comédiens, pas de problèmes.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Mourir à Madrid

de Frédéric Rossif,
avec les voix de Suzanne Flon,
Pierre Vaneck,
Jean Vilar.
Français, 1963, noir et blanc (1 h 25).

C'était le commencement de notre époque, du grand bouleversement d'où est sorti le monde moderne. C'était la fin de la guerre d'Espagne. Frederic Rossif a rassemblé, monté des documents absolument bouleversants. C'est un film d'histoire sensible, comme seul le cinéma peut restituer.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Témoin à charge

de Billy Wilder,
avec Tyrone Power,
Marlène Dietrich,
Charles Laughton,
Elsa Lanchester,
John Williams,
Henry Daniell.
Américain, 1958, noir et blanc (1 h 56).

Marlène, meuse de charme. Jalouse de surcroît. On pourrait se demander qui serait assez bête pour quitter Marlène. Mais enfin, il faut ça pour la suite. Elle fascine son avocat, cette fois on comprend tout. Le film est tiré d'une pièce de théâtre, mais il est méchant comme du bon Billy Wilder.

VO : Action Christine, 8e (43-29-11-30).

Uccellacci e Uccellini

de Pier Paolo Pasolini,
avec Totò,
Ninetto Davoli,
Femi Benussi.
Italien, 1966, noir et blanc (1 h 28).

L'un des premiers films de Pier Paolo Pasolini. Une fable où l'on voit un corbeau qui tente d'éduquer deux voyageurs. Des paresseux, plutôt veules. Ils ne comprennent rien. Ils tuent leur maître, le font rôtir, le mangent. Puis ils reprennent la route, la conscience tranquille.

VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

La sélection cinéma a été réalisée par Colette Godard

V.O. : GAUMONT CHAMPS ÉLYSÉES - GAUMONT OPÉRA
GAUMONT LES HALLES - GAUMONT ALÉSIA
MONTPARNASSE BIENVENUE - 14 JUILLET ODÉON
14 JUILLET BEAUGRENELLE - 14 JUILLET BASTILLE
V.F. : LE MIRAMAR - GAUMONT CONVENTION - PATHÉ FRANÇAIS
NATION - FAUVETTE - PATHÉ CLICHY

PÉRIPHÉRIE : ESPACE CINÉMA ÉVRY - TRICYCLE ASNIÈRES
CYRANO VERSAILLES - PATHÉ BELLE ÉPINE THIAIS
4 TEMPS LA DÉFENSE - UGC VÉLIZY - CONTI L'ISLE ADAM

Centre Georges Pompidou
du 17 janvier au 9 avril 1990
LE CINEMA CUBAIN
DES ORIGINES A NOS JOURS
SALLE GARANCE
120 films
EXPOSITION - PUBLICATION

La meilleure comédie de l'année.
7 à PARIS
Un film à faire pousser des primevères sous les strapontins.
STARFIX
Un plaisir qui ne se refuse pas.
STUDIO
Piccoli, Miou-Miou, Michel Duchaussoy... Tous formidables.
Le Monde
Tendre, sensuel, drôle, provocant, méchant, ironique. Une petite merveille.
Le Journal
A voir sans modération.
L'EXPRESS
Le plus joli de tous les jolis films.
COSMOPOLITAN
Du bonheur et rien d'autre...
PREMIÈRE

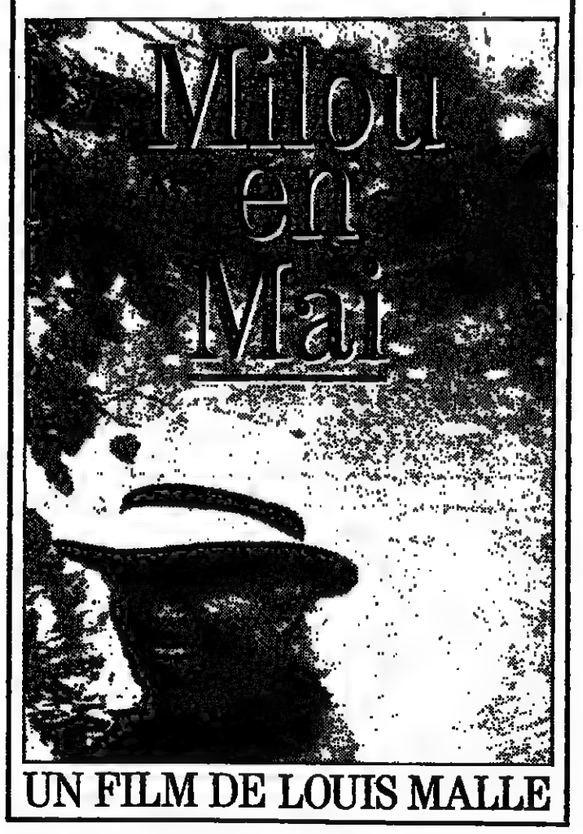

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

TRISHA BROWN A ANGERS

Le corps géométrique et le corps animal

On pourrait la surnommer la dame de fer, pour le caractère. Et la femme oiseau, pour sa façon de quitter terre. Trisha Brown, un quart provençale, trois quarts américaine, occupe dans la danse contemporaine une place comparable à celle de Cunningham de Martha Graham. Elle et sa compagnie ont choisi la douceur angevine pour célébrer leur vingtième anniversaire.

TRISHA BROWN a choisi le Centre national de danse contemporaine d'Angers, dit CNDC (1), pour préparer au cours d'une résidence de création le vingtième anniversaire de sa compagnie, fondée en 1971. L'air angevin sied à l'Américaine puisqu'elle y créa, en 1987, l'époustouflant *Newark*, depuis au firmament des chefs-d'œuvre de la danse contemporaine. L'artiste nous prouvait qu'à cinquante ans passés elle n'avait pas fini d'en découdre avec les *mystères concrets* – l'expression est d'elle – d'un corps qu'elle explore sans répit, millimètre par millimètre, année par année, afin qu'aucun de ses secrets ne puisse lui échapper. On la sent près du but, sûre d'elle, obstinée et poétique. A l'instar d'une Martha Graham ou d'un Merce Cunningham. Il existe aujourd'hui une méthode Trisha Brown, mais seul manque le temps à sa codification pour la faire exister. « *Plus tard* », dit la chorégraphe qui en ressent, pourtant, la nécessité.

A Angers, au Centre Bodinier, où se trouvent les studios de répétition et les appartements des artistes en résidence, Trisha Brown vient à votre rencontre : le corps est délié parce que la taille est longue, fin sous l'épaisseur des t-shirts, léger malgré les lourdes baskets noires. Mais qu'on ne s'y trompe pas : il suffit de l'avoir vue, une fois, déboulier sur une scène, enchaînant les mouvements fluides et déroutants qui sont les siens, n'atterrissant jamais là où on l'attend, pour comprendre que cette femme-là a des muscles de boxeuse, catégorie poids plume.

Répartis en deux groupes, ses danseurs répètent les pièces sélectionnées pour célébrer l'anniversaire : une reprise de *Line up* (1977), le fameux *Set and Reset* (1982-83) et le tout récent *Astral Convertible* (1989). Trisha Brown nous réserve, ce jour-là, le cadeau d'un *Line up* interprété impromptu par une compagnie éclatante de santé, concentrée sur les alignements et les jeux de bâtons dans l'espace, s'amusant de tous ces petits désordres venant ébranler l'ordre au cordeau des lignes, jusqu'aux déhanchements espagnols et lascifs sur un air de Bob Dylan, sorte de mi-temps surréaliste dans cette pièce toute en angles à quatre-vingt-dix degrés. Nous avons eu droit aussi, en avant-première, à un court morceau – alléchant – de la future création pour la Biennale de Lyon, en septembre, dont le thème est celui de la danse américaine. Autoportrait d'une femme qui a du style.

« *Line up est composée de tout le matériel que j'ai isolé avant 1977, celui des* Accumulations, *où j'expérimentais tous les états du corps, celui de* Locus, *qui m'obligeait à évoluer dans un espace cubique très structuré, avec de multiples combinaisons aléatoires qui faisaient appel autant au corps géométrique qu'au corps animal. Une pièce déterminante. Mais c'est avec* Line up *qu'est apparu ce qui allait devenir mon mode de création : la mémorisation d'improvisations où je garde tout le matériel humain intéressant, qu'il soit soupirs, respirations, voix ou balbutiements. Depuis* Opal Loop, *je fixe aussi les sourires. J'ai un penchant pour ce qui vient brouiller la perfection, formant comme un sous-texte dans la chorégraphie...*

» *L'époque de* Line up *était celle de La Judson, une vieille église désaffectée dans laquelle se réunissaient tous les artistes occupés à rompre avec la tradition. Il y avait là un fort clivage entre la danse et les arts visuels. C'est ainsi que j'ai rencontré, entre autres, Bob Rauschenberg et Donald Judd, qui collaborent depuis avec moi. Nous n'avions évidemment pas conscience que ce lieu entrerait dans l'histoire artistique américaine...*

» *J'étais jeune. Je travaillais avec âpreté. Dans les années 60, il n'y avait pas de scène pour nous à Manhattan. J'ai dansé dans les galeries, les gymnases, mais aussi à la perpendiculaire d'immeubles, sur des radeaux au milieu des lacs. Il fallait inventer les lieux de nos expériences et ces lieux, au bout du compte, modifiaient nos postulats de base. J'ai mis des années à me sentir à l'aise sur une scène, à accepter le noir, les lumières artificielles.*

» *Le succès et la reconnaissance, à New-York, sont venus avec* Set and Reset : *ça ne s'oublie pas, car ça n'avait pas été facile. J'ai dû, par exemple, trop longtemps enseigner pour subvenir à mes besoins. Autant d'énergie que je soustrayais à la création. Mais je gardais le cap ! Avant cette pièce, mes supporters américains appartenaient tous à la communauté des artistes. A Paris, où j'ai dansé dès 1973, au Musée Galliera, j'ai tout de suite touché un public plus jeune et plus varié. Grâce à lui, je suis revenue régulièrement en France : cela m'a sauvé la vie.*

» *Dans* Set and Reset, *je m'autorisais enfin à l'exubérance (je suis provençale, de Marseille, par ma grand-mère maternelle). J'y affirmais l'équilibre entre la rigueur et la destruction, ce travers si humain qui consiste à s'aider les uns les autres tout en se démolissant. Bob Rauschenberg avait imaginé des images à projeter, des costumes et des pendillons qui favorisaient le principe d'une danse autour de l'axe apparition/disparition, qui se nouait sur les bords de la scène, à la limite des coulisses. Rauschenberg avait déjà participé à* Glacial Decoy. Decoy *veut dire « leurre » : le canard en bois qui appâte ses petits camarades bien vivants. Je suis une adepte des leurres chorégraphiques et visuels, qui fonctionnent comme des pièges dont les danseurs ont à se méprendre, et qui obligent les spectateurs à ajuster leur vue....*

» Newark ? *Bien que d'esprit très différent, cette pièce annonçait* Astral Convertible, *que nous allons danser à Angers. J'y étudiais les divers types corporels et, plus particulièrement, la capacité physique des hommes, moi qui suis une femme. Le résultat est émouvant mais poignant : là où un homme enlève le morceau, la femme doit intégrer la fatigue de son corps, et parfois prendre un détour pour faire la même chose. Il s'agissait d'une chorégraphie toute en force, au style plus emphatique que d'habitude. Mais la grande aventure de* Newark *reste la bagarre que j'ai dû mener pour établir avec les couleurs les mêmes relations qu'on entretient avec la musique. Les toiles de fond, aux couleurs primaires, de Don Judd tombaient et se relevaient, découpant l'espace en des proportions variables, pour cinquante-deux secondes ou trente minutes ! Le jaune, qui agrandit la scène, m'a forcée à revoir mes séquences, ainsi que le bleu qui, à l'inverse, raccourcit la surface. Ce fut un véritable bras de fer où je tentais tout pour tourner les décors à mon avantage !*

» Astral Convertible *marque le retour à l'humour mais continue à cerner ce que je crois comprendre de l'essence du corps masculin qui danse. J'y dégage aussi un nouveau territoire, celui de la verticalité et de l'horizontalité.*

» *Quand je choisis un danseur, je ne lui parle pas, je teste son intelligence physique, son appétit pour le mouvement, le vent qui balaie son visage, son habileté à vivre le déséquilibre. Il doit être rapide et savoir conclure un mouvement en allant à l'essentiel. Arrêter, pour le corriger, un corps lancé dans l'espace rompt à la fois le fil de la mécanique et celui de la poésie. Etre rapide physiquement signifie, jusqu'à un certain point, pour un danseur, qu'il est rapide d'esprit !*

» *Aujourd'hui, j'emploie volontiers, et pour la première fois, le terme d'élégance. C'est cela que je recherche. A condition que cette élégance soit mêlée à ces légères impuretés, ces scories, qui en soulignent l'évidence.* »

DOMINIQUE FRÉTARD

★ *Line up, Set and Reset* et *Astral Convertible*, les 2 et 3 mars au Théâtre municipal d'Angers. Les 6 et 7 mars, à l'Onyx, à Saint-Herblain/Nantes. Les 9 et 10 mars, au Grand Huit, à Rennes.

(1) Le CNDC, dirigé par Nadia Croquet, est à la fois lieu de résidence, de création, et école de formation à la danse contemporaine pour danseurs professionnels. Le spectacle de fin d'études sera chorégraphié par Odile Duboc et Hervé Robbe, les 8, 9, 10 et 11 mars, et repris à Beaubourg, du 5 au 7 juin.

TACK MITCHELL

Trisha Brown, danseuse poids plume

Géographie

R. ALEXANDER

De la Californie au nord de l'Etat de Washington, tout au long du Pacifique, c'est là que la danse américaine voit le jour avec Ruth Saint-Denis et Dennis Shawn. Ensuite, avec Martha Graham, élevée à Santa Barbara, Merce Cunningham, né à côté de Seattle, Robert Joffrey, Alwin Nikolais, Carolyn Carlson, Mark Morris...

**Trisha Brown vient d'Aberdeen, dans l'Etat de Washington. Elle est donc une voisine de Merce Cunningham. Sa rencontre avec Ann Halprin, en Californie, sera déterminante. « *C'est encore sauvage, l'Ouest américain*, se moque la chorégraphe. *L'influence de la nature immense donne, peut-être, le désir de bouger physiquement et une certaine indépendance. Chez Merce Cunningham, je peux voir l'influence, par exemple, de l'Olympic National Forest : la manière dont la lumière diffractée découpe l'espace, la texture et la densité du sol, les éléments bien séparés que sont les pierres, les buissons, les arbres. Des espaces qui ont probablement modelé nos schémas instinctifs, qui nous ont donné le goût du silence.*

» *J'ai admis la musique seulement en 1981, avec* Son of Gone Fishin'. *Seule la musique permet au public de voir réellement la danse.* »**

D. F.

SPECTACLES NOUVEAUX

Bing-Imagination morte imaginez

de Samuel Beckett,
mise en scène
de Martine Fermeille,
avec Jean-Luc Borg.

Avec sa mine un peu à la Buster Keaton, ses manies de bricoleur de l'impossible, Jean-Luc Borg, rêveur étonné de la propre musique des mots dans sa tête, et son corps, joue un Beckett insolite, attachant, d'un désarroi presque joyeux.

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. A partir du 8 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-78-75-00. Durée : 1 heure. De 120 F à 200 F.

Le Bourgeois gentilhomme

de Molière,
mise en scène
d'Armand Delcampe,
avec Guy Lukowski,
Pierre Darthe,
Yves Pignot,
Gérard Vivane,
Raymond Avenière,
Robert Lemaire,
Florence Crick,
Colette Emmanuelle,
Robert Guilmard
et Lotfi Yahya Jadidi.

Après les folies Savary, un nouveau *Bourgeois gentilhomme*, également mis en musique, cette fois d'après Lully. Avec une équipe cosmopolite : André Delcampe, metteur en scène belge, a fait appel à l'un des plus grands scénographes actuels, le Tchèque Josef Svoboda.

Théâtre de Boulogne, 60, rue de la Belle-Feuille, 92000 Boulogne. A partir du 6 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 46-03-60-44. Durée : 3 heures. De 105 F à 135 F.

Le Caillou blanc

d'Eric Westphal,
mise en scène
de Jean-Daniel Laval,
avec Pierre Aussedat,
Hervé Blanc,
Anne-Catherine Brouillet,
Isabelle Maitesse
et Bernard Rousselet.

Une très jeune équipe, un auteur contemporain et une fable sur un homme qui cherche le sens de sa vie, avec, en tête, ce verset de l'Apocalypse : « *A celui qui vaincra, il sera donné un caillou blanc, sur lequel est écrit un nom que lui seul peut lire* ».

Session de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e. A partir du 6 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-78-46-42. De 15 F à 90 F.

Le Clavecin oculaire

d'après Diderot et Castel,
mise en scène
de Lisa Wurmser,
avec Véronique Bellegarde,
Pierre-Alain Chapuis,
Corinne Darmon,
Pascal Elso.

Une science-fiction au siècle des Lumières, un conte musical dans une cour imaginaire où Diderot côtoie le Père Castel, académicien qui ébauncha une théorie mathématique du plaisir. Il inventa un clavecin associant la couleur au son, reconstitué dans ce spectacle mis en scène par une des comédiennes fétiches de Philippe Adrien.

Cartoucherie, Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 6 mars. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. 50 F et 90 F.

La Danse de mort

d'August Strindberg,
mise en scène
de Lucian Pintilié,
avec Michelle Marquais,
Bernard Fresson
et Jean-Claude Jay.

Un trio de comédiens magnifiques, une pièce noire, toute en secrets et ombres. Des retrouvailles avec le metteur en scène roumain Lucian Pintilié et ses deux décorateurs, complices de toujours. On en attend beaucoup.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. A partir du 6 mars. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-74-22-77. De 60 F à 120 F.

La Famille

de Lodewijk de Boer,
mise en scène
de Jean-Christian Grinevald,
avec Abbès Zahmani,
Didier Brice,
Karin Viard,
Anne de Broca,
Xavier Maly,
Idwig Stephane,
Stéphanie Haneline
et François Marie.

Un auteur hollandais d'aujourd'hui, influencé par Artaud, Arrabal, Beckett et Pinter qui garda de son passé de violoniste un goût profond pour la musique et la danse. Un feuilleton en quatre épisodes avec trois squatters paumés, dont Abbès Zahmani, le formidable complice muet du *George Dandin* de Roger Planchon.

Théâtre de la Main d'or-Belle de mai, 15, passage de la Main-d'or, 11e. A partir du 28 février. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 49-05-87-89. De 75 F à 100 F.

La Nature des choses

d'après Lucrèce,
mise en scène
de Jean Jourdheuil,
avec Françoise Degeorges,
Lila Greene,
Philippe Horsant,
Benoît Régent,
Jorge Silva Melo,
André Wilms,
Mohamed Achour
et Boucif Benmedjabed.

Les yeux fermés, on parierait sur le plaisir. Après les *Sonnets* de Shakespeare, les deux complices les plus insolites, lucides et ludiques du théâtre français portent à la scène non moins que Lucrèce, une histoire ancienne de Big Bang, de vide, de matière et d'atome.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. A partir du 6 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. 85 F et 110 F.

Turcaret

d'Alain-René Lesage,
mise en scène
de Pierre Barrat,
avec Bernard Bloch,
Catherine Gandois,
François Domange,
Daniel Znyk,
Sophie Daull,
Anne Raphaël,
Françoise Ulrich,
Robert Florent,
Michel Berthelot
et Bernard Guyonnet.

Pierre Barrat, le directeur de l'Atelier lyrique du Rhin, fait revivre cette âpre satire qui fit scandale en son temps : 1709. La pièce parlait d'argent, l'année même d'une grande famine, et d'amour, comme monnaie d'échange. Bernard Bloch, un comédien dont on a déjà pu admirer le talent, est Turcaret, fringant mais peu scrupuleux cavalier.

Théâtre de l'Est Parisien, 159, av Gambetta, 20e. A partir du 5 mars. Les lundi et mardi à 20 h 30 (et les 7, 8, 9 et 10 mars). Tél. : 43-64-80-80. Durée : 2 heures. 75 F et 130 F.

➡

THÉATRE

Un fils de notre temps

d'Odön von Horvath,
mise en scène
de Pierre-Etienne Heymann,
avec Jean-Marc Bourg.

Allemagne, années 30. Un jeune chômeur s'engage dans une organisation armée. Ce dialogue avec lui-même d'un homme que le conditionnement a transformé en homme nouveau est la dernière pièce d'Horvath, un auteur toujours à découvrir en France, toujours aussi dérangeant, qui démasquait, avant l'heure, le nationalisme, le racisme et la lâcheté au quotidien.

Théâtre 14 - Jean-Marie Serreau, 20, av Marc-Sangnier, 14e. A partir du 2 mars. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-45-49-77. Durée : 1 h 30. 60 F et 100 F.

Le Voyage

d'Henry Bernstein,
mise en scène
de Robert Cantarella,
avec Florence Giorgetti,
Claude Perron,
Aladin Reibel,
Jean-Louis Rolland
et Jacques Vincey.

Robert Cantarella, un jeune metteur en scène connu jusqu'à présent pour ses affinités avec l'écriture contemporaine, ainsi celle de Minyana, s'attaque à l'un des maîtres terribles et contestés du théâtre bourgeois de l'entre-deux-guerres, que réhabilita Alain Resnais dans *Mélo*. Florence Giorgetti devrait être une amante terrible.

Théâtre 13, 24, rue Daviel, 13e. A partir du 6 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 45-88-16-30. 70 F et 100 F.

SÉLECTION PARIS

L'Autre Tartuffe ou la Mère coupable

de Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais,
mise en scène
de Jean-Pierre Vincent,
avec Catherine Samie,
Michel Aumont,
Jean-Luc Boutté,
Christine Fersen,
Nicolas Silberg,
Thierry Hancisse,
Pierre Vial,
Anne Kessler
et Yann-Joël Collin.

Erreurs, bassesses, mensonges : dans cette suite du *Mariage de Figaro*, Almaviva, la Comtesse, Figaro et Suzanne ont (mal) vieilli. Cette comédie de Beaumarchais est plus proche des *Corbeaux* de Becque ou des tableaux de Greuze que du charme pastel d'un dix-huitième siècle qui s'éteignait alors. Ce qui était drolatique dans *le Mariage* devient ici humiliant, selon les propres termes de Jean-Pierre Vincent. Jean-Pierre Vincent, ancien administrateur du Français, est de retour dans la maison, invité par Antoine Vitez, avec un de ses sujets de prédilection : la morale bourgeoise, et la société française. *(25-2-90)*.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Les 1er, 3 et 6 mars, 20 h 30 (et les 7, 10, 12, 14, 17, 20, 25, 28 et 31 mars). Tél. : 40-15-00-15. De 40 F à 180 F.

Avant la retraite

de Thomas Bernhard,
mise en scène
de Claudia Stavisky,
avec Denise Gence,
Eléonore Hirt

Derniers jours pour aller applaudir Denise Gence et Eléonore Hirt dans l'une des pièces, sombre bien sûr, de Thomas Bernhard sur la permanence de l'idéologie nazie dans l'Autriche contemporaine.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. Durée : 2 h 30. 100 F et 130 F.
Dernière représentation le 4 mars.

Le Banc

d'Alexandre Guelman,
mise en scène
de Saskia Cohen-Tanugi,
avec Elisabeth Depardieu
et Jean-Michel Dupuis.

Voir notre photo légendée ci-contre.

Studio des Champs-Elysées, 15, av. Montaigne, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 heures. Tél. : 47-20-08-24. Durée : 1 h 30. De 110 F à 150 F.

Le Chemin solitaire

d'Arthur Schnitzler,
mise en scène
de Luc Bondy,
avec André Dussollier,
Laurent Grévill,
Alison Hornus,
Jérôme Nicolin,
Bulle Ogier,
Didier Sandre,
Edith Jacob
et Didier Flamand.

Magnifique : le mal de vivre et d'aimer, la mort encore, bref tout le poids de la destinée humaine concentré en quelques heures de la vie d'une famille bourgeoise et d'un spectacle beau et profond servi par une distribution en harmonies et dissonances parfaites. Luc Bondy revisite Schnitzler avec une finesse inquiète et une remarquable direction d'acteurs.

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 h 30. Tél. : 40-78-76-00. Durée : 2 h 45. De 120 F à 200 F.

Comme tu me veux

de Luigi Pirandello,
mise en scène
de Maurice Attias,
avec Fanny Ardant,
Manfred Andrae,
Roland Amstutz,
Marcel Cuvelier,
Samuel Labarthe,
Thérèse Quentin,
Dominique Rousseau,
Laurence Hamelin,
Marie Cuvelier
et Sandrine Kiberlain.

Elma, l'amnésique en quête d'identité entre Berlin et la Vénétie, aurait dû être un rôle en or pour Fanny Ardant. Il n'en est rien. Mal dirigée, elle reste pourtant la seule et unique raison de ce spectacle tape-à-l'œil, mis en scène maladroitement par Maurice Attias.

SOPHIE STEINBERGER/ENGUERAND

Les docks d'Odessa, un air de rock, un verre de vodka, quelques notes de l'hymne national soviétique... Mensonge des hommes et des systèmes, force de résistance de la générosité, de l'amour. Servie par deux acteurs en belle liberté, Elisabeth Depardieu, Jean-Michel Dupuis, sous l'œil lucide de Saskia Cohen Tanugi, une grande pièce d'aujourd'hui, *le Banc* d'Alexandre Guelman. Une création en France, au Studio des Champs-Elysées.

Madeleine, 19, rue de Surène, 8e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-65-07-09. Durée : 2 h 15. De 65 F à 150 F.

Cyrano de Bergerac

d'Edmond Rostand,
mise en scène
de Robert Hossein,
avec Jean-Paul Belmondo,
Béatrice Agenin,
Pierre Vernier,
Michel Beaune,
Claude Evrard,
Antoine Nouel,
Jean-Pierre Bernard
et trente-sept comédiens.

L'histoire du plus sublime et attachant de tous les ratés du répertoire français, *Cyrano*, servi par Hossein et Belmondo qu'un nez trop long, trop laid, trop monstrueux, rend malheureusement méconnaissable.

Marigny, carré Marigny, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 15. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-04-41. Durée : 3 heures. De 100 F à 350 F.

Lorenzaccio

d'Alfred de Musset,
mise en scène
de Georges Lavaudant,
avec Michel Etcheverry,
ou Jean-Luc Boutté,
Nicolas Silberg,
Richard Fontana,
Guy Michel,
Martine Chevallier,
Catherine Sauval,
Louis Arbessier,
Nathalie Nerval
et Thierry Hancisse.

La mise en scène de Georges Lavaudant concentre ses feux sur l'infernal trio florentin du chef-d'œuvre de Musset : Richard Fontana, le Duc, tigre luxurieux et redoutable, Redjep Mitrovitsa, Lorenzo, oiseau noir funèbre aux éclats de diamant, et Michel Etcheverry, Cardinal Cibo tapi dans l'ombre, attendant son heure. Une mise en scène sans doute imparfaitement ciselée, mais une vision superbe.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Le 28 février et le 5 mars, 20 h 30 ; le 4 mars, 14 heure (et les 11 et 18 mars). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 15. De 40 F à 180 F.

Macbeth

de William Shakespeare,
mise en scène
de Matthias Langhoff,
avec Daniel Briquet,
Agnès Dewitte,
Damien Dodane,
Christian Drillaud,
Sylvia Faleni,
Jean-Michel Fagotbier,
Pierre-André Gamba,
Judith Henry,
Sophie Lerner
et Hugh Levick.

Matthias Langhoff, directeur du Théâtre Vidy de Lausanne, après avoir incendié l'été du Bicentenaire avec sa mise en scène de *la Mission* et d'*Au Perroquet vert*, revient en France avec un Macbeth, tyran dérisoire, tragiquement banal, trop banal, dans un monde désarticulé, déglingué, dont le cynisme et la violence représentent pour Langhoff *« la normalité du stalinisme »*. L'éblouissement vient d'Agnès Dewitte, Lady Macbeth à la froideur mortelle. *(23-2-90)*.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 heures. De 60 F à 130 F.

Le Malade imaginaire

de Molière,
mise en scène
de Hans Peter Cloos,
avec Jean-Pol Dubois,
Denis Lavant,
Catherine Jacob,
Eric Prat,
Nathalie Richard,
Marc Chickly,
Marie-Christine Conti
et Alice de Poncheville.

Trempé à l'irrévérence, au cinéma burlesque, parfois au vitriol, ce classique vu par le plus turbulent des jeunes metteurs en scène allemands est un vaudeville et cruel hanté par la mort. Avec un Argan fasciné par l'invisible travail de destruction de ses viscères, Jean-Pol Dubois, non moins magnifique que Catherine Jacob, Toinette lucide et pulpeuse. *(21-2-90)*.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 30. De 60 F à 130 F.

Le Misanthrope

de Molière,
mise en scène
de Pierre Pradinas,
avec Niels Arestrup,
Marianne Basler,
Eric Bérenger,
Francesco Campisano,
Brigitte Catillon,
Alain Gautré,
Thierry Gimenez,
François Monnié.

Niels Arestrup a repris le Théâtre de la Renaissance qui était menacé de disparition. En ces temps de crise des beaux vieux théâtres de Paris, on apprécie. Il l'inaugure en endossant l'un des plus grands rôles du répertoire, aux côtés de Marianne Basler et de Brigitte Catillon. Un double pari. *(28-2-90)*.

Renaissance, 20, bd Saint-Martin, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-08-18-50. Durée : 2 h 15. De 90 F à 165 F.

Le Plaisir de rompre ; le Pain de ménage

de Jules Renard,
mise en scène
de Bernard Murat,
avec Anny Duperey
et Bernard Giraudeau.

On connaît mal le théâtre de l'auteur de *Poil de Carotte*. C'est l'occasion, avec deux petites pièces en un acte interprétées par un Giraudeau en belle forme et Annie Duperey, un peu plus en retrait. Il est vrai que Jules Renard écrivait mieux pour les hommes que pour les femmes, il en connaissait plus les petites obsessions. Une soirée charmante, tout de même.

Comédie des Champs-Elysées, 15, av Montaigne, 8e. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 47-20-08-24. Durée : 1 h 45. De 90 F à 250 F.

La Veuve (ou le Traître trahi)

de Pierre Corneille,
mise en scène
de Christian Rist.
Yann Collette,
Jean-François Sivadier,
Patricia Dinev,
Andréa Retz-Rouyet,
Cécile Bruno,
Chantal Neuwirth,
Georges Gaillard,
Gaël Baron
et Basile Bernard.

Une veuve jeune et tendre, un cavalier épris, un ami traître, une nourrice félonne et une comédie quasi romanesque signée Corneille. Christian Rist, le maître du Studio Classique, sort de l'oubli cette jolie veuve et signe un spectacle pétillant d'intelligence et d'humour. Les beaux décors de Rudy Sabounghi sont habités notamment par un duo masculin formidable : Yann Collette, traître noir au jeu quasi baroque et Jacques Bonnaffé, amant maladroit, cavalier parfait. Derniers jours de ce spectacle au charme certain où, cinq ans avant *le Cid*, il est déjà question d'honneur, mais ici fort mal placé. *(30-1-90)*.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 2 h 45. De 65 F à 120 F.
Dernière représentation le 3 mars.

DANSE

Lundi 5

Ballet du Théâtre Kirov de Leningrad

Giselle.

Pour son deuxième programme, le Kirov ne trouve rien de plus palpitant à nous offrir que la sempiternelle *Giselle*. Il ne faut pas s'attendre à une relecture, même si l'on nous promet une « présentation rénovée » par Grigorovitch de la version de Iouri Slonimski... Mais on voudra voir dans le rôle-titre la belle Altinaï Assylmouratova, la romantique Galina Mezentseva et les étoiles montantes, Elena Pankova et Janna Aioupova.

Opéra de Paris, Palais Garnier, 19 h 30 (+ le 6 mars). Tél. : Resa : 47-42-57-50. De 30 F à 300 F.

Rectificatif :
Une erreur de composition a rendu incompréhensible, ou historiquement erronée, une phrase de l'interview de Nina Tikanova parue dans notre supplément Arts-spectacles daté du 22 février (page 24). Balanchine, dans les années 20, habitait bien à Paris rue des Petites Ecuries mais nullement, comme il est écrit, « au-dessus du studio du Kirov », la compagnie n'ayant à l'époque jamais quitté Leningrad. L'appartement de Balanchine était, en fait, « situé au-dessus du studio de danse ouvert par Nicolaï Legat, ancien danseur étoile du Kirov ».

Angers

Compagnie Trisha Brown

Lire notre article page 33.

Théâtre municipal. Les 2 et 3 mars, à 20 h 30. Tél. : 41-87-80-80. De 65 F à 85 F.

Grenoble

Groupe Emile Dubois
Les Mystères de Subal

Une création de Jean-Claude Gallotta, peut-être le plus doué de nos jeunes chorégraphes, c'est toujours un événement. Subal est un anagramme de Labus : va-t-on retrouver dans de nouvelles aventures les quatre couples du *Docteur Labus* qui nous enchantèrent l'an dernier ?

Le Cargo/Maison de la culture. Du 1er au 17 mars. Mardi, jeudi et samedi, à 19 h 30 ; mercredi et vendredi, à 20 h 30. Tél. : 76-25-05-45. 95 F.

La sélection théâtre a été réalisée par Odile Quirot
« Danse » : Sylvie de Nussac.

THEATRE DE LYON
LE SORANO
THEATRE NATIONAL DE TOULOUSE MIDI-PYRENEES
LA MAMAN ET LA PUTAIN
de Jean EUSTACHE
Mise en scène
Jean-Louis MARTINELLI
Avec Catherine Anne,
Gérard Barreaux, Charles Berling,
Anouk Grinberg, Sylvie Milbaud
TOULOUSE : 21 février / 10 mars
61 25 66 87
LYON : 15 mars / 31 mars
78 35 52 62

THEATRE DE LA VILLE PARIS
A PARTIR DU 6 MARS 20H45
LA DANSE DE MORT
AUGUST STRINDBERG
MISE EN SCENE
LUCIAN PINTILIÉ
AVEC
BERNARD FRESSON
JEAN-CLAUDE JAY
MICHELLE MARQUAIS
LOC. 42.74.22.77
2 PL. DU CHATELET PARIS 4e

THEATRE
PARIS PLAINE
dernière le 4 MARS
GOLDONI
L'EVENTAIL
"C'est tout ce qu'on aime au théâtre." Fabienne Pascaud
LOCATION 40 43 01 82

créteil

49 80 18 88

هكذا من الأصل

ÉRIC CLAPTON AU ZÉNITH

Le notable à six cordes

Eric Clapton fut déifié au début des années 60 parce qu'il savait jouer de la guitare. Musicien-idole, il a fini par se tirer de tous les pièges qui ont décimé sa génération. Aujourd'hui il joue tranquillement, modestement, parfois brillamment, la musique qu'il a toujours voulu jouer : le blues.

DEPUIS quelques années, il s'est formé un petit groupe de notables britanniques. Comme leurs pairs (même s'il leur manque encore un titre nobiliaire), ils vivent dans des manoirs du sud de l'Angleterre. Certains jouent au cricket, d'autres pêchent. Ils participent consciencieusement aux fêtes et kermesses de leur village. Et comme tous les notables anglais, ils se rendent à Londres de temps en temps, pour affaires. Ils ont leurs bonnes œuvres et – c'est ce qui les distingue des personnages d'Evelyn Waugh ou de Saki – un travail : ils jouent du rock'n'roll.

Eric Clapton déclarait récemment au mensuel britannique *Q* : *« Nous avons inventé quelque chose : le gentleman anglais, et ça, nous pouvons en être vraiment fiers. Nous l'avons tous en nous, même si nous ne sommes pas bien nés. Nous nous rendons toujours compte quand nous choquons quelqu'un, et nous nous arrêtons. »* Venant d'un homme dont le seul vice avoué en 1990 est l'amour des voitures et des vêtements italiens, on a dû mal à se souvenir du héros transformiste d'il y a vingt-cinq ans, de l'orphelin qui cherchait sur six cordes à retrouver le blues de Robert Johnson, refusant délibérément de tenir compte de la distance entre Ripley (Surrey) et les rives du Mississippi. Du petit jeune homme qu'on appelait « Dieu ».

On peut difficilement imaginer surnom plus absurde. Eric Clapton avait à peine vingt ans quand on l'accabla de ce fardeau. De la génération issue de l'explosion britannique au début des années 60, il fut le premier musicien, ni sex-symbol (sa physionomie était de celles qu'il suffit de voir pour l'oublier aussitôt) ni icône (il ne composait ni ne chantait, il ne disait rien). En plus, son premier groupe, les Yardbirds, quels que fussent ses mérites, arrivait loin derrière le quatuor fantastique Beatles, Stones, Who, Kinks. Mais Clapton jouait de la guitare.

ALLAN TITMUSS

L'ECOLE D'ELMORE JAMES ET DE BB KING

Au début, son jeu n'avait d'étonnant que sa violence, son volume. Keith Richards aurait pu lui en remontrer sur la maîtrise du blues et Dave Davies, des Kinks, sur la joie qu'on peut faire naître en faisant beaucoup de bruit. En deux ans – 1964 et 1965 – Clapton parvint à maîtriser sa guitare, à jouer le blues aussi bien que ses maîtres, Elmore James ou B.B. King. Des Yarbirds, abandonnés parce qu'ils faisaient la part trop belle à la pop, il était passé chez les Bluesbreakers de John Mayall, école britannique de blues, diplômes internationalement reconnus.

Les rebelles du rock, pratiquants actifs ou passifs, ont toujours été assoiffés de respectabilité. Dès que certains arrivèrent à un niveau technique suffisant, ils trouvèrent les munitions nécessaires pour retourner les attaques vicieuses qui mesuraient l'analphabétisme musical des rockers à l'aune de la science de John Coltrane ou d'Horowitz. Clapton était un virtuose, et l'on n'avait pas encore en le temps de faire le tour des limites harmoniques et mélodiques du blues et du rock pour se rendre compte que ce n'était pas si important que ça.

Les épisodes Cream (le trio formé avec Ginger Baker et Jack Bruce) et Blind Faith n'ont pas laissé beaucoup de souvenirs inoubliables. Quelques chansons pop-psychédéliques, quelques solos qui échappaient à la facilité pénible qui, à l'époque, passait pour de l'audace. Vint ensuite un retrait partiel, un accès de discrétion, durant lequel Clapton se ravala au rang de guitariste au sein de Delaney and Bonnie. Ce contact avec les musiciens américains (la bande du pianiste Leon Russell) finit par aboutir à la formation de Derek and the Dominoes et à l'album du même nom avec le classique *Layla*, le meilleur de Clapton, qui avait trouvé en Duane Allman un partenaire capable de lui faire jouer le blues tel qu'il le cherchait depuis des années.

L'héroïne et peut-être aussi l'esprit du temps (le début des années 70, la fin des Beatles, les morts d'Hendrix – dont Clapton avait repris *Little Wing*, – Morrison et Joplin) provoquèrent une éclipse dont le guitariste ne sortit qu'en 1974. *461, Ocean Boulevard*, l'album qui marqua le retour, provoqua une espèce d'indignation : c'était le premier disque résolument modeste que produisait l'un des survivants de cette génération. Plus de prouesses techniques mises en avant, le blues, toujours, mais aussi le reggae qui commençait à triompher dans les pays développés. En plus, le guitariste avait recruté une bande de musiciens presque tous inconnus et plus que compétents, comme pour montrer que, en matière de rock, ce n'était pas la virtuosité qui faisait les stars.

Clapton ne s'est jamais vraiment écarté de cette ligne de conduite. Depuis *Layla*, il chante ; on s'est fait à sa voix cassée et à ses limites. Il a sorti des albums plaisants (*Backless*, avec sa reprise du *Cocaine* de J.J. Cale) et d'autres qu'on préfère oublier (*August*, l'avant-dernier, fait pour passer sur les FM américaines, stérile et bruyant).

JOURNEYMAN : UN ALBUM QUI S'ARRÊTE EN CHEMIN

Au moment où ses contemporains se tournaient vers leurs racines, on a espéré un instant que Clapton, qui avait beaucoup joué avec Robert Cray ces derniers temps, allait produire son premier album de blues depuis deux décennies. Mais *Journeyman* (WEA), sorti fin 1989, s'est arrêté en chemin. Les deux morceaux avec Cray – une reprise de *Houndhog* tel qu'on le jouait avant qu'Elvis ne s'en empare et *Before you Accuse me* joué en blues lent, – détaillés, dynamiques, font encore mieux ressortir la vacuité des titres à la Phil Collins.

Sur scène, Clapton est accompagné du même groupe depuis 1985 : Greg Phillinganes aux claviers (il est là à *mi-temps*, se consacrant par ailleurs à Michael Jackson), Nathan East à la basse, Steve Ferrone à la batterie et Steve Clarke aux percussions. Lors de sa dernière tournée, ces musiciens californiens, qui semblent ne jouer que pour le dernier rang des spectateurs d'une arène de football américain – très fort, très vite, très bien – ne laissaient pas toujours assez de place à Clapton pourtant soutenu par Mark Knopfler. En janvier dernier, Clapton a occupé le Royal Albert Hall pour dix-huit concerts, créant un concerto pour guitare et orchestre écrit pour lui par Michael Kamen (malgré les précédents pitoyables, Who ou Deep Purple), consacrant plusieurs soirées au seul blues, jouant avec le groupe mentionné plus haut. Il reste insaisissable, mais il lui arrive en jouant de la guitare de retrouver le blues. Alors, l'absurde sobriquet trouve un instant son sens.

THOMAS SOTINEL

★ Le 3 mars à 20 h 30, le 4 à 18 heures au Zénith. Porte de Pantin, Paris 19e. Complet.

En première partie, Zucchero Sugar Fornaciari, bluesman italien et italophone qui chante comme Joe Cocker.

Discographie arbitraire : *Layla and Assorted Love Songs*, *461 Ocean Boulevard*, *Timepieces* (compilation), tous sur RSO/Polydor. *Journeyman* : WEA.

DÉCOUVERTES

Chopin
Scherzos
Debussy
Préludes pour piano
Bach
Fantaisie chromatique et fugue pour piano
Bartok
Suite pour deux pianos op. 4
Wolff
Lieder
Jean-François Heisser, Rebecca Angervo, Gabriella Torma (pianos), Véronique Hazan (soprano).

Les pianistes réunis pour ce concert sont bien connus, les œuvres qu'ils ont choisi d'interpréter aussi. Où est la découverte ? Dans le piano bien sûr, qui, passé par les mains de Frédéric Tassart, est une préfiguration de ce que sera peut-être le grand piano de concert français de demain.

Le 5 mars. Opus Café, 21 heures. Tél. : 40-38-09-57.

SÉLECTION PARIS

Mercredi 28

Franck
Prélude, choral et fugue pour piano
Schumann
Etudes posthumes pour piano
Beethoven
Sonate pour piano n° 8, « Pathétique »
Inger Södergren (piano).

Après son concert de lundi dernier, Inger Södergren revient en deuxième semaine pour un programme de récital dans lequel on la connaît mieux. Rien que pour les *Etudes posthumes* de Schumann, si rarement jouées isolément (les pianistes ont l'habitude de les intégrer aux *Etudes symphoniques* selon une tradition « inventée » par Alfred Cortot, reprise ensuite par tous les pianistes, dont Vlado Perlemuter qui vient d'en graver une version émue pour Nimbus), il faut aller écouter cette pianiste suédoise si rare, qui fut l'élève d'Yvonne Lefébure.

Châtelet. Théâtre musical de Paris. 12 h 45. Tél. : 40-28-28-40. 35 F.

Weber
Invitation à la valse
Mozart
Concerto pour piano et orchestre n° 22
Reich
Three Movements
Strauss
Mort et transfiguration
Alicia de Larrocha (piano), Orchestre de Paris, Christoph von Dohnanyi (direction).

Une bonne nouvelle, Alicia de Larrocha vient de quitter son ancien éditeur de disques pour RCA, dont les enregistrements de piano sonnent avec un bien plus grand naturel. On va donc pouvoir enfin admirer la sonorité si typique de la pianiste espagnole, ses couleurs irisées, ses basses si chantantes, son art particulièrement subtil de l'utilisation des pédales.

Ce soir, elle joue le *Vingt-Deuxième Concerto* de Mozart, le plus virtuose de la série, avec Christoph von Dohnanyi. Année après année, ce dernier s'est hissé au premier rang de ceux de sa génération. Au même programme, *Three Movements* de Steve Reich, une œuvre commandée et créée par l'Orchestre de Saint-Louis, aux Etats-Unis (1986).

Steve Reich s'explique sur la genèse de son œuvre : *« Les trois mouvements sont joués sans interruption. Le tempo de la pièce lente est exactement la moitié de celui de la première et de la dernière pièce. (...) Le second mouvement provient de mon* Sextet *(1983), le dernier reprend à la fois des éléments du même* Sextet *et du* New-York Counterpoint *(1985). L'œuvre se termine par une sorte de canon polyrythmique, le sujet étant une cellule rythmique utilisée par les sonnailles de la musique de l'Afrique de l'Ouest. »* L'œuvre n'est pas encore disponible sur disque, mais le *Sextet* se trouve parfois en importation.

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ le 1er mars). Tél. : 45-63-88-73. De 48 F à 190 F.

Samedi 3

Ibert
Ouverture de fête
Ravel
Concerto pour la main gauche pour piano et orchestre
Roussel
Bacchus et Ariane, suites n° 1 et 2
Jean-Philippe Collard (piano), Orchestre philharmonique de Radio-France, Hiroyuki Iwaki (direction).

Des programmes comme celui-ci étaient monnaie courante, à Paris, il y a trente ans. Est-ce dire qu'il est ringard ? Sûrement pas ! Ibert était un excellent compositeur, un orchestrateur subtil et Roussel, un musicien qui a su se libérer de la tutelle de l'enseignement reçu à la Schola Cantorum pour ouvrir des horizons plus vastes (Satie, Varèse et Martinu comptent parmi ses nombreux élèves).

Il fut aussi l'un de ces grands esprits tolérants, capables d'apprécier toutes les écoles de composition pourvu qu'elles fussent servies avec talent. Jean-Philippe Collard, que l'on n'entend pas si souvent à Paris avec orchestre, sera comme un poisson dans l'eau, si l'on en juge par la belle et sobre interprétation qu'il en a donnée au disque avec Lorin Maazel et l'Orchestre national de France pour EMI.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 65 F à 160 F.

Müthel
Sonate en ré majeur
W.F. Bach
Trois Fugues pour clavecin
C.P.E. Bach
Sonate n° 3 pour clavecin
Couperin
Septième Concert des goûts réunis
Leclair
7e Sonate op. 4
J.-S. Bach
Sonate pour flûte et clavier BWV 1030
Gustav Leonhardt (clavecin), Barthold Kuijken (flûte).

Leonhardt et Kuijken dialoguant dans des œuvres de trois des Bach, de Couperin, Müthel et Leclair, sur le plateau de la salle Gaveau, c'est une aubaine que ne laisseront pas passer les amateurs de musique baroque.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 42-33-43-00. Location Fnac. De 110 F à 160 F.

➡

MUSIQUES

➡

Dimanche 4

Weill
Satie

Airs, chansons et mélodies

Yumi Nara (soprano),
Jeff Cohen (piano),
Betty Ber (mise en scène).

Son visage dit assez qu'elle se situe à la jonction de deux civilisations, née au Japon, instruite à l'art du chant en Occident, mais gardant toujours dans son timbre profond, sa présence scénique compacte, quelques-unes des qualités traditionnellement associées aux artistes orientaux. La voici cette fois à cheval sur deux styles – sinon deux époques – bien éloignés. Le style français, parodique et léger, des mélodies de Satie ; la verdeur expressionniste, le laconisme tragique de Kurt Weill. En France, on disait caf'conc' ; en Allemagne, cabaret. Et c'est un véritable one woman show que ce récital, mis en espace et en lumières pour que Yumi Nara soit encore plus belle. Nouvelle Delavault ?

Déjazet TLP (le 4 mars, 17 heures ; le 5 mars, 20 h 30). Tél. : 42-74-20-50. De 120 F à 150 F.

Bach

Intégrale des suites pour violoncelle seul

Lynn Harrell (violoncelle).

Stéphane Lissner, le directeur du Châtelet, n'a voulu privilégier aucune école d'interprétation dans sa programmation baroque. Se succèdent donc dans ses deux salles (le Théâtre du Châtelet et l'Auditorium des Halles) des ensembles interprétant la musique ancienne sur des instruments anciens (en tenant compte des règles interprétatives en cours aux différentes époques où les œuvres furent écrites) et des ensembles « modernes » moins soucieux de philologie.

Les ronchons lui reprochent de ne pas choisir entre ces deux options, les sages auront l'occasion de confronter des orchestres, des solistes qui, tous problèmes de style mis à part, peuvent être convaincants. Lynn Harrell, par exemple, n'est pas Anner Bylsma, il n'a ni sa virtuosité ni sa polyvalence, il ne joue pas comme lui toute la littérature du violoncelle sur des instruments à chaque fois adaptés, mais en concert (ses disques sont nettement moins convaincants), il joue constamment en équilibre, tenté par le démon de la virtuosité extériorisée mais aussi par l'introspection. Dans les *Suites* de Bach, le résultat peut être surprenant et tout à fait remarquable.

Châtelet. Théâtre musical de Paris. 17 h 30 et 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 50 F à 195 F.
A 17 h 30 (Suites nos 1, 2 et 3). A 20 h 30 (Suites nos 4, 5 et 6).

Mardi 6

Chostakovitch

Quatuors à cordes nos 2, 9 et 10

Saguer

Quatuor à cordes

Quatuor de Manhattan.

Il est bon d'aller écouter l'intégrale des quatuors de Chostakovitch par le Quatuor de Manhattan, à la Maison de Radio-France. Rien de mieux pour apprécier la musique de chambre de l'un des compositeurs majeurs de notre siècle. Chostakovitch (n'en déplaise à une certaine école de pensée qui a lancé trop d'anathèmes qui se sont révélés être de redoutables boomerangs pour être encore suivie) est bien le Beethoven du vingtième siècle, ainsi que l'a qualifié Patrick Szersnovicz dans un article prophétique du *Monde de la musique* (publié en juillet-août 1982, *avant* la mode Chostakovitch). La solitude, le pessimisme exprimés par le compositeur soviétique n'ont pas d'équivalents dans toute l'histoire de la musique.

Maison de Radio-France. 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

YOURYOUN LENCHETTE

La Mano Negra s'abat sur Pigalle, sur ses salles de concerts mais aussi ses clubs de strip-tease. On a déjà dit tout le bien que fait un concert de la Mano. Cette fois s'y ajoutent les délices de l'enca naillement et le plaisir de premières parties passionnantes (Double Nelson, Wampas, etc.).

JAZZ

Trio Machado

Les jumeaux Moutin pour rythmique (basse et batterie), un Alegria tempéré de romantisme, Jean-Marie Macha trace sa route. Le trio à base de piano est une formule faussement facile : sa pente naturelle est la musique d'ambiance, son idéal se confond avec celui du jazz. Le trio Machado veut sa place dans la deuxième voie.

Le 2 mars, New-Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Ray Anderson Quartet

Le remuant Ray Anderson, un homme à part sur la scène de Chicago, a choisi un instrument particulièrement délicat à traiter dans la période actuelle : le trombone. Il le prend avec légèreté ou violence, le maltraite parfois. Du rhythm and blues à l'avant-garde, tout un festival.

Le 6 mars, New-Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Saumur

Indigo

Jazz, dessins, expositions, photo, modernité (Peter King), histoire (Tissandier), le Théâtre de Saumur ne fait pas le détail. Au programme des quatre jours de festival, une rareté, le groupe Indigo, dont le disque compact produit par Stil reste l'un des phénomènes de ces dernières années ; cinq chanteurs baroques (originaires de Sagittarius, des Arts florissants ou de la Chapelle royale) interprètent ou jouent les standards du jazz.

***Théâtre.* Le 8 mars, à 21 heures. Tél. : 41-51-01-41. De 40 F à 65 F.**

ROCK

La Mano Negra

Les garçons de la Mano ne sont pas du genre à se faire désirer. On les veut, on les a : jusqu'au 10 mars ils se répandent dans tout Pigalle. Dans les salles de concerts du quartier (Cigale, Elysée-Montmartre, New-Moon) mais aussi dans les boîtes de strip-tease. On a déjà expliqué tout le bien que pouvait faire un concert de la Mano Negra, cette fois-ci on pourra en plus s'encanailler la conscience tranquille. Dernier argument, tout aussi irrésistible, les premières parties : Wampas, Double Nelson... valent généralement à elles seules le déplacement.

Le 28, Erotika-Stop, 19 h 30. Tél. : 43-46-85-39. Location Fnac, Virgin Megastore, Minitel 3615 code LIBE. 75 F.
Les 1er, 2, 3 et 4 mars à La Cigale à 19 h 15. Le 6 au New Moon à 21 h 30. Les 7 et 8 à l'Elysée Montmartre à 19 h 15. Le 9 au Narcisse à 19 h 30. Le 10 aux Folies Pigalle à 19 h 30.

Red Hot Chili Peppers

Formation éclectique et bruyante, les Red Hot Chili Peppers oscillent depuis quelques années entre innovation (greffes musicales transcontinentales et croisements en tout genre) et n'importe quoi. Sur scène, c'est en tout cas l'occasion d'une débauche joyeuse de bruit et de fureur.

Le 4 mars, Elysée-Montmartre, 19 h 30. 90 F.

The Sundays

Après un album d'une grâce préraphaélite, Harriet Wheeler et ses amis viennent prouver que leur rock rêveur résiste aux réalités triviales de la scène.

Le 5 mars, New-Morning, 20 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Tournée Cramps-Jesus Jones

En haut de l'affiche, les croque-mitaines du rock, qui, sous leurs dehors psychotiques, cachent des tempéraments de fou furieux. Au bout d'une décennie de *chaos à base de rockabilly*, il font figure d'ancêtres mais impressionnent toujours les âmes sensibles. En ouverture, à ne pas manquer, Jesus Jones, groupe britannique dont l'arrogance et l'agressivité ne cachent jamais l'originalité.

Le 3 mars à 19 heures à l'Aéronef, 16, rue Colson, 59000 Lille, 110 F. Le 4 mars à 19 heures à l'Exocet, 13, place des Chartreux, 76140 Le Petit-Quevilly, 110 F. Les 5 et 6 mars à 19 h 30 à l'Elysée-Montmartre, 72, bd de Rochechouart, Paris 18e, 120 F.

MUSIQUES DU MONDE

Inès Rinaldi

C'est argentin, mais ce n'est pas du tango. Une preuve que l'on peut puiser dans le folklore de son pays, l'enrichir, lui donner des accents modernes, et même, après quelques *milongas*, se permettre un détour par le plus connu, le plus évident, le tango justement.

Le 28 février et les 1er, 2 et 3 mars. Trottoirs de Buenos-Aires, 22 h 30. Tél. : 42-33-58-37.

Teca Calazans

Du Nordeste du Brésil où elle est née, Teca Calazans a gardé l'amour des racines et une pointe d'accent. En une heure sur la petite scène du Sentier des Halles, elle s'attache à mettre en valeur des compositeurs brésiliens de musique « érudite » (Villa-Lobos), traditionnelle (Joao Pernambouc), ou moderne (Paulinho da Viola, Hermeto Pascoal), et joue du berimbau, cette étrange instrument en forme d'arc venu d'Afrique. Du gentil duo Teca et Ricardo, aujourd'hui dissous, elle a gardé le charme, mais y a ajouté la conviction.

Le 28 février et les 1er, 2 et 3 mars. Sentier des Halles, 22 h 30. Tél. : 42-36-37-27. De 60 F à 80 F.

La sélection « Musiques » a été réalisée par : Alain Lompech. « Jazz » : Francis Marmande. « Rock » : Thomas Sotinel. « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

Retenez vos places

Les concerts de prestige étant pris d'assaut malgré le prix souvent prohibitif des places, il vaut mieux retenir celles-ci au plus vite.

PIANO ★★★★

Murray Perahia pianiste et chef

Mozart : Divertimento KV 136 ; Concertos pour piano et orchestre nos 22 et 27, avec l'Orchestre de chambre de l'Europe. - Comme Mozart naguère, Edwin Fischer jadis et Daniel Barenboïm ou Vladimir Ashkenazy aujourd'hui, Murray Perahia dirige les concertos de Mozart depuis son clavier. Est-ce une bonne solution ? Quelques pianistes, et non des moindres, affirment que non. Le 19 mars, à 20 h 30.

Nikita Magaloff sans Chopin

Mendelssohn : Prélude et fugue op. 35 ; Variations sérieuses - Prokofiev : Sonate n° 7 - Scriabine : 12 Etudes op. 8 (A). Mendelssohn : Rondo Capriccioso ; 9 Romances sans paroles - Prokofiev : Roméo et Juliette - Rachmaninov : 6 Etudes-Tableaux op. 23 et 39 (B). - Nikita Magaloff n'est pas seulement un interprète fêté dans Chopin, son répertoire est vaste, original. Il le prouve ce soir encore. Les 27 mars (A) et 27 avril (B), à 20 h 30.

Andras Schiff joue Schubert

Schubert : Sonates pour piano D 568, 840 et 958. - Un pianiste qui peut être ennuyeux comme la pluie lorsqu'il joue Bach « à la romantique », mais qui dans Bartok, Schumann, Mozart, Mendelssohn ou... Schubert peut captiver. Le 11 mai, à 20 h 30.

GROUPE VOCAL DE FRANCE
JEUDI 8 MARS 1990 20h30
AUDITORIUM ST EUSTACHE
THÉATRE MUSICAL DE PARIS
LIGETI - OHANA
RENSEIGNEMENTS - RÉSERVATIONS : GROUPE VOCAL DE FRANCE 40.27.08.80
FNAC - AGENCES

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre – P.M.R. : prix moyen du repas – J.. H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

L'ALSACE AUX HALLES 16, rue Coquillière, 1er 42-36-74-24 — DE NUIT COMME DE JOUR : Choucroutes, poissons, foie gras, fruits de mer toute l'année. Pour vos repas d'affaires, en famille, salons particuliers au 1er étage.

JOHN JAMESON 10, rue des Capucines, 2e 40-15-00-30/40-15-08-08 T.l.j. — Au 1er ét., le premier restaur. irlandais de Paris, déj., dîners, spécial. de saumon fumé et poissons d'Irlande, menu dégust. à 95 F net. Au rez-de-ch., KITTY O'SHEAS : « Le vrai pub irlandais », ambiance ts les soirs av. musiciens. Le plus gr. choix de whiskeys du monde. Jusq. 2 h du mat.

SANTOOR 30, rue Marbeuf (8e). – Tous les jours Tél. : 42-56-33-18 & 32-65 — Tout nouveau... haute gastronomie indienne – Dans un cadre sublime, des Grands Vins, à des prix fort intéressants ! En semaine, un déjeuner à 120 F et une très belle carte avec toutes ses spécialités « Tandoori » – à deux pas des Champs-Élysées. Une nouvelle adresse !

EL SOMBRERO NEGRO 43-07-60-20 44, rue Claude-Decaen, 12e Me Daumesnil F. sam. midi, dim. midi — VIVEZ UNE EXPÉRIENCE MEXICAINE A PARIS Cuisine, cadre, ambiance typiques. Mariachi tous les soirs. Plats originaux : Mole Poblano, Fajitas, Carne Tampiquena, les Tacos. Vins et bières mexicaines.

BISTRO DE L'ENCLOS 43-87-64-51 15, r des Batignolles, 17e (face à la mairie) Me Rome — Sa formule unique 155 F vin et café compris. Au choix : 9 entrées, 8 plats, 9 desserts.

LE GOURMAND CANDIDE 43-80-01-41 6, pl. Maréchal-Juin, 17e (pl. Pereire) — Cuisine traditionnelle française personnalisée, menu bourgeois 195 F. Salon particulier de 8 à 45 personnes. Tous les jours sauf samedi midi et dimanche.

RIVE GAUCHE

RESTAURANT THOUMIEUX 47-05-49-75 79, rue Saint-Dominique, 7e — Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. Service jusqu'à 22 h 30. OUVERT TOUS LES JOURS, SALONS CLIMATISÉS.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA TOUR D'ARGENT
HUITRES TOUTE L'ANNÉE
POISSONS DU MARCHÉ
Plats traditionnels - Vins à découvrir
Décor : « Brasserie de Luxe »
JARDIN d'HIVER au pied de l'Opéra-Bastille
T.l.j. de 11 h 30 à 2 heures du matin
6, place de la Bastille, 43-42-90-32.

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 h sur 24

CONGRÈS MAILLOT
Porte Maillot : 80, av. de la Grande-Armée
HUITRES, COQUILLAGES toute l'année
POISSONS, VIANDES à l'os grillées
45-74-17-24 - Ouvert t.l.j.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

« LES TRÉSORS DU MUSÉE NIEPCE », AU PALAIS DE TOKYO

Inestimables incunables

Art jeune, l'art de l'image fixe a ses trésors inexplorés, ses collections cachées dans des greniers, ses pionniers ignorés. Conservateur du Musée Niepce, Paul Jay s'emploie sans tapage à les réunir dans la patrie du père de la photographie. L'exposition à Paris des plus belles pièces de ce musée devrait faire du bruit.

Le Musée Niepce a été créé en 1972 par la ville de Chalon-sur-Saône pour honorer son illustre fils. Originaire de Saint-Etienne, Paul Jay, cinquante-cinq ans, a été nommé conservateur en 1974. Auteur de plusieurs livres sur Niepce, qui reste à ses yeux un « illustre inconnu », ce personnage adorable et rayonnant, sorte de Moïse du négatif, à la barbe et aux longs cheveux de neige, a conçu à son image la collection qui est présentée pour la première fois au Palais de Tokyo.

« Comment s'est constituée la collection de Chalon ?

– Au début, il n'y avait que le fonds du Musée des beaux-arts concernant Niepce. Il comprenait ses premiers appareils, l'appareil prêté par Daguerre en exécution du contrat de 1829; une presse de taille-douce, les premières photogravures de 1827. La correspondance était à la bibliothèque municipale. Il s'agit d'un héritage inestimable.

– Le musée était-il au départ consacré à Niepce uniquement ?

– Non. L'idée était celle d'un musée de la photographie. Sous-entendu : un musée d'appareils photographiques. Moi, je désirais plutôt montrer des images. *Je voulais que les gens du pays voient des originaux.* Et qu'ils puissent apprendre l'histoire du huitième art. Le musée est un lieu de mémoire. Il a un peu l'aspect d'un grenier, avec ses recoins cachés, où l'on découvre des choses.

– Quelles sont les pièces importantes ?

– Le fonds Combier compte un million de négatifs sur l'Afrique, la France et la Belgique. Combier était fabricant de cartes postales à Mâcon. Ce fut notre première donation, en 1975. Depuis, nous en avons reçu d'autres. Elles sont restaurées, archivées, rangées, protégées. Dans nos réserves dorment des milliers de plaques. Des trésors d'art naïf et populaire. *J'ai reçu un fonds complet de 1930 à 1940 d'un portraitiste en studio, de Beaune.* On voit des Allemands qui viennent se faire photographier : toute une époque, toute une société qui défilent. La collection Durville comprend Nadar, Baldus, Poitevin, Marville. Ces donations ont toutes une histoire. Comme celle du pictorialiste Demachy. J'ai rencontré François Demachy par hasard, après quelques recherches, car la banque Demachy n'existe plus depuis un siècle. Il m'a dit : *« Venez me voir à Chamonix. »* La ville m'a prêté une 2-CV camionnette de la voirie. Je suis arrivé dans un grand parc. Après le déjeuner, Demachy m'a montré les albums de voyages contenant des tirages de différents formats virés à l'or. J'étais enthousiasmé.

» François Demachy m'a demandé : *« Ça vous intéresse ? Eh bien, prenez ce que vous voulez ! »* Il s'apprêtait à déchirer les pages. Là, j'ai eu un réflexe de conservateur et je l'en ai empêché. Il m'a dit : *« Alors, prenez les albums. » J'étais confus.* Il m'en a donné cinq. Et je suis parti avec cinq albums de Demachy, dans la 2-CV. On les verra à l'exposition. Nous avons délicatement extrait les tirages.

» *Une autre fois,* j'ai reçu un coup de fil d'un concierge de lycée à Montbéliard. Il m'annonce : *« J'ai un album d'un certain Baldus. Vous connaissez ? Je suis prêt à le vendre. »* Je fonce à Montbéliard. Ce concierge était membre d'une secte religieuse. Il avait besoin d'argent pour bâtir sa maison. Il m'a vendu l'album 30 000 francs. Lui-même l'avait acheté 100 francs. Cela n'arrive pas souvent. Nous n'avons pas les moyens des grands musées nationaux. Quand une pièce me paraît capitale, je racle les fonds de tiroirs.

– Et les photographes vivants ?

– *Giacomelli nous a offert toute son exposition,* environ soixante pièces. L'avant-garde des années 30 aussi est bien représentée. Surtout les créateurs de l'Est. Nous avons vingt-cinq Rodtchenko. J'essaye aussi d'aider les jeunes photographes. Au début, je m'efforçais de refléter la création actuelle. Mais je ne peux plus suivre.

– Qu'est-ce que cela représente, pour vous, d'exposer à Paris ?

– Un soulagement. En province, on a souvent l'impression de n'être pas reconnu. Pierre Bonhomme est venu à Chalon. *Il a consulté nos collections.* L'exposition reflète notre choix commun. Elle s'étend du dix-neuvième siècle aux années 70. Il y a des pièces fondamentales comme les ambrotypes (négatifs sur verre), les calotypes (premières photographies sur papier), et un bel aperçu de l'époque contemporaine. Deux cents œuvres en tout. »

PATRICK ROEGIERS

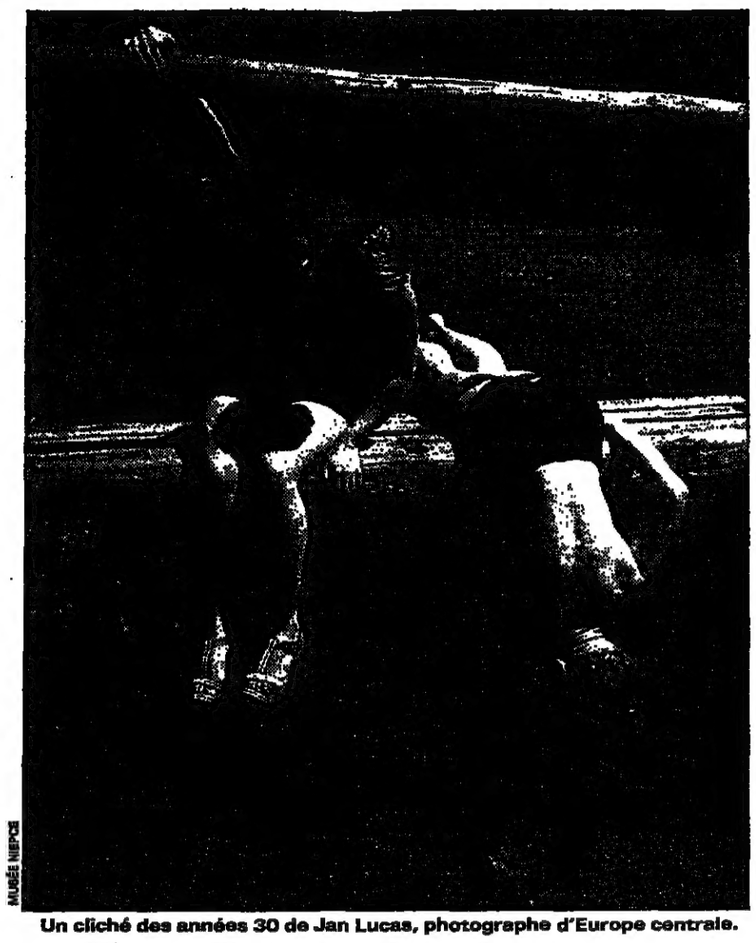

MUSÉE NIEPCE

Un cliché des années 30 de Jan Lucas, photographe d'Europe centrale.

★ **Les trésors du Musée Niepce, exposition présentée par la Mission du patrimoine photographique, au Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Du 28 février au 30 avril. Tél. : 47-23-36-53.**

Tirages au bord de l'eau

Situé au bord de la Saône, ce qui lui valut d'être inondé à trois reprises, le Musée Niepce est installé dans une *ancienne messagerie royale du dix-septième siècle.* Entièrement construit en brique, verre et bois, il comprend neuf salles d'expositions, quatre laboratoires, une bibliothèque, une diapothè*que, une salle de projection,* des réserves efficacement aménagées pour les collections.

Son budget dépend entièrement de la ville de Chalon-sur-Saône : *441 700 francs de fonctionnement,* 220 000 francs pour les acquisitions (matériel et collections) ; 168 000 francs viennent de la région de Bourgogne. Il faut y ajouter des aides ponctuelles, le *soutien du ministère de la culture* (direction du patrimoine) et des FRAM (Fonds régionaux d'acquisition des musées) qui a permis l'achat de *The Pencil of Nature* de Fox Talbot (180 000 francs). Outre une impressionnante collection d'appareils, le musée possède environ quinze mille tirages sur papier positif. Trente personnes y travaillent. A raison de huit *à dix expositions par an, il reçoit en* moyenne dix-huit mille visiteurs.

P. R.

★ **Musée Niepce, 28, quai des Messageries, 71 100 Chalon-sur-Saône. Tél. : 85-48-41-98. Les collections sont visibles sur rendez-vous.**

★ **A lire : Paul Jay, *Niepce, genèse d'une invention,* édité par la Société des amis du Musée Niepce, la ville de Chalon-sur-Saône et la Mission du patrimoine. 355 pages. 70 illustrations. 500 francs.**

NOUVELLES EXPOSITIONS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Arts-spectacles.

Herbert Brandl, Ernst Caramelle, Franz West

Fidèle à ses principes d'explorations, l'ARC, tête chercheuse du Musée d'art moderne de la Ville, offre leur première grande exposition parisienne à trois jeunes contemporains.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New-York, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Visites commentées grat. les jeudi à 15 h et les 15 mars, 1er, et 15 avril à 11 h. Du 2 mars au 22 avril. 15 F.

Maurice Marinot peintre et verrier, 1882 - 1960

On connaissait le verrier, le meilleur en France de l'entre-deux-guerres, qui modelait à chaud et en force le bloc de verre, et le métamorphosait en coupes et en vases polychromes. On découvre ici le peintre qui exposa au Salon d'Automne avec les fauves, dès 1905, avant de *flirter* avec le cubisme.

Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries, Paris, 1er. Tél : 42-97-48-16. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15. Du 1er mars au 21 mai. 23 F, dim. : 12 F.

Villeneuve-d'Ascq

Fernand Léger

Voir notre photo légendée page 38.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-06-42-48. De 10 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Du 3 mars au 17 juin.

Nancy

Rubens

La Transfiguration de Rubens est une des pièces maîtresses du Musée de Nancy. Invisible il y a peu, à cause de son triste état, elle a été restaurée pendant plus de deux ans avant d'être exposée à nouveau. La toile, commandée à Rubens par le duc de Mantoue, est une prise de guerre de l'armée d'Italie ; elle n'a jamais été restituée.

***Musée des beaux-arts,* 3, place Stanislas, 54000. Tél. : 83-37-65-01. De 10 h 30 à 18 heures. Fermé le lundi et le mardi. Jusqu'au 9 avril.**

Marseille

D'un art l'autre

Cette première biennale réunit soixante-neuf artistes plasticiens utilisateurs de la photographie. Des ensembles thématiques, des rétrospectives, des créations et la présence de treize galeries *privées, confirment la place* de la photographie dans le marché de l'art.

Centre de la Vieille-Charité, Musée Cantini, Musée des beaux-arts, Espace d'art Ecureuil et autres lieux, 13000. Tél. : 91-56-28-38. Du 3 mars au 23 avril.

SÉLECTION PARIS

Afrique, formes sonores

De bois, d'ivoire, de métal, les instruments de musique africains, clochettes, tambours, sifflets, trompes et harpes, sont présentés en tant que sculptures figurant l'homme ou l'animal. Environ 170 pièces ont été prêtées par des musées et des collections privées pour réaliser cette exposition originale, qui nous vient des Etats-Unis.

Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil, Paris, 12e. Tél : 43-43-14-54. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 17 h 30 samedi, dimanche de 10 h à 18 h. Jusqu'au 2 avril. 23 F, 13 F (dim.).

➡

Mohror
Photographies
Hôtel de Ville de Paris. 16 Février - 8 Avril 1990

CAISSE NATIONALE DES MONUMENTS HISTORIQUES ET DES SITES
Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (4e), Mo Saint-Paul
SAINT-SERNIN DE TOULOUSE
TRESORS ET METAMORPHOSES
tous les jours de 10 h à 18 h. 1er février au 16avril

Gabus-G
Ventes aux enchères internationales
RECHERCHE POUR VENTES AUX ENCHÈRES et FONDATIONS JAPONAISES, des ŒUVRES de
YUZO SAEKI - TAKANORI OGUISS
FOUJITA - BERNARD BUFFET - BRASILIER
Contact : Mme Dominique TUTINO, 25, av. George-V, Paris 8e. Tél.: 47 20 57 83

GALERIE MAURICE GARNIER
BERNARD BUFFET
Vingt mille lieues sous les mers
6, av. Matignon - Paris 8e - Jusqu'au 31 mars

L'art de vendre des bijoux aux enchères

Sotheby's, fondée en 1744, est le numéro 1 mondial des ventes aux enchères de bijoux. Si vous envisagez de vous séparer de vos bijoux, n'hésitez pas à contacter nos spécialistes pour une estimation qui restera confidentielle.

Nous préparons actuellement notre vente de bijoux qui aura lieu en mai à Genève.

EXPERTISES :
● Paris : 5 et 6 mars
Contacter : Hervé d'Oncieu
Tél. : (1) 42 66 40 60.
Sotheby's, 3, rue de Miromesnil, 75008 Paris

● Monaco : 6 et 7 mars
Contacter : Christine Fresia-Pellegrin
Tél. : 93 30 88 80
Sotheby's Monaco, Sporting d'Hiver
Place du Casino, Monte Carlo.

Broche panthère Cartier en diamants et onyx, vendue à Genève, en novembre 1989 : 68 000 FS soit 265 000 FF

SOTHEBY'S GENEVE
13, Quai du Mont-Blanc
1201 Genève.
Tél. (22) 732 85 85.

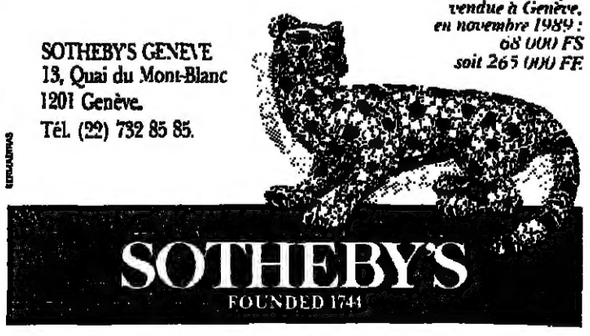

ARTS

D.R.

Il jouait à l'homme simple mais sa peinture est fort complexe. Il voulait un art populaire mais eut pour mécènes les plus riches collectionneurs américains et européens. Fernand Léger apparaît peu à peu dans sa vérité, avec ses doutes et ses métamorphoses. Une exposition de grande ampleur reconstitue son histoire à Villeneuve-d'Ascq.

Bronzes antiques

Le Musée Carnavalet conserve une importante collection de petits bronzes gallo-romains découverts à Paris depuis le début du dix-neuvième siècle : en voici environ 400, qui éclairent les aspects de la vie quotidienne et les pratiques funéraires au temps où Paris s'appelait Lutèce.

Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris, 3e. Tél : 42-72-21-13. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 17 h, jeudi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 1er juillet. 20 F.

En français dans le texte

Une mise en scène brillante pour une exposition austère qui décline la chronologie du savoir à travers les trésors de la Bibliothèque nationale, des *Serments de Strasbourg* à *la Route des Flandres*. Aux lettres de la marquise de Sévigné ou à l'exemplaire du *Code civil* ayant appartenu à Napoléon, on pourra préférer les dessins originaux d'Hergé ou la maquette de *la Famille Fenouillard*. Les enluminures médiévales devraient remporter tous les suffrages.

Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris, 2e. Tél : 47-03-81-26. Tous les jours de 12 h à 18 h. Jusqu'au 13 mai. 20 F.

Filonov

Pour avoir été censuré, pour n'avoir pas exposé à l'étranger avant que ne tombe le rideau de fer, pour n'avoir pas émigré, Pavel Filonov, l'un des protagonistes de l'avant-garde russe des années 20, est resté à la porte de l'histoire de l'art moderne. Et son œuvre, dont nous découvrons, à peu près en même temps que les Soviétiques, l'étrange complexité, doit être lue, passée au peigne fin, longuement analysée, avant de trouver sa juste place.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 6e étage, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 30 avril.

Gaëtan Gatian de Clérambault

Clichés de tissus et de drapés, femmes voilées : les obsessions textiles d'un psychiatre qu'admirait Lacan.

Centre Georges-Pompidou, galerie de la BPI, 2e étage, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 14 mai.

Le Bauhaus de Dessau

Avant que le Centre culturel de RDA ne devienne une annexe de son ex-rival de l'Ouest, le Goethe Institut, il rend hommage au Bauhaus de Dessau qui, à partir de 1926, reprit les principes des fondateurs de Weimar, Gropius, Klee, Kandinsky...

Centre culturel de la République démocratique allemande, 117, bd Saint-Germain, Paris, 6e. Tél : 46-34-25-97. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 13 h 30 à 20 h, samedi de 15 h à 20 h. Jusqu'au 24 mars.

Le Corps en morceaux

De la sculpture antique retrouvée sous forme de fragments, que le dix-neuvième siècle a aimé compléter et le vingtième siècle dérestaurer, aux morceaux de corps délibérement donnés comme œuvres achevées : un exposition de têtes, de torses, de mains, de jambes et de pieds coupés dans le vif du sujet, signés Rodin, Claudel, Degas, Bourdelle, Maillol, Gauguin, Matisse...

Musée d'Orsay, entrée quai Anatole-France, pl. Henri-de-Montherlant, Paris, 7e. Tél : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 h à 18 h, jeudi de 10 h à 21 h 45, dimanche de 9 h à 18 h. Fermé le lundi. Visite de groupes rens. au 45.49.46.46. Jusqu'au 3 juin. 25 F (dimanche : 16 F). Billet jumelé exposition musée : 40 F.

Soliman le Magnifique

Le Grand Turc est au Grand Palais. Et avec lui une partie des trésors du palais de Topkapi : pièces d'orfèvrerie, textiles, céramiques, miniatures, calligraphies, documents témoignant de l'art et de la culture ottomans à leur apogée. Dont le grandiose (sans grandiloquence) n'a cessé d'éblouir l'Occident.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris, 8e. Tél : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 20 h, mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 14 mai. 33 F.

Sophie Taeuber

Une rétrospective juste et bien faite. Qui rend hommage au talent et à l'originalité des recherches d'une artiste d'avant-garde, amie de Dada puis du constructivisme, dont l'œuvre tient bon, sans qu'il soit besoin de la situer, comme on le fait trop souvent, dans la mouvance de celle de Jean Arp, l'époux.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 18 mars. 15 F.

Une collection pour la Grande Arche

La Caisse des dépôts et consignations et le Groupe Axa-Midi ont commandé à 41 artistes des œuvres de grand format pour orner chaque étage de la Grande Arche. Parmi eux, Armleder, Bertrand, Jaffé, Viallat, Toroni, Titus-Carmel... Pour cette opération de mécénat les entreprises préfèrent évidemment les valeurs dites sûres de l'art contemporain.

Grande Arche, toit, 1, parvis de la Défense, la Défense, 92200. Tél : 49-07-26-26. Tous les jours de 9 h à 18 h. Jusqu'au 18 mars.

Un photographe victorien : lady Hawarden (1822-1865)

Admirée par Lewis Carroll, cette aristocrate victorienne, mère de dix enfants, se spécialisa dans les « tableaux vivants » interprétés par ses proches. A l'opposé de Cameron, son art repose sur l'expressivité de la lumière et la netteté. Prêtés par le Victoria and Albert Museum, quarante tirages d'époque révèlent la candide beauté de cette œuvre fantasmagorique.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris, 7e. Tél : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 h à 18 h, jeudi de 10 h à 21 h 45, dimanche de 9 h à 18 h. Fermé le lundi. Jusqu'au 29 avril. 23 F (billet d'accès du musée).

GALERIES

Peter Briggs

Représentant en France, où il s'est établi, de la nouvelle sculpture britannique, Peter Briggs travaille le fer et la céramique en formes presque baroques. D'un récent voyage en Inde, il rapporte des pièces nouvelles où la référence figurative se fait de plus en plus sensible.

Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris, 4e. Tél : 42-72-35-47. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 h à 19 h. Jusqu'au 14 mars.

Tom Carr

En dépit de son nom, Tom Carr est catalan. Mais il ne pratique pas pour autant la religion locale du rebut et de son assemblage pratiqué par les épigones de Tapiès. Sa sculpture est architecturale et se nourrit d'allusions à Sumer, à Babylone et au constructivisme russe.

Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives, Paris, 4e. Tél : 42-72-09-10. Tous les jours sauf dimanche de 10 h à 19 h. Jusqu'au 24 mars.

Loïc Le Groumellec

Après les menhirs, les maisons : Loïc Le Groumellec poursuit sa visite de la Bretagne idéale sans renoncer à la monumentalité et au dépouillement presque abstrait qui font sa réputation.

Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris, 3e. Tél : 42-71-09-33. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 20 mars.

Werner Hannappel

Dénonciation critique, constat distancié, ironie du faux-semblant, les tableaux de la nature brossés par cet opérateur allemand de quarante ans relèvent du dépouillement. Avec une frontalité froide, l'acte photographique vise moins à révéler la présence des choses qu'à les réinventer.

Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris, 3e. Tél : 42-78-05-82. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 mars.

Mario Merz

Après la grande rétrospective Mario Merz du Musée Guggenheim, une autre, à l'échelle d'une galerie. De l'artiste italien, elle propose des peintures datées de 1957 à 1960, qu'on n'a jamais vues en France, un choix de pièces significatives de la période Arte Povera, et un environnement récent. Parallèlement, sont exposés, rue de Montmorency, des multiples produits autour de 1969-1970 par les représentants de l'art pauvre.

Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes, Paris, 3e. Tél : 42-77-63-60. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 h à 19 h, samedi de 11 h à 19 h. Jusqu'au 24 mars.

Thierry Sigg

Dix grandes œuvres récentes d'un sculpteur parisien capable de surprendre par sa façon de traiter le bronze, auquel il donne des formes bizarrement profilées, tenant à la fois de l'objet et du signe, et qu'il peint en partie.

Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot, Paris, 6e. Tél : 43-54-78-41. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 h à 19 h. Jusqu'au 31 mars.

RÉGIONS

Amiens

Sextine

Un regard sur la sculpture à Barcelone, aujourd'hui. Six artistes y sont présentés : Pere Noguera, Gabriel, Joan Rom, Aureli Ruiz, Angels Viladomiu, Juan Urrios, tous proposés par le directeur du Musée d'art contemporain de la métropole catalane.

Maison de la culture, place Léon-Gontier, 80000. Tél. : 22-91-83-36. De 13 heures à 19 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 18 mars.

Châteauroux

Cruz-Diez

Un point sur les recherches et réalisations de ce pionnier de l'op art, Vénézuélien de Paris, qui gère toujours, mais désormais à très grande échelle, les propriétés instables de la couleur, pour embellir l'architecture des métropoles, en particulier Caracas, sa ville natale.

Abbaye des Cordeliers, 2, descente des Cordeliers, 36000. Tél. : 54-34-26-31. Jusqu'au 11 mars.

Compiègne

Abstraction géométrique

Du constructivisme au cinétisme, d'Agam à Zanotti, en passant par Gorin, Honegger, Morellet, Nemours et Seuphor : trente-six artistes, qui peuvent avoir du goût pour l'ordre, mais aussi le désordre, et qui, dans les deux cas, prouvent la permanence et la vitalité, contre vents et marées, de la recherche abstraite rigoureusement orchestrée.

Centre d'animation culturelle, place Briet-Daubigny, 60200. Tél. : 44-23-07-23. De 13 h 30 à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 10 mars.

Lyon

Unglee

Inspiré par le graphisme des formes, ce réalisateur de films expérimentaux épingle les tulipes au Polaroïd SX 70. Telles un ruban luminescent, les tiges s'élancent, serpentent, ondulent et dansent. Trois tons (rouge, vert et blanc) suffisent à créer l'harmonie de cette palette cinétique qui s'épanche et se disloque.

Le Réverbère 2, 38, rue Burdeau. Tél. : 72-00-05-72. Jusqu'au 31 mars.

Pat Steir

On connaît peu en France cette femme peintre dont le travail pictural se développe à partir de fragments de tableaux célèbres démesurément agrandis. Aux antipodes de l'expressionnisme contemporain, elle analyse la création artistique, le pinceau à la main.

Musée d'art contemporain, 16, rue du Président-Edouard-Herriot, 69001. Tél. : 78-30-50-66. De 12 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 2 avril.

Rennes

Dessins italiens du seizième au dix-huitième siècle

Le Musée de Rennes accueille, en exclusivité et pour la première fois en France, les dessins italiens de la Galleria Estense de Modène. Celle-ci a hérité des prestigieuses collections des princes d'Este, mécènes et humanistes de l'Italie renaissante et baroque, dans lesquelles Parmesan, Tintoret, Palma le Jeune, J. Bassano et Corrège sont particulièrement bien représentés.

Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, 35000. Tél. : 99-28-55-85. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 30 avril.

Saint-Etienne et Saint-Paul-de-Vence

Une fondation/ un musée/ une fondation

Echange (provisoire) de collections : le Musée d'art moderne de Saint-Etienne accueille des œuvres de la Fondation Maeght, la Fondation Maeght accueille des œuvres du musée stéphanois. Bonnard, Braque, Giacometti, Hartung, Miro et bien d'autres « anciens » sont montés quand les « nouveaux », pop'artistes, nouveaux réalistes, minimalistes descendaient.

Musée d'art moderne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 19 heures. Nocturne le mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 5 avril.

Fondation Maeght, 06570. Tél. : 93-32-81-63. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 4 avril.

Thiers

Miguel Egana

Dans le genre détournement un peu fou d'objets du quotidien : caddies, boîtes à outils ou panneaux signalétiques, le jeune sculpteur Miguel Egana est plutôt bien. D'ordinaire il travaille et expose à Paris, mais cette fois il est à Thiers, au pays de la coutellerie, parce qu'il lui arrive souvent de tordre du fer, condition *sine qua non* pour exposer au centre d'art du Creux de l'Enfer.

Centre d'art contemporain Le Creux de l'Enfer, vallée des Usines, 63300. Tél. : 73-80-26-56. De 15 heures à 20 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 1er avril.

Tourcoing

André Cornelis Lens

L'un des rares représentants de l'art flamand au dix-huitième siècle. Peintre d'histoire et de mythologies, il fut sauvé de la raideur par d'élégants coloris. Auteur de traités (du bon goût et de la beauté en peinture), il réforma, puis dirigea l'Académie d'Anvers. Puis, à la fin de sa vie, décora à Bruxelles des églises et des bâtiments publics.

Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer, 59200. Tél. : 20-25-38-82. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30, le dimanche de 15 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 2 avril.

La sélection « Arts » a été établie par : Philippe Dagen et Emmanuel de Roux. Sélection « Photo » : Patrick Roegiers.

Galerie Beaubourg
Frank Stella
c/o
Marianne & Pierre
Nahon
3 RUE PIERRE AU LARD 75004 PARIS
42 71 20 50

هكذا من الاصل